L'Eglise d'Angleterre ne condamne plus l'union libre

Société des rédacteurs du Monde



Le Monde

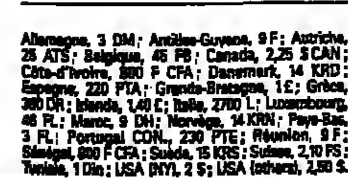
CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15666 – 7 F

VENDREDI 9 JUIN 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le Monde des livres
La fin du livre-roi
pages I à XII

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 9 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 220 PTA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 380 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 2700 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 9 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal CON., 230 PTE; Réunion, 9 F; Sénégal, 800 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 2,10 FS; Tunisie, 1 Din; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.


M 0147 - 0609 - 7,00 F

Alain Juppé prépare un plan de rigueur pour limiter le déficit budgétaire

Les ministres sont invités à ne pas céder aux « intérêts catégoriels »

LE PREMIER MINISTRE a adressé, jeudi 8 juin, à tous les membres du gouvernement, ses « lettres de cadrage », fixant les grands équilibres du projet de loi de finances pour 1996. Contrairement à l'habitude, la directive d'Alain Juppé ne fixe pas d'objectif de réduction du déficit budgétaire et ne précise pas explicitement que les dépenses devront évoluer moins vite que les prix. Elle se borne à souligner que les dépenses de fonctionnement de l'Etat (hors rémunération des personnels) devront baisser de 8 %, et celles d'intervention et de subvention de 15 %. Les ministres sont par ailleurs invités à ne pas *« faire droit aux intérêts catégoriels »*.

Le gouvernement, qui redoute une dérive supérieure à 25 milliards de francs de l'exécution, en début d'année, du budget de 1995, ébauche, avec ces lettres, un plan de stabilisation des comptes publics. M. Juppé demande au gouvernement de compléter ce dispositif en lui présentant rapidement des *« propositions d'économies spécifiques »*. Dans le même souci de gérer avec parcimonie les deniers publics, la hausse de 18,6 % à 20 % du taux supérieur de la TVA pourrait rester en vigueur en 1996, et un plan de cession d'actifs immobiliers de l'Etat a été mis à l'étude. L'équation budgétaire, qui se révèle difficile à résoudre, est compliquée par le fait que les milieux patronaux, invités à créer des emplois, se montrent sceptiques quant à l'efficacité des allègements de charges envisagés par le gouvernement.



lire pages 9 et 15

Les élèves s'inquiètent de la notation du baccalauréat remanié

PLUS DE 660 000 candidats vont découvrir, vendredi 9 juin, avec l'épreuve de philosophie, la nouvelle formule de l'examen-phare du système éducatif français. Car, au terme d'une réforme mise en place depuis 1992, le baccalauréat a été remanié en profondeur. De nouvelles séries (littéraire, économique et sociale, scientifique) ont remplacé, pour le bac général, les séries A, B, C, D, E et F. De nouveaux « profils » ont été proposés aux élèves, selon les options ou spécialités choisies.

Enfin, certaines épreuves, notamment celles de français et d'économie et social, ont été sensiblement modifiées, avec la mise en place d'une nouvelle gamme de coefficients.

Cette édition 1995 provoque quelques inquiétudes, chez les candidats mais aussi au ministère de l'éducation nationale. En 1994, 73,4 % des candidats avaient décroché leur diplôme. Ce taux de réussite sans précédent sera-t-il bouleversé cette année ? Pour limiter risques et mauvaises surprises, le ministère a multiplié les recommandations aux correcteurs, leur demandant d'harmoniser leur travail de notation. Les résultats sont attendus pour début juillet.

Lire page 10

Le nombril de l'Europe est belge

SI, depuis longtemps déjà, la France n'est plus le centre du monde, elle n'est pas non plus le centre de l'Europe. Les spécialistes de l'Institut géographique national (IGN) sont formels. Le hameau de Noireterre, sur la commune de Saint-Clément (Allier), qui, jusqu'à hier encore, pouvait se prévaloir du titre envié de centre de l'Europe des Douze, a perdu sa couronne. Le nombril de l'Europe est en fait bien plus au nord, à la frontière des civilisations latine et germanique. A mi-chemin entre Namur et Charleville-Mézières, sur le territoire de la petite commune belge de Viroinval (5 700 habitants), située au carrefour des vallées de l'Eau Blanche, de l'Eau Noire et du Viroin.

A 1 300 mètres près, la France ne sera donc plus le phare de l'Europe. Depuis 1987, elle détenait cette position que même la chute du mur de Berlin n'était pas parvenue à lui ravir. En effet, avant la réunification de l'Allemagne, le centre de l'Europe se trouvait au lieu-dit « les Prés Gelés », dans le village de Pagnant, sur le territoire de la commune de Saint-André-le-Coq (Puy-de-Dôme).

Ainsi vont les calculs. Sans fantaisie. Réglés par une mathématique implacable qui n'a que faire des états d'âme et ne « pense » qu'en termes de centre de gravité, de courbure de la Terre et d'aplatissement des pôles. Peu importe que l'on soit neuf, douze ou quinze, comme aujourd'hui. Ce qui compte, précise Jean Georges Affholder, de l'IGN, auteur de cette étude, c'est de connaître la superficie des différents Etats européens, ainsi que celle des territoires non continentaux et des départements d'outre-mer qui leur sont associés.

C'est ainsi que les Açores, les Antilles françaises, les Canaries, la Guyane, Madère et la Réunion ont été prises en compte, comme l'ont été quelque 2 100 îles européennes, dont la plus petite, suédoise, ne fait pas plus de 1,3 ha. Une fois toutes ces terres mesurées à partir d'un fichier américain de cartes aéronautiques (DCW), les ordinateurs de l'IGN ont fait le reste et calculé la position d'équilibre de ce « mobile de Calder » dont les éléments, peu artistiques cette fois, n'étaient que des territoires. Résultat : un triomphe pour Viroinval, dont la satisfaction doit cependant être tempérée, puisqu'en toute rigueur mathématique le centre de l'Europe, courbure du globe terrestre oblige, est en fait à 230 kilomètres... sous Terre.

De plus, lors de toute prochaine adhésion des pays de l'Est à l'Union européenne, le centre de l'Europe changera une fois encore et glissera inéluctablement vers l'Est. Mais que l'on se rassure : l'IGN est prêt. Car, en décembre 1989, il a, dans une vision très gaullienne de l'Atlantique à l'Oural, situé le centre de l'Europe physique près de Vilnius, la capitale de la Lituanie, précisément à 180 kilomètres sous la commune de Purnuskis.

Pour le centre du monde, ses équipes ont déjà tranché. Il n'est pas à Delphes, comme le prétendaient les Grecs de l'Antiquité, mais en mer Noire, au large de la ville roumaine d'Histria. Quant au nombril du monde, pas de souci à se faire : les candidats sont nombreux, et les calculs inutiles.

Jean-François Augereau

Un froid entre Pékin et Washington



LEE TENG-HUI

LA CHINE a vivement dénoncé, mercredi 7 juin, *« la voie de l'indépendance »* empruntée par le président taïwanais, Lee Teng-hui. Sa visite *« privée »* aux Etats-Unis – qui n'en est pas moins historique – a déjà provoqué une tension dans les relations sino-américaines. M. Lee, qui a entamé, jeudi 8 juin, sa tournée américaine en compagnie de son premier ministre et de son vice-président, est le premier chef d'Etat taïwanais à faire un tel voyage depuis l'établissement des relations diplomatiques entre Pékin et Washington, en 1979. *Le Quotidien du peuple*, organe central du Parti communiste chinois, fustige son *« double langage »* et remarque que, *« publiquement, Lee Teng-hui parle de réunification de la patrie, mais, en privé, il parle d'indépendance »*.

La Maison Blanche avait cédé au mois de mai à la pression du Congrès, où les républicains ont mené ces dernières années une campagne active en faveur de la venue aux Etats-Unis du numéro un taïwanais. Ce dernier doit prononcer un discours à l'université Cornell (Etat de New York), dont il est diplômé. Il devrait également rencontrer – à titre officieux – des membres du Congrès américain et de la communauté chinoise qui soutient Taïwan.

Lire page 4

Sursaut français en Bosnie

CHACUN a appris, en quatre ans, à accueillir avec un solide scepticisme toute nouvelle initiative concernant l'ex-Yougoslavie. On n'espérait plus rien des puissants ; on s'était même assez largement accoutumé à leurs reculades. Ce réflexe d'incrédulité joue encore, mais il s'est considérablement émoussé ces deux dernières semaines : quelle que soit l'issue de la crise en Bosnie, il est clair que quelque chose a d'ores et déjà changé. Ce changement était annoncé, par Alain Juppé, avant l'élection présidentielle en France, mais il ne pouvait pas survenir avant la passation de pouvoirs à l'Elysée et à Matignon.

Sous des regards désabusés, il a, pour l'instant, l'air de peu : un pont repris là-bas à l'agresseur par une poignée de « casques bleus », deux jeunes gens isolés qui résistent bravement, une série de bavardages internationaux et la décision de créer une nouvelle force d'intervention, immédiatement suivie des éternels palabres sur sa conformité au « mandat » de l'ONU, tandis que des dizaines de soldats sont toujours retenus en otage, qu'ici et là on bombarde, que l'imbroglio bosniaque semble rester entier. Il n'empêche : même dans cette situation périlleuse dont le dénouement reste très incertain, ce qui a profondément changé, c'est tout simplement l'attitude des deux pays les plus impliqués sur le terrain – la France et la Grande-Bretagne – et, du coup, leur statut dans la crise.

Une double absurdité prévalait il y a quelques semaines. D'abord le dispositif international mis en place en Bosnie avait fait la preuve de son impuissance – les « casques bleus » n'étaient plus en mesure de remplir aucune mission, le groupe de contact était incapable de renouer le fil de la négociation. Mais, de surcroît, les pays qui payaient le plus lourd tribut à ce drame étaient ceux qui s'étaient le plus largement engagés pour lui porter remède. Tribut en vies de soldat ; tribut en discrédit aussi, alimenté par les moralistes qui, dans les cercles parisiens, au Sénat américain ou ailleurs, décrétaient que tout cela n'était que le triste salaire de l'indignité : on n'avait pas voulu venir en aide au juste combat des Bosniaques, on récoltait l'échec et le déshonneur.

C'est la situation que trouve Jacques Chirac quand il prend ses fonctions de président. Alain Juppé la dénonce depuis des mois et dit publiquement depuis plusieurs semaines qu'elle n'est plus tenable.

Claire Tréan

Lire la suite page 15 et nos informations page 3

ITALIE Les électeurs italiens devront se prononcer dimanche 11 juin sur douze questions référendaires très diverses, puisqu'elles vont des institutions aux droits syndicaux en passant par la justice et les règles appliquées aux commerces. ● LA CAMPAGNE, au-delà de ces questions complexes et dispersées, s'est cristallisée sur les quatre référendums concernant la télévision, et plus précisément sur celui qui, s'il est adopté, obligera Silvio Berlusconi, leader du pôle de centre-droit et magnat de la télévision, à vendre deux des trois chaînes qu'il possède. ● L'ENJEU POLITIQUE et financier est énorme pour le groupe de M. Berlusconi, la Fininvest, à laquelle s'intéressent de près les juges anticorruption, et qui est de plus soupçonnée d'avoir désavantagé sur ses antennes la campagne pour le « oui », défendu par la gauche.

M. Berlusconi est menacé par les référendums du 11 juin

L'ex-président du conseil italien risque à la fois de perdre deux de ses trois chaînes de télévision et d'être marginalisé politiquement. Cette sorte de quitte ou double se jouera sur les quatre référendums concernant le réaménagement de l'espace audiovisuel

ROME
de *notre correspondante*

Vox populi, vox dei : même si tous les experts s'accordent à penser que plus d'un quart des 48 millions d'Italiens qui seront appelés, dimanche 11 juin, à se prononcer sur douze référendums, n'ont pas encore la moindre idée de ce qu'ils vont voter, des urnes sortira le « jugement de Dieu ». L'expression est de Silvio Berlusconi lui-même, et s'il est vrai que l'ancien président du conseil ne déteste pas à l'occasion dramatiser les situations, pour une fois il a sans doute raison.

C'est son empire télévisé qui en jeu et, par delà, son avenir politique. Cette sorte de quitte oo double se jouera sur les quatre référendums concernant le réaménagement de l'espace audiovisuel. Au fil de la campagne, ceux-ci se sont fondus en une unique question : pour ou contre M. Berlusconi ?

Pour en arriver là, le parcours a été aussi tortueux que passionné, à l'image de l'interminable crise politique italienne. Car quelle était au départ l'idée des associations de défense des coosommateurs lorsqu'elles ont déposé les quatre questions référendaires sur l'audiovisuel ? Avant tout d'accélérer – puisque le Parlement ne semblait pas pressé de le faire – le démantèlement de l'anomalie représentée à leurs yeux par la loi Mammi, le texte qui en 1990 a réglé le partage des ondes, faisant la part belle à Silvio Berlusconi, en raisoo de ses amitiés socialistes. Celui-ci avait ainsi vu conforté l'empire qu'il s'était taillé à partir de Canale 5, une petite chaîne locale milanaise, à laquelle s'étaient ajoutées deux chaînes en difficulté (Rete Quattro et Italia Uno) qu'il avait rachetées, profitant de l'absence de réglementatioo dans ce que l'oo appelait alors le « Far West des ondes».

Un empire si voyant que déjà, en 1984, le tout-puissant leader socialiste Bettino Craxi, alors chef du gouvernement, avait écourté ses vacances pour tirer d'affaire, en promulguant un décret-loi, son ami Berlusconi qu'un petit juge tatillon prétendait empêcher d'émettre.

Quoi qu'il en soit, la loi Mammi en 1990 entérinait le « duopole » existant, c'est-à-dire trois chaînes nationales à la RAI (télévisioo publique), trois au même propriétaire privé, la Fininvest de Silvio Berlusconi. La concurrence s'est en fait traduite par un étonnant mimétisme dans le meilleur et souvent le pire (entre autres ces émissions populaires avec paillettes et soubrettes décolletées), tandis que la RAI et la Fininvest s'entendaient à merveille pour récupérer 90 % du marché publicitaire italien, avec un avantage net à la Fininvest qui en totalise 65 %. Résultat : hors du duopole Rainvest comme on l'a surnommé, il reste bien peu de place pour les autres télévisions privées, pratiquement toutes locales. Et c'est pour remédier à cette situation et créer un réel pluralisme dans ce secteur, en réduisant également la part do service public (une des questions vise la privatisation de la RAI) que les référendums ont été déposés.

La politique allait vite s'en emparer. Le centre gauche, qui se sentait faible et encore inachevé, a vu dans ces référendums une première occasion d'essayer de bloquer, en réduisant son empire télévisé, Silvio Berlusconi, devenu le catalyseur de la droite depuis son entrée en politique début 1994. Le fondateur de Forza Italia semblait surtout redoutable avant les élections régionales du mois dernier : alors que la gauche craignait que le pôle de centre droit piloté par l'ex-président du conseil ne fasse un très gros score, c'est exactement le contraire qui s'est produit. De son côté, Silvio Berlusconi, écarté du pouvoir fin 1994 et ayant fort à perdre dans ces référendums qui ne lui laisseraient, en cas de victoire du « oui » qu'une chaîne sur trois et une régie publicitaire (Publitalia) amoindrie, car elle ne pourrait plus gérer la publicité, source essentielle de gains, que sur deux des chaînes Fininvest au lieu des trois, comme elle le fait actuellement, décidait peut-être un peu vite de jouer quitte ou double sur les référendums.

Après quoi, se rendant compte cbacun au bout de quelques semaloes de campagne qu'ils avaient peut-être joué les apprentis-sorciers et qu'aucun des deux camps n'était vraiment sûr de gagner, la gauche devenue la championne du « oui », et la droite celle dn « non » n'ont eu de cesse de chercher un compromis législatif pour éviter les fameux référendums devenus trop imprévisibles. Tentatives qui devaieot échouer eo dépit de l'aide de Lamberto Dini, actuel président du conseil qui, engagé dans une série de décisions délicates, avait essayé de jouer les arbitres pour calmer le jeu, ne pouvant se permettre un affrontement politique qui aurait compromis le vote des réformes, notamment celle des retraites, au Parlement.

ET POUR CONFIRMER L'IMPARTIALITÉ DE NOTRE CHAÎNE, UN MESSAGE DE SILVIO BERLUSNON !!

TV

Le « Cavaliere » serait « en perte de vitesse » : ses alliés n'hésitent plus à étaler leurs états d'âme

En conséquence le jugement de Dieu aura bien lieu dimanche. Et si d'aventure M. Berlusconi perdait, en dépit de certaines estimations qui lui oot, paraît-il, redooné confiance, non seulement son empire serait réduit, mais il le vendrait sans doute moins cher aux éventuels repreneurs qui se sont fait récemment connaître, tels l'Australien Rupert Murdoch. Enfin, et ce n'est pas négligeable pour un homme qui avait tout misé sur la politique pour sauver ses télévisions, c'est son propre rôle de leader au sein du pôle de centre droit qui serait remis en question. Depuis la défaite de la droite aux régionales et les nouveaux démêlés de la Fininvest avec la justice qui ont notamment conduit en prison le président de Publitalia et bras droit de M. Berlusconi, Marcello Dell'Utri, les alliés du « Cavaliere » n'hésitent plus à étaler leurs états d'âme : Silvio Berlusconi serait « en perte de vitesse », « contreproductif ». Des noms circulent même pour le remplacer, au point que, pour couper court aux rumeurs, il a dû affirmer en début de semaine : « *Je reste en politique, ne comptez pas sur moi pour tout lâcher.* »

Marie-Claude Decamps

Les douze référendums du 11 juin

Voici les douze référendums abrogatifs, à l'énoncé parfois nébuleux, sur lequels vont devoir se prononcer les Italiens le 11 juin prochain. La campagne s'est focalisée sur ceux qui concernent la télévision et dont l'adoption serait lourde de conséquences pour l'ex-président du conseil et magnat des médias, Silvio Berlusconi.

INSTITUTIONS

- Abolition du second tour pour l'élection des maires des communes de plus de 15 000 habitants. Le scrutin à un tour deviendrait la règle pour toutes les communes.

TELEVISION

- Abolition de la règle permettant à une personne privée de posséder plus d'une chaîne de télévision (la Fininvest de Silvio Berlusconi en possède trois).
- Abolition des normes qui autorisent une régie publicitaire à travailler pour plus de deux chaînes nationales (Publitalia qui distribue la publicité de la Fininvest travaille avec les trois chaînes du groupe).
- Abolition des règles qui autorisent l'interruption de films et spectacles télévisés par des spots publicitaires (un énorme manque à gagner pour les chaînes berlusconiennes qui « saucissonnent » les films).
- Abolition du statut public de la RAI (ce qui ouvrirait la voie à une privatisation).

SYNDICATS

- Abolition des dispositions instituant la retenue sur salaire des cotisations syndicales.
- Abolition de l'article du statut des travailleurs privilégiant les « confédérations les plus significatives sur le plan national » pour la représentation syndicale sur le lieu du travail.
- Remplacement des « confédérations les plus significatives » par la notion de « confédérations signataires de contrats collectifs».
- Extension des conséquences des deux référendums précédents aux travailleurs du secteur public.

COMMERCES

- Abolition des normes qui interdisent l'ouverture des magasins en nocturne et les jours fériés (certaines forces catholiques le voient d'un mauvais oeil).
- Abolition des limites quantitatives que chaque commune peut imposer sur l'octroi des licences pour les commerces.

DROIT

- Abolition de la relégation pour ceux qui sont suspectés d'appartenir à la Mafia (un référendum auquel la Ligue tient beaucoup car c'est souvent dans le nord que sont envoyés les mafieux pour couper leurs liens avec la Sicile).

La guerre des « spots » à la télévision

ROME
de *notre correspondante*

« Oui », « non », « oui », « non » : ce n'est plus une campagne, c'est un match de tennis. Assénés en slogans ou susurrés à longueur de spots par les voix suaves des vedettes des émissions populaires, les deux mots essentiels rebondissent, *via* le petit écran, dans le crâne des téléspectateurs-électeurs. Quatre des douze référendums sur lesquels les Italiens auront à se prononcer dimanche 11 juin portent sur la télévision. Et c'est à la télévision que se joue la campagne. Or le groupe Fininvest de Silvio Berlusconi, qui possède trois grandes chaînes nationales – et risque d'avoir à en céder deux si les référendums sont adoptés –, milite pour le « non », mais est légalement obligé de diffuser des spots en faveur du « oui ». Même limités, minutés, pesés, diffusés à certaines heures et sous des formes précises, certains spots échappent à la règle. Le tennis référendaire a ses balles perdues.

Plusieurs stars des télévisions berlusconiennes, championnes du « non », se sont plaintes de ce que le comité du « oui » ait utilisé leur image pour brouiller les pistes. De leur côté, les tenants du « oui », déjà furieux de devoir payer très cher l'espace publicitaire pour figurer sur les chaînes de leur adversaire, ont été dépités de voir leurs spots pratiquement désactivés par la propagande camouflée faite avant et après leur passage. Bref, invectives, papier timbré, le ton est monté.

JUBILATION ET HURLEMENTS

L'ultime escalade s'est produite le week-end de Pentecôte, avec le « verdict » rendu par Giuseppe Santaniello, qui porte le titre de Garant de l'égalité d'accès aux moyens informatifs, surnommé par la presse « le shérif » de l'impartialité des médias. M. Santaniello, homme tenace et pointilleux, a décidé de rétablir un certain équilibre dans la campagne car, selon une étude menée à sa demande, la Fininvest avait trop largement favorisé le « non ». Verdict : les chaînes de M. Berlusconi devraient passer treize spots « réparatoires » en faveur du « oui », et gratuitement.

Jubilation dans le clan de la gauche, promoteur du « oui » ; hurlements chez Fininvest, qui estimait ridicule, à si peu de jours du scrutin, de devoir faire une campagne « forcée » pour l'adversaire, car le temps manquant, il faudrait programmer du « oui » pratiquement non-stop pour écouler les treize « pensums » en question : un comble pour la machine de guerre du « non ». D'ou le refus de la Fininvest. Silvio Berlusconi, agacé, a même accusé Giuseppe Santaniello de n'être que le « *garant du oui* ». Riposte de ce dernier : si vous ne diffusez pas les spots gratuits, je vous interdis d'antenne ! Les tenants du « oui » devraient se frotter les mains ? Eh bien non, car ils craignent à présent qu'un écran noir ne soit en fait une excellente propagande pour leur adversaire : bien des téléspectateurs, privés de leur émission habituelle, pourraient voter « non » par réaction. Pour finir, mercredi 7 juin, le tribunal administratif, saisi par Fininvest, donna tort au garant, statuant que les fameux spots gratuits n'avaient pas lieu d'être. Aux dernières nouvelles le garant déposait un recours....

M.-C. D.

Le siège de la Société nationale des chemins de fer belges a été perquisitionné par la brigade financière

BRUXELLES
de *notre correspondant*

Alors qu'on attend les conséquences d'investigations effectuées en Italie par les enquêteurs chargés du dossier Agusta, cette firme italienne accusée d'avoir versé des pots-de-vins à des responsables politiques belges pour obtenir un contrat de vente d'hélicoptères, le royaume vit toujours au rythme des « affaires ».

Ainsi, la direction de la Société nationale des chemins de fer belges (SNCB) est maintenant dans le collimateur des limiers de la brigade financière de Bruxelles. Mardi 6 juin, une quarantaine de gendarmes ont, en effet, perquisitionné le siège de la société, d'où ils sont repartis avec de nombreux cartoos de dossiers, et aussi les adresses des domiciles privés de plusieurs dirigeants ou d'anciens dirigeants.

Plus tard dans la journée, plusieurs responsables de la société, notamment des services d'achat, avaient été emmenés à la gendarmerie afin d'y être loterrogés.

Il s'agit de savoir si des pots-de-vin ont été touchés à l'occasion de contrats dits de sale and lease back consistant à vendre du matériel pour dégager des liquidités puis à le louer à l'acquéreur. Assez fréquente en aviation, cette méthode a été largement utilisée par la SNCB qui a ainsi cédé sans s'en défaire plusieurs dizaines de locomotives à l'Autriche, au Japon, au Canada et aux Etats-Unis.

Le montant de ces contrats serait de plusieurs milliards de francs français. Des commissions occultes représentant au moins 5 millions de francs français auraient été versées par l'intermédiaire de sociétés offshore.

MENACES

Etienne Schonppe, administrateur délégué de la SNCB, dont le domicile a été perquisitionné, a menacé la presse de poursuites si elle parlait sans preuves. Se déclarant innocent, il a tenté de démontrer que les soupçons de la justice étaleot sans fondement en affirmant que « *tout le monde se connoît dans le petit monde du leasing* » et qu'en conséquence « *une société qui occorderait des pots-de-vin feroit de l'autodestruction* ».

Sans que les deux choses aient le moindre lien, un autre événement fait sensatioo dans les médias : la condamnation à trois ans de prison ferme de Benoît de Bonvoisin pour infractions fiscales et escroquerie.

Surnommé « le baron ooir », naguère présenté comme le financier occulte d'une aile très conservatrice du Parti social-chrétien, le Centre politique des indépeodants chrétiens (Cepic), le prévenu soutient qu'il est victime d'un complot politique à cause de la vindicte d'un ancien directeur de la sûreté de l'Etat, Albert Raes. Il o'a pas été arrêté quand le tribunal correctionnel de Bruxelles a rendu son jugement, mercredi, car il peut faire appel.

Jean de la Guérivière

Des islamistes revendiquent l'attentat contre un universitaire juif à Ankara

ANKARA
de *notre correspondante*

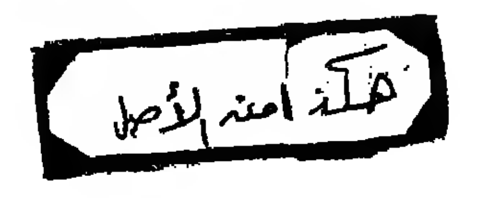
Le dirigeant de la petite communauté juive d'Ankara, qui compte une centaine de familles, a miraculeusement survécu à un attentat à la bombe qui a réduit, mercredi 7 juin dans la matinée, son véhicule à un tas de ferraille. La bombe, apparemment fixée sur le moteur de sa voiture, a explosé vers 7 h 50 dans un quartier résidentiel de la capitale alors que Yuda Yuruu, qui est professeur de chimie, se préparait à se rendre à l'université de Hacettepe où il enseigne. M. Yurum s'en est tiré avec des contusions.

Selon la chaîne de télévision ATV, l'attentat a été revendiqué par un groupe religieux d'extrême droite, Tusko (Commandos nationalistes pour la loi islamique), en représailles contre l'extradition par l'Allemagne du militant extrémiste Isa Armagan. Condamné pour avoir tué cinq personnes et en avoir blessé douze autres en 1978, ce dernier s'était évadé il y a treize ans de la prison où il purgeait une peine à vie. Arrêté en Allemagne le 16 mai, le militant, qui s'était apparemment rapproché de la faction religieuse de l'extrême droite durant les années 80, a été rapatrié le 30 mai.

La police d'Ankara a confirmé que Yuda Yurum, un scientifique connu et respecté, sans lien avec aucune organisation politique, avait reçu des menaces à plusieurs reprises de la part de groupes fanatiques religieux. Membre actif de la communauté juive, qui compte environ 25 000 membres en Turquie, Yuda Yurum est au centre de l'effort de rénovation de la synagogue d'Ankara.

La montée de l'islam radical en Turquie a donné lieu à une recrudescence d'articles antisionistes ou antisémites dans la presse islamiste. Plusieurs attentats, commis avec le même type d'explosif, ont été attribués à des groupes islamistes, notamment l'assassinat en 1993 du journaliste Ugur Mumcu, celui d'un diplomate israélien en 1992, ainsi que l'attaque qui avait causé la mort de Victor Marwik, un soldat américain, en 1991.

Nicole Pope



Des troupes britanniques de la FRR auraient pris position sur le mont Igman dominant Sarajevo

Appartenant à la Force de réaction rapide, leur mission serait de mettre fin à la « guerre des routes »

Les premiers éléments de la Force de réaction rapide – cinq cents soldats britanniques – auraient déjà pris position sur le mont Igman, à proximité de Sarajevo. Cette brigade serait actuellement en train d'organiser sa base arrière, son système de communication, son hôpital de campagne. La Forpronu n'a pas été officiellement avisée de ce déploiement dans un secteur en partie contrôlé par les « casques bleus » français.

SARAJEVO
de notre correspondant

Sur le mont Trebevic, plusieurs maisons brûlent. Des explosions secouent les tranchées. L'armée bosniaque, en position sur le piton rocheux de Debelo Brdo, harcèle les soldats serbes postés sur la route de Pale, leur « capitale » perchée dans les montagnes. Les Serbes ont de nouveau tenté, mercredi 7 juin, sans succès, de détruire les bunkers de Debelo Brdo. Durant tout l'après-midi, de violents échanges d'artillerie ont opposé les combattants des deux camps. Les forces serbes ont également bombardé le centre-ville de Sarajevo, autour de l'hôpital Kosevo, puis le long de la rue principale. Le bâtiment de l'état-major de l'armée bosniaque a été la cible de missiles de gros calibre. En fin de soirée, tandis que des détonations secouaient encore le centre-ville endormi, les hôpitaux dénombraient trois morts et vingt blessés.

Ces combats ne sont que le dernier épisode de la « guerre des routes » à laquelle se livrent les forces serbes et bosniaques. Sarajevo, encerclée par les Serbes depuis trois ans, bénéficie d'une brèche dans le mont Igman, où s'engouffrent soldats, armes et approvisionnements. Cette piste, taillée dans les collines, est régulièrement bombardée par les Serbes qui tirent au canon sur les camions qui l'empruntent. Les attaques ont redoublé d'intensité ces dernières semaines, et les talus de la route d'Igman se sont garnis de nouvelles carcasses carbonisées. L'objectif de l'armée bosniaque, postée sur Debelo Brdo, est de rendre la pareille aux Serbes en pilonnant la route qui mène de la caserne de Lukavica à Pale.

Selon nos informations, des troupes britanniques ont déjà pris position sur le mont Igman dominant Sarajevo et qui est contrôlé par les Serbes bosniaques. Près de cinq cents hommes, munis de pièces d'artillerie, seraient discrètement arrivés lundi 5 et mardi 6 juin.

Dans la capitale bosniaque, certains observateurs estiment que la première mission de la Force de réaction rapide (FRR) pourrait être de mettre un terme à cette « guerre des routes », en prenant en charge leur protection. « *Si la Forpronu décidait enfin de se positionner le long de la piste d'Igman, cela éviterait que ne se répètent les violents incidents que nous avons vécus ces derniers mois* », estime un officier.

L'objectif politique d'une telle opération pourrait être d'exhiber les troupes fraîches dépêchées par la France et la Grande-Bretagne pour le désenclavement de Sarajevo. En réalité, les Bosniaques resteront, sans doute, obligés d'emprunter le tunnel creusé sous l'aéroport pour accéder à l'intérieur de la capitale. « *Je suis sceptique sur les volontés réelles de résoudre l'épineux problème de la route d'Igman*, confie pour sa part un diplomate occidental. *L'ONU, à New York, réaffirme que la FRR ne peut être une force combattante. Il faudrait donc arracher un accord aux parties en conflit avant de s'installer le long de la piste.* »

En attendant de savoir quel rôle exact va jouer la Force de réaction rapide, de connaître les prochaines missions prioritaires de la Forpronu (respect de la zone d'exclusion des armes lourdes, interposition sur les lignes de front, protection des corridors offrant une bouffée d'oxygène à Sarajevo...), un tank serbe a défié, mercredi, les Sarajeviens et les forces des Nations unies. Fièrement exhibé sur une crête, tout à fait visible du centre-ville, le tank tirait un obus toutes les dix secondes sur les quartiers sud de la capitale, en violation de l'ultimatum de l'OTAN et des résolutions de l'ONU, et n'a cessé de pilonner la ville qu'en fin d'après-midi. Le tankiste savait qu'il ne risquait aucune représaille tant que des dizaines de « soldats de la paix » sont toujours détenus en territoire serbe.

Rémy Ourdan

Les « marines » récupèrent le pilote du F-16

Le pilote américain du F-16 abattu au-dessus de la Bosnie le 2 juin a été récupéré vivant dans le nord-ouest du pays par les « marines », a annoncé, jeudi 8 juin, le commandant en chef des forces alliées de l'OTAN du sud de l'Europe, l'amiral Leighton Smith. Selon l'amiral Smith, le capitaine Scott O'Grady, qui avait été localisé par des signaux sonores, a été récupéré par un hélicoptère à 32 kilomètres au sud-est de Bihac, hélitreuillé sans que les troupes américaines aient eu à toucher le sol. Il est *« en bonne santé »*. Le président Bill Clinton a salué cette opération, déclarant : *« Tous les Américains se réjouissent avec moi. »* – (AFP, Reuter.)

M. Milosevic tente de marchander son rôle dans les libérations d'otages

Cent quarante-cinq « casques bleus » et membres du personnel de l'ONU étaient encore retenus en otages, jeudi 8 juin, par les Serbes de Bosnie. Le président de Serbie, Slobodan Milosevic, a réitéré mercredi son engagement à obtenir leur libération. Quelques dizaines de minutes seulement après que les cent-huit « casques bleus » libérés mercredi eurent franchi la frontière de la Serbie, il a annoncé que tous les membres des Nations unies encore détenus *« devraient être remis au cours des prochains jours »* à la Serbie.

Douze « casques bleus » ont été libérés vendredi 2 juin, cent huit autres mercredi 7 juin, rejoints un peu plus tard le même jour, à Novi Sad (au nord de la Serbie), par trois officiers de la Forpronu, un Français, un Espagnol et un Brésilien. Le chef de la sécurité de Serbie, M. Jovica Stanisic, chargé de négocier avec les Serbes de Bosnie, a affirmé que ces derniers *« s'étaient montrés disposés à résoudre le problème »*.

Toutefois, selon un diplomate occidental en poste à Belgrade, on redoute toujours *« qu'il y ait quelque chose qui grippe dans le processus, que certains, à Pale, décident de garder quelques derniers otages pour quelque hypothétique négociation »*.

SUSPENSION DES SANCTIONS

Sur le terrain diplomatique en revanche, Slobodan Milosevic se montre moins coopératif. L'émissaire américain Robert Frasure a quitté Belgrade pour Washington, mercredi, sans avoir obtenu l'engagement qu'attendent de lui les Etats membres du *« groupe de contact »* sur l'ex-Yougoslavie de reconnaître la Bosnie-Herzégovine, en échange d'une suspension de l'embargo économique international qui s'applique à la Serbie. Un porte-parole du département d'Etat a cependant indiqué que les négociations reprendraient, sans préciser à quelle date. Les Occidentaux refusent de modifier les termes de l'offre qu'ils font à Slobodan Milosevic sur la suspension des sanctions économiques en fonction du rôle qu'il déclare jouer dans la libération des otages. D'autre part, l'armée bosniaque et les forces croates de Bosnie (HVO) poursuivent leur offensive dans le sud-ouest de la Bosnie dont l'objectif semble être de couper les liaisons entre les Serbes de Bosnie et ceux de Croatie. Le général Lozancic, qui commande le HVO, a déclaré, mercredi, que les deux armées progressent et entendent se rejoindre. Elles poursuivent leur avancée dans la région de Bosansko-Grahovo, qui borde le sud-ouest de la Croatie contrôlé par les Serbes. Knin, la *« capitale »* des Serbes sécessionnistes de Croatie, n'est distante que de quarante kilomètres de Bosansko-Grahovo.

En Croatie même, le calme est revenu mercredi, après les offensives de l'armée croate contre les Serbes sécessionnistes de Krajina. Le *« président »* de ces derniers a cependant appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à prendre toutes les mesures nécessaires pour arrêter *« une nouvelle agression croate »*. – (AFP, Reuter.)

La crise bosniaque a renforcé l'amitié entre la Grèce et la Serbie

ATHÈNES
de notre correspondant

Chaque jour, Nikos Nikolaïdis, le plus ancien des cinquante volontaires grecs engagés auprès des Serbes bosniaques, lève le drapeau bleu et blanc de la Grèce sur le mont Moïmilo, devant les lignes musulmanes, près de Sarajevo, rapportait, mardi 6 juin, le grand journal du soir *To Neo* (progouvernemental). *« Les Serbes nous voient comme des frères, ils nous aiment et prennent soin de nous. notre présence ici revêt une grande importance, pour eux et leur combat »*, a déclaré un des volontaires, Antonis Mitkos, dans le quotidien *Ethnos* (gauche populaire). *« Il y a un génocide anti-serbe et anti-orthodoxe en Bosnie*, ajoutait-il, *et les « casques bleus » jouent un sale rôle en faveur des Musulmans. »*

L'amitié avec la Serbie, cimentée par l'orthodoxie, est une donnée de la politique de la Grèce, qui a pris fait et cause, dès le début de la crise yougoslave, pour ses *« frères serbes »*, dénonçant le rôle nocif des Occidentaux, surtout de l'Allemagne et du Vatican, qui *« ne comprennent rien aux Balkans »*. Dès le début du conflit, de multiples initiatives privées et officielles ont été organisées en Grèce pour venir en aide aux Serbes. Plusieurs centaines d'enfants serbes ont été reçus dans des familles grecques. Des collectes de sang sont régulièrement mises en place.

Le ministère de la défense, l'Eglise orthodoxe, des municipalités et des associations diverses ont organisé de nombreuses « missions humanitaires » destinées aux Serbes. Actuellement, le Comité de solidarité du peuple serbe, composé notamment des représentants des principales organisations syndicales, et l'Union de l'amitié gréco-serbe mettent sur pied un convoi de vivres et de médicaments destinés aux Serbes de Bosnie.

Un concert de *« solidarité avec le peuple serbe »* a réuni, en avril à Athènes, près de vingt mille personnes et les plus grands artistes grecs, pour collecter des fonds. En janvier 1994, le ministre de la santé, Dimitris Krémastinos, participait à une conférence médicale, avec son *« homologue »* serbe bosniaque Dragan Kalinic, sur les *« conséquences de l'embargo sur la santé du peuple serbe »*. Régulièrement invité à ces manifestations, enfant chéri des médias grecs, Radovan Karadzic, le chef des Serbes bosniaques, nommé citoyen d'honneur de Zakynthos (île ionienne), est assurément le Serbe le plus populaire en Grèce. Le peuple serbe *« n'est soutenu que par les Grecs et Dieu »*, s'est-il ainsi exclamé, le 15 juin 1993, au cours d'un concert à Athènes.

MISSIONS

La Grèce officielle n'est pas en reste. Le gouvernement conservateur de Constantin Mitsotakis et, depuis octobre 1993, les socialistes d'Andréas Papandréou ont clairement choisi le camp serbe. Les Grecs ont limité au minimum leur engagement dans l'OTAN en Bosnie, refusant toute intervention militaire, et émis des réserves sur les frappes aériennes. La diplomatie grecque a entrepris plusieurs initiatives pour la levée des sanctions de l'ONU contre la Serbie et le Montenegro.

Fort de ses relations privilégiées avec Belgrade et Pale, Athènes a entrepris plusieurs missions auprès des dirigeants serbes pour tenter de réduire les conflits. *« Je ne crois pas, ou moins dans l'Union européenne et dans le groupe de contact, à l'exception de la Russie, qu'il existe un pays ayant de telles bonnes relations avec Belgrade et la voie ouverte vers Pale »*, a déclaré mercredi 6 juin le chef de la diplomatie grecque Carolos Papoulias, au lendemain d'une mission auprès de Radovan Karadzic et de Slobodan Milosevic, pour obtenir la libération des « casques bleus ».

Didier Kunz

Le Yémen « concède » trois provinces à l'Arabie saoudite

SANAA. Le Yémen a renoncé, mercredi 7 juin, à revendiquer trois provinces qu'il avait dû céder à l'Arabie saoudite en 1934, pour mettre un terme à cinq ans de tension avec son puissant voisin. A l'issue de sa première visite en Arabie saoudite depuis cinq ans, le président yéménite, Ali Abdallah Saleh, a annoncé qu'un accord qui cédait à l'Arabie les provinces de Najrane, Jizane et Aassir serait reconduit sans modifications. Signé en 1934, cet accord devait être renouvelé tous les vingt ans. En 1992, le Yémen avait refusé de le reconduire. En échange de la renonciation aux trois provinces, le Yémen attend à présent la démarcation de toutes ses frontières avec l'Arabie saoudite. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : un nouveau mouvement politique**, Israël va Aliah (Israël et l'immigration), comptant essentiellement des immigrants de l'ex-Union soviétique, dont le célèbre ancien dissident Nathan Chtcharansky, a été créé mercredi 7 juin. – *(AFP.)*

■ **LIBAN : lors d'un déjeuner**, mercredi 7 juin, avec Jacques Chirac à l'Elysée, le président Elias Hraoui a réclamé le retrait des forces israéliennes de son pays et a plaidé pour le recouvrement de *« sa souveraineté et son indépendance »*. M. Chirac, de son côté, s'est réjoui de la participation du Liban à la conférence euro-méditerranéenne prévue en novembre à Barcelone.

EUROPE

■ **ITALIE : la Ligue du Nord** a mis sur pied, mercredi 7 juin, un *« Parlement du Nord »*, chargé de soumettre des propositions de loi au Parlement de Rome. Selon le dirigeant de la Ligue, cette assemblée vise à *« éliminer l'oligarchie centralisée »*. – *(Reuter.)*

■ **HONGRIE : trois des quatre partis d'opposition de droite** ont désigné, mercredi 7 juin, l'ancien ministre de l'éducation, Ferenc Madl, 64 ans, comme leur candidat à la présidence de la République, élection qui doit avoir lieu le 19 juin au Parlement. M. Madl est soutenu par le Forum démocratique, les chrétiens-démocrates et les jeunes démocrates de la Fidesz. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : trois journalistes**, interpellés le 3 juin par les forces russes alors qu'ils revenaient de Tchétchénie, ont été autorisés, mercredi 7 juin, à rentrer à Moscou. Noël Quidu, Laurent Hamida et Stéphanie Heyman étaient dépourvus des accréditations et des visas nécessaires pour couvrir le conflit. – *(AFP.)*

ASIE-PACIFIQUE

■ **AUSTRALIE : le premier ministre, Paul Keating**, a proposé, mercredi 7 juin, l'organisation d'un référendum en 1998 ou 1999 sur l'instauration de la République en Australie. M. Keating a souhaité que celle-ci soit proclamée en 2001 à l'occasion du centenaire de la fédération australienne. – *(AFP.)*

■ **HONGKONG : des troubles ont opposé**, dans la nuit de mercredi 7 à jeudi 8 juin, la police à des boat-people vietnamiens dans le camp de détention de High Island. Ces derniers protestaient contre le projet du gouvernement de la colonie britanique de les rapatrier au Vietnam à la mi-juin. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

■ **AFRIQUE DU SUD : Nelson Mandela a bien donné l'ordre de tirer** sur les manifestants qui menaçaient le siège du Congrès national africain (ANC) le 28 mars 1994. Le président sud-africain, qui avait déjà revendiqué cette décision, a réitéré ses déclarations devant le Parlement, mercredi 7 juin, lors d'un débat demandé par le parti zoulou Inkhata. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : le Sénat a adopté**, mercredi 7 juin, une proposition de loi antiterroriste qui, dans la foulée de l'attaque à la camionnette piégée ayant fait 168 morts le 19 avril à Oklahoma City, étend les prérogatives de l'État fédéral pour prévenir de tels attentats. – *(AFP.)*

■ **CHILI : la Cour suprême a rejeté**, mercredi 7 juin, un pourvoi en cassation introduit par la défense du général Manuel Contreras, jugé pour l'assassinat de l'ancien ministre socialiste des affaires étrangères Orlando Letelier, confirmant la sentence du 30 mai condamnant le fondateur de la police politique du général Pinochet à sept années de prison. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ÉTATS-UNIS :** Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale américaine, a indiqué, mercredi 7 juin, que le risque d'une récession aux États-Unis par un ajustement des stocks des entreprises a *« diminué de manière substantielle »*. Ces propos ont coupé court à l'espoir d'une prochaine réduction des taux d'intérêt et provoqué une baisse du marché obligataire. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : le chômage a baissé en mai**, revenant à 9 % de la population active, en données brutes contre 9,4 % en avril, selon les chiffres publiés, mercredi 7 juin, par l'Office fédéral du travail. – *(AFP.)*

■ **UNION EUROPÉENNE : le commissaire européen à l'agriculture**, Franz Fischler, préconise une augmentation du quota d'importation de bananes latino-américaines dans l'Union européenne et va demander, en juillet, *« un mandat de négociation »* aux Quinze pour modifier l'organisation commune du marché. – *(AFP.)*

dums du 11 juin

tion et d'être marginalisé politiquement.
nenagement de l'espace audiovisuel



Le « Cavalier » serait « en perte de vitesse » ; ses alliés n'hésitent plus à étaler leurs états d'âme

Des islamistes revendiquent l'atten[...] contre un universitaire juif à Ank[...]

M. Clinton utilise pour la première fois son droit de veto contre un vote du Congrès

Le président des Etats-Unis bloque un projet de loi réduisant les dépenses budgétaires en cours

Pour la première fois depuis le début de son mandat, Bill Clinton a utilisé le droit de veto présidentiel : il s'est opposé à un projet de loi qui, réduisant de 16,4 milliards de dollars les dépenses de l'année en cours, annulait des programmes gouvernementaux en matière d'éducation, de défense de l'environnement et de lutte contre la criminalité. Il engage ainsi une confrontation avec la majorité républicaine.

WASHINGTON
de notre correspondant

Le président Bill Clinton n'hésite plus, dans ses rapports avec la majorité républicaine, à adopter une stratégie de confrontation. Tel est le sens de la décison prise, mercredi 7 juin, par le chef de la Maison Blanche, d'utiliser, pour la première fois depuis le début de son mandat, son droit de veto. Celui-ci s'exerce sur un projet de loi approuvé par les deux chambres du Congrès, visant à réduire les dépenses de l'année budgétaire en cours de 16,4 milliards de dollars. Pour le Grand Old Party, ce texte constituait un premier pas vers l'objectif d'un retour à l'équilibre budgétaire en 2002, qui fait l'objet d'un projet spécifique, en cours d'examen au Congrès.

Pour annuler le veto présidentiel, sénateurs et représentants doivent réunir une majorité des deux tiers dans chacune des deux assemblées, ce qui est exclu, comme l'ont reconnu les chefs de la majorité républicaine. M. Clinton a tenu à conférer le maximum de publicité à sa décision, celle-ci prenant la forme d'une signature officielle, organisée dans les jardins de la Maison Blanche. Le président reproche essentiellement au texte des républicains de supprimer certains programmes dans les domaines de l'éducation, de l'environnemeot et de la lutte contre la criminalité, alors même que certaines dépenses, qu'il estime inutiles oo profitant à des intérêts particuliers, sont préservées.

La Maisoo Blanche est convaincue que les Américains approuveront l'attitude présidentielle, même si, dans un premier temps, celle-ci nuit aux priorités de l'administration. La loi contenait en effet trois mesures dont l'impact politique ou diplomatique est important : une aide d'urgence de 6,7 milliards de dollars pour les victimes de catastrophes naturelles, notamment celles du tremblement de terre de janvier 1994 en Californie ; une aide exceptionnelle de 250 millions de dollars à la ville d'Oklahoma City, où s'est déroulé un grave attentat le 19 avril dernier ; enfin, un financement de 275 millions de dollars pour annuler la dette publique de la Jordanie envers les Etats-Unis, promis l'été dernier par Bill Clinton au roi Hussein afin d'inciter celui-ci à signer un traité de paix avec Israël. Il est cependant probable que la plupart de ces dispositions seront reprises ultérieurement, à l'occasion d'un compromis entre la Maison Blanche et les républicains.

Quant à l'utilisation de l'« arme » du veto, M. Clinton dispose d'une marge importante sur ses prédécesseurs : il est le premier chef de l'exécutif depuis le début du siècle à avoir attendu si longtemps avant de recourir à cette disposition constitutionnelle. George Busb avait utilisé 46 fois le veto présidentiel en quatre ans, et Franklin Roosevelt 691 fois en douze ans, soit une moyenne de 57 fois par an...

L. Z.

Le FMI pourrait disposer d'un fonds d'urgence de 50 milliards de dollars

LA RÉFORME des institutions financières internationales sera au centre des discussions entre les grands pays industrialisés, la semaine prochaine, à Halifax au Canada. Ces discussions, provoquées par la crise mexicaine, concerneront le fonctionnement et les moyens du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale ainsi que de l'Agence de développement international (AID).

Après s'être entretenu à Ottawa, mercredi 7 juin, avec Jean Chrétien, premier ministre du Canada, qui accueillera, du 15 au 17 juin, les dirigeants du Groupe des sept (Etats-Unis, Japon, Canada, Allemagne, Grande-Bretagne, France, Italie) dans la capitale de la Nouvelle-Ecosse, Michel Camdessus, le directeur du Fonds monétaire international, a pris la parole devant des députés et des hauts fonctionnaires canadiens. Le patron do FMI a recommandé *« un renouvellement substantiel »* des moyeos mis à la disposition de l'AID, bras financier de la Banque mondiale pour l'aide aux pays les moins développés, notamment en Afrique, et le maintien des facilités d'ajustement structurel (ESAF) du FMI en faveur des pays les plus fortement endettés. M. Camdessus a évoqué à ce sujet la possibilité pour le FMI de contribuer lui-même au financement des ESAF avec ses ressources propres, y compris au moyen de ventes d'or.

Alors que se prépare le sommet d'Halifax, un député canadien de l'opposition a rendu publics les principaux points d'un projet de déclaration finale (*Le Monde* du 8 juin), dont l'authenticité n'a pas été contestée par le ministre canadien des finances, Paul Martin. Le point le plus important de ce document d'une dizaine de pages, daté du 27 mai, est la proposition de doubler les fonds disponibles au titre des *« accords généroux d'emprunt »*, une voie par laquelle les dix pays les plus riches du monde et l'Arable Saoudite mettent à la disposition du FMI 18,5 milliards de DTS (droits de tirage spéciaux), soit environ 25 milliards de dollars.

D'autres pays sont invités à participer à cette contribution, qui passerait ainsi à 50 milliards de dollars et serait utilisée dans les cas d'urgence du type crise mexicaine. Les noms des pays sollicités ne sont pas avancés mais on sait qu'il s'agit notamment de pays riches d'Asie comme Taïwan, Singapour ou la Malaisie. L'autre point important du document est le projet de mise en place d'un système d'informations statistiques et financières permettant de suivre l'état de santé des différents pays afin de prévenir les crises et de réagir à temps. Le document suggère enfin un prêt de 2 milliards de dollars à l'Ukraine d'ici la fin de 1996 pour l'aider à fermer la centrale nncléraire de Tchernobyl et lui permettre de réussir son passage à l'économie de marché.

La majorité de l'OEA paraît favorable à une réintégration de Cuba

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant

Plus que Haïti, Cuba domine les travaux de la 25e assemblée générale de l'Organisation des Etats américains (OEA), réunie à Montrouis, au nord de Port-au-Prince. Le secrétaire général de l'OEA, César Gaviria, a d'emblée placé le dossier cubain au centre des conversations en plaidant en faveur de la réintégration de l'île caraïbe au sein de l'organisation interaméricaine. *« Il faut donner une chance à Cuba [...] qui a fait d'importants progrès sur le chemin de lo libérolisatian économique »*, a déclaré l'ancien président colombien dans son discours inaugural.

Cuba avait été exclu de l'OEA en 1962 après que le président Fidel Castro eut proclamé le caractère marxiste de soo régime et son soutien aux mouvements révolutionnaires latino-américains. L'isolement diplomatique de La Havane paraît toucher à sa fin, si l'on en juge par les réactions favorables de la majorité des délégations. Outre les Etats membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), plosieurs pays d'Amérique centrale, l'Uruguay, la Bolivie, et des pays aussi importants que le Brésil, le Canada, le Chili et le Mexique ont clairement pris position en faveur du retour de Cuba à l'OEA. Les plus réservés demeurent l'Argentine, le Venezuela et les Etats-Unis.

Le chef de la délégation des Etats-Unis, le sous-secrétaire d'Etat Alexander Watson, a adopté une attitude nuancée. Il s'est félicité de la récente libération de six prisonniers politiques, tout en ajoutant qu'il en restait environ deux mille dans les prisons cubaines, selon les organisatioos de défense des droits de l'homme. Depuis Washington, le porte-parole du département d'Etat, Christine Shelly, a pour sa part précisé que la position des Etats-Unis demeurait inchangée : la normalisation des relations avec Cuba dépend de *« l'établissement d'un système démocratique pluraliste et du respect des droits de l'homme »*.

Les ministres des affaires étrangères de l'OEA, qui ont été reçus au Palais national par le président Jean-Bertrand Aristide, ont par ailleurs renouvelé leur soutien à la fragile démocratie haïtienne. De même que les conflits centraméricains, résolus eo marge de l'OEA, la crise ouverte par le coup d'Etat militaire de septembre 1991 en Haïti avait révélé l'impuissance de l'organisation interaméricaine, qui avait dû se résoudre à faire appel à l'ONU. Le retour à l'ordre constitutionnel qui a suivi l'intervention militaire américaine de septembre 1994 est aujourd'hui présenté comme un succès de l'OEA, qui va déléguer quatre cents observateurs pour les prochaines élections législatives et municipales.

Jean-Michel Caroit

Israéliens et Palestiniens tardent à conclure un nouvel accord

L'échéance du 1er juillet pourrait ne pas être tenue

JÉRUSALEM
de notre correspondant

La *« date-cible »* du 1er juillet 1995, que Palestiniens et Israéliens s'étaient fixée pour conclure un accnrd sur le redéploiement des trnupes d'occupation hors des zones urbaines arabes de Cisjordanie, ne sera pas respectée, a estimé, mercredi 7 juin, Yossi Sarid, ministre de l'environnement et négociateur-clé du gouvernement israélien sur la question palestinienne. *« Nous aurons probablement besoin d'une ou deux semaines supplémentaires »*, a déclaré le ministre. Plusieurs mois de délai seront ensuite nécessaires à l'armée pour mettre en œuvre le plan qui aura été décidé.

Le 9 mars, alors que les discussions paraissaient une fois de plus dans l'impasse et que le secrétaire d'Etat américain, Warreo Christopher, devait entreprendre une nouvelle visite dans la région, Shimon Pérès, ministre israélien des affaires étrangères, et Yasser Arafat, chef de l'Autorité palestinienne, s'étaient engagés à terminer avant le 1er juillet les négociations sur l'exteosion de l'autonomie à la Cisjordanie. Selon les accords signés à Washington en septembre 1993, l'armée israélienne aurait dû évacuer les zones urbaines du territoire concerné en mai 1994.

« J'ai le sentiment, a déclaré Mme Sboulamit Aloni, ministre « colombe » de la culture, *que l'on est en train de préparer l'opinion à un nouveau report. »* A la veille du week-end dernier, déjà, les observateurs avaient noté que M. Pérès, évoqnant *« la lourdeur et la complexité »* des questions à régler pour permettre à la troupe de se retirer des zones prévues tout en accentuant le contrôle des routes et la protectioo des 127 colonies juives de Cisjordanie, n'avait pas fait la référence habituelle à la *« date-cible »*.

Au Caire, mercredi, le général Oren Sbahor, qui conduit la délégation israélienne, a également refusé de s'engager sur une date. *« Nous irons aussi vite que nous le pourrons »*, a-t-il assuré. Pour calmer l'impatience de ses interlocuteurs arabes, le général a annoncé qu'Israël acceptait dorénavant de négocier un transfert de pouvoirs aux Palestiniens de Cisjordanie, non plus dans huit domaines seulement, mais dans trente : des services postaux au partage des ressources en eau de la région. Des commissions de travail *« vont se mettre immédiatement à l'œuvre »*, a annoncé le général, mais il s'est abstenu de s'engager sur une nouvelle *« date-cible »*.

Patrice Claude

Israël s'associe avec l'Union européenne

LES MINISTRES des affaires étrangères de l'Union européenne (UE) devraient donner la semaine prochaine leur feu vert à l'accord d'association entre les Quinze et Israël, entériné mercredi 7 juin par le gouvernement israélien ao cours d'une réunioo extraordinaire. *« La balle est maintenant dans le camp de l'Union européenne et de la présidence française »*, a indiqué Oded Eran, principal négociateur israélien, après l'adoption à l'unanimité d'un texte qui, jusqu'ici, faisait l'objet de critiques au sein même du gouvernement israélien.

En oégociation depuis dix-huit mois, le nouvel accord succède à celui conclu en 1975. S'inscrivant dans le cadre d'un ensemble d'accords en cnurs de oégociatioo entre Bruxelles et les Etats du pourtour méditerranéen (celui avec la Tunisie a été paraphé), il octroie à l'Etat hébreu une relation privilégiée avec l'UE, qu'il s'agisse de l'accès au marché européen des produits israéliens – notamment agricnles – on de certains programmes de recherche-développement des Quinze auxquels Israël sera associé dès leur élaboration. L'accord stipule également l'instauration d'un *« dialogue politique permanent »* avec l'UE.

En 1994, le déficit des échanges israéliens avec les Quinze s'est élevé à 7,8 milliards de dollars (40 milliards de francs). Ce chiffre est jugé trop élevé par Jérusalem, qui souhaite apporter quelques améliorations ao projet d'accord, avant sa signature formelle le mois prochain. Israël, en particulier, demande que ses entreprises soient autorisées à soumissionner dans le cas d'appels d'offres européens, notamment dans le domaine des télécommunications, secteur où cet État est performant.

Selon M. Eran, le cabinet israélien a finalement décidé d'approuver le projet d'accord avec l'UE après avoir reçu le soutien du chancelier allemand, Helmut Kohl, qui achevait jeudi une visite officielle en Israël. M. Kohl a assuré au premier ministre israélien, Itzhak Rabin, qu'il défendrait les positions israéliennes auprès des autres États de l'Union.

La Chine manifeste son indignation à l'occasion de la visite du président de Taïwan aux Etats-Unis

WASHINGTON
de notre correspondant

Ce o'est pas une coïncidence : quatre jours avant le début de la *« visite privée »* aux Etats-Unis, le 7 juin, du président taïwanais Lee Teng-hui, Robert Dole, chef de la majorité républicaine au Sénat, a annoncé que la veuve de Tchiang Kaï-chek se rendra à Washington, le 28 juillet, pour participer à une réception en son honneur au Sénat. Mme Tchiang, qui est âgée de quatre-vingt-dix-sept ans, vit depuis 1975 dans un domaine de Long Island, dans l'Etat de New York. L'ironie veut que c'est aussi dans cet Etat qu'est située l'université de Cornell, qui accueillera, jeudi, le président Lee.

Les antorités de Taïpeh ont certes promis que le discours de leur président ne comportera aucune *« référence politique sensible »*. Cela n'empêchera pas, toutefois, l'ancien étudiant – en économie agricole – de Cornell (promotion 1968), de participer à un dîner « officieux », de tenir une conférence de presse, de reocontrer des membres de la communauté américano-chinoise et, vraisemblablement, plusieurs membres du Congrès. Mais tout cela doit, en principe, se dérouler de manière discrète, afin de ne pas déchaîner davantage la colère de Pékin.

Celle-ci s'est manifestée à différents niveaux, même si, au regard du revers diplomatique que constitue la première visite du chef de la *« pravince* [chinoise] *renégate »* aux Etats-Unis depuis 1979 (année de la rupture des relations diplomatiques entre Taïpeh et Washington), Pékin a, jusqu'ici, réagi avec une relative modération : plusieurs visites de responsables chinnis, dont celle du ministre de la défense, nnt été annulées et la Chine a annoncé la suspension des discussions bilatérales sur le contrôle de la technologie des missiles et la coopération en matière d'énergie nucléaire. Ces derniers jours, Pékin a haussé le ton, évoquant une *« grave déterioration »* des relations sino-américaines.

UN RÉGIME FRÉQUENTABLE

Washington a fait le gros dos, expliquaot qne si la Maison Blanche a succombé aux pressions du Congrès et ignoré les avis du département d'Etat, c'est pour éviter que les républicains votent une résnlutinn demandant que Lee Teng-hui soit reçu avec tous les honneurs. Pour le *Grand Old Party*, le régime de Taïpeh est aujourd'hui devenu parfaitement fréquentable, voire « démocratique ».

A Pékin, cette visite est cependant considérée comme un sérieux accroc dans le processus de rapprochemeot sino-américain entamé lors du voyage « historique » de Richard Nixon à Pékin, en 1972. Depuis 1979, Washington n'a pas varié dans sa pnlitique d'*« une seule Chine »*.

BOÎTE DE PANDORE

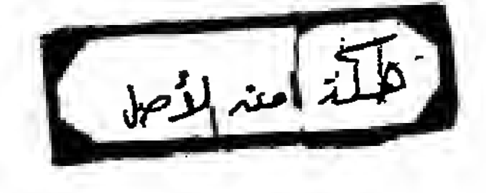
Depuis plus d'une semaine, les responsables américains ont relayé ce message : *« Rien n'a changé dans les relations bilatérales. »* Et, le 3 juin, Washington a annoncé le renouvellement, pour un an, de la « clause de la nation la plus favorisée », qui permet à la Chine de béoéficier de conditions commerciales avantageuses de la part des Etats-Unis.

Pékin n'a cependant pas manifesté l'intention de passer un coup d'éponge sur la visite du président taïwanais. Celle-ci ouvre en effet une boîte de Pandore dans la stratégie chinoise d'isolement diplomatique du régime de Taïwan. Après les Etats-Unis, qui ? Le Japon ? Déjà, le président Lee Teng-hui excelle dans cette « diplomatie des vacances » qui, sous couvert de visites privées dans différents pays du Sud-Est asiatique (souvent pour des parties de golf...), le rapproche peu à peu, du moins l'espère-t-il, d'une reconnaissance internationale.

Dans l'immédiat, l'administration Clinton redoute une réaction chinoise plus vigoureuse. En 1992, lorsque Washington avait annoncé la vente d'avions de chasse F-16 à Taïwan, la Chine avait répliqué en cédant des missiles M-11 au Pakistan et en acceptant de fournir un réacteur nucléaire à l'Iran. En 1993, les Etats-Unis avaient à leur tour pris des sanctions contre Pékin pour protester contre ce transfert de technologie sensible.

Une telle escalade, aujourd'hui, reste possible. Car si Bill Clinton est obligé de ménager les républicains, la période instable de succession politique que connaît le régime chinois pourrait bien, de la même façon, favoriser les « faucons ».

Laurent Zecchini



La France renouvelle son appel au retour de ses ressortissants en Algérie

Alain Juppé demande à Alger de « faire la lumière » sur l'assassinat des époux Jourdan

Les services de sécurité algériens ont attribué à des « terroristes », c'est-à-dire des islamistes extrémistes, l'assassinat, mercredi 7 juin, de Louis et Gaby Jourdan, un couple de Français qui possédait une petite société d'import-export à El-Biar, quartier résidentiel d'Alger. Ce double assassinat porte à 86 – dont 31 Français – le nombre des étrangers tués depuis septembre 1993 dans des attentats imputés à des groupes islamistes.

LE PREMIER MINISTRE, Alain Juppé, a demandé, mercredi 7 juin, aux autorités algériennes de *« faire la lumière »* sur l'assassinat d'un couple de Français, quelques heures plus tôt, à Alger. A cette occasion, M. Juppé a réitéré ses *« conseils aux concitoyens français de revenir en France »*.

Les groupes islamistes armés ont une nouvelle fois mis à exécution leurs menaces, lancées à la fin de 1993 à l'adresse des étrangers vivant en Algérie pour les obliger à quitter le pays. Louis et Gaby Jourdan, soixante-cinq et soixante et un ans, ont été tués par balles, mercredi matin, par trois jeunes gens, près du siège de leur petite société d'import-export d'équipements bospitaliers, à El Biar, un quartier résidentiel sur les hauteurs d'Alger.

Cet attentat n'a pas été revendiqué, mais a été attribué par les autorités algériennes à des *« terroristes »*, terminologie désignant les groupes armés islamistes. Il porte à quatre-vingt-six le nombre d'étrangers tués depuis septembre 1993 dans des attentats imputés aux extrémistes islamistes. Avec trente et un ressortissants assassinés, la France a payé le plus lourd tribut dans la tragédie qui ensanglante le pays depuis l'interruption du processus électoral en janvier 1992 et l'instauration de l'état d'urgence.

UN QUARTIER « SÛR »

Les groupes islamistes armés accusent plus particulièrement la France de permettre le maintien de la *« junte »* au pouvoir en lui accordant son *« soutien inconditionnel, politique, militaire et économique »*. Il ne reste plus qu'environ un millier d'expatriés français en Algérie, travaillant en majorité dans les champs pétroliers du sud, et des religieux. Les diplomates sont regroupés dans l'enceinte de l'ambassade de France, placée sous très haute protection.

Les époux Jourdan vivaient depuis plus de dix ans en Algérie. Ils s'étaient installés, il y a environ trois ans, à El Biar, un quartier jugé *« plus sûr »* dont les maisons bourgeoises et les nombreuses ambassades sont placées sous étroite surveillance policière. Leur assassinat a jeté la consternation parmi les résidents de la petite rue Mohamed-Chaabane, où ils avaient installé leur bureau et où ils étaient très appréciés. *« Les Jourdan, on les boirait camme de la limonade »*, affirme un vieil homme, utilisant une expression algéroise marquant une grande affection.

« Louis Jourdan avait l'habitude de garer la petite Ibiza rouge de sa femme devant le portail, à l'ombre d'un immense olivier », racontent deux jeunes filles, employées du couple. *« Dès qu'ils sont descendus de leur voiture vers 8 heures du matin, trois jeunes gens, entre vingt et vingt-cinq ans, ont surgi de derrière un camion. Deux d'entre eux ant froidement abattu M. et Mme Jourdan, tandis que le troisième les couvrait. L'un deux a pris la mallette de M. Jourdan et tous les trois sont partis à pied tranquillement, sans se presser »*, ajoutent-elles, encore sous le coup de l'émotion. La femme de ménage qui accompagnait le couple a été épargnée par les agresseurs.

Le ministre de l'intérieur, Abderrahmane Chérif-Méziane, a vivement condamné l'assassinat des époux Jonrdan, le qualifiant d'*« acte odieux et ignoble »*. Les derniers assassinats d'étrangers remontaient au 5 mai. Un commando armé avait alors attaqué un site industriel à Ghardaïa, à 600 kilomètres au sud d'Alger, tuant deux Français, un Canadien, un Britannique et un Tunisien travaillant à la construction du gazoduc Maghreb-Europe.

ATTAQUE CONTRE UN TRIBUNAL

Les groupes armés islamistes ont démontré leurs capacités à frapper quand ils veulent et là où ils veulent malgré les coups que leur portent les forces de sécurité. Ainsi un commando d'une dizaine d'hommes a mené, dimanche 4 juin, une audacieuse opération contre la petite localité de l'Arbaa, à une trentaine de kilomètres de la capitale. Le commando a investi le bourg pendant plusieurs heures, détruisant notamment le tribunal à l'aide d'un camion bourré de TNT et engageant une véritable bataille rangée avec des éléments de l'armée.

Paris maintient la priorité à l'Afrique francophone

Le nouveau ministre de la coopération souhaite « un éclairage différent » sur l'aide au développement

JACQUES GODFRAIN, ministre délégué à la coopération, a consacré une bonne part de sa première conférence de presse à rassurer l'Afrique francophone. Alors que le domaine de son ministère a été étendu à l'ensemble des pays de la zone Afrique-Caraïbes-Pacifique et à l'Afrique du Sud, M. Godfrain a affirmé qu'il n'était pas question *« de déshabiller l'Afrique francaphane pour habiller les pays anglaphones »*. Dans la même tonalité, il a affirmé que la France serait d'une *« extrême fermeté »* lors de la prochaine négociation du montant du Fonds européen de développement (FED) que l'Allemagne et la Grande-Bretagne voudraient voir réduit.

En outre, le ministre s'est démarqué de la doctrine énoncée par M. Balladur, qui subordonnait l'aide de la France à l'observation des consignes du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. M. Godfrain veut examiner ce principe sous *« un éclairage différent »*. La France, *« la mieux à même de cannaître les pays cancernés »*, pourrait alors jouer un rôle d'avocat des pays africains auprès des bailleurs de fonds internationaux. En revanche, après le respect des principes démocratiques et de l'orthodoxie financière, il semble que, à l'instar de Washington, Paris veuille instaurer une nouvelle condition à l'aide au développement, celle-ci étant subordonnée à l'efficacité de la lutte contre la criminalité, la corruption et le trafic des stupéfiants.

C'est en tout cas un point abordé par la lettre de mission adressée par M. Juppé au ministre de la coopération. Dans ce texte, le premier ministre demande également l'élaboration rapide d'une réforme de l'aide publique au développement *« dans le sens de la simplicité et de l'efficacité »*. Ce projet, qui devrait mettre un terme à l'éclatement des mécanismes d'aide entre plusieurs centres de décision – ministères de la coopération et des affaires étrangères, Caisse française de développement –, devra être remis avant le 1er septembre.

L'opération de l'armée burundaise à Bujumbura a fait des dizaines de morts

AU LENDEMAIN de l'opération de *« nettoyage »* des quartiers hutus de Bujumbura par l'armée burundaise, les journalistes présents sur place ont découvert des dizaines de cadavres. Les habitants, qui avaient fui les quartiers de Kamenge et Kitama, commençaient à regagner leurs domicile et accusaient les militaires, en majorité tutsis, et les miliciens tutsis *« Sans Échec »* d'avoir massacré les habitants hutus de ces quartiers, en majorité des personnes âgées qui n'avaient pu évacuer leurs domiciles avant le déclenchement de l'opération.

Pourtaot, la veille, le chef d'état-major, le colonel Jean Kiomagu, s'était félcitié de n'avoir perdu aucun bomme dans cette opération. Devant plusieurs observateurs internationaux postés à la sortie des quartiers, quelques deux mille soldats avaient investi Kamenge et Kitama en début de matinée.

Des tirs de mortier et des explosions de grenades avaient été entendus. Mais le gros des maquisards des Forces de défense de la démocratie (FDD) avait déjà décroché vers les collines avoisinantes.

Selon le bilan établi par les FDD, avant la découverte des dernières victimes, cette semaine de violences a coûté la vie à *« trente-huit civils, quatre combattants FDD et seize militaires »*. L'armée, quant à elle, n'a donné aucun chiffre.

Selon un communiqué du Conseil national pour la défense de la démocratie (le pendant politique des FDD), la prise de Kamenge s'inscrit dans *« la phase finale du putsch rampant contre les institutions démocratiques du Burundi »*. Mercredi soir, le président burundais, Sylvestre Ntibantunganya, avait appelé les habitants des quartiers « nettoyés » par les forces de l'ordre (environ trente mille personnes réfugiées depuis une semaine dans les collines qui surplombent la capitale) à *« revenir chez eux »* parce que *« la paix a été rétablie »*. Ceux qui ont répondu à son invitation n'ont pu que constater la vanité des propos du président.

Jean Hélène

Des militaires nigérians comparaissent en cour martiale pour un putsch manqué

VINGT-TROIS PERSONNES, dont seize membres de l'armée, comparaissent devant un tribunal militaire à Lagos depuis le mercredl 7 juln. Elles doivent répondre de l'accusation de *« trahisan »*, à la suite d'une tentative de coup d'État organisée en mars dernier. Ce procès avait été ouvert le 5 jnin par nne séance pnblique destinée à la presse et à la communauté internationale. Le régime militaire nigérlan avait alnsl révélé l'identité des accusés, ce qn'il s'était jusqn'ici refusé à faire. Onze d'entre eux sont des colonels on des lieutenants-colonels.

L'ancien cbef de l'État, le général Olosegun Obasanjo, et son adjoint, le général Shebn Musa Yar'Adua, ne figurent pas au nombre des inculpés, même si le premier demeure tonjours assigné à résidence depuis l'annonce du putsch par le gouvernement nigérian. La présentation des accusés devait également permettre aux autorités de mettre un terme aux rumeurs selon lesqnelles un certain nombre de putschistes avaient été sommairement exécutés. Mais le régime du président Sani Abacha n'a pas pris le risque d'un procès public, et les débats devant le tribunal militaire de Lagos se déroulent à huis clos.

La nervosité du régime, à l'approche du 12 juin, date anniversaire de l'élection présidentielle annulée en 1993, se traduit également par la multiplication des arrestations d'opposants. La dernière personnalité visée est l'avocat Alao Aka-Basborun, arrêté le 3 juin à Jos. Ancien président du barreau nigérian, il a été le défenseur, entre autres, de Moshood Abiola, candidat à l'élection de 1993, qui s'était proclamé vainqueur avant d'être arrêté par les militaires et traduit en justice pour trahison.

PRESSION BRITANNIQUE

L'attitude des militaires nigérians accroît leur isolement sur la scène internationale. A Londres, Lynda Cbalker, ministre britannique de la coopération, a déclaré, mercredi, que le Nigéria pourrait être suspendu du Commonwealth lors du procbain sommet d'Auckland, en novembre, et que, de toute façon, la Grande-Bretagne ne reprendrait pas son programme d'aide *« tant que le Nigéria ne sera pas devenu un pays démocratique qui respecte les droits de l'homme »*. – *(AFP, Reuter.)*

Israéliens et Palestiniens tardent à conclure un nouvel accord

L'échéance du 1er juillet pourrait ne pas être ten[...]

Israël s'associe avec l'Union europ[...]

[...]ste son indignation [...]sident de Taïwan aux Etats-Un[...]



FRANCE

MUNICIPALES A la différence de ce qui s'est passé lors des élections municipales de 1983 et 1989, les beurs sont nombreux, et souvent en position éligible, y compris sur des listes de droite. ● SOUVENT déçus et revenus de la gauche, les candidats issus de l'immigration reprochent aux socialistes d'avoir utilisé les thèmes de l'immigration et du racisme à des fins électorales. ● A HAUTMONT (Nord), une liste mêle des notables adhérents du RPR et des militants anti-exclusion, notamment trois beurs. ● A GOUSSAINVILLE (Val-d'Oise), une liste intitulée « Emergence » rassemble des Goussainvillois de multiples origines. C'est un reportage de France 2 sur cette liste qui a récemment provoqué un mouvement de colère, filmé par les caméras, d'Elisabeth Hermanville, maire (UDF) de la ville.

Les élus municipaux issus de l'immigration vont être plus nombreux

Déçue par la gauche, intéressée par le nouveau discours de la droite, l'élite beur réclame sa place dans le jeu politique mais refuse d'être prisonnière de listes à connotation ethnique. La multiplication de candidatures correspond à l'arrivée à maturité de toute une génération

LE MOT « beur » les hérisse et l'immigration n'est pas leur problème. Les candidats aux élections municipales, issus de l'immigration maghrébine, mettent tant d'énergie à se fondre dans le paysage que l'on en vient presque à se demander si leur présence constitue encore un événement, en 1995. Après les pionniers de 1983, aux temps héroïques du « mouvement beur », avaient fleuri, en 1989, de multiples candidatures sur les listes de gauche et, exceptionnellement, de la droite modérée. L'histoire d'amour houleuse entre les socialistes et les enfants d'immigrés n'avait pas encore fané et la droite, symbolisée par l'affaire Malik Oussekine et les clins d'oeil au FN, paraissait infréquentable.



Six ans plus tard, le paysage est bouleversé : on ne compte plus, sur des listes dont un grand nombre se réclame de la majorité RPR-UDF, les centaines de noms maghrébins, et cette fois, souvent en position éligible. Avec ces élections municipales sonne, à cet égard, l'heure de la démystification et de la banalisation. Démystification de la prétendue « explosion beur » aux municipales de 1989. Ce message, largement diffusé à l'époque par l'association France-Plus, n'a pas résisté à une minutieuse analyse rétrospective : les 506 élus revendiqués n'ont jamais été plus de 150 dans la réalité des 36 000 communes de France, selon Vincent Geisser, docteur en sciences politiques et chercheur associé à l'Institut d'études de recherches sur le monde arabe et musulman (Iremam) d'Aix-en-Provence.

La banalisation des candidatures beurs, elle, est visible en 1995, au moment même où disparaît l'influence des associations qui prétendaient les parrainer. France-Plus est en train d'imploser sous les coups de rivalités internes avivées par le flirt poussé d'Arezki Dahmani avec Charles Pasqua. Et le doute plane sur la réalité des 1 232 candidats revendiqués par l'association *« en position éligible »*. *« J'ai appris que France-Plus présentait un candidat dans ma ville. J'ai cherché à le connaître et je me suis aperçu que c'était moi ! »*, rapporte un responsable associatif, tandis que plusieurs autres beurs revendiqués ont en réalité quitté la scène électorale. Ainsi, de Lille à Marseille et de la banlieue parisienne aux cités lyonnaises, les enfants d'immigrés semblent avoir acquis droit de cité, sans label, qu'ils figurent sur les listes présentées par les partis politiques, ou présentent des candidatures autonomes en compagnie de personnes d'origines variées.

Cette multiplication de candidatures correspond à l'arrivée à maturité d'une génération plus longuement scolarisée, qui s'est frottée à la vie professionnelle et associative. Elle n'a cependant pas gommé toutes les ambiguïtés. Sous couvert de discours sur l'intégration républicaine et le refus du communautarisme, les politiques apprécient les beurs, surtout comme médiateurs, et rabatteurs d'électeurs de mêmes origines qu'eux ; ou comme pompiers sociaux lorsqu'éclatent des affrontements dans les cités. Le discours ambivalent d'associations comme France-Plus, qui professent la plus stricte orthodoxie égalitaire, tout en prétendant « parrainer » les candidats d'origine maghrébine, n'a pas aidé à clarifier la situation. Coincés entre communautarisme et utilitarisme, les élus issus de l'immigration *« sont des produits du système politique en crise, en totale déconnexion avec toute collectivité, qu'elle soit « ethnique », « religieuse », « raciale » ou locale »*, écrit Vincent Geisser.

Témoin de ces errements, le renoncement de nombre d'élus de 1989, déçus ou fatigués. Ainsi, Hamid Chekroun, élu dans la municipalité de Jacques Chaban-Delmas à Bordeaux, ne figure pas sur la liste présentée par son probable successeur, Alain Juppé. Ce chef d'entreprise, *« laïque jusqu'au bout des ongles »*, regrette d'avoir été chargé, sans aucun budget, d'améliorer les *« relations intercommunautaires »*. Pionnier en matière d'organisation de l'abattage rituel musulman dans les abattoirs publics, avec l'ensemble des composantes, religieuses ou non, de la communauté musulmane, il a vécu comme un camouflet la décision de la préfecture de traiter uniquement avec les responsables religieux. *« Je savais que ce dossier était un piège pour moi,* commente-t-il, *Mais c'était un piège nécessaire car si je ne m'en étais pas occupé, qui l'aurait fait ? »*. Elu en 1989 avec Michel Delebarre à Dunkerque mais absent en 1995 *« pour raisons personnelles »*, Nordine Henni reconnaît, lui, avoir travaillé pour *« casser l'image selon laquelle j'étais l'élu des beurs »*. Chargé des sports, il se dit heureux d'avoir contribué à la banalisation des beurs et à l'amélioration de leur image. Quant à Salem Kacet, le médecin fleuron de l'intégration, élu à Roubaix, il a jeté l'éponge après avoir mesuré la difficulté d'une double vie professionnelle.

Aujourd'hui, la nouvelle génération de candidats émerge sur un terrain apparemment beaucoup plus dégagé. La découverte de l'électorat beur par une droite assez forte pour lever l'hypothèque du FN leur a ouvert des horizons inconnus. Il ne leur a pas échappé qu'à peine nommé ministre de l'intégration, Eric Raoult a appelé à faire figurer *« des Fodé, des Soraya, des Abdel »* sur les listes de candidats aux municipales, et a nommé à son cabinet Zaïr Kedadouche, conseiller régional Génération Écologie rallié à Jacques Chirac. *« La gauche disait la même chose mais elle ne l'a pas fait »*, commente le Lillois Amo Ferhati, longtemps proche du PS, qui figure sur la liste d'Alex Türk contre Pierre Mauroy et entend œuvrer pour l'émergence d'*« une classe moyenne beur »*.

Sous couvert de discours sur l'intégration républicaine et le refus du communautarisme, les politiques apprécient les beurs surtout comme rabatteurs d'électeurs

Massivement à gauche en 1989, les élus beurs se recruteront cette fois dans le giron de Jacques Chirac. *« Pour eux, la maturité politique passe désormais par le vote à droite et les valeurs libérales qui montrent que l'on peut se prendre en main »*, constate Vincent Geisser. Certains militants beurs ne sont pas loin d'analyser leur rapport avec la gauche comme une sorte de maladie infantile, marquée par le paternalisme post-colonial, les amalgames entre flux d'immigration et intégration des beurs, et l'utilisation jamais récompensée des « Arabes de service ». Un lourd dépit, que les plus lucides avouent relatif, tant les perspectives de promotion sociale pour la grande masse des jeunes de banlieues apparaissent hypothétiques.

Philippe Bernard

A Goussainville, l'émergence d'une liste « hors ghetto »

« RASSEMBLER sur nos idées, pas sur nos têtes. » Le slogan n'est inscrit sur aucune affiche, ne nourrit aucune profession de foi. Pourtant, il est gravé jusqu'à l'obsession dans les esprits des trente-cinq candidats de la liste « Emergence goussainvilloise », représentants, parmi les plus purs, de la tendance 1995 dans les quartiers populaires : strict refus des étiquettes ethniques et plongée de jeunes dans la vie politique locale, toutes nuances de peau mêlées. A Goussainville (Val-d'Oise), ville champignon de 27 000 habitants qui jouxte les pistes de Roissy, Kader Chibane fronce les sourcils lorsqu'on l'interroge sur les origines de ses coéquipiers : comme si on osait demander le pedigree d'élus bien assis aux noms à consonance étrangère ! *« Nos origines ? Goussainvilloises,* tranche ce natif du Val-d'Oise. *Nous ne représentons aucune communauté. Si tant est que des « communautés » existent. »*

D'ailleurs, au filtre trop simple des « ethnies », des catégories socio-professionnelles ou mêmes des âges, les trente-cinq de la liste « Emergence » apparaissent inclassables. S'y côtoient sept patronymes maghrébins, une demi-douzaine de Goussainvillois d'origine africaine et antillaise, des noms portugais et espagnols, et une vingtaine de « Gaulois », l'ensemble avouant entre dix-huit et soixante ans. Loin des clichés sur les jeunes des banlieues immanquablement rappeurs ou casseurs à casquette, la liste mêle les étudiants aux chômeurs et l'enseignant à la femme de ménage. Ce regroupement, qui se veut *« représentatif »* de la population, ne procède pas de l'air du temps.

« LA FRANCE DE DEMAIN »

L'idée de s'impliquer dans la vie locale mûrit depuis plusieurs années chez les responsables de l'association Idriss, modèle de dynamisme implanté dans la cité des Grandes-Bornes. Leurs lettres de noblesse, ils les ont gagnées en 1994, avec la diffusion du film *Hexagone*, une fiction-témoignage réussie sur les jeunes de banlieue issus de l'immigration, filmé à Goussainville par Malik Chibane, frère de Kader, et finalement sortie en salles, en dépit de multiples obstacles, dont le mépris d'Elisabeth Hermanville, maire (UDF) de Goussainville depuis 1983.

Pour l'équipe d'Idriss, dont Kader Chibane, vingt-quatre ans, licencié en sociologie, a été longtemps le président, la lutte avec la majorité municipale pour voir reconnaître les activités de l'association (sport, soutien scolaire, aide à la création d'entreprise) a tenu lieu de formation politique. Les images étonnantes du maire, furieuse de voir des journalistes s'intéresser à la liste « Emergence » et se déchaînant contre la caméra de France 2 à coups de sac à main, diffusées dimanche 4 juin, n'ont fait que conforter leur démarche. Tout comme les a révoltés le geste télévisé de la blonde Mme Hermanville empoignant par son blouson Michaël Carpin, un jeune enseignant aux origines métissées, deuxième de la liste, et le désignant en lançant : *« Regardez un peu ! »*

« C'est dur, commente M. Chibane. *On milite pour l'intégration républicaine et on continue de nous désigner comme une liste d'Arabes. »* Aucune proposition de la liste ne concerne l'immigration, *« une question lointaine pour nous »*. Tout est axé sur l'emploi, l'action sociale, les transports et la démocratie locale. « Emergence » propose d'employer les jeunes des quartiers sur les chantiers municipaux, de créer un centre d'hébergement intercommunal pour les sans-logis, que tout le monde se renvoie. La liste veut créer des bus de nuit pour les salariés qui font les 3 X 8 à l'aéroport de Roissy et rembourser 50 % de la Carte orange aux chômeurs de longue durée coincés dans leur cité.

Résolument autonome, elle affronte cinq autres listes – dont celle de Mme Hermanville –, deux conduites par d'anciens adjoints en délicatesse avec elle, une par un libraire lepéniste et celle d'union de la gauche menée par le PCF et donnée gagnante. De sensibilité de gauche, Kader Chibane et ses amis critiquent la place *« hégémonique »* des communistes et compte sur une campagne *« proche des gens »* pour conquérir quelques places au conseil municipal. Avec une ambition servie par l'expérience : *« Montrer la richesse du mélange dans les banlieues pour contredire le discours du Front national »*, et la conviction, trop profondément ancrée pour être naïve, que cette démarche *« annonce la France de demain »*.

Ph. Be.

A Hautmont, dans le Nord, les notables et le beur déçu de la gauche

HAUTMONT
de *notre envoyé spécial*

Le mardi, c'est jour de RMI, et le malgre marché d'Hautmont (Nord) s'en trouve provisoirement ragaillardi. *« Les gens sortent de la poste avec leurs billets de 500 francs. Au bout de trois jours, il n'y a plus rien. C'est malheureux, une ville qui ne travaille plus »*, regrette un commerçant avec un geste de profonde impuissance. Hautmont : ses friches industrielles au centre ville, ses 754 « RMistes » pour 17 000 habitants, ses 27 % de chômeurs, son maire, Joël Wilmotte, et son florissant fonds de commerce anti-immigrés. Sur le marché du square de Verdun, un retraité, chargé d'un cabas vieillot, prend le tract jaune intitulé *« La sécurité »* que lui tend Christian Anckaert, chef d'entreprise, RPR, tête d'une liste d'opposition au maire. *« Je ne voterai pas pour vous, parce que vous avez un Arabe sur la liste »*, avertit à regret le chaland.

Mohamed Saïfi, trente-sept ans, titulaire d'une maîtrise en sciences sociales conquise après neuf ans d'usine sidérurgique, est « l'Arabe » dont le nom fait tiquer certains électeurs d'Hautmont. Il a rédigé lui-même le tract sur la sécurité qui, fait rare à Hautmont, ne cite pas une seule fois le mot d'immigration et évoque *« la prévention »* et *« la concertation »* à côté de *« la fermeté »*. Ce fils d'une famille ouvrière algérienne implantée à Hautmont depuis quarante-cinq ans, fondateur et salarié de l'association Réagir ensemble, unique lieu de convivialité de la cité du Bois-du-Quesnoy, excentrée et délaissée, est devenu, depuis longtemps, l'une des bêtes noires du maire. Quand, en 1990, M. Wilmotte, élu comme socialiste, écrit aux amicales maghrébines pour leur demander d'éviter les rassemblements au centre ville, il manifeste avec six cents jeunes beurs. Deux ans plus tard, il récidive en organisant une « fête républicaine » le jour même du « référendum » du maire sur l'immigration, bientôt annulé par la préfecture.

Pour les élections municipales, Mohamed Saïfi a fait beaucoup plus fort. Le voilà en quatrième position sur la liste conduite par Christian Anckaert, cinquante ans, patron dans la métallurgie et discret adhérent RPR. Alliance de notables locaux et de militants anti-exclusion, notamment de trois beurs et beurettes, cette *« liste indépendante »* baptisée Réussir Hautmont est un objet politique étonnant. S'y retrouvent Jean-Pierre Deflandre, ancien patron de l'Union commerciale et candidat malheureux du RPR en 1998, Gérard Maton, fils d'un ancien député communiste et directeur de l'association Réagir ensemble, Roger Rigaumont, figure des retraités locaux. Une commune hostilité aux gesticulations xénophobes et aux méthodes autoritaires du maire, alliée à une méfiance, voire une hostilité, à la gauche représentée par le PCF, ont conduit ces personnalités hétéroclites à faire front commun avec l'intention de coaliser les électeurs modérés. *« Comment attirer les emplois en répétant qu'Hautmont est une ville dangereuse ? »*, argumentent-ils.

Veste vert bouteille impeccable et cravate cassis assortie, Mohamed Saïfi ne tranche que par son teint hâlé dans le petit groupe qui « tracte » sur le marché. *« Il arrive même à faire oublier qu'il est arabe »*, ironise l'un de ses colistiers.

PETIT LAIT DU MITTERRANDISME

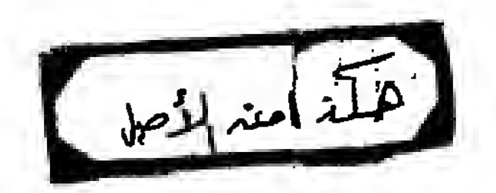
Ce statut de « candidat comme les autres » est la première victoire de ce militant associatif. *« Le maire voulait faire de moi le chef des Arabes* d'Hautmont *et pensait que j'allais monter une liste communautaire. Je ne suis pas tombé dans ce piège,* explique-t-il. *Je suis candidat en tant qu'Hautmontois : mon oncle a repoussé les nazis sur le pont d'Hautmont et mon père a bossé pendant quarante ans chez Vallaurec. Des gens comme moi peuvent servir de repère pour les jeunes issus de l'immigration. »*

Car Mohamed Saïfi, représentant emblématique de la « génération beur » élevée au lait du mitterrandisme et de la promotion par les associations crées dans le sillage de 1981, a mal à la gauche. Pour la première fois, il a voté pour Jacques Chirac en 1995 et l'a fait savoir. Rétrospectivement, il enrage de l'utilisation électorale des thèmes de l'immigration et du racisme par le PS dont il a longtemps été proche, et estime que les portes de l'ascension sociales sont aujourd'hui *« plus ouvertes à droite qu'à gauche »*. Opportuniste ? Il balaie l'accusation en estimant que le clivage droite-gauche lui paraît de plus en plus flou. Il est vrai qu'à Hautmont, le candidat socialiste de 1989 s'est rapidement mué en digne émule de M. Le Pen. Voila donc Mohamed, sur la liste d'un RPR, responsable du Lyons Club, qui répète qu'il *« supporte mal la haine »* entretenue par le maire sortant, que l'*« on ne peut vivre avec 30 % de personnes d'origine étrangère sans les intégrer »* et que lui-même est un petit-fils d'immigrés flamands comme Mohamed est fils d'Algériens. *« Comme pour une sélection de foot, je l'ai choisi en fonction de ses compétences et de sa capacité à rassembler,* assure Christian Anckaert. *Je n'ai pas compté les voix. »* Moussa, un chômeur titulaire d'un CES, qui taille des haies dans les jardinets du Bois-du-Quesnoy rêve déjà : *« Quand Mohamed aura sa place au conseil municipal, on aura peut-être un vrai travail »*.

Ph. Be.

Dans le Pas-de-Calais : « Nous ne sommes pas des immigrés »

Ahmed Khelifi, la trentaine, affiche avec fierté sa réussite scolaire et universitaire et son doctorat en gestion. Originaire de la cité du Chemin-Vert, à Libercourt (Pas-de-Calais), 9760 habitants, il conduit une liste composée de jeunes Français majoritairement originaires du Maghreb dans cette ville à municipalité sortante communiste. *« A Libercourt, il existe un fossé au sein de la population. Je suis Français et Libercourtois. Il serait anormal que des gens comme nous, qui avons réussi grâce à l'école républicaine, ne nous mêlions pas de politique. Nous sommes dynamiques, jeunes, avec des compétences techniques dont nous voulons faire profiter nos concitoyens,* souligne Ahmed Khelifi. *Nous ne sommes pas des immigrés, nous venons d'un territoire qui a été français jusqu'en 1962, et, depuis 1832, notre langue, nos réflexes sont français »*. Au conseil municipal, il veut *« faire pression pour que l'on écoute la population »*, en particulier les 980 chômeurs de cette ville, anciennement minière. – *(Corresp.)*



Bertrand Delanoë, chef de file de la gauche

« Jean Tiberi est le « verrouilleur » en chef du système mis en place à Paris »

La gestion de Paris est sévèrement critiquée par la gauche, dont le chef de file, Bertrand Delanoë (PS), accuse Jean Tiberi (RPR) d'être le « verrouilleur en chef » d'un système mis en place depuis dix-huit ans. S'exprimant après M. Tiberi (*Le Monde* du 7 juin), M. Delanoë se fixe pour objectif d'empêcher la majorité sortante de l'emporter de nouveau, les 11 et 18 juin, dans les vingt arrondissements de la capitale.

« Vous dites que Paris est une « ville verrouillée », qu'est-ce que cela signifie ?

– Paris est la seule commune de France qui s'estime au-dessus des lois. Par exemple, la Ville refuse d'annexer au budget le bilan des sociétés d'économie mixte et de communiquer aux élus les attributions de logements. Tout cela est la démonstration d'un système verrouillé au profit d'un petit nombre d'élus et de fonctionnaires dépendants de Jean Tiberi, qui joue le rôle de « verrouilleur » eo chef. Ce système porte en lui les dérives dont nous voyons aujourd'hui les effets. L'échec du « grand chelem » libèrerait notre ville de pratiques déshonorantes qui ternissent son image.

– Quelle politique préconisez-vons dans le domaine économique ?

– On ne fera pas baisser le chômage à Paris si l'on ne prend pas des mesures exactement contraires à ce qu'a fait la municipalité sortante. Lorsque j'ai demandé que la Ville se lance dans une politique de développement des emplois municipaux et associatifs de proximité et d'aide aux personnes en difficulté, on m'a toujours répondu de manière négative. Mais ce qui me préoccupe le plus, c'est que M. Tiberi ne veuille pas remettre en question la construction de nouveaux bureaux.

– Vous êtes très critique sur l'endettement de la ville et sur la hausse de 40 % des impôts locaux au cours des trois dernières années, quelles sont vos propositions en matière budgétaire ?

– Au cours des trois dernières années, la Ville de Paris a déboursé 1 milliard de francs pour combler les déficits des zones d'aménagement concerté (ZAC). Au rythme actuel, le besoin de financement de la ville équivaudra dans six ans à 15 % de l'ensemble du budget de fonctionnement. En supprimant certaines dépenses et en réorientant le budget, je propose de ramener ce taux à 8 % d'ici l'an 2000.

» Par ailleurs, les ressources de la Ville pourraient être augmentées en vendant une partie des milliers d'immenbles qu'elle possède et qui n'ont pas de vocation sociale, comme celui où réside Alain Juppé. La vente de trois cents appartements, à un prix moyen de 20 000 francs le mètre carré, pourrait rapporter 500 millions de francs par an. Pour ceux qui ne seraient pas vendus, les montants des loyers devraient être réajustés au prix du marché. Une autre source de financement pourrait être la renégociation des concessions aux entreprises privées, dont la Cour des comptes a révélé que les contrats sont trop désavantageux pour la ville.

> « L'échec du « grand chelem » libérerait notre ville de pratiques déshonorantes, qui ternissent son image »

– Vous contestez les grandes opérations comme Seine-Rive gauche ; mais que faut-il faire sur ces terrains qui représentent le dernier grand espace libre de la capitale ?

– Les 130 hectares de la ZAC Seine-Rive gauche sont une occasion inespérée de faire un urbanisme intelligent. Je propose de doubler la surface de 17 hectares que la municipalité prévoit de consacrer au logement. En ce qui concerne les activités économiques, il faut créer un pôle dynamique avec des industries de pointe non polluantes, des laboratoires de baute technologie et des activités commerciales. C'est là que sont les gisements d'emplois et pas dans les 900 000 mètres carrés de bureaux. Je souhaite aussi la construction d'un pôle universitaire et de résidences pour les étudiants. En dix-huit ans, la municipalité sortante n'a pas réalisé un seul logement étudiant.

– Dans le domaine social, quelles sont, selon vons, les grandes lacunes de la municipalité sortante ?

– La politique menée jusqu'ici a été conservatrice et, surtout, très inégalitaire. Celle du logement a chassé beaucoup d'habitants de la capitale. Quand M. Tiberi dit que cinquante mille logements dits sociaux ont été construits, il oublie de dire que dans le même temps deux cent cinquante mille ont été détruits. La politique de la petite enfance est aussi un échec : en 1995, on ne construira qu'une seule crèche dans la capitale alors que quinze mille bébés attendent une place. En matière de santé, on ferme les dispensaires alors que les problèmes de précarité sont en augmentation. Dans le domaine du sida, nos propositions concernant les soins à domicile pour les malades n'ont pas été reprises alors que cela est essentiel pour eux. Paris est malheureusement la ville la plus touchée d'Europe, et elle ne dispose que d'un seul distributeur de seringues.

– La lutte contre les pollutions est un axe de votre campagne. Comment peut-on éviter à Paris, les nuisances automobiles ?

– Nous préconisons la réduction de 20 %, en cinq ans, du trafic automobile. Pour y parvenir, il faut renoncer à tous les investissements qui attirent les voitures dans Paris. Il faut offrir comme alternative un « métro de surface » isolé du reste de la circulation. Il faut aussi des pistes cyclables protégées, qui permettent à ceux qui le souhaitent de circuler à vélo en toute sécurité.

– Quelles mesures préconisez-vous pour améliorer la démocratie locale ?

– Je souhaite d'abord que les 91 millions de francs du budget de la communication ne servent plus seulement à la propagande de la majorité municipale, mais qu'ils permettent aussi de rendre compte des travaux des élus et de créer un instrument d'information et de dialogue pour les Parisiens et les associations. Celles-ci devraient être informées à l'avance des projets de la Ville de Paris et elles devraient bénéficier d'un droit de saisine direct des conseils d'arrondissement et du conseil de Paris.

»Je suis partisan du droit du référendum d'initiative municipale à la demande des élus ou d'un certain nombre d'habitants. Une antenne de l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme) devrait être créée dans chaque arrondissement. Mais la démocratie locale est aussi une question d'état d'esprit. Or le quarté de tête de la nouvelle municipalité – MM. Tiberi, Dominati, Romani et Cabana – est particulièrement représentatif de la non-concertation.

– Paris est une ville politiquement conservatrice, quel rôle peut y jouer la gauche ?

– Si je regarde l'histoire de Paris, j'y vois la diversité, l'insolence, le non-conformisme, je ne peux pas me résigner à considérer cette grande collectivité comme totalement conformiste. Je suis persuadé qu'un certain nombre de nos propositions contre la pollution, pour la démocratie locale, pour un nouvel urbanisme et l'acceptation de la diversité des cultures correspondent à des aspirations majoritaires chez les Parisiens. »

Propos recueillis par Françoise Chirot

Les élections sénatoriales sont l'enjeu de la primaire à Boulogne-Billancourt

M. Fourcade (UDF) défie M. Graziani (RPR)

DEUX SÉNATEURS s'affrontent à Boulogne-Billancourt, deuxième ville d'Ile-de-France, en pleine mutation urbaine et immobilière : Paul Graziani, maire RPR sortant, est défié par son ancien voisin de Saint-Cloud, Jean-Pierre Fourcade, premier vice-président (UDF-PR) du conseil régional d'Ile-de-France, qui siège comme lui au Palais du Luxembourg. Ce classique affrontement entre le RPR et l'UDF, dont l'enjeu est, au-delà de la ville de Boulogne, la maîtrise des gigantesques terrains de Renault à Billancourt, est coloré d'une rivalité familiale entre le premier adjoint de M. Graziani – privé de sa délégation –, Georges Duhamel, ancien conseiller général, qui soutient la liste Fourcade, et son fils, Pierre-Mathieu Duhamel, directeur-adjoint du cabinet d'Alain Juppé, qui a rejoint celle de M. Graziani.

L'UDF présente cette primaire comme une réponse à l'offensive du RPR daos le sud du département : à Meudon, Jean-Jacques Guillet, député et secrétaire départemental adjoint de la fédération RPR des Hauts-de-Seine, conteste le maire sortant UDF-PSD, Henri Wolf. A Sèvres, le RPR a eu raison du maire sortant UDF, Jean Caillonneau, en imposant l'investiture de la majorité à François Kosciusko-Morizet. L'UDF y voit une volonté du RPR d'éliminer son partenaire de la majorité, déjà réduit à la portion congrue dans un département partagé entre les communistes et les néogaullistes, de sa dernière « réserve », autour d'Issy-les-Moulineaux et de son maire André Santini (UDF-PSD). La victoire de M. Guillet à Meudon permettrait au RPR, qui occupe trois sièges au Sénat contre deux à l'UDF, d'en obtenir un de plus lors des élections sénatoriales de septembre. Cette avancée serait neutralisée en cas de victoire de M. Fourcade à Boulogne, dont le combat vise aussi à préserver le « poids sénatorial » de l'UDF dans les Hauts-de-Seine.

DÉBOIRES IMMOBILIERS

Ce bras de fer sera arbitré par des électeurs sollicités surtout sur les déboires immobiliers de leur ville. Avec l'homologation par le tribunal de commerce de Nanterre, dix jours avant le premier tour, du protocole d'accord de reprise, par un groupement de banques associées au groupe Bouygues, de l'opération d'urbanisme du centre-ville, M. Graziani pense avoir marqué un point décisif pour sa réélection. Mais son ancien adjoint, Pierre-Christophe Baguet (UDF-PSD), qui s'oppose à lui depuis 1992 sur ce dossier, et figure en troisième position sur la liste Fourcade, voit dans cette homologation *« plus une manipulation électoraliste qu'un véritable intérêt juridique »*. Pierre Gaborit (PS), tête de liste de la gauche, est aussi perplexe, convaincu que *« la ville aura perdu dans cette opération, lancée il y a dix ans, et qui aurait dû être terminée cette année, plus de 500 millions de francs, soit l'équivalent de 40 % de son budget annuel »*. L'immobilier a causé l'éclatement de la majorité municipale : Georges Gorse, député et maire de Boulogne jusqu'en 1991 soutient l'équipe Fourcade, qui compte dix-neuf candidats RPR, dont Christian Granger, président du groupe au conseil.

Jean-Claude Pierrette

Aplomb, prête-nom et conviction

C'EST AVANT les élections que se prennent les bonnes résolutions. *« Les élus locaux ont un rôle extraordinaire de cohésion sociale à jouer. A l'évidence, cela nécessitera dans la gestion municipale du prochain mandat plus de transparence, plus d'exigence morale et une attitude en conformité avec ce qu'attend la population »*, a observé judicieusement, mardi 6 juin, Jean-Paul Delevoye, président de l'Association des maires de France (AMF).



RÉCIT

Cet appel n'a pas été entendu de l'autre côté des murs de la prison de Nîmes, où le sénateur Claude Pradille (PS) est incarcéré depuis le 24 mai, à la suite de sa condamnation à cinq ans d'emprisonnemeot ferme et autant d'inégibilité pour corruption et escroquerie. De sa cellule, il a annoncé sans vergogne sa candidature à un troisième mandat municipal à Sauve, dont il est le maire sortant. Logique. Je suis candidat donc forcément innocent. *« Renoncer serait, de ma part, un aveu d'impuissance que d'aucuns se presseraient de traduire en aveu de culpabilité »*, écrit le sénateur dans une lettre adressée aux électeurs de sa commune.

DÉLICATESSE

De sa cachette, Pierre Vergès n'a pas reçu, lui non plus, les recommandations de M. Delevoye. L'ancien maire du Port, à la Réunion, qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt depuis son entrée en clandestinité en 1993, figure tout de même en deuxième place sur la liste municipale du Parti communiste réunionnais. Cette situation ne paraît pas émouvoir les électeurs de l'île, où près du tiers des maires sortants, candidats à leur propre succession, sont en délicatesse avec la justice.

A Béthune, Jacques Mellick, qui n'est même pas assuré de terminer le mandat qu'il sollicite une nouvelle fois si sa condamnation pour subornation de témoin est confirmée en appel, n'a pas eu de scrupule à s'assurer les services de Noël Josèphe, ancien président du conseil régional du Nord - Pas-de-Calais, lui-même condamné pour abus de confiance. A La Tour-en-Jarez, dans la Loire, le maire, candidat à sa succession, a été mis eo examen en avril pour délit de favoritisme.

Claude Larroche n'a, pour sa part, pas eu le choix. L'ancien maire de Villeneuve-sur-Lot, qui fut PDG des conserveries Larroche avant d'être déclaré en faillite, a vu sa peine de dix ans d'inégibilité confirmée en appel, peu de temps avant le premier tour. Qu'à cela ne tienne, il a envoyé son avocat défendre ses intérêts électoraux. A Marseille, Lucien Weygand, candidat du PS, n'hésite pas à recourir aux services de celui qu'il considère aujourd'hui comme son meilleur avocat dans les quartiers difficiles, Bernard Tapie. Privé d'élection, le député des Bouches-du-Rhône n'a pas rechigné devant ce petit boulot, qui lui permet de vérifier sa popularité et d'oublier momentanément ses tracas.

Gare aux prête-noms ! Ils sont parfois tentés d'agir en nom propre. Réduit, par ses adversaires, au rôle de pseudonyme de Michel Noir, Henry Chabert, qui conduit officiellement la liste du maire sortant, a fini par se vexer. *« Je serai un maire à part entière »*, a-t-il tempêté, mardi, visiblement contre toute évidence. L'autre jour, Raymond Barre faisait campagne sur un marché lyonnais. Il s'arrête devant une charcuterie oour acheter des gratons. La commerçante, ravie, veut les offrir au candidat qui, doctement lui répond : *« Non, Madame, je les paie. Voyez-vous, c'est comme ça que commencent les affaires. »*

L'Eglise ne se départit pas de sa méfiance à l'égard de la politique. Elle va presque jusqu'à la présomption de culpabilité. C'est elle ou moi, exige-t-elle de ses serviteurs. A La Réunion, le Père René Payet a dû démissionner de sa cure de Piton-Saint-Leu, à la demande de son évêque, pour conduire la liste du Parti communiste réunionnais (PCR) aux élections municipales de Saint-Leu. Le père Payet affirme porter, en tant que prêtre, un *« idéal d'honnêteté, de propreté, de transparence »* qu'il est tout disposé à faire partager à ses concitoyens.

CIVISME

Toutes ces affaires ne parviennent pas, heureusement, à dissuader le civisme des habitants de Canteleux, dans le Pas-de-Calais. Dix-huit habitants, douze électeurs et un taux de participation de 100 % aux derniers scrutins. Après la messe, qui a lieu à 9 kilomètres, et avant l'apéritif, ils se rendront dimanche, comme à chaque élection, tous ensemble, au bureau de vote. *« A midi, c'est toujours terminé*, raconte le maire Henri Cousin, *mais nous ne rendons public le dépouillement qu'à 18 heures, pour ne pas influer sur le résultat national... »* Dans son budget annuel de 120 000 francs, Canteleux n'aura pas à provisionner l'achat du portrait officiel du nouveau président de la République, Jacques Chirac, réalisé par Bettina Rheims. Un président de plein air, sur fond de palais de l'Elysée, de ciel bleu et de drapeau tricolore, disponible gratuitement pour les mairies à partir du 20 juin.

Récit de nos correspondants

...nt être plus nombreux

...dans le jeu politique mais refuse d'être prisonnier ...ée à maturité de toute une génération

Sous couvert de discours sur l'intégration républicaine et le refus du communautarisme, les politiques apprécient les beurs surtout comme rabatteurs d'électeurs

...déçu de la gauche

Cannes : Pierre Lellouche à l'assaut de « Mouillot-ville »

Le scénario électoral que vit la cité du cinéma tourne à l'aigre

Dans les Alpes-Maritimes, Cannes est le théâtre d'un duel au couteau entre le maire sortant (UDF-PR) Michel Mouillot et le « parachuté » Pierre Lellouche (RPR), député du Val-d'Oise, qui veut s'attaquer au « système Mouillot ». M. Mouillot vient d'être condamné à quinze mois de prison avec sursis et cinq ans d'inéligibilité pour recel d'abus de biens sociaux, mais il a fait appel de sa condamnation.

CANNES

de notre correspondant régional

Sous la plage, les pavés. Pour un peu, à Cannes, il faudrait inverser la formule des contestataires de mai 1968. On ne rêve pas. On cogne. D'un côté, le maire sortant (UDF-PR) et vice-président du conseil régional, Michel Mouillot, cinquante et un ans, qui dirige la ville depuis 1989. De l'autre, son *challenger*, Pierre Lellouche, quarante-quatre ans, député (RPR) du Val-d'Oise, ancien conseiller diplomatique de Jacques Chirac, aujourd'hui chargé de mission auprès du président de la République.

Investi, dès la fin 1994, par les partis de la majorité, Michel Mouillot se dirigeait, *a priori*, vers une réélection tranquille. Mais, le 20 avril, les juges lyonnais lui ont présenté la note – salée – de l'affaire Botton : quinze mois de prison avec sursis et cinq ans d'inéligibilité pour recel d'abus de biens sociaux. Quinze jours plus tard, bien que le maire de Cannes ait interjeté appel – suspensif – de la décision, le RPR lui retirait son investiture pour la donner à Pierre Lellouche.

Entamée dans ces conditions, la campagne ne pouvait que virer à l'aigre. Elle s'est, avant tout, focalisée sur la légitimité de la candidature de Michel Mouillot, *« le seul, en France, avec M. Mellick à Béthune*, s'indigne Pierre Lellouche, *à oser se servir du suffrage universel pour régler ses problèmes judiciaires »*. De même, pour le socialiste André Sapède, chef de file de la liste PS-PC-Radical-Verts, *« quand on joue les urnes contre les juges, c'est la démocratie qu'on foule aux pieds »*. Le député du Val-d'Oise n'a cessé, en outre, de mettre en garde les Cannois contre le risque d'un maintien au pouvoir de M. Mouillot car *« un maire condamné, c'est une ville, elle-même, condamnée à des années d'incertitudes juridiques »*.

Michel Mouillot, quant à lui, présente une défense en trois temps : il est *« innocent »*, même s'il doit aller en Cour de cassation pour le prouver ; la sanction qui lui a été infligée n'est liée *« ni de près ni de loin »* à sa gestion municipale ; et les Cannois, enfin, *« ne croient pas à tout cela »*. Au demeurant, soutient-il, le parti néogaulliste a saisi un prétexte pour lui faire expier la victoire qu'il avait remportée, en 1989, sur la pompidolienne Anne-Marie Dupuy.

Il y a six ans, précisément, Michel Mouillot s'était imposé en réalisant un véritable quadrillage de la ville, largement perfectionné depuis, à travers un réseau de vingt-quatre comités de quartiers. Comme en témoigne un document confidentiel sur le « mode opératoire » utilisé pour la création de ces comités, on est loin du concept de démocratie participative mis en avant par le maire de Cannes. *« On a fiché la population dans un but purement clientéliste »*, affirme, preuves à l'appui, André Sapède.

ACTE D'ALLÉGEANCE

« C'est Mouillot-ville », s'exclame Pierre Lellouche, qui a déposé plusieurs plaintes – et alerté le ministre de l'intérieur – pour une série d'*« agressions verbales »*, de *« menaces »* et de *« manœuvres d'intimidation »* commises contre lui-même et son équipe. Ces agissements sont imputés à *« certains membres »* de la police municipale, la plus importante de France, dont Michel Mouillot, en un seul mandat, a doublé les effectifs (près de 200 agents pour 69 000 habitants). *« Cette bataille*, martèle Pierre Lellouche, *a pour enjeu l'honneur de Cannes. »* L'affaire Botton n'est pas, en effet, la seule dont M. Mouillot ait à se justifier devant ses électeurs. La ville bruisse de rumeurs sur ses méthodes de gestion et sur son train de vie personnel, jugé disproportionné par rapport à ses ressources connues (ses indemnités de maire et de conseiller régional, soit 34 000 francs par mois).

Tout y passe : de commandes de sable qui auraient, subitement, triplé sans raison à son rôle dans certaines opérations immobilières et à l'acquisition d'une résidence secondaire dans l'arrière-pays. Certains s'interrogent, en particulier, sur les relations entretenues par M. Mouillot avec la Générale des eaux et sa filiale, la Compagnie immobilière Phénix, auxquelles ont été confiées la réalisation des grands projets – jusqu'ici avortés – de la ville (reconstruction du casino du Palm-Beach, création de la zone d'aménagement concerté de Cannes-Ouest portant sur un million de mètres carrés). M. Mouillot *« ne s'occupe pas du sable »* et se fait une vertu de *« ne jamais signer de permis de construire »*, signale-t-il. Mais ses deux derniers adjoints à l'urbanisme et le directeur des services concernés ont été récemment mis en examen dans une affaire de dépassement de droits à construire...

On glose, aussi, sur les largesses intéressées du maire de Cannes à l'égard du chanteur Georges Guétary, Cannois d'adoption et l'un de ses supporteurs de la première heure (4 millions de francs, aux frais de la ville, pour monter une comédie musicale écrite par l'artiste, lequel, en échange, a rejoint son comité de soutien).

« Mon bilan plaide pour moi », rétorque le maire, à l'égard duquel de nombreux présidents d'associations ont fait acte d'allégeance. *« Tout ce qui est fait pour me discréditer auprès de la population*, ajoute-t-il, *est marginal. Les Cannois me connaissent. Ils ne se laisseront pas influencer par un parachuté de la banlieue parisienne qui veut jouer les chevaliers blancs... »*. Si la crise immobilière et des blocages juridiques ont compromis ses grands projets, on reconnaît toutefois au maire le mérite d'avoir dynamisé le tourisme d'affaires.

M. Lellouche, lui, nourrit de grandes ambitions pour une ville dont il veut faire, *« un deuxième Davos »* (grâce à ses relations internationales) tout en prenant à bras-le-corps les problèmes d'emploi et d'insertion des jeunes dans le quartier populaire de La Bocca (grâce à son expérience de député « sarcellois »). Cannes, on ne le sait pas, compte 5 000 chômeurs (plus de 17 % de la population active) et plus de 1 millier de RMistes... *« Je suis le candidat du président »*, glisse aux Cannois le député du Val-d'Oise pour leur signifier qu'on l'écoutera en haut lieu.

« AVANCES »

Deux ministres, Eric Raoult et Bernard Pons, sont venus l'appuyer sur place et son comité de soutien est constellé de personnalités. Il sait, pourtant, que la brièveté de la campagne ne lui a pas permis de rattraper l'avance que sa position de maire sortant donnait, au départ, à Michel Mouillot. Aussi bien, une alliance, entre les deux tours, avec la liste Sapède, ne serait pas pour l'effrayer. *« Il nous a fait des avances*, confirme le candidat socialiste. *Mais nous ne sommes pas disposés à jouer les pompiers de service. »*. A moins, peut-être, que n'existe un danger de victoire de la liste du Front national. Avec un score espéré de 25 % des voix, le chef de file du FN, l'ancien député Albert Peyron, estime qu'en cas de quadrangulaire – probable – au second tour, il a *« des chances de l'emporter. Entre le condamné et le parachuté*, affirme-t-il, *je représente une troisième voie »*. La modération dont il fait preuve à l'égard de M. Mouillot a pourtant alimenté une dernière rumeur : celle d'un pacte – qu'il nie – avec le maire de Cannes. A se demander quel scénario électoral va bien pouvoir écrire la ville du cinéma.

Guy Porte

Orléans : les deux principaux candidats s'opposent sur la culture

Jean-Pierre Sueur (PS) brigue un second mandat

ORLÉANS

de notre envoyé spécial

Orléans a la réputation d'être infidèle à ses magistrats municipaux. *« Depuis la dernière guerre, un seul élu est resté à l'hôtel de ville le temps de deux mandatures complètes »*, remarque Jean-Pierre Sueur (PS), ancien secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales, qui brigue justement un deuxième mandat. Tâche difficile : ici, 56 % des électeurs ont voté pour Jacques Chirac au deuxième tour de l'élection présidentielle. Son concurrent, Jean-Louis Bernard (UDF), chef de service au centre hospitalier régional, qui l'a battu aux élections législatives de 1993, espère bien retrouver la mairie qu'il n'a occupé que quelques mois, à partir de la fin 1988, après la démission abrupte de Jacques Douffiagues.

M. Sueur garde bon espoir : une élection municipale n'est pas une présidentielle – air connu –, et son bilan municipal est positif, surtout dans le domaine culturel où il a fait porter le plus gros de son effort. Construction d'une médiathèque, d'une nouvelle salle de théâtre, d'un Zénith (en cours de réalisation), de deux antennes pour le conservatoire de musique, de trois salles de répétition pour le rock, réfection du Muséum d'histoire naturelle (le quatrième de France), création d'un festival de jazz, d'une Biennale du cinéma japonais et mise en place d'une Scène nationale, désormais l'une des plus importantes de France.

Le candidat UDF parie sur les fascinantes autoroutes de l'information

Pourquoi cette volonté ? Par goût, sans doute : Jean-Pierre Sueur enseigne à l'université de lettres d'Orléans. Mais aussi parce que cette ville d'un peu plus de 100 000 habitants (250 000 avec l'agglomération) n'est pas arc-boutée sur un terroir parfaitement identifié. C'est une ville d'échange, de commerce, porte de la vallée de la Loire, mais aussi de la Beauce et de la Sologne. La cité risque d'être satellisée par Paris, à moins de 1 heure en train. Des équipements culturels nombreux doivent l'ancrer, lui donner une image aux contours plus nets, éviter sa transformation en ville-dortoir.

Cette politique est, bien sûr, contestée par M. Bernard, qui voit là *« une dérive pharaonique »* venue du Paris mitterrandien. *« Une politique culturelle*, estime-t-il, *ne doit pas se borner uniquement aux investissements de prestige. Il s'agit également de faire participer les habitants à la vie culturelle de la cité, de trouver des structures qui puissent les accueillir. L'actuelle équipe municipale a privilégié l'élitisme, voire l'ésotérisme, au détriment d'une véritable culture populaire. Ces investissements coûteux ne touchent donc qu'un public restreint. Il a manqué à Orléans un Planchon ou un Chéreau, comme à Villeurbanne ou à Nanterre. »*

Culture élitiste ? M. Sueur renvoie au succès de la médiathèque qui, depuis son ouverture en 1994, a accueilli 250 000 personnes, quatre fois plus que l'ancienne bibliothèque Dupanloup, aux salles destinées aux groupes de rock locaux, et au Zénith que construisent les architectes Chaix et Morel. Planchon et Chéreau ? Mais le Centre dramatique national (CDN) vient d'être confié à Stéphane Braunschweig, l'une des étoiles montantes de la mise en scène théâtrale.

Ce CDN vient compléter le dispositif de la Scène nationale, héritière de la Maison de la culture des années Malraux, dirigée depuis dix ans par Claude Malric. Celle-ci gère un lieu : le Carré Saint-Vincent, entièrement rénové (trois salles de spectacles), qui abrite, outre le CDN, un Centre chorégraphique national (CCN) à la tête duquel on trouve Joseph Nadj, chorégraphe réputé. Au Carré Saint-Vincent, on peut aussi voir des expositions d'art contemporain ou écouter des concerts. Enfin, le Centre d'art dramatique d'Orléans, qui a remplacé le théâtre municipal, peut utiliser l'une des salles. *« La municipalité actuelle a été partie prenante dans cette évolution et cette montée en puissance »*, reconnaît Claude Malric.

Les deux candidats se battent pour qu'Orléans, capitale de la région Centre, le soit à part entière. Jean-Pierre Sueur énumère les institutions qu'il a su attirer : l'université de la Poste, l'Orstom, l'Institut français de l'environnement, le Centre national de soutien spécialisé aux transmissions, un organisme lié à la Défense nationale. Jean-Louis Bernard veut reconquérir les berges de la Loire, délaissées depuis des années. Le maire sortant a la même idée. La défense du patrimoine est invoquée par les deux adversaires. Le quartier Dessaux, près du fleuve doit être rénové. Les propositions diffèrent, mais aucune n'est exempte de brutalité.

Consensus encore : Orléans doit être la porte d'accès aux châteaux de la Loire. Tourisme et culture, même combat. Autre thème commun : le raccordement de La Source, lointain faubourg où est implanté le campus universitaire (17 000 étudiants), au centre-ville, grâce à un transport en site propre qui verra vraisemblablement le jour, quel que soit le vainqueur.

Mais la convergence entre les deux hommes s'arrête là. Le candidat UDF parie sur le multimédia et les autoroutes de l'information, équipement *« culturel »* qui fascine d'autant plus que personne ne sait ce qu'il recouvre exactement : *« En profitant du câblage d'Orléans, j'aimerais faire ici un grand festival du multimédia »*, confie-t-il. Jean-Pierre Sueur, propose pour l'avenir des équipements sportifs plus nombreux et trois nouveaux parcs. Après la culture, le sport et la détente, sous le signe de l'écologie : le maire sortant doit également affronter une liste verte lancée par son adjoint à l'environnement, Bruno Duval. Le PC a aussi sa liste, menée par Michel Ricoud, et Lutte ouvrière la sienne, dirigée par Christiane Hauchère.

Jean-Louis Bernard, lui, doit tenir compte d'une liste Front national (12 % des électeurs d'Orléans ont voté pour Jean-Marie Le Pen en avril) conduite par Marc Habert. Il espère qu'elle ne dépassera pas les 10 % et ne pourra donc se maintenir au deuxième tour. Aussi multiplie-t-il les déclarations en direction de l'extrême droite, accordant un entretien à l'hebdomadaire *Minute* dans lequel il rappelle ses *« propositions visant à rétablir la peine de mort »*. Une bonne partie de sa campagne tourne autour de la sécurité de la ville. Il invoque aussi Jeanne d'Arc. Mais pour lui trouver des vertus que la Pucelle n'aurait sûrement pas soupçonnées : *« Dans le domaine de la communication, c'est un personnage extraordinaire. Elle est connue jusqu'au Japon. »*

Emmanuel de Roux

Divisions chez les indépendantistes du FLNKS en Nouvelle-Calédonie

NOUMÉA

de notre correspondant

Le Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) part en ordre dispersé aux élections municipales, qui revêtent pourtant une importance particulière en Nouvelle-Calédonie, puisqu'elles précèdent les élections provinciales du 9 juillet. Une seule commune, sur les trente-trois que compte le territoire, verra, en effet, une liste indépendantiste unitaire briguer les suffrages des électeurs : Poindimié, dont le maire sortant, Paul Néaoutyine, président du FLNKS, a récemment fustigé la désunion régnante.

L'Union calédonienne (UC), composante majoritaire et modérée du FLNKS, fait cavalier seul dans vingt-trois communes. Il s'agit pour elle de compter ses forces. Plusieurs comités de base considèrent, en effet, qu'ils n'ont plus à traiter d'égal à égal avec les trois petites autres composantes du Front, le Parti de libération kanak (Palika), l'Union progressiste mélanésienne et le Parti socialiste kanak, d'autant que celles-ci ne se privent pas de critiquer la gestion des provinces du Nord et des îles Loyauté, assurée par l'UC.

« BOURGEOISIE KANAKE »

A Nouméa, qui ne compte qu'un seul conseiller municipal indépendantiste sur quarante-cinq, les discussions ont achoppé sur la présence, dans la liste du Front progressiste de Louis Kotra Uregei, secrétaire général de l'Union syndicale des travailleurs kanaks et des exploités (USTKE). Membre du FLNKS jusqu'en 1989 et, à ce titre, cosignataire des accords de Matignon de 1988, l'USTKE n'a cessé de dénoncer la *« bourgeoisie kanake »* issue de l'UC et l'attitude jugée consensuelle de ce parti vis-à-vis du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR, anti-indépendantiste), animé par le député Jacques Lafleur. En réponse, l'UC a considéré qu'un responsable syndical ne pouvait figurer ès qualités sur une liste politique.

L'UC présente donc sa propre liste, conduite par Gérald Cortot, directeur général de la Compagnie d'investissement touristique, l'une des sociétés du holding financier de la province nord, à majorité indépendantiste, qui avait racheté, en 1990, les mines de nickel de M. Lafleur. Elle sera notamment opposée à la liste du maire (RPCR) sortant, Jean Lèques.

Franck Madœuf

[Fragments of the adjacent page, cut off at the right edge:]
« lettres de ... préparent un pla...
...yndicats autonomes de l'UNSA ... se forger une identité
BAC 95
Certaines occasions ... une bonne révision
3615 LEMONDE

Orléans : les deux principaux candidats s'opposent sur la cultur[e]

Jean-Pierre Sueur (PS) brigue un second mand[at]

Le candidat UDF parie sur les fascinantes autoroutes de l'information

[...]istes du FLNKS

Les « lettres de cadrage » du premier ministre préparent un plan de rigueur pour 1996

Des économies budgétaires sont prévues et l'augmentation de la TVA pourrait ne pas être « provisoire »

Les traditionnelles « lettres de cadrage » adressées par le premier ministre aux membres du gouvernement pour la préparation du projet da budget 1996 font attendre un plan rigoureux de réduction du déficit dès le « collectif » de la fin juin et dans la future loi de finances. La hausse « provisoire » de la TVA pourrait être prolongée en 1996, dans le cadre d'un véritable plan de stabilisation budgétaire.

JEUDI 8 JUIN, Alain Juppé a adressé à tous les membres du gouvernemeot les traditionnelles « lettres de cadrage », qui fixent les grands équilibres du futur projet de loi de finances pour 1996. Si la procédure est rituelle, les consignes du premier ministre, elles, ne le sont pas. Préparant un budget qui s'annonce exceptionnellement difficile, le gouvernement a retenu une méthode de travail qui risque de relancer les interrogations sur le cap de la politique économique qu'il entend suivre.

D'ordinaire, le premier ministre envoie, au printemps, à chacun des membres de son équipe, la lettre fixant les grands équilibres du projet de loi de finances qui sera examiné à l'automne par le Parlement. Le document spécifie habituellement l'objectif de réduction du déficit budgétaire pour l'année suivante, la norme d'évolution de la dépense publique et, fréqoemment, l'évolution souhaitée des effectifs de la fonction publique.

Cette année, ce n'est pas le cas. Dans les lettres signées par M. Juppé, il u'est pas fait mention du déficit budgétaire, ni précisé que les dépenses ne devront pas évoluer plus vite que les prix. Ce silence est d'autant plus inattendu que, durant la campagne présidentielle, M. Chirac avait proposé comme règle que les dépenses de l'Etat n'évoluent pas plus vite que les recettes de l'anoée antérieure, de sorte que les plus-values de rentrées générées par la croissance soient affectées à la réduction du déficit. Les lettres de cadrage ne précisent que deux normes chiffrées : les dépenses budgétaires du titre III du budget (c'est-à-dire les dépenses de fonctionnement, mais hors rémunération du personuel) devront baisser de 8 % en 1996 ; les dépenses du titre IV (qui regroupent essentiellement les dépenses de subventions et d'interventions discrétionnaires) devront, elles, diminuer de 15 %.

Ces directives, qui sont très sévères, mais partielles, peuvent s'interpréter de deux manières différentes.

« Retour progressif aux grands équilibres »

Dans ses lettres de cadrage, M. Juppé souligne que *« l'objectif du gouvernement est de faire en sorte que l'activité demeure tout aussi soutenue en 1996, de façon à rendre plus aisé le retour progressif aux grands équilibres budgétaires et sociaux »*. Il ajoute : *« Le projet de loi de finances pour 1996 devra donc concilier, d'une part, les objectifs de la politique gouvernementale, au premier rang desquels la lutte pour l'emploi, et, d'autre part, l'indispensable réduction des déficits publics, qui ont atteint des niveaux excessifs. »*

« Simultanément,* écrit-il, *la réduction du déficit budgétaire et une réelle maîtrise de la dépense publique sont désormais impératives pour permettre à la France de satisfaire, à la fois, aux exigences d'une croissance durable et aux conditions de réalisation de l'Union économique et monétaire. »* Alain Juppé fait aussi cette mise en garde : *« La situation budgétaire interdit, par ailleurs, d'envisager de faire droit aux intérêts catégoriels, si fondés soient-ils, qui ne manqueront pas de s'exprimer. »

FINANCES DÉGRADÉES

La première « lecture » est que le gouvernement entend donner la priorité à la lutte contre le chômage et à la relance, plutôt qu'à la réduction des déficits. Dans le cas contraire, il se serait d'abord « calé » sur la réduction du déficit à atteindre l'année prochaine et aurait construit son budget autour de cette priorité centrale, plutôt que de laisser entendre que le déficit sera la résultante des autres arbitrages. Si cette hypothèse se confirmait, elle risquerait d'être très mal accueillie par les marchés financiers, puisque, lors de sa déclaration de politique générale, le 28 mai, M. Juppé les avait déjà désagréablement surpris en annonçant une cascade de réformes sans souffler mot de leur financement.

Une seconde hypothèse est, toutefois, envisageable : si le gouveroement preud autant de temps pour fixer le cap qu'il entend suivre, c'est, d'abord, parce que la situation budgétaire est eocore plus dégradée qu'on ne le pensait et que des choix très douloureux devront être faits. Sur le fond, la détermination du gouvernement ne faire guère de doute : il entend bien mettre en œuvre un véritable plan de stabilisation budgétaire. Les lettres de cadrage ne seraient que les prémices d'un plan draconien de réduction du déficit.

Plusieurs indices viennent étayer cette version. D'abord, le gouvernement est confronté à une difficulté réelle : il doit, dans le même mouvement, adresser ses consignes budgétaires pour 1996 et préparer son « collectif » pour 1995. Il peut donc difficilement arrêter un objectif de réduction du déficit de l'année prochaine avant d'avoir définitivement fixé celui de l'année en cours. Le problème est d'autant plus complexe que l'état des comptes publics alimente d'innombrables rumeurs. Un premier « chiffrage » avait circulé, laissant entendre que l'exécution du budget de 1995 ferait apparaître une dérive de 25 milliards de francs (*Le Monde* du 2 juin). En réalité, selon les dernières estimations gouvernementales, il s'agirait d'une estimation basse, les comptes pouvant être, en réalité, légèrement plus dégradés.

De plus, le gouvernement est confronté à un autre casse-tête : conformément aux engagements présidentiels, il ne pourra plus compter, en 1996, sur les recettes de privatisations pour financer les dépenses courantes du budget (47 milliards de francs en 1995). Cette restriction provoque, selon le vocabulaire des experts, un terrible « effet de base » pour construire le budget de 1996. Pour cette double raison, le gouvernement plaide les circonstances atténuantes et souligne que, s'il u'a pas encore complètement affiché le cap, c'est qu'il faut revoir l'ensemble des équilibres budgétaires.

PRÉLÈVEMENTS

Quoi qu'il en soit, le gouvernement semble effectivement déterminé à mettre en œuvre un plan draconien pour contenir le déficit budgétaire. Le premier volet du dispositif portera sur des économies. Les lettres de cadrage en déterminent quelques-uues, mais d'autres sont en préparation. Elles précisent que chaque ministre devra *« présenter des propositions d'économies spécifiques »*. En particulier, la défense devrait être conviée à de grands sacrifices sur ses dépenses d'équipement.

Le second volet du dispositif est d'ordre fiscal. Pour financer ses mesures d'urgence, M. Juppé a déjà laissé entendre qu'à titre *« provisioire »*, il pourrait relever le taux supérieur de la TVA de 18,6 % actuellement à 20 %, mais, compte tenu de l'effort à entreprendre, ce prélèvement suffira-t-il ? Depuis plusieurs jours, certains experts laissaient entendre qu'il faudrait sans doute aller au-delà et envisager d'autres prélèvements, comme un relèvement des taxes sur les tabacs et les carburants, un élargissement de l'assiette de la CSG, voire une possible hausse de l'impôt sur la fortune. En réalité, il n'en est rien : ces pistes ne sont pas sérieusement étudiées.

L'équation budgétaire est pourtant si difficile à résoudre que la fameuse décision *« provisoire »* annoncée par le premier ministre pourrait perdurer. Si le taux supérieur (« normal ») de la TVA est prochainement relevé à 20 %, il semble maintenant probable que le nouveau taux restera en vigueur durant toute l'année 1996. Pour la même raison, la réforme de l'impôt sur le revenu pourrait, dans un premier temps, être moins ambitieuse que prévu. Avant d'envisager une refonte plus globale des prélèvements directs, le gouvernement pourrait se borner l'année prochaine à poursuivre la simplification du barême de l'impôt sur le revenu, mais à prélèvement constant.

Dans le même souci, un projet juatteodu a été mis à l'étude. M. Madelin a reçu pour consigne de veiller à *« une meilleure organisation de la gestion du patrimoine de l'Etat »*. Autrement dit, les privatisations seront poursuivies, mais, de surcroît, le gouvernement pourrait procéder à la cession de certains patrimoines corporels de l'Etat (actifs immobiliers, etc.), dans le souci de réduire la dette publique. Pour Matignon, l'affaire oe souffre donc pas de discussion : même si les lettres de cadrage sont encore elliptiques, l'heure est à une rigueur budgétaire renforcée.

Laurent Mauduit

Les syndicats autonomes de l'UNSA cherchent à « se forger une identité »

L'UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES (UNSA) tient son congrès constitutif les jeudi 8 et vendredi 9 juin. Pour cette organisation dout l'image reste encore très floue, il s'agit désormais *« de se forger une identité »*, explique Alain Olive, son secrétaire général. Créée en février 1993, à la suite do rapprochement de cinq, puis de sept syndicats autonomes, venant principalement du secteur public – avec les enseignants de la FEN, la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF), les agents de maîtrise et cadres de la SNCF (FMC) –, l'UNSA revendique 350 000 adhérents, dont 280 000 dans la seule fonction publique. Dans le secteur privé – environ 10 % de ses effectifs –, elle est présente dans l'agriculture (FGSOA), les transports (FAT) et a accueilli deux syndicats du spectacle : le Syndicat des artistes indépendants (SIA) et celui des créateurs, réalisateurs du cinéma, de la télévision et de l'audiovisuel (SRCTA).

UN STATUT AMBIGU

Alors que le syndicalisme apparaît de plus en plus émietté, cette tentative de regroupement autour de l'UNSA est une exception, selon Jean-Paul Roux, secrétaire général adjoint de la FEN. Ce premier congrès devrait permettre à l'UNSA d'achever l'édification de ses structures et d'entamer l'élaboration de ses revendications. D'un côté, il s'agit d'assurer la vie des pôles professionnels, des unions régionales, mises en place progressivement depuis deux ans, ainsi que la prise en compte de la cbarte fédérative adoptée en décembre 1994, qui défend *« l'attachement à la laïcité, la défense du service public et l'indépendance syndicale »*. De l'autre, il s'agit de faire connaître les positions de l'UNSA sur l'emploi, la précarité dans le service public, l'Europe et la protection sociale. Favorable à la réduction du temps de travail dans le secteur public, l'UNSA participera à la journée d'action du 14 juin, avec la CFDT et la CGT. Elle a aussi manifesté pour la défense du service public avec les cheminots, le 31 mai, et les enseignants, le 7 juin.

Mais l'UNSA souffre de l'ambiguïté de son statut. Reconnue officiellement, en juillet 1993, par le gouvernement Balladur pour la seule fonction publique, elle a succédé, en lieu et place, à la FEN et à la FGAF tant au Conseil économique et social qu'au Conseil supérieur de la fonction publique, et bénéficie de subventions versées par l'Etat. Elle butte encore sur l'agrément délivré à son centre de formation qui permettrait à ses adhérents de bénéficier des congés de formation syndicale, ce qui ferait d'elle *de facto* une sixième confédération.

Alain Beuve-Méry

Municipales : les Verts sont présents dans plus de 150 grandes villes

ASSOCIÉS avec l'Alternative rouge et verte (AREV) et plusieurs groupes locaux au sein de la Convention pour une écologie politique et sociale, les Verts ont présenté, mardi 6 juin, leurs têtes de listes dans 102 villes de plus de trente mille habitants. Il s'agit là de listes autonomes. Les Verts sont aussi présents sur des listes d'union de la gauche dans une cinquantaine d'autres grandes villes. Pour le second tour, ils sont favorables à des fusions de listes avec la gauche, sur la base de contrats portant sur des objectifs précis. Lors des élections municipales de 1989, mille deux cents écologistes environ avaient été élus dans les conseils municipaux.

De leur côté, la plupart des responsables de Génération Ecologie sont candidats, selon les situations locales, soit sur des listes de droite (Rennes, Amiens), soit sur des listes de gauche (Strasbourg, Le Havre), soit sur des listes autonomes (Avignon, Caen).

■ **ENCOURAGEMENT : M. Rocard apporte son soutien à M. Pezet,** l'ancien député socialiste qui conduit des listes aux élections municipales à Marseille contre celles d'union PS-PC emmenées par Lucien Weygand. Dans une lettre datée du 5 juin, l'ancien premier ministre souhaite *« bonne chance »* à M. Pezet et lui recommande de *« centrer ses efforts sur la lutte contre le chômage »*.

DÉPÊCHES

■ **ATTRIBUTIONS : le conseil des ministres** du mercredi 7 juin a adopté les décrets d'attribution définissant les pouvoirs de treize ministres. Après la première vague de décrets approuvés la semaine dernière (*Le Monde* du 2 juin), tous les ministres de plein exercice connaissent l'autorité dont ils disposent sur les différents services administratifs. En présentant ces textes, M. Juppé a expliqué que de semblables décrets allaient être prochainement pris pour les ministres délégués et les secrétaires d'Etat. Il a rappelé la consigne de modération législative, assurant qu'il refuserait tout projet de loi portant sur des domaines que la Constitution confie au pouvoir réglementaire.

■ **LÉGISLATIVE PARTIELLE : En Savoie,** les électeurs de la deuxième circonscription du département sont convoqués le dimanche 9 juillet, afin de procéder à l'élection du successeur d'Hervé Gaymard (RPR), qui a démissionné de son mandat de député, le 6 juin, après sa nomination au poste de secrétaire d'Etat chargé des finances. M. Gaymard était le suppléant de Michel Barnier, lui-même membre du gouvernement.

■ **SYNDICATS : M. Puech, ministre de la fonction publique,** a achevé son tour de table des syndicats (*Le Monde* du 3 juin) en recevant les représentants de Force ouvrière, mardi 6 juin. Forts de leur récent succès dans le conflit corse, ces derniers ont annoncé qu'ils organiseraient une journée d'action le 29 juin, date à laquelle Jean Puech et les syndicats *« réformistes »* doivent examiner la *« clause de revoyure »* d'un accord conclu en 1993.

■ **MANIFESTATION : guère plus d'un millier d'enseignants** ont défilé, mercredi 7 juin à Paris, près de l'hôtel Matignon, où une délégation a été reçue. Pour leur première manifestation depuis la formation du nouveau gouvernement, la mobilisation des enseignants est restée faible. Treize organisations avaient appelé à cette journée d'action sur le thème de la création de nouveaux emplois dans l'éducation. Pour les responsables de la Fédération syndicale unifiée (FSU), de la Fédération de l'éducation oationale (FEN), du SGEN-CFDT, du CERC-CGT, qui devaient être reçus jeudi 8 juin par François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, cette manifestation, pour la première fois unitaire depuis bien longtemps, annonce d'autres mouvements à la rentrée.

ÉDUCATION C'est avec l'épreuve de philosophie que 665 788 candidats découvriront, vendredi 9 juin, le cru 1995 du baccalauréat. L'épreuve phare du système éducatif est cette année profondément remaniée, au terme d'une réforme lancée en 1992. ● TROIS SÉRIES (littéraire, économique et social, scientifique) ont remplacé, pour le bac général, les anciennes séries A, B, C, D, E, F et G. Dans chaque série, plusieurs options ou spécialités sont proposées. De même, les coefficients des différentes épreuves ont été modifiés. ● POUR LIMITER les risques de ce – relatif – saut dans l'inconnu, le ministère a multiplié les instructions sur la notation des épreuves. 73,4 % des candidats avaient obtenu le bac l'an dernier. Il s'agit de ne pas bouleverser ce taux de réussite. Les correcteurs sont ainsi appelés à mieux harmoniser leurs travaux.

La philosophie donne le coup d'envoi d'un bac remanié en profondeur

Nouvelles séries, nouvelles épreuves, nouveau système de notation : le baccalauréat 1995, qui débute le 9 juin, a été entièrement redéfini. Non sans provoquer quelques inquiétudes, au ministère et dans les lycées, sur le nombre d'élèves qui franchiront l'obstacle

VENDREDI 9 JUIN 1995, 665 788 candidats doivent se présenter à l'épreuve de philosophie d'un baccalauréat entièrement rénové. C'est l'aboutissement de la réforme des lycées qui s'est mise en place il y a trois ans en classe de seconde, l'an dernier en première et cette année en terminale. Engagée par Lionel Jospin en 1989, cette refonte de la fin des études secondaires, couronnée par l'examen fétiche des Français, a été infléchie par Jack Lang et peaufinée par François Bayrou (*Le Monde* du 19 mai 1995).

Avec un nombre de séries réduit – trois pour le baccalauréat général (littéraire, L, économique et social, ES, scientifique, S) et quatre pour le baccalauréat technologique (sciences médico-sociales [SMS], sciences et technologies industrielles [STI], sciences et technologies de laboratoire [STL], sciences et technologies tertiaires [STT]) –, le nouveau bac n'est pas plus simple ; il devient même plus complexe, avec la sophistication des épreuves qui combinent enseignements obligatoires et enseignements de spécialité et un renforcement du poids de l'écrit. Le baccalauréat professionnel, lui, ne subit aucune modification. Un des principaux objectifs du nouveau bac est de *« mieux identifier les séries »*. Il semble avoir été atteint par la mise en place de forts coefficients dans les disciplines qui « typent » la série. Les enseignements de spécialités permettent de renforcer les enseignements obligatoires et de déterminer différents profils à l'intérieur de chaque série. En revanche, l'idée de redonner à toutes les séries une *« égale valeur »*, autrement dit de remettre en cause la suprématie des mathématiques, reste pour l'instant théorique.

A nouvelles séries, nouvelles épreuves, dont les candidats auront à essuyer les plâtres. Dans celle de lettres en série L, il leur sera demandé de répondre à deux ou trois questions sur de grandes œuvres du patrimoine littéraire. Dans toutes les séries, la première langue vivante est désormais évaluée à l'écrit. Dans les séries technologiques, la principale innovation réside dans la valorisation des épreuves pratiques dès le premier groupe d'épreuves, ce qui devrait favoriser les candidats de ces séries. Pour cette session, tous les sujets correspondant aux nouvelles définitions d'épreuves ont été élaborés au niveau national et non de façon interacadémique. En termes quantitatifs, le cru 1995 marque une relative stabilisation du nombre des candidats (+ 1,7 % par rapport à 1994), due à un creux démographique, tout en recouvrant de grandes disparités entre les séries : 58 % des candidats se présentent au bac général (+ 3,54 %), 27 % au bac technologique (+ 0,48 %, la plus faible progression) et près de 14 % au bac pro, qui connaît un fort tassement cette année (+ 5 % au lieu de 15,2 % l'an dernier).

Ce monument du système scolaire, qui reste – originalité française – la sanction de la fin des études secondaires et la clé d'accès à l'université, n'est pas au bout de ses transformations.

Conscient des difficultés introduites par cette dernière réforme, par exemple dans l'épreuve de sciences économiques et sociales, le ministère a déjà promis des simplifications pour l'an prochain. Cette session, qui se clôt le 6 juillet, sera bel et bien celle du rodage.

Béatrice Gurrey

Un système de notation sous haute surveillance

Et si le nouveau cru du bac venait bouleverser le taux de réussite ?

ON LES A « BRIEFÉS », rebriefés, surbriefés. Les correcteurs du baccalauréat 1995 n'ont pas pu échapper à la *« multitude d'instructions et de conseils divers »* que, de son propre aveu, le ministère de l'éducation nationale a déversés sur eux, afin que la notation de ce nouveau cru de l'examen n'entraîne ni injustice ni désordre. Et surtout pas une modification sensible du taux de réussite au baccalauréat, qui a été l'an dernier particulièrement brillant, avec 73,4 % de reçus. Car, à terme, ne doit pas être remis en cause l'accès à ce sésame mythique, qui gagne gentiment chaque année trois ou quatre points : 44 % d'une classe d'âge parvenaient au bac en 1990, 47,5 % en 1991, 51 % en 1992, 54,73 % en 1993 et 59 % l'an dernier.

Pourquoi tant de précautions ? Il faut d'abord faire oublier le mauvais souvenir de l'année dernière : une lauréate du concours général de philosophie avait obtenu 1 sur 20 dans cette discipline au bac (*Le Monde* daté 10-11 juillet 1994), ternissant ainsi l'image de tous les jurys. Ensuite, et c'est la raison principale, les candidats ont à affronter des épreuves nouvelles ou passablement revues, avec de forts coefficients et des systèmes de double notation complexes, qui pourraient infléchir les résultats. Enfin, puisque l'on ne redouble plus la première, qui fait désormais partie du *« cycle terminal »*, quelque 15 000 lycéens sont passés cette année en terminale contre l'avis des conseils de classe. Il ne saurait y avoir pour eux d'indulgence, mais ils pourraient faire légèrement bouger la balance.

La philosophie en série littéraire (L) a mérité une attention particulière du ministère. Même si cette discipline garde un poids équivalent à celui qu'elle avait dans l'ancienne série A – environ 20 % du total des épreuves –, elle est dotée d'un coefficient 7, de loin le plus fort de la série, au lieu de 5 dans l'ancienne formule. Jackpot ou catastrophe, le risque existe.

Une lettre est donc partie à l'attention des correcteurs de philosophie, pour leur demander d'utiliser à bon escient les *« commissions d'entente »* et les *« commissions d'harmonisation »*. Les premières sont réunies après les épreuves, afin d'adopter quelques principes communs de notation, et les secondes placées juste avant les délibérations, afin de comparer les résultats, permettre une nouvelle lecture d'une copie et, éventuellement, changer une note. Lors des réunions d'entente, les correcteurs de la discipline devront *« participer à un exercice réel de correction de quelques copies lues et appréciées en commun »*, et discuter de la manière dont eux-mêmes comprennent le traitement des sujets. On ne cache pas au ministère que *« certains ne viennent pas aux commissions, ce qui est extrêmement dommageable. Mais un effort important de sensibilisation a été fait dans ce domaine »*. Lorsque l'on sait que 70 % des candidats obtiennent en philo une note inférieure à dix, alors qu'en mathématiques *« la moyenne est à la portée de la majorité des candidats »*, selon une note de la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) de février 1995, on comprend mieux les inquiétudes de la Rue de Grenelle. C'est cet écart habituel de notation entre disciplines littéraires et scientifiques qui, amplifié par les forts coefficients des disciplines-phares dans chaque série, pourrait faire craindre une plongée en L et entraîner une réussite accrue en S. Sans compter qu'en L toujours, les candidats auront à expérimenter une nouvelle épreuve de lettres, très différente du français qu'ils passent en première.

MIGRAINES GARANTIES

Une autre épreuve mérite l'attention : celle de sciences économiques et sociales en série ES, dotée d'un coefficient 9 ou 7 selon qu'elle est passée comme enseignement de spécialité ou non. Pour la première fois, on va demander aux élèves de s'exprimer sur la pensée économique d'un certain nombre d'auteurs au programme. Ils opteront pour la dissertation ou pour l'épreuve de synthèse. Dans les deux cas, la notation relève du casse-tête.

La dissertation, un sujet assorti de six documents (cartes, statistiques, graphiques ou autres), est notée en bloc sur 20. Prise en enseignement de spécialité, elle comporte deux documents différents sur les six, dont les élèves devront obligatoirement tirer argument. L'exercice est alors noté sur 20, ramené à 15 et complété par une note sur 5 pour l'apport spécifique des deux documents. Pour l'épreuve de synthèse, précédée de questions préparatoires, *« il est conseillé d'évaluer, dans un premier temps, les questions préparatoires sur un total de 20 points, chaque question représentant alors 2, 4 ou 6 points et étant notée au 1/2 point près, et de diviser ensuite le total obtenu par 2 »*, précise la lettre aux correcteurs de sciences économiques. On voit poindre quelques migraines... Cet argumentaire très technique est assorti de recommandations de tolérance : *« Si les élèves sont fortement incités pendant l'année à utiliser tous les documents [...], on ne sanctionnera pas un élève qui n'aurait pas utilisé tel ou tel document périphérique à sa démonstration. »*

Fort heureusement, les jurys auront un jour de plus que l'an dernier pour délibérer. Dans les académies de Paris et de la région parisienne, le calendrier des opérations est le suivant : les correcteurs rapportent leurs copies dans leur centre de jury le mercredi 28 juin ; leur anonymat est levé, et leur résultat saisi sur écran. Les moyennes sont calculées pour chaque jury et chaque discipline, puis envoyées par Minitel pour compilation ; le 29 au matin, les présidents de jury pourront ainsi comparer les résultats de leur propre jury avec ceux d'académie voisines. Il restera deux jours entiers, les 29 et 30 juin, pour vérifier qu'il n'y a pas de trop grandes distorsions et examiner les cas litigieux.

Pour faire bonne mesure, la direction des lycées et collèges a publié le 18 mai au *Bulletin officiel*, ce qu'elle ne fait pas d'ordinaire, un texte sur la notation et les commissions d'entente et d'harmonisation. Ces notes de service, circulaires et autres injonctions, lancées *via* les inspecteurs pédagogiques, ne seront certainement pas de trop pour éviter les dérapages.

B. G.

Voir sa copie, contester sa note

« Le jury demeure souverain dans ses décisions qui ont un caractère définitif. Aucun recours n'est recevable contre les décisions qu'il a prises en conformité avec les textes réglementaires. La souveraineté est la garantie de son indépendance. » Si les élèves trop déçus peuvent demander à voir leur copie après la proclamation définitive des résultats, excepté celle de français qui peut être communiquée dès la note connue, ils ne peuvent espérer aucun recours sauf _« erreur de droit ou faits matériellement inexacts »_. Une réclamation au cours de l'épreuve est du ressort du chef de centre ; mais après l'épreuve, elle incombe au service académique. On peut voir sa copie au centre d'examen pendant les trois jours qui suivent la proclamation des résultats, ou pendant un an après, dans les services académiques. On peut aussi se faire envoyer une photocopie.

De fortes disparités selon les départements

LE BACCALAURÉAT reste une épreuve nationale, c'est une affaire entendue. Pour autant, ses conditions d'obtention diffèrent selon les académies, d'un département à l'autre. Ces disparités régionales avaient été révélées par les travaux de la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale. Dans *La géographie de l'école*, la DEP relevait toutefois que l'écart entre les académies les plus faibles (Amiens, Rouen, Reims) et les plus fortes (Ile-de-France, Nice, Toulouse) s'était réduit de 16 à 11 points entre 1975 et 1993 pour se rapprocher de la moyenne nationale. Mais si l'objectif de mener 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat reste, quoi qu'on en dise, une référence, les stratégies pour y parvenir ne sont pas identiques selon les départements. Certains cherchent à privilégier la multiplication des candidats dans les différentes séries pour augmenter les chances de promotion sociale ; d'autres, à l'inverse, insistent sur les taux de réussite dans les séries réputées plus difficiles. Il en résulte une *« inégalité territoriale dans l'accès aux bons baccalauréats »* que le groupe d'étude et de réflexion interrégional (GERI), un organisme qui analyse la société française dans l'aménagement de son territoire, s'est efforcé de mettre en évidence dans la seconde partie d'une étude sur l'évolution des systèmes d'enseignement à travers la France.

En premier lieu, le GERI relève que la forte croissance du nombre de bacheliers depuis 1975, notamment dans les séries générales, n'est pas uniquement un phénomène dicté par la pression démographique. Dans un certain nombre de zones rurales, elle correspond plutôt à un mouvement de rattrapage dans des départements jusque-là moins bien pourvus, comme en Normandie, une partie de la Bretagne ou des Pays de Loire, la Haute-Saône, le Loir-et-Cher, l'Indre-et-Loire, la Charente-Maritime ou l'Ardèche. Ce constat vaut pour la progression de la série scientifique qui *« a gagné le nord de la France »*, les séries littéraires et économiques, où les filles sont largement majoritaires, mais surtout pour les séries technologiques et professionnelles, *« véritables outils de promotion pour les départements les moins riches »*.

Pour le GERI, cette progression devrait se poursuivre. En 2015, la France pourrait même compter 78 % de jeunes bacheliers, grâce aux bacs professionnels qui devraient compenser la baisse démographique dans les séries générales. Cette évolution n'est pas sans conséquence sur l'aménagement du territoire. Le GERI en effet souligne que le choix des séries par les candidats définit *« le profil socio-économique et quasi socio-professionnel des départements »*. En clair, plus un département compte de bacheliers dans les séries générales et scientifiques, plus il a de chances de préparer à des emplois qualifiés de cadres supérieurs. Ce serait ainsi le cas de Paris, des Hauts-de-Seine et de la façade méditerranéenne.

Un quart des départements français, pour la plupart à vocation rurale, mais aussi urbanisés comme le Rhône, le Nord, le Pas-de-Calais, la Meurthe-et-Moselle et le Haut-Rhin, offrent une répartition plus équilibrée des séries qui débouchent sur des emplois de techniciens ou de cadres intermédiaires.

En revanche, la prédominance du baccalauréat G, associée à une faible part de bacs scientifiques, traduit la situation de départements qui connaissent soit des déséquilibres, soit des retards de développement. Ce serait le cas du nord et de l'est de la région parisienne, de la Picardie, de la Normandie, de la Meuse, de la Haute-Marne, et des Pyrénées-Orientales ou des Landes. Dès lors, le GERI en conclut qu'*« une politique volontariste d'éducation peut permettre aux départements d'infléchir leur modèle de développement économique. »*

M. D.

★ ***Les Départements bac par bac. L'évolution des systèmes d'enseignement à travers la France : cinquante ans de croissance et après,*** **par le Groupe d'étude et de réflexion interrégional. Volume II. La Documentation française.**

Evolution du nombre de diplômes délivrés de 1975 à 1983

PARIS
CRETEIL
région Ile-de-France
voir détail Ile-de-France
NANTES
ORLEANS-TOURS
MONTPELLIER

Evolution en %
10-43 %
46-70 %
71-90 %
95-113 %
119-137 %
169-211 %
— limite d'académie

Source : ministère de l'éducation nationale

M. Bayrou, nouveau chantre du référendum sur l'école

Le ministre s'affirme désormais convaincu des vertus d'une telle consultation

C'ÉTAIT au temps de la campagne présidentielle. François Bayrou était alors ministre de l'éducation nationale et soutenait la candidature d'Edouard Balladur. Il avait donc dit tout le mal qu'il pensait de la proposition faite par Jacques Chirac, l'autre candidat de la majorité, d'organiser un référendum sur l'éducation. *« C'est le type même de la fausse bonne idée »*, avait-il assuré.

François Bayrou est toujours ministre de l'éducation nationale, mais désormais dans le gouvernement d'Alain Juppé, chargé de mettre en œuvre les propositions du président Chirac, et en particulier ce fameux référendum sur l'éducation. Qu'à cela ne tienne ! Le voilà converti aux vertus de la démocratie directe.

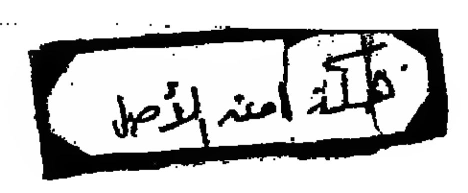
Il en a fait la démonstration, mercredi 7 juin, lors de la séance des questions d'actualité à l'Assemblée nationale. Il était temps. Le 25 mai encore, Françoise Hostalier, secrétaire d'Etat chargée de l'enseignement scolaire auprès de M. Bayrou, s'était interrogée sur l'utilité même du référendum (*Le Monde* du 27 mai). Propos mal interprété, avait fait savoir le cabinet de M. Bayrou. Mais deux jours après la déclaration de politique générale du premier ministre, qui avait réaffirmé sa volonté d'organiser un tel référendum, ce « couac » était fâcheux.

François Bayrou a donc mis les choses au clair. Il est vrai, a-t-il reconnu, qu'il était réfractaire à *« la perspective d'un référendum qui serait une manière d'imposer une réforme contre la volonté des intéressés »*.

Mais, a-t-il assuré, ses craintes ont été levées par la déclaration de politique générale du premier ministre, puisque ce dernier a écarté *« l'idée d'un référendum passage en force »*. En outre, a noté le ministre de l'éducation nationale, *« une partie de la réforme nécessaire figure déjà dans les décisions du contrat pour l'école »* élaboré en 1994. A cet égard, il a affirmé que le projet de loi de programmation qui découle de ce contrat et qui a fait l'objet d'une première lecture à l'Assemblée nationale en janvier, *« viendra en discussion devant le Sénat en juillet »*.

Toutefois, a ajouté M. Bayrou, *« certaines questions restent pendantes : les rythmes scolaires, la filière technique et professionnelle, le premier cycle de l'enseignement supérieur. (...) Ces questions sont celles de tout le pays. Autour de ces questions, nous allons réunir tous les acteurs concernés et faire en sorte que le gouvernement propose des réponses propres à recueillir un accord général. Quand cet accord sera trouvé, alors viendra l'heure de consulter les Français pour donner à cet accord le soutien populaire »*.

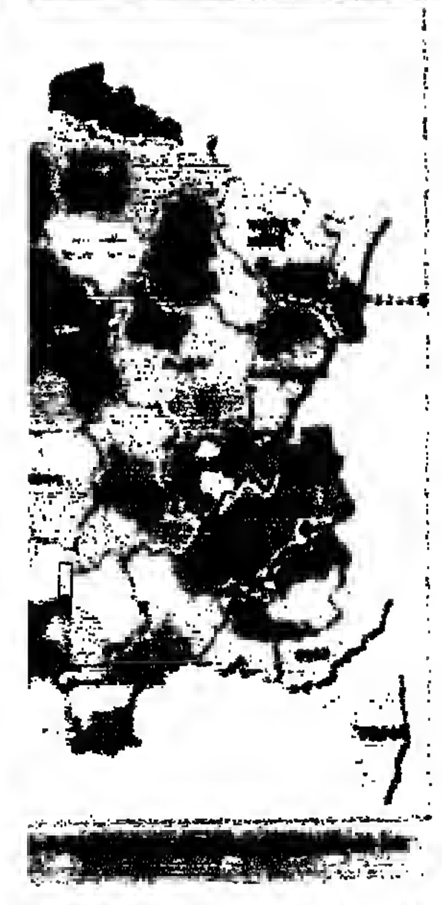
Gérard Courtois



remanié en profonde[u]

[...] débute le 9 juin, a été entièrement redéfini. [...]bre d'élèves qui franchiront l'obstacle

[...]isparités selon les départements



[...]érendum sur l'école

Un inspecteur de la police judiciaire a été mis en examen pour « vol et corruption passive »

Jean-Claude Levert informait les époux Pacary sur l'enquête judiciaire menée à leur encontre

Le juge d'instruction parisien Sylvie Pantz a mis en examen et placé en détention provisoire le 2 juin un inspecteur de la 8e division de la direction centrale de la police judiciaire, Jean-Claude Levert, pour *« vol, violation du secret professionnel et corruption passive »*. Connu pour ses découvertes dans l'affaire Tapie-Tranchant, il renseignait les époux Pacary sur l'évolution des enquêtes menées par le juge Edith Boizette.

INTERPELLÉ le 21 février au Luxembourg, l'homme d'affaires Michel Pacary était réputé pour son train de vie fastueux et ses relations haut placées. On le savait proche de personnalités du monde politique, et ses sociétés d'ingénierie financière avaient travaillé dans de nombreuses communes – Nice, Grenoble, Angoulême, Amnéville, Fort-de-France, etc. –, dégageant d'improbables bénéfices (*Le Monde* du 1er mars). Depuis quelques semaines, c'est un autre versant de ses *« contacts »* qui intéresse la justice. Alors que Michel Pacary se trouvait emprisonné au Luxembourg, mis en examen pour *« abus de biens sociaux, faux, usage de faux et recel »*, et en attente d'une extradition demandée par le juge d'instruction Edith Boizette, un autre magistrat parisien, Sylvie Pantz, a mis en examen un inspecteur de la 8e division de la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ), pour *« vol, violation du secret professionnel et corruption passive »*. Accusé d'avoir renseigné M. Pacary et son épouse, Chantal, sur l'évolution des enquêtes dont ils étaient l'objet, le chef inspecteur divisionnaire Jean-Claude Levert a été placé en détention provisoire le 2 juin.

L'affaire *« couvait »* depuis de longues semaines. Au sein de la 8e division, chargée des affaires économiques et financières, le bruit circulait que les époux Pacary étaient discrètement informés des intentions des enquêteurs. Dans un rapport de synthèse consacré, en 1994, aux fausses facturations découvertes sur le chantier du château de Chahrol, à Saint-Patrice (Indre-et-Loire), propriété du couple, les policiers du SRPJ d'Orléans évoquaient déjà un *« climat délétère (...) aggravé par les interventions directes ou indirectes d'un certain nombre de personnes étrangères à l'enquête »*. A l'époque, Chantal Pacary s'était présentée à la police escortée par un *« commissaire honoraire »*, qui se prétendait camarade de promotion du directeur de la PJ. Volubile, M. Pacary s'est d'ailleurs vanté, à plusieurs reprises, de ses *« bonnes relations »* dans certains services officiels. L'un de ses proches avait même révélé au *Monde* qu'un policier effectuait de fréquentes visites dans ses bureaux, situés dans le 13e arrondissement de Paris, afin de l'informer des investigations en cours...

ENQUÊTE DE L'IGPN

Désireux d'en finir avec la rumeur, le chef de la 8e division de la DCPJ, Jacques Guimezanes, avait sollicité, le mois dernier, une enquête de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN). La *« police des polices »* a dès lors procédé à plusieurs auditions, dont celles de Chantal Pacary et de la fille du couple. Le témoignage de cette dernière semble avoir été déterminant pour établir les faits reprochés à l'inspecteur Levert, contre lequel des *« preuves »* auraient été réunies, indiquait-on mercredi 7 juin de source proche de l'enquête. Chargé de l'exécution de certaines commissions rogatoires du juge Boizette, Jean-Claude Levert aurait subtilisé des documents pour les remettre aux époux Pacary, et reçu de l'argent en échange de ce service.

Vieux routier de la police financière, le chef inspecteur divisionnaire Levert, cinquante ans, était entré à la 8e division il y a plus de vingt ans, à une époque où les Pacary débutaient leur carrière d'intermédiaires financiers. En 1992, il avait accédé une première fois à la notoriété, lors d'une enquête qui, à l'instar du dossier Pacary, se situait aux confins de la politique et des affaires : c'est lui qui, ayant découvert des mouvements de fonds suspects dans la comptabilité d'une société associant Bernard Tapie et Georges Tranchant, avait permis au second de déposer plainte contre le premier, précipitant ainsi la démission de M. Tapie du gouvernement (*Le Monde* du 23 mai 1992).

Placé en garde à vue le 31 mai, l'inspecteur Levert a été mis en examen le 2 juin par le juge Sylvie Pantz, après qu'une information judiciaire, distincte du dossier Pacary, eut été ouverte sur ces faits. Le parquet de Paris ayant, sur la foi du rapport de l'IGPN, requis un mandat de dépôt, le policier a été placé en détention provisoire. Il est parallèlement l'objet d'une procédure disciplinaire qui a d'ores et déjà entraîné sa suspension par le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré. Sa mise en examen pour *« corruption passive »* en induit vraisemblablement d'autres, pour *« corruption active »*, qui pourraient être notifiées prochainement à Chantal Pacary et, après son transfert en France, à son mari.

Curieusement, ce rebondissement vient s'ajouter à un autre développement policier qui trouble le dossier Pacary. Au début de l'année, les défenseurs de Mme Pacary, Mes Patricia Bouabsa, Jean-Pierre Gastand et Pierre Pasquini – ce dernier est, depuis, devenu ministre des anciens combattants et victimes de guerre –, ont déposé une plainte contre X pour *« faux en écritures publiques et privées »*, estimant que *« le faux semble avoir été commis par un fonctionnaire de police dans l'exercice de ses fonctions »*.

« FALSIFICATION »

Saisi par un juge de Guadeloupe dans une affaire de corruption impliquant Michel Pacary, un policier de la 8e division de la DCPJ aurait confectionné un double du dossier à l'attention du parquet de Paris, dans le but de le faire transférer des Antilles vers la capitale. Ce fonctionnaire – qui n'est pas l'inspecteur Levert – avait, selon les avocats, *« fait figurer sur des procès-verbaux au contenu exactement identique des dates et des heures d'audition différentes »*. *« De toute évidence, l'un de ces jeux relève d'une falsification par fabrication et ne tient pas compte de la réalité »*, concluaient-ils, estimant que la procédure se trouve ainsi entachée d'*« irrégularités »*.

Les avocats espèrent d'autant plus voir leur plainte suivie d'effets que Chantal Pacary, remise en liberté après six mois de détention provisoire, a été à nouveau écrouée le 31 mai, parce qu'elle n'avait pas versé la caution de 500 000 francs exigée par le juge Boizette.

Hervé Gattegno et Roland-Pierre Paringaux

M. Toubon s'oppose à M. Debré sur la justice des mineurs

La chancellerie se prononce pour le statu quo

LES OPPOSITIONS, de style comme de fond, sont un « classique » des relations entre les gardes des sceaux et les ministres de l'intérieur. Jacques Toubon et Jean-Louis Debré n'entendent visiblement pas déroger à cette règle. Au lendemain des déclarations de Jean-Louis Debré sur l'*« impunité »* dont bénéficieraient, selon lui, les jeunes délinquants (*Le Monde* du 8 juin) et la nécessité, de ce fait, de *« modifier la législation »*, la chancellerie a indiqué, mercredi 7 juin, qu'aucune réforme législative sur la justice des mineurs n'était envisagée. L'ordonnance de 1945 sur l'enfance délinquante, dont on vient de fêter le cinquantième anniversaire, devrait donc rester inchangée.

Le garde des sceaux, Jacques Toubon, qui recevait mercredi les organisations représentatives de la protection judiciaire de la jeunesse, a d'ailleurs déclaré à plusieurs reprises que ce secteur bénéficierait d'une priorité budgétaire lors des arbitrages de l'automne. Mardi 6 juin, Jean-Louis Debré avait déclaré au cours d'une réunion publique, à Lyon, aux côtés de Raymond Barre, qu'il fallait modifier la législation sur les mineurs car elle *« ne servait pas leurs intérêts »*. *« Il faut créer une peine complémentaire d'interdiction du territoire français pour tous les trafiquants étrangers et les expulser*, avait-il ajouté. *(...) Toute faiblesse en ce domaine sera interprétée comme un laisser-aller et un renoncement. »*

Mettant en garde M. Debré *« contre la tentation de vouloir poursuivre dans la voie démagogique de son prédécesseur »*, le Syndicat de la magistrature s'est, dans un communiqué, déclaré *« consterné »* par ces propos : *« La réponse sociale à des comportements de plus en plus difficiles à maîtriser, du fait de la précarisation et de la marginalisation croissantes de catégories entières de la population, nécessite des moyens matériels et humains soutenus par une réelle volonté politique de lutte contre l'exclusion, plutôt que la pérennisation d'une logique sécuritaire et répressive. »*

Nouvelles perquisitions à la Générale des eaux

LE JUGE D'INSTRUCTION Jean-Michel Prêtre, qui instruit à la Réunion une affaire de corruption impliquant la Compagnie générale des eaux, a procédé, mercredi 7 juin, à une nouvelle perquisition au siège parisien du groupe, rue d'Anjou. Le magistrat, accompagné des gendarmes de la section de recherches de la Réunion et d'un représentant du parquet de Saint-Denis, a interrogé Paul-Louis Girardot, administrateur-directeur général de la CGE, et perquisitionné dans son bureau. Le juge Prêtre avait mis en examen le PDG du groupe, Guy Dejouany, le 24 mai pour *« corruption active »* (*Le Monde* du 26 mai). De source judiciaire, on indiquait jeudi que M. Dejouany devrait être entendu par le juge réunionnais le 12 juin dans les locaux de la section de recherches de la gendarmerie de Paris.

DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION : Arezki Dahmani, le président de l'association France-Plus, qui milite pour l'intégration des jeunes issus de l'immigration, a annoncé, mercredi 7 juin, l'exclusion de quatre délégués départementaux qui contestaient sa direction. Les dissidents avaient, le 15 avril, élu un nouveau bureau au sein duquel ne figurait pas M. Dahmani, auquel ils reprochent son *« opacité financière et personnelle »*, ses *« opérations-pipeau »* et surtout son appel à voter Jacques Chirac lors du deuxième tour de l'élection présidentielle.**

■ **DISCRIMINATION : le Conseil national du sida (CNS) se déclare « préoccupé » par le procès, à Marseille, d'un directeur de clinique poursuivi par une femme séropositive enceinte à laquelle il aurait refusé de pratiquer une interruption de grossesse (*Le Monde* du 3 juin). Dans un communiqué publié mardi 6 juin, le CNS *« s'étonne qu'un représentant du parquet puisse invoquer la peur pour atténuer la responsabilité de mauvaises pratiques médicales et de refus de soins »* et estime que cette affaire *« donne une image déplorable des l'adaptation des acteurs sociaux à l'épidémie de sida dans une région fortement touchée »*.**

La thèse du suicide du meurtrier resurgit au procès d'Henri Jacomet

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

La thèse du suicide d'un homme, qui se serait fait justice après avoir tué son épouse et sa belle-sœur, a ressurgi mercredi 7 juin avec les dépositions des experts en balistique. La thèse de l'accusation, qui reproche à Henri Jacomet d'avoir, en 1988, tué sa propre épouse, sa sœur et son beau-frère, est gravement remise en cause par Georges Marrill, chef du service balistique du laboratoire de police scientifique de Toulouse.

En se basant sur la position du fusil, sur les conclusions des médecins légistes et sur diverses constatations faites sur les vêtements de Fernando Rodriguez, l'expert affirme dans son rapport que *« le tir est compatible avec un tir provoqué par la victime elle-même »*. A la barre, il va au-delà des précautions du langage écrit, en affirmant : *« Le suicide est, à mes yeux, la seule hypothèse possible. »* Devant les protestations de l'avocat général, François Baxerre, le spécialiste ajoute : *« L'hypothèse d'un homicide est totalement exclue. »*

Sur les bancs des parties civiles, les avocats s'agitent et soumettent M. Marrill à un flot de questions. Une fois, deux fois, dix fois, l'expert prend le fusil de chasse, place le canon sur sa gorge et glisse sa main vers la détente. A chaque fois, c'est dans le silence le plus total que la cour écoute le claquement du percuteur. Et l'expert explique point par point tous les éléments de sa démonstration. Certes, il est plus grand que Fernando Rodriguez. Alors, c'est son coexpert, plus petit que la victime, qui mime le geste désespéré. Encore une fois, le percuteur claque et l'expert n'a pas eu à faire d'efforts. A peine plus prudent que son confrère, il déclare : *« Aucun élément ne nous permet de dire que quelqu'un d'autre tenait le fusil. »* Lorsque le président Maurice Zavaro lance, avec sa solennité coutumière, *« j'appelle à la barre Claude Voisin »*, les avocats de la partie civile reprennent espoir et l'avocat général se cale dans son fauteuil.

M. Voisin est un expert national agréé par la Cour de cassation. Sa thèse est inverse : pour lui, c'est le suicide qui est impossible. Il a fait une foule d'essais en s'entourant des plus grandes précautions. Pédagogue, il donne aux jurés tous les détails techniques qui lui ont permis d'arriver à la conclusion que Fernando Rodriguez a été tué. Il est convaincant et son aura d'expert national fait basculer l'audience. Jusqu'au moment où, lui aussi, mime la scène qu'il a imaginée.

L'erreur de l'expert correspond à la lecture d'une carte qui ne serait pas orientée vers le nord

Le fusil à la hanche, il menace l'huissier que l'on a prié de figurer la victime. La position de l'arme semble peu compatible avec les projections de substance humaine retrouvée sur le plafond. Mais la discussion avec l'expert est rendue difficile par un incident de tir qui l'a rendu pratiquement sourd. Chacun répète ses questions jusqu'au moment où il apparaît que cette surdité n'est pas le seul obstacle à la compréhension, car les experts ne parlent pas le même langage. En effet, pour se déterminer, les experts en balistique se sont tous basés sur les constatations du médecin légiste qui donne les angles de trajectoire à partir de trois plans géométriques situés dans l'espace. Or il semble que M. Voisin n'ait pas effectué ses calculs en partant des mêmes coordonnées que ses confrères et, pour simplifier, que l'erreur corresponde à la lecture d'une carte qui ne serait pas orientée vers le nord. Devant les jurés interloqués, le médecin légiste se fâche et l'expert en balistique se met à son tour en colère avant de quitter la barre. Une pièce maîtresse de l'accusation vient de s'effondrer même si d'autres experts apportent des éléments plus nuancés.

Ce n'est pas le témoignage des gendarmes chargés des premières constatations qui permettra d'éclairer la cour. Le premier militaire arrivé sur les lieux déclare : *« J'ai pensé : un fou est venu dans cette maison pour tuer les gens. »* Puis il explique qu'avec ses collègues ils ont pensé au suicide de l'auteur des crimes. Maintenant, ils affirment tous qu'ils *« avaient des doutes »*, mais que cette thèse venait de leurs supérieurs. De leur côté, les officiers aussi prétendent qu'ils avaient des doutes, mais l'un d'eux précise que s'il n'est pas intervenu auprès de ses hommes c'est pour respecter la *« sacro-sainte compétence territoriale »*. Et chacun se renvoie la balle dans un spectacle souvent navrant. Le seul moment de silence respectueux survient quand la cour regarde à huis clos, mais avec la presse accréditée, le film réalisé par les gendarmes. Que s'est-il passé dans cette maison où deux femmes ont été tuées au sabre et à la hache ? Sur les images, il y a du sang, des fleurs, encore du sang, du soleil, toujours du sang et cette bande son, incongrue, qui a enregistré le chant des oiseaux.

Maurice Peyrot

Condamnation de deux escrocs qui tentaient de compromettre des juges

LUI N'EST PAS très grand, il a l'air sec et malin. Elle a les cheveux longs brun foncé et nie en bloc : *« J'ai écrit sous la menace. »* Patrick Dreux, Néo-Calédonien de quarante ans, et Isabelle, trente-neuf ans, son ex-épouse, dactylo, sont poursuivis pour avoir essayé de vendre, entre octobre et décembre 1994, aux avocats de personnalités connues mises en examen des faux documents censés compromettre les juges d'instruction chargés de ces dossiers.

Déjà condamné pour abus de confiance et détention d'armes, Patrick Dreux avait fabriqué avec l'aide de papier officiel à en-tête et de vieux tampons de la préfecture de Seine-et-Marne, où travaillait son épouse, de fausses lettres signées d'un ancien secrétaire général de la préfecture et adressées à des juges d'instruction « médiatisés » par les affaires : Philippe Courroye à Lyon (chargé, entre autres, du dossier Carignon), Jean-Marie d'Huy à Evry (affaire CIT-Alcatel), Thierry Rolland à Toulon (chargé du dossier Arreckx).

A en croire ces fausses lettres, les magistrats s'étaient laissé corrompre en acceptant 300 000 francs pour libérer des personnes détenues dans d'autres dossiers. Les avocats des personnes impliquées, auxquels ces faux étaient proposés pour la somme de 600 000 francs, n'ont pas été abusés. L'un d'eux a porté plainte.

Evoquant *« des faits particulièrement déplaisants »*, le président de la douzième chambre correctionnelle a pris soin de ne pas prononcer le moindre nom de magistrat, tout comme le représentant du ministère public qui a noté que l'outrage à magistrat aurait pu être retenu, avant de réclamer deux ans de prison ferme contre Patrick Dreux. Me Valérie Salama, conseil d'Isabelle Dreux, s'est attachée à relever les détails prouvant, selon elle, que sa cliente ne connaissait pas l'usage final des faux. Tandis que Me Michel Dessertenne, pour Patrick Dreux, tentait de convaincre le tribunal que *« si certaines affaires n'étaient pas tant médiatisées, il n'y aurait pas des Dreux, escroc à la petite semaine, pour en profiter »*.

Patrick Dreux, écroué depuis le 21 décembre, et son ex-épouse, qui a déjà effectué cinq mois de détention provisoire, ont été respectivement condamnés à dix-huit mois d'emprisonnement et huit mois dont trois avec sursis.

J.-M. Dy.

M. Toubon s'oppose à M. Debré sur la justice des mineurs

La chancellerie se prononce contre le statu quo

Nouvelles perquisitions à la Générale des eaux

DISPARITIONS

Jeanne-Marie Ruth-Rolland

La « pasionaria » centrafricaine

PREMIÈRE FEMME candidate à une élection présidentielle en Afrique, prisonnière politique, « marraine » des enfants de la rue de Bangui, ministre, exploitante d'une concession d'or, Jeanne-Marie Ruth-Rolland, décédée dimanche 4 juin, à cinquante-huit ans, dans un hôpital parisien, aura marqué la vie politique centrafricaine par son franc-parler.

Enseignante de formation et mère de cinq enfants, Jeanne-Marie Ruth-Rolland débote comme monitrice en 1956, et devient agent supérieur de l'enseignement jusqu'en 1964. Elle entre alors dans l'armée, sert comme assistante sociale, directrice des services sociaux, et termine sa carrière avec le rang de chef de bataillon. Remarquée par son dynamisme, son franc-parler et son intransigeance, elle devient en 1979 conseiller du premier ministre pour la condition féminine. Emue par le sort des enfants de la rue de Bangui, Jeanne-Marie Ruth-Rollaod plaide ce dossier sans fléchir, gagnant son surnom de *« Tante Ruth »*.

L'arrivée au pouvoir du général André Kolingba eo 1981 marque le début d'une période difficile pour la « paslonaria » centrafricaine. Le géoéral ne supporte pas sa liberté de ton. Elle est emprisonnée en 1986 et reste cinq ans dans les geôles du régime. *« Même man mari* (un armurier français) *m'a laissé tomber »*, racontera-t-elle plus tard. Libérée en 1991, elle fonde le Parti républicain centrafricain. Elle se présente en 1992 aux premières élections législatives pluralistes et est élue triomphalement. Le général Kolingba anoule le scrutin. Elle est, malgré tout, nommée, fin 1992, ministre des affalres sociales et reste au gouvernement jusqu'à l'élection présidentielle du 22 août 1993 où elle est candidate – une première pour une femme en Afrique. Jeanne-Marie Ruth-Rolland ne franchit pas le premier tour mais est élue député de Bakouma, à l'est du pays, où elle dirige un consortium de chercheurs d'or et sacrifie à une autre de ses passions, la collection de diamants.

Frédéric Fritscher

■ **Mgr Michel Vial**, ancien évêque, est décédé lundi 5 juin, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, à la maison de retraite du clergé de Lyon de Vernaison (Rhône). Il avait été évêque de Nevers de 1961 à 1966, participant à ce titre au concile Vatican II, puis évêque de Nantes jusqu'en 1982.

Cheikh Imam

Un chanteur égyptien contestataire

LE CHANTEUR-COMPOSITEUR égyptieo Cheikh Imam, chantre de la contestation égyptienne, est mort le 7 juin, à soixante-dix-huit ans. Célèbre dans le monde arabe, et même en Europe – il a chanté à l'Olympia –, le chanteur aveugle était peu connu en Egypte.

En effet, les médias ont toujours été fermés à cet artiste qui a composé ses meilleures chansons en prison. Arrêté en 1969 sous le président Gamal Abdel Nasser, Cheikh Imam a passé trois ans dans les bagnes du désert libyque. Libéré par Anouar El Sadate en 1972, le chanteur de gauche a repris le chemin de la prison quelques jours plus tard. Les autorités n'avaient pas apprécié son interprétation d'un pamphlet du poète Ahmad Fouad Négm, son compagnon de prison, à un moment où le président Sadate se livrait à une purge contre la gauche. Depuis lors, les deux hommes allaient faire du chef de l'Etat égyptien leur cible préférée.

Le virage entrepris par Sadate vers l'Occident allait enflammer le chanteur compositeur et le poète de gauche. Selon eux les relations avec la France n'allaient apporter que haute couture et parfum à un peuple nu et misérable. L'empressement de Sadate à accueillir ses homologues d'Europe et des Etats-Unis, appelés tous *« dear friend »* (cher ami), était matière à sarcasme. Cheikh Imam décochait avec son oud (luth) des flèches à un raïs qualifié de *« serviteur »* des Occidentaux. Le voyage à Jérusalem et le traité de paix avec Israël exacerbèrent l'ire du duo contre Sadate considéré comme *« traître à la cause palestinienne »*.

Les chansons, qui n'étaient entendues en Egypte qu'en petit comité par un parterre principalement composé d'intellectuels et de jeunes contestataires, allaient bientôt circuler sous le manteau grâce à la généralisation des lecteurs de cassettes. Plusieurs pays arabes fermement opposés à la paix avec Israël diffusèrent les pamphlets de Cheikh Imam.

A partir des années 80, il connut la consécration avec des tournées dans le monde arabe et en Europe. C'en était fini de la contestation inconditionnelle, ce qui n'a pas empêché ses chansons de continuer à être interdites en Egypte. Dans les années 90, Cheikh Imam, qui souffrait d'ennuis de santé, a de moins en moins produit.

Alexandre Buccianti

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Pierre CHARVET
et Nadine, née EWANJE-EPÉE,
ont la joie d'annoncer, avec
Camille et Adèle,
la naissance de

Jean,

à Montpellier, le 23 mai.

300 W. 109 St. Apt 10M.
New York, NY 10025.

Mariages

– On nous prie d'annoncer le mariage du

comte Michaël de NOBLET d'ANGLURE,

et de

Mlle Meï-Ling HO.

célébré dans l'intimité, le 27 mai 1995, à l'église Saiot-Germain-de-Charonne. 75020 Paris.

Décès

– Marseille. Paris. Bogota.
Claude Chassaing,
son ami,
La famille Cortés,
Tous ses proches et ses amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Francisco Javier CORTES,
créateur textile,

survenu le 7 juin 1995, à l'âge de trente-trois ans.

Le Corbusier, 656,
13008 Marseille.

– M. François d'Orcival, président du directoire de Valmonde & Cie, président de l'Association de liaison et d'études postales pour la presse (ALEPP), ainsi que tous les membres de l'Association, ont le regret de faire part du décès de

M. Robert DARTHENAY,
leur délégué général.

Les obsèques religieuses seront célébrées le lundi 12 juin 1995, à 9 heures, en la chapelle Notre-Dame-de-Compassion, 2, boulevard Aurelle-de-Paladines, 75017 Paris.

– M. Pierre Mirabaud
et Mme née Nobouko Ébé,
Philippe, Xavier, Christian,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Yoshiko ÉBÉ,

survenu le 23 mai 1995, à Tokyo.

Place Roosevelt,
19000 Tulle.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme Geneviève Forges,
son épouse,
M. Didier Forges,
M. et Mme Vance Brown,
M. François Forges,
M. et Mme Olivier Forges,
M. Denis Forges,
ses enfants,
Fleur Evans,
Violet, Loïc, Hélène et Vincent,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean FORGES,

survenu le 6 juin 1995, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le vendredi 9 juin, à 10 h 45, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, à Paris-16e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

21, avenue des Peupliers,
75016 Paris.

– Ivana, Christianna, Gianna,
Pierre et son épouse,
ont la tristesse de faire part du décès de leur maman,

Pierina DUFAUR de GAVARDIE de MONCLAR,

le 1er juin 1995.

Une messe en sa mémoire sera célébrée, le mercredi 21 juin, à 18 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, 75007 Paris.

– Mme Monique Gillabert,
son épouse,
M. et Mme Emmanuel Gillabert,
Estelle et Léa,
Bruno, Laurent, Eric et Olivier,
ses enfants et petits-enfants,
Ses amis de Metanoïa,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile GILLABERT,

survenu dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu ce jeudi 8 juin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

L'Escurie,
26740 Marsanne.

– Le docteur Roland M. Lanter,
son époux,
Ses enfants, petits-enfants, frère, sœur,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Hélène LANTER,
née Ode-Viala,

survenu le 3 juin 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 9 juin, à 9 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, à Paris-5e.

– M. et Mme Henri Le Bon,
M. et Mme Gilles Le Bon,
Et Antoine,

M. Yves Saint Laurent,
M. Pierre Bergé,

Tous ses amis de la maison Yves Saint Laurent, et particulièrement Mlle Frédérique Desinde,
ont la profonde tristesse d'annoncer la mort de

M. Joël LE BON,

survenue à Key West, Floride, USA, à l'âge de quarante-deux ans, le vendredi 2 juin 1995.

L'incinération a eu lieu à Key West, le 6 juin 1995, et, selon sa volonté, ses cendres seront déposées au columbarium du cimetière du Père-Lachaise à Paris, au cours d'une cérémonie à une date ultérieure qui sera communiquée.

14, avenue de Bellevue,
92290 Châtenay-Malabry.

– Mme Liauzu,
Mme Guy Liauzu,
M. et Mme Collet,
M. Patrice Liauzu,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Guy LIAUZU,
ancien conseiller culturel
des affaires étrangères,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur de l'ordre
d'Alphonse X Le Sage,
officier du Mérite civil espagnol,

survenu le 3 juin 1995.

– M. et Mme Alain-Yves Morvan,
Ariel Morvan, Christophe Morvan,
Les familles Morvan,
Michaux-Belaire,
Auffève,
Guillou,
Le Goff,
Ravot,
ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu le 3 juin 1995, de

Yves MORVAN,
dit Jean Marin,
journaliste,
combattant des Forces françaises libres
et des Forces françaises de l'intérieur,

1909-1995.

« Le passeur a fait un signe.
Je suis monté dans la barque.
Etreint d'espérance. »

La cérémonie aura lieu à Saint-Louis des Invalides, le vendredi 9 juin, à 9 heures.

Ce même jour, une messe sera célébrée à Douarnenez (Finistère), en l'église du Sacré-Cœur, à 18 h 30, suivie de l'inhumation, au cimetière de Ploaré.

Ni fleurs ni couronnes. Dons au bénéfice de la lutte contre le sida.

M. et Mme Alain-Yves Morvan,
15, avenue Robert-Schuman,
75007 Paris.

– Le président-directeur général,
La direction,
Le personnel de l'Agence France-Presse,
ont le regret de faire part du décès de

Yves MORVAN,
dit Jean Marin,
président-directeur général de l'AFP
de 1957 à 1975,

survenu en son domicile, à Paris, le samedi 3 juin 1995.

L'Agence France-Presse doit, à son action, d'être devenue une des toutes premières agences mondiales d'information.

– Mme Yolande Pierre-Lafue,
Et les membres du jury du Prix Pierre-Lafue,
ont la tristesse de faire part du décès de son président,

Jean MARIN.

21, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.
(*Le Monde* du 6 juin.)

Remerciements

– M. Frédéric Jean-Pierre d'Allest
et Mme, née Anne-Marie Morel,
Pierre, Christophe et Aude d'Allest,
Et leurs familles,
vous remercient de tout cœur pour les nombreux et délicats témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de leur fils, frère et parent,

Vincent d'ALLEST.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

– Mme Jean Ossard
et Pascale,
très touchées par les nombreuses marques de sympathie témoignées lors du décès de leur époux et père,

Jean OSSARD,

remercient très sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur peine par leur présence ou leurs écrits, et les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

– Le conseil d'administration,
L'ensemble du personnel de l'association Armines,
La société Transvalor,
remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont apporté leurs témoignages de sympathie lors du décès de

M. Jean OSSARD,
directeur général d'Armines,
président-directeur général de Transvalor.

Avis de messe

– Une messe à la mémoire de

M. Jean OSSARD,
directeur général d'Armines,
président-directeur général de Transvalor,

sera célébrée, le jeudi 15 juin, à 8 h 30, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas (252 *bis*, rue Saint-Jacques, 75005 Paris).

Communications diverses

– « A l'école des vins », avec le président de l'Union des sommeliers de France. Stage de douze heures (six séances). Début des cours : 14 juin 1995, à 18 h 30. Appeler Euroscope Communication : 44-59-81-10.

– **Sensations du Paris culturel.** Présentation des cultures alternatives avec écrivains et artistes en juin. Euroscope Communication : 44-59-81-10.

– **Droit de l'homme et de la femme... « L'emploi d'existence ».** Le périodique n° 17 vient de paraître ; il traite ce thème : « Proposition et solution pratiques pour les exclus du marché du travail ». Il est envoyé gratuitement sur demande, avec enveloppe timbrée, à l'adresse du Centre des droits de l'homme, BP 16, 75622 Paris Cedex 13. On peut suivre l'évolution de cette action par téléphone, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, au prix normal : (1) 45-82-77-77.

Conférences

– Fondation François-Perroux. Conférence du professeur Jun Nishikawa, Université Waseda, Tokyo, sur « le modèle de développement au Japon – Examen d'un modèle d'interaction économique et sociale », sous la présidence de M. Raymond Barre. 15 juin 1995, à 18 heures, salle 1, Collège de France, 11, place Marcellin-Berthelot, 75005 Paris.

Distinctions

– Le 6 juin 1995, à l'ambassade d'Allemagne,

Jean-Loup TOURNIER,
président du directoire
du groupe Sacem,

a reçu des mains de M. Peter F. Ohr, ministre conseiller aux affaires culturelles près l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne, la croix d'officier de l'ordre du Mérite de la République fédérale d'Allemagne.

Cette réception a eu lieu en présence de nombreux représentants du monde de la musique et des arts, notamment Mme Madeleine Milhaud, M. Michel Tournier, de l'académie Goncourt, le Professor-Doktor Reinhold Kreile, président-directeur général de la société des auteurs allemande Gema, et M. Gérard Calvi, président de la Sacem.

NOMINATIONS

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Alain Morvan a été nommé directeur du cabinet de Jean de Boishue, secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur. Il exercera aussi les fonctions de directeur adjoint du cabinet de François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'insertion professionnelle.

[Né le 20 avril 1944 à Largentière (Ardèche), Alain Morvan est ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé d'anglais, docteur ès lettres et sciences humaines. Assistant à l'université Paris-III (Sorbonne nouvelle), professeur à l'université Lille-III puis à Paris-III, il est nommé en 1987 membre du conseil supérieur des universités, puis, en 1988, membre du conseil national des universités. De 1986 à 1988, il a été consultant pour le domaine anglo-saxon au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Depuis mai 1993, il était recteur de l'académie de Clermont-Ferrand et a rédigé, pour François Bayrou, un rapport sur la formation initiale et continue des enseignants.]

QUARTIERS EN DIFFICULTÉ

Olivier Morel a été nommé directeur du cabinet de Françoise de Veyrinas, secrétaire d'Etat chargée des quartiers en difficultés auprès du ministre chargé de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion, Eric Raoult.

[Né le 12 juillet 1954 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), Olivier Morel, maître ès sciences sociales, a commencé sa carrière, en 1980, comme attaché d'administration centrale au ministère de l'équipement. En 1987, il entre à l'ENA et poursuit sa carrière d'administrateur civil à la direction de la comptabilité publique du ministère de l'économie et des finances. Maître de conférence en finances publiques à l'Institut d'études politiques de Paris de 1989 à 1993, il rejoint le cabinet du ministre de la justice, Pierre Méhaignerie, en 1993, où il est chargé des affaires administratives et budgétaires.]

HORIZONS

ENQUÊTE

Les orphelins d'Aum

Les membres de la secte japonaise sont à la dérive : leur gourou a été inculpé pour meurtre, leur système de références s'est effondré et ils sont considérés comme appartenant à une organisation subversive

SILENCIEUX dans leur tunique blanche, ils distribuaient des brochures devant la gare de Iidabashi, à Tokyo. Quand les passants en voyaient le titre, la plupart se détonrnaient : membres de la secte Aum Shinri-kyo, dont le gourou vient d'être inculpé de meurtre pour avoir ordonné l'attentat dans le métro de Tokyo, ils continuent à croire en l'innocence de leur secte. Parmi eux, une jeune femme, à la petite mine, nous dit qu'elle ne peut répondre à des questions sans l'autorisation de « supérieurs ». Puis, comme pour s'excuser, elle ajoute : *« De toute façon, je ne comprends pas ce qui se passe. »* Combien sont-ils, aujourd'hui, à être aussi perdus qu'elle ?

Aum Shinri-kyo compte dix mille membres au Japon. La plupart de ses chefs sont derrière les barreaux. Mais les autres, la masse des croyants, de ceux qui sont allés aussi naïvement que sincèrement vers ce culte parce que leur vie leur semblait vide de sens, qui ont rompu avec leur famille et se sont dépouillés de tous leurs biens ? Ils sont étrangers aux crimes perpétrés par le noyau dirigeant, oe savaient pas ce qui se tramait. Ils sont maintenant face au vide : leur « chef spirituel » a été arrêté, leur secte est considérée comme une organisation subversive, leur système de références s'est effondré et, plus que jamais, la prophétie du gourou qui avait nourri une paranoïa faisant du reste de la société un monde hostile paraît se réaliser.

A Kamikuishiki, le site principal de la secte, au pied du mont Fuji, qui a abrité jusqu'à un millier de fidèles et est toujours investi par la police, certains croyants partent avec leurs baluchons et leurs enfants. Exode d'étranges silhouettes dans la brume d'un petit matin, coiffées du casque à électrodes supposé les « brancher » sur les ondes cérébrales du gourou. Où vont-ils ? Ils refusent de répondre. Quelques-uns acceptent de parler à leurs parents venus les voir. *« Il faudra des années avant qu'un dialogue puisse se rétablir avec mon fils »*, dit un père. La dissolution vraisemblable de cette secte devenue meurtrière est une chose. La réintégration dans la société de ces croyants, naïfs mais innocents et désormais à la dérive, en est une autre. Un ostracisme à l'égard des orphelins d'Aum Shinri-kyo, de ces enfants perdus du Japon prospère, serait aussi criminel que leurs actes, écrivait récemment le quotidien *Asahi Shimbun*.

Il faudra sans doute des années avant que Aum Shinri-kyo livre ses secrets. Mais son apparition dans une société qui, jusqu'à présent, avait connu des phénomènes de dysfonctionnement social moins aigus qu'en Occident est révélateur de tensions souterraines. Dans les dernières livraisons de revues sérieuses (*Sekai*) et de certains hebdomadaires, psychologues et sociologues cherchent à comprendre ce « dérapage », dont certains estiment qu'il est un signal d'alarme : *« Cette secte reflète la partie malade du corps social »*, pense par exemple l'expert des religions Nobutaka Inoue, qui y voit *« le symptôme d'un déséquilibre entre la richesse matérielle et les aspirations spirituelles des jeunes »*.

Beaucoup de croyants se taisent, se terrent. D'autres acceptent de parler sous couvert de l'anonymat : ils s'interrogent sur leurs croyances mais, plus encore, ils interrogent la société. De leurs réponses, de leurs explications embrouillées et ponctuées de longs silences se dégage un sentiment de malaise : ils ont choisi une voie délirante pour apaiser leur inquiétude mais, aujourd'hui, celle-ci demeure entière, plus à vif que jamais : ils sont rejetés vers une société et des familles qui sont à l'origine de leur désarroi.

Le Japon a certes connu ses pulsions de violence aveugle, des jeunes officiers exaltés de la tentative de coup d'Etat de février 1936 à la Fraction armée rouge, avatar terroriste des révoltes étudiantes de la fin des années 60. La religion a pu parfois déboucher sur un fanatisme politique ; ce fut le cas, avant-guerre, du moine Nissbo Inoue, ultra-nationaliste responsable d'assassinats. Dans tous ces cas, le mobile de l'action était idéologique, extérieur à ses exécutants. Pour les fidèles d'Aum Shinri-kyo, il est intérieur. A la quête de spiritualité d'une partie de la jeunesse, commune aux sociétés industrielles de cette fin de siècle qui vouent un véritable culte aux satisfactions matérielles, s'ajoutent des problèmes plus spécifiques au Japon. A commencer par son système éducatif : beaucoup de membres d'Aum sont les « produits » des meilleures écoles et des meilleures universités du pays et ils étaient appelés à rejoindre le corps d'élite du « Japan Inc. ». Or ces brillants sujets se sont lancés au contraire dans une aventure destructive.

On a abondamment écrit sur l'« enfer des examens », la course aux diplômes. Ce système suscite un mal-être dont la violence dans les lycées, la phobie de l'école et le repli des enfants cloués devant un écran vidéo sont autant de symptômes de solitude. Le petit Japonais passe brutalement de l'univers maternant de l'enfance à celui des modules éducatifs : ou il s'y conforme ou il est rejeté. Dans un article publié dans le quotidien conservateur *Sankei*, le président de l'université du Tohoku écrit que peu d'étudiants sortent indemnes de ce système. Fondé sur la mémorisation à outrance, il rejette ceux qui ne peuvent pas suivre le rythme, produisant des laissés-pour-compte ; lorsqu'il « porte ses fruits », il façonne des surdoués sans réelle maturité, des adolescents qui ont accumulé des connaissances sur un sujet précis mais n'ont pas été formés à réfléchir par eux-mêmes.

EN dehors de leur domaine, ces hyper-spécialistes n'ont aucun système de référence (éthique, historique). Ni l'école ni la famille (absence du père) ne jouent leur rôle de groupe de référence, de machines à intégration sociale. *« Pas plus que les religions établies »*, estime Harumi Setouchi, écrivain populaire devenue bonzesse. Sans condamner en bloc le système éducatif nippon, qui est l'un des plus efficaces au monde en termes de taux d'alphabétisation et de formation au-delà de la scolarité obligatoire, ses aspects négatifs n'en sont pas moins évidents : il apprend à mémoriser plus qu'à penser et produit, dans bien des cas, des personnalités sans grande maturité.

Plus grave peut-être : l'entrée dans la vie active de ces brillants sujets n'atténue guère la compétition. Une fois une « niche » trouvée, le stress se poursuit : bien qu'une évolution soit sensible, la progression dans l'entreprise à l'ancienneté plus qu'aux compétences est à l'origine de frustrations. Ces surdoués ont l'impression que ne leur sont pas offerts les moyens de donner toute la mesure de leurs capacités. A cela s'ajoute le travail en équipe, qui prive les plus brillants scientifiques d'une reconnaissance ; les jeunes mènent les recherches mais, dans les conférences internationales, ce sont leurs chefs, plus âgés mais souvent moins compétents, qui présentent le rapport final et en retirent les avantages, alors que les véritables artisans des découvertes disparaissent dans l'anonymat. Ce faisceau de frustrations conduit certains chercheurs à aller travailler ailleurs : aux Etats-Unis notamment, comme Reona Ezaki, Prix Nobel de physique, qui, un beau jour, quitta Sony. D'autres, plus fragiles, peuvent chercher une solution hors des sentiers battus.

La plupart des surdoués de la secte avaient auparavant travaillé pour une entreprise. En dépit de sa stricte hiérarchie, Aum leur offrait des avantages : la possibilité pour les scientifiques de « jouer » avec leurs connaissances et de disposer de budgets pour mener à bien leurs expériences, comme en témoignent les équipements perfectionnés possédés par la secte. N'est-ce pas la limitation des moyens offerts à l'hôpital qui a été à l'origine de l'entrée dans la secte (puis du basculement dans le crime) du couple d'excellents médecins que formaient Rita et Ikuo Hayashi ? Aum offrait aussi une vision du monde, une cohérence mystique de la vie. En stérilisant l'imagination, le système éducatif concourt à un déclin de la créativité (l'un des maux de la société japonaise contemporaine) ; parallèlement, il rend vulnérable aux explications surnaturelles, soulignent les psychologues.

«Ils ne savent pas où leur âme peut se reposer. Leur quête est une mise en cause de soi-même, de la société des adultes»

AVEC habileté, la secte prospectait à l'université. Les étudiants étaient, dans un premier temps, approchés de manière anodine, souvent dans le cadre de clubs universitaires. Les recruteurs les interrogeaient sur leurs aspirations, donnaient des conseils pour une carrière, abordant subrepticement la question de l'occultisme et de la libération de l'esprit. Un étudiant de l'université Waseda reconnaît que, s'il avait été contacté par Aum Shinri-kyo, il aurait pu être tenté : *« Nous sommes vidés par les examens et il est de plus en plus difficile d'entrer dans la vie active. Alors, à quoi riment tous ses sacrifices ? »* Shinnosuke Sakamoto, diplômé de l'université de Tokyo, spécialiste d'anthropologie culturelle, avait franchi le pas. Il avait brièvement travaillé dans une maison de commerce puis était retourné dans le monde universitaire. Par curiosité, il participa à une conférence d'Aum Shinri-kyo, puis pratiqua la méditation et finit par adhérer à la secte. Selon lui, *« ce culte qui met au service de la libération de l'esprit les sciences et le rationalisme des religions indiennes est une critique radicale de la société contemporaine »*.

Lors d'un dialogue télévisé avec Harumi Setouchi, dans un temple de Kyoto, Hidetoshi Takahashi, jeune ingénieur membre de la secte, reconnaissait qu'il avait été *« déçu, mais qu'il était toujours fidèle à l'enseignement de Shoko Asahara »*. Il a quitté Aum Shinri-kyo, mais il ne rejette rien de son expérience. *« Lorsque j'ai tout quitté pour rejoindre la secte, j'ai fait un saut dans l'inconnu. L'idéal de la secte a beaucoup changé, mais je continue à y croire. »* Selon Harumi Setouchi, les croyants d'Aum Shinri-kyo sont des jeunes sincères mais fragiles et donc vulnérables aux utopies. Ils sont aujourd'hui à la dérive : *« Ils ne savent pas où leur âme peut se reposer. Leur quête est une mise en cause de nous-même, de la société des adultes. »*

Tous les jeunes Japonais ne sont assurément pas prêts à s'engager sur cette voie délirante. Mais l'attrait exercé par Aum Shinri-kyo n'en constitue pas moins un symptôme préoccupant dans une société qui s'est plue jusqu'à présent à présenter une image idéalisée de sa jeunesse, à travers notamment les manifestations sportives. Une partie de cette jeunesse est fragilisée. Les extraits de rédactions de cent quarante-trois étudiants du secondaire (âgés d'environ dix-sept ans) publiés par l'*Asahi* sont inquiétants : un tiers exprime *« une certaine sympathie »* pour Aum Shinri-kyo et si un autre tiers est critique, le dernier souligne l'attrait que peut exercer une telle secte *« si l'on est inquiet pour son avenir »*. Les sentiments de ces lycéens semblent corroborer les analyses des sociologues qui évoquent un malaise social diffus.

L'efficacité, la compétitivité et l'ordre ont été les recettes d'un pays qui devait se relever des ruines de la défaite. Cinquante ans plus tard, alors que le Japon a forcé les portes de la prospérité et que la société est moins arc-boutée sur la production et plus diversifiée, cet encadrement écrase l'individu, crée des frustrations que ne compensent plus les acquis matériels et jugule la créativité. La société organisée, contrôlée, corporatiste, fille de la mobilisation nationale de la période de haute croissance économique qui débuta dans les années 60, paraît bloquée. Le système politique déliquescent n'offrant pas de relais à l'expression du malaise social (les questions que pose l'apparition de la secte Aum Shinri-kyo ne font l'objet d'aucun débat de fond au Parlement), celui-ci s'exprime sous d'autre formes.

Il y a eu, jusqu'à ces dernières années au Japon, un consensus par la croissance qui a connu un ultime sursaut avec la frénésie de consommation de la période de « bulle spéculative » de la fin des années 80. Ce consensus n'était pas simplement le fruit d'un atavique sens de la soumission à l'ordre ou d'un conformisme social (« groupisme », frugalité ancestrale, patience, ardeur au travail) présenté comme un invariant culturel : s'il y a eu (et s'il y a de plus en plus) des laissés-pour-compte, la grande majorité avait ressenti, au cours de ces trente dernières années, une amélioration réelle des conditions de vie. Ce sont des politiques de compensation sociale (conjuguées à des contraintes, à un syndicalisme boreaucratique et à des conceptions novatrices du contrôle des hommes) qui expliquent plus sûrement l'adhésion au « productivisme » que de supposées dispositions culturelles.

L'histoire démontré par ses fractures et ses périodes de conflit (comme l'après-guerre, période d'extraordinaire créativité dont témoignent littérature et cinéma de l'époque) que la soumission est loin d'être un caractère immuable de ce peuple. Il y a aussi dans cette société une tradition du refus, de la révolte, des flambées de violence non pas « samouraïesques » mais contestataires. La chape de conformisme ambiant ne doit pas faire perdre de vue que cette société a aussi ses marginaux et qu'elle n'est pas composée que d'armées de salariés gris et anonymes. Le phénomène certes limité des « évadés de l'entreprise » (*datsusara*), c'est-à-dire les salariés qui quittent la voie tracée pour un retour à la terre, est l'une des expressions de désirs d'émancipation des contraintes du productivisme.

En se fixant sur le Japon de 1960 à nos jours, avec ses escouades de salariés supposés « aimer leur entreprise » et adeptes invétérés du travail, on ne tient qu'une page d'une histoire infiniment plus complexe et qui, en outre, est en train de se tourner : les facteurs qui furent à la base du Japon « productiviste » (par exemple, une structure démographique favorisant la carrière à l'ancienneté) agissent désormais en sens inverse, et la répartition assez égalitaire des retombées du succès paraît entamée.

C'est avec, pour toile de fond, ces évolutions et les inquiétudes sociales qui en résultent qu'est apparue Aum Shinri-kyo. La société japonaise n'est pas pour autant au bord du gouffre, même si certains éditorialistes ont tendance à dramatiser la situation en établissant des parallèles entre le présent (déliquescence du système politique, paralysie du pouvoir, désordres financiers et instabilité sociale) et l'avant-guerre. *« Aum est le produit d'une société en transition »*, écrivait récemment l'*Asahi Shimbun*. On ne peut qu'espérer que cette transition soit courte.

Philippe Pons

«Ils ne savent pas où leur âme peut se reposer. Leur quête est une mise en cause de soi-même, de la société des adultes»

Le Monde

Les foudres de Pékin

IL était prévisible que la tournée américaine du président taïwanais, qui débute le 8 juin, déclencherait les foudres de Pékin. Une telle visite, fût-elle *« privée »*, couronne de succès des années d'efforts de Taïpeh visant à s'arracher à son isolement diplomatique et, du même coup, elle écorne davantage le dogme d'*« une seule Chine »* brandi par les dirigeants pékinois. Ces derniers pouvaient difficilement rester silencieux, sauf à perdre la face au une période de succession où les prétendants font assaut de professions de foi patriotiques.

Washington s'était déjà fait vertement rappeler à l'ordre au motif que le visa américain accordé à Lee Teng-hui menaçait *« la souveraineté »* chinoise. C'est maintenant au tour de Taïwan d'être la cible des attaques du *Quotidien du peuple*. En dénonçant la *« voie de l'indépendance »* qu'auraient empruntée le président Lee et, derrière lui, *« les forces réactionnaires qui cherchent à diviser la patrie »*, l'organe officiel du Parti communiste recourt à une phraséologie qui tranche avec la relative sérénité dont étaient empreintes ces dernières années les relations entre les deux rives du détroit de Formose.

Pékin avait cru possible d'amadouer Taïpeh en adoptant un ton nouveau, moins crispé et plus conciliant, même si sa position sur le fond – le credo d'*« une seule Chine »* – restait inchangée. Dans un récent discours prononcé à l'occasion du nouvel an chinois, Jiang Zemin, le patron actuel de la Chine, s'était ainsi efforcé de présenter un visage plus avenant, célébrant la *« splendide culture chinoise »* vieille de *« cinq millénaires »* et citant le docteur Sun Yatsen, le héros du Kuomintang au pouvoir à Taïpeh. M. Jiang était même allé jusqu'à adresser des appels du pied aux milieux d'affaires taïwanais qui réclament depuis des années une meilleure sécurité juridique pour leurs investissements en Chine continentale.

Mais voilà : le bâton se dissimule immanquablement derrière la carotte. Pékin refuse toujours de renoncer à la menace d'un recours à la force pour imposer, si nécessaire, la réunification, ce que les Taïwanais ne peuvent accepter. Tant que cette hypothèque ne sera pas levée, c'est le *statu quo* qui prévaudra dans le détroit de Formose. On peut même se hasarder à pronostiquer une détérioration du climat dans la mesure où la montée en puissance du mouvement indépendantiste taïwanais – la bête noire du Parti communiste chinois – se nourrit précisément de ces rigidités pékinoises.

Au fond, *Le Quotidien du peuple* n'a pas complètement tort de soupçonner le président Lee d'ambiguïtés à l'égard du discours indépendantiste. Les observateurs les plus indépendants l'admettent. Mais Pékin a tort de faire fi du droit à l'autodétermination des peuples en continuant à faire planer une menace militaire sur une île qui a choisi un autre destin.



Controverse sur l'héritage

C'EST un grand classique de la vie politique. A chaque alternance, le débat sur « l'héritage » rebondit. Le grand déballage de chiffres, plus mauvais les uns que les autres, est toujours un bon moyen d'accréditer l'idée que si le nouveau gouvernement en est réduit à prendre des mesures douloureuses, c'est évidemment parce que l'équipe précédente, bien peu responsable, a jeté les deniers publics par les fenêtres.

Pour l'heure, Alain Juppé n'a pas encore usé de l'argument publiquement. Alors que les luttes intestines à la majorité viennent à peine de s'éteindre, après la compétition qui a opposé Jacques Chirac à Edouard Balladur avant le premier tour de l'élection présidentielle, il sait qu'il ne serait pas forcément opportun d'accabler davantage le vaincu.

Pourtant, la controverse couve et, déjà, des indications alarmistes circulent : l'exécution du budget de 1995 accuserait une dérive de plus de 25 milliards de francs par rapport au plan de route initial. De surcroît, le gouvernement précédent aurait eu l'irresponsabilité d'affecter les recettes de privatisations aux dépenses courantes du budget, c'est-à-dire de vendre les « bijoux de famille », non pas pour réduire la dette de l'Etat, mais – comble de la mauvaise gestion – pour assurer les fins de mois du budget de l'Etat. En tendance, le vrai déficit de 1995 serait donc non pas de 275 milliards, mais de 322 milliards de francs. Le sous-entendu est transparent : si le nouveau gouvernement doit maintenant envisager une hausse de la TVA, c'est d'abord parce que l'ancien a été nettement moins rigoureux qu'il n'avait bien voulu le dire.

Il s'agit, pourtant, d'une très mauvaise querelle, pour une double raison. La première ne peut pas s'avouer publiquement. Confrontée en 1993 à la récession la plus grave de son histoire depuis la Libération, la France a fait le choix d'une politique monétaire excessivement serrée pour que le franc ne décroche pas du mark. Sans l'admettre ouvertement, de peur d'une sanction des marchés financiers, les gouvernements précédents, aussi bien celui de Pierre Bérégovoy que celui d'Edouard Balladur, en ont donc accepté l'inéluctable contrepartie : une dérive des comptes publics, servant, en quelque sorte, d'amortisseur à la crise. Partisan de l'orthodoxie monétaire, M. Juppé serait donc mal placé pour faire le reproche à son prédécesseur d'avoir été plus laxiste que prévu.

La seconde raison a trait aux propositions de réformes défendues par M. Chirac durant la campagne présidentielle. Les annonces ont été si nombreuses, et le coût risque de se révéler si lourd, que le gouvernement est évidemment confronté maintenant à un choix. Faut-il tenir toutes les promesses faites, au risque de compromettre les engagements européens de la France ? Pour éluder la question, la controverse sur l'héritage est tentante, mais, en réalité, très peu convaincante.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Marchand de rêves *par Ronald Searle*



AU FIL DES PAGES / Politique

De père en fils

LA politique se situe à la rencontre d'aspirations individuelles et collectives, de l'ego et des autres : elle n'est pas forcément bien vue dans les familles mais il arrive que les liens familiaux y jouent un rôle, comme dans d'autres professions. Profession : c'est tout le problème ! Si c'en est une, il faudrait pour le coup parler de politiciens, appellation qui, généralement, dévalue la fonction en lui enlevant de sa noblesse. Il est vrai que l'exercice de la politique a un statut ambigu. Elle est une charge, confiée par délégation ; elle repose sur un engagement personnel au service d'idées concernant la Cité : elle incarne une ambition collective tout en requérant, l'énergie d'ambitions personnelles qu'alimentent le désir de se faire reconnaître de ses concitoyens et l'appétit des positions de pouvoir. Elle débute, le plus souvent, comme une activité annexe, qui aspire à devenir principale, comme il en est de nombre d'amateurismes qui tendent à se professionnaliser.

C'est que la part de maîtrise technique et de talent n'y est pas moindre que dans d'autres fonctions, au contraire. Et il en faut pour réussir dans la carrière, comme partout, sauf qu'en l'occurrence la réussite est régulièrement et structurellement remise en cause par la sanction électorale. D'où la nécessité, pas toujours satisfaite, d'assurer ses arrières avant de se lancer dans l'aventure politique et la conquête d'un siège électoral et éjectable. La plupart des postulants commencent modestement, par la conquête, par exemple, des mandats municipaux. Les proches de personnalités déjà bien implantées peuvent aller plus vite : nourris dans le sérail, ils en connaissent les détours et les raccourcis, les charmes et les risques ; ils savent où ils vont et comment y aller.

Annette Ardisson l'a vérifié en interrogeant ceux qui sont entrés en politique en quelque sorte par héritage. Ils sont assez nombreux pour que l'auteur note : *« Jamais, depuis la Libération, la République n'avait connu un tel phénomène dynastique. »* Annette Ardisson propose donc les témoignages de ceux qui, très tôt, *« sont tombés dans la marmite »*. Des fils Debré, Baudis, Bosson, Barrot, Joxe, Léotard, aux filles de Jacques Delors (Martine Aubry), François et Hélène Missoffe (Françoise de Panafieu), Jean Narquin (Roselyne Bachelot), Bernard Marie (Michèle Alliot-Marie), pour ne citer que quelques cas, cette enquête montre, d'une part, que le gène politique ne se manifeste pas chez tous les enfants d'une même famille, d'autre part, qu'il peut s'affirmer avec des nuances par rapport à l'influence paternelle, comme le prouvent les frères jumeaux Jean-Louis et Bernard Debré, ou Pierre Joxe.

L'auteur s'intéresse aussi à d'autres aspects de la politique en famille : le recours à des parents pour reprendre un mandat que la loi sur le non-cumul oblige à céder ou dont le titulaire a été invalidé. Ces pratiques soulignent certains travers du système français, qui n'est pas si généreux avec ses élus, comme on le croit trop souvent, et qui ne leur assure pas, sauf lorsqu'il s'agit de hauts fonctionnaires, des possibilités de réinsertion méritée en cas d'échec.

Si, malgré cela, les héritiers reprennent le flambeau, après s'être généralement affirmés dans la société civile, c'est pour retrouver le goût d'une aventure à laquelle ils ont été initiés. Ce désir est en eux, observe Annette Ardisson, et cela compte plus que tout. *« La vie politique française souffre moins de népotisme que d'une crise des vocations »*, note-t-elle, en se fondant sur la proportion des maires qui ne se représentent pas aux élections municipales. Ajoutons, bien que ce soit un autre problème, que si la diversité et la richesse humaine du recrutement politique se réduisent, c'est aussi parce que le système de sélection privilégie des filières produisant un modèle trop standardisé de professionnel du pouvoir.

André Laurens

★ *La Politique en héritage*, d'Annette Ardisson. Flammarion, 242 pages, 95 F.

Sursaut français en Bosnie

Suite de la première page

De ces propos du ministre des affaires étrangères d'alors, ce qui est entendu, c'est la menace d'un désengagement. Tandis que beaucoup s'attendent à l'annonce plus ou moins rapide d'un retrait, M. Chirac, en entrant à l'Elysée, trouve une série d'options préparées par le quai d'Orsay, dont l'une prévoit le renforcement de la Forpronu, y compris par l'envoi en Bosnie de nouveaux contingents. Elle a les faveurs de M. Juppé, qui l'a déjà testée auprès de Douglas Hurd. Elle est l'ultime tentative pour sortir de l'absurde autrement que par l'échec, c'est-à-dire par un retrait.

On est là mi-mai. Le nouveau président a-t-il déjà arrêté sa décision ? En quelques jours, en tout cas, les choses se précipitent et la précipitent : l'émissaire américain Robert Frasure interrompt ses négociations avec Slobodan Milosevic, au grand dam des Français, qui continuaient d'y croire. Devant les bombardements qui reprennent à Sarajevo, M. Clinton appelle à des frappes aériennes. Elles ont lieu, et les miliciens serbes y répondent par le massacre de Tuzla et la prise en otages de « casques bleus ».

De l'Elysée émane alors un nouveau mot d'ordre : fermeté. L'amiral Lanxade en prend pour son grade ; la consigne de résistance est passée, au mépris des circuits onusiens, aux « casques bleus » français en Bosnie. M. Chirac ne parle pas publiquement, hormis les quelques phrases d'une exacte concision qu'il ira dire à Vannes sur le cercueil de deux jeunes gens tombés au combat, contre *« l'humiliation »* et contre *« le retour de la haine ethnique »*. Paris et Londres décident la création d'une nouvelle force – pas « humanitaire » mais militaire, et non onusienne, en dépit des apparences – dont la mission est d'abord de redonner du sens à leur présence en Bosnie, ou bien, si décidément tout va mal, d'y mettre un terme en protégeant un retrait.

Et le paysage a changé. La France et la Grande-Bretagne se sont arrogé la maîtrise des opérations et savent désormais pourquoi elles prennent des risques. La bureaucratie des Nations unies suivra. Les Etats-Unis, qui sapaient tout effort international par leur va-et-vient entre deux politiques opposées, baissent le ton. La Russie aussi, qui jouait du double langage, mais ne peut plus aujourd'hui défendre à l'ONU le point de vue des Serbes de Bosnie, dont elle ne paraît d'ailleurs plus en mesure d'obtenir grand-chose. Même à Pale, la donne n'est plus la même : Radovan Karadzic a le choix entre une fuite en avant dans un terrorisme à l'irakienne que ni Moscou ni même Belgrade ne peuvent plus cautionner, ou le chemin des concessions.

Il fallait, pour que le tournant soit pris à Paris, qu'y soit rétablie la cohésion entre les différentes instances de l'Etat. Depuis deux ans en effet, seul le ministère des affaires étrangères faisait acte de détermination et n'avait pu qu'une seule fois entraîner MM. Balladur et Mitterrand dans une démarche de fermeté, en février 1994, avec l'ultimatum de Sarajevo.

M. Balladur était, depuis son entrée en fonctions, partisan d'un désengagement. Alors qu'au printemps 1993 la France prônait le renforcement des effectifs de la Forpronu dans les instances internationales, il avait fallu lui forcer la main pour qu'il consentît à l'envoi de 800 « casques bleus » supplémentaires. C'est lui qui, plus tard, souhaita le départ des « casques bleus » français de Bihàc, presque immédiatement suivi de la reprise d'intenses combats dans l'enclave musulmane. Il avait enfin été clair, lors de son départ de Matignon, en prônant un retrait pur et simple de ce qu'il considérait comme le bourbier bosniaque. M. Léotard, pour sa part, n'était pas partisan d'un retrait, mais n'avait pas de stratégie et devait prêter l'oreille aux arguments d'un état-major qui n'a jamais aimé l'opération en Bosnie.

Quant à M. Mitterrand, bien qu'à plusieurs reprises il se soit laissé convaincre par le ministre des affaires étrangères, on peut douter qu'il eût tranché cette fois dans le sens des décisions qui viennent d'être prises. Il y faut une conviction qu'il n'avait pas, lui que l'agression serbe n'avait pas choqué, lui qui disait ne pas vouloir *« ajouter la guerre à la guerre »*, lui qui, profondément, ne croyait pas à l'existence de la Bosnie et n'avait voulu voir au départ dans le conflit qui l'ensanglantait qu'un affrontement entre *« tribus »*. Le fameux mandat en vertu duquel, de reculade en reculade, les « casques bleus » en sont venus à se livrer aux milices de Radovan Karadzic, est, dans une large mesure, son œuvre. M. Chirac, à ce stade, ne l'a pas remis en cause ; il n'a pas récusé l'intention humanitaire qui l'inspirait. Il ne s'est pas non plus exprimé sur le fond, comme s'il était conscient que, dans cette affaire, les paroles sont usées, que seuls les actes parlent, et que, pour se faire entendre, il faut d'abord montrer qu'on accepte de risquer gros.

Claire Tréan

La « pétaudière » de l'ONU en Bosnie

par Jean Salvan

QUAND j'écrivais, il y a trois ans, que *« dix lâchetés n'ont jamais fait un courage »*, j'espérais qu'un démenti me serait apporté. Hélas ! Fait-on de la bonne politique avec des sentiments, bons ou mauvais ? Les prestations des démocraties occidentales eo ex-Yougoslavie semblent prouver que oos politiques et nos diplomates ne pèsent pas lourd face à Radovan Karadzic et à Slobodan Milosevic. En outre, nos démocraties ont utilisé leurs moyens militaires de façon inepte, en violation de tous les principes de la stratégie et de la tactique.

Nous entendons, depuis plusieurs années, un discours selon lequel l'ONU déciderait de la légitimité de l'usage de la force armée dans le monde. Mais quelle est la légitimité d'un organisme dont la majorité des membres ne connaît pas d'élections démocratiques et ne respecte pas les droits de l'homme ?

En novembre 1992, le sénateur français François Trucy avait écrit un rapport sur les dysfonctionnements de l'ONU dans les opérations de maintien de la paix. En mars 1993, l'Américain Dick Thornburgh a rendo public un rapport sur la gabegie et les abus de l'administration « onusienne ». Il fallait beaucoup de naïveté pour penser que la présence de quelques officiers français à New York pouvait modifier la marche de la « pétaudière onusienne », rongée par la bureaucratie. Il est évident que les options diminuaient dans les Balkans dès que le président George Bush annonça, en avril 1991, que *« l'affaire yougoslave est une affaire européenne »*. Trop de gens ont tenu des propos que les Serbes ont considérés comme des *« feux verts »* pour les opérations, du type *« il ne faut pas ajouter la guerre à la guerre »* ou *« les Serbes ont été nos alliés au cours des deux guerres mondiales »*. En foi de quoi, le « bébé » a été « refilé » à l'ONU, dont on sait, depuis 1947, qu'elle n'a jamais empêché des gens décidés à se battre de le faire.

Sooveot, l'aide humanitaire prolonge les conflits, quand elle ne les provoque pas. La Croix-Rouge a une tradition et une efficacité dont feraient bien de s'inspirer ceux qui confondent tapage médiatique et résultats pratiques.

L'amiral Jacques Lanxade avait bien présenté le problème balkanique aux responsables politiques, en déclarant dès le 8 décembre 1992 : *« Ou on emploie la force, ou l'on se retire. »* Pourquoi, dès avril 1993, quand est arrivée au pouvoir la droite, peu suspecte de ménager les derniers staliniens d'Europe comme Milosevic et Karadzic, n'avoir pas replié nos forces du guêpier yougoslave, ou, au minimum, donné des consignes de fermeté à notre contingent ? Comment nos militaires en Bosnie o'ont-ils pas prévu que leurs véhicules ou leurs uniformes pourraient être subtilisés, alors que cela s'est produit à plusieurs reprises ? Comment avoir accepté, sans réagir, que des avions alliés soient *« accrochés »* par des radars et des missiles serbes alors que nous avons des missiles antiradar ?

Pourquoi avoir « refilé le bébé » à l'ONU, dont on sait qu'elle n'a jamais empêché des gens décidés à se battre de le faire ?

Depuis 1975, l'armée de terre française a essentiellement perdu ses unités d'infanterie. Or cette arme est la seule capable de contrôler le terrain et la population. Si nous persistons à utiliser nos armées dans des tâches d'interposition et de maintien de la paix, il faut accroître le nombre des régiments d'infanterie dans notre armée de terre.

Pourquoi avoir si peu et si mal utilisé la DGSE ? Il y avait pourtant bien des moyens d'amener discrètement les Serbes à plus de raison. Enfin, comment avoir accepté que nos « casques bleus » se rendent sans s'être défendus, les 25 et 26 mai derniers ? Le règlement de discipline générale en vigueur interdit toute reddition sans avoir épuisé tous les moyens de défense. L'ordre qui fut donné à nos soldats de se rendre sans combat était donc manifestement illégal : qui l'a rédigé et signé ?

Manifestement, la plupart des dirigeants occidentaux (et français) ont pris poor argent comptant les thèses de Francis Fukuyama sur *« la fin de l'Histoire »*. Immédiatement, on a voulu toucher *« les dividendes de la paix »*, avec le plan Armées 2000, en oubliant que la paix n'est pas un don de Dieu, mais le fragile résultat d'efforts et de compromis.

La paix doit être protégée ou achetée. Elle est protégée par les sacrifices de citoyens, qu'ils paient l'impôt du sang en nature ou en argent, les crédits militaires et l'entraînement des soldats. La paix peut être, un temps, achetée à un protecteur dont on requiert l'aide et dont on admet les exigences. Qu'avons-nous fait d'autre en suppliant les Américains d'intervenir dans les Balkans ?

La façon dont nous avons laissé déconsidérer nos nations et nos armées dans les Balkans a coûté cher aux Tchétchènes. Soyons assurés, à moins d'un changement de cap radical et rapide, que tous les trublions du monde ont attentivement étudié la façon dont notre pays et les occidentaux ont *« géré »* la crise yougoslave.

Dès 1957, Henry Kissinger constatait : *« Chaque fois que la paix, définie comme l'absence de guerre, a été l'objectif premier d'une puissance ou d'un groupe de puissances, la communauté mondiale a été à la merci du plus impitoyable de ses membres. »* Qu'ajouter d'autre à propos des Balkans, sinon une citation de l'amiral Pierre Lacoste dans son livre *Les Mafias contre la démocratie* : *« Il existe des hommes et des peuples auxquels il est impossible de faire entendre raison autrement que par l'usage de la force »* ?

***Jean Salvan**, général de corps d'armée (cadre de réserve), a notamment commandé les « casques bleus » au Liban.*

« Underground », Alain Finkielkraut et Jdanov

par Serge Regourd

A la lecture du texte d'Alain Finkielkraut « L'imposture Kusturica » (*Le Monde* du 2 juin), on est partagé entre l'indignation et la dérision que suscite une aussi péremptoire sottise.

Je faisais partie du public de Cannes qui a acclamé le 26 mai, debout, l'extraordinaire film de Kusturica, *Underground*. J'ai aussi salué avec enthousiasme le choix du jury qui l'a récompensé de la Palme d'or. Comme à beaucoup d'autres cinéphiles, *Underground* m'est apparu comme l'un des films les plus beaux et les plus forts réalisés depuis de longues années. Film jubilatoire et flamboyant, d'un cinéaste, en effet, de génie.

Le philosophe tient l'immense majorité de ses contemporains dans un incroyable mépris : ils n'ont rien compris au « message » du film de Kusturica

Comme, j'imagioe, l'immense majorité des spectateurs et professionnels présents, j'ai admiré une création artistique rare, une œuvre cinématographique d'exception qui donne tout son sens à la fameuse notion d'« exception culturelle », revendiquée par les cinéastes face à la oormalisation mercantile. Une œuvre qui touche la sensibilité, éveille l'esprit. Une invention esthétique de tous les instants, des images et des plans, dont on peut penser qu'ils resteront dans l'anthologie du cinéma, au même titre que celles et ceux de Fellini, dont Kusturica est désormais l'*alter ego*. Avec, en prime, un humour à proprement parler dévastateur, un rythme étourdissant, des personnages et des acteurs qui font aimer la vie.

Voilà les raisons simples pour lesquelles le film de Kusturica s'est imposé à ceux qui l'ont vu.

Mais Alain Finkielkraut sait – *« sans nul doute »*, écrit-il – que, dans le même temps, les spectateurs et le jury *« manifestaient leur indignation devant le massacre de Tuzla »*, exprimaient leur *« engagement »* et leur *« solidarité »* avec les Bosniaques. Pauvres spectateurs, pauvre jury, dépourvus de l'intelligence et de la perspicacité politico-artistique d'Alain Finkielkraut : ils ont cru soutenir les Bosniaques ; ils ont, en réalité, soutenu l'allié de leurs bourreaux, celui qui a *« mis en musique le discours des assassins »* ! Voilà bien en quoi résiderait l'imposture : le machiavélique Kusturica est passé pour un généreux avocat alors qu'il n'est qu'un sinistre procureur.

On relèvera l'incroyable mépris dans lequel le philosophe en chef Finkielkraut tient l'immense majorité de ses contemporains : ils n'ont rien compris au *« message »* du film de Kusturica. Pour les convaincre de leur égarement, le « commissaire politique aux questions artistiques » analyse laborieusement… non les images du film, mais de longues citations du réalisateur, notamment un entretien accordé en 1991 à *Libération*, qui permettent, comme dans toute bonoe inquisition policière, d'éclairer les mobiles et la personnalité du délinquant.

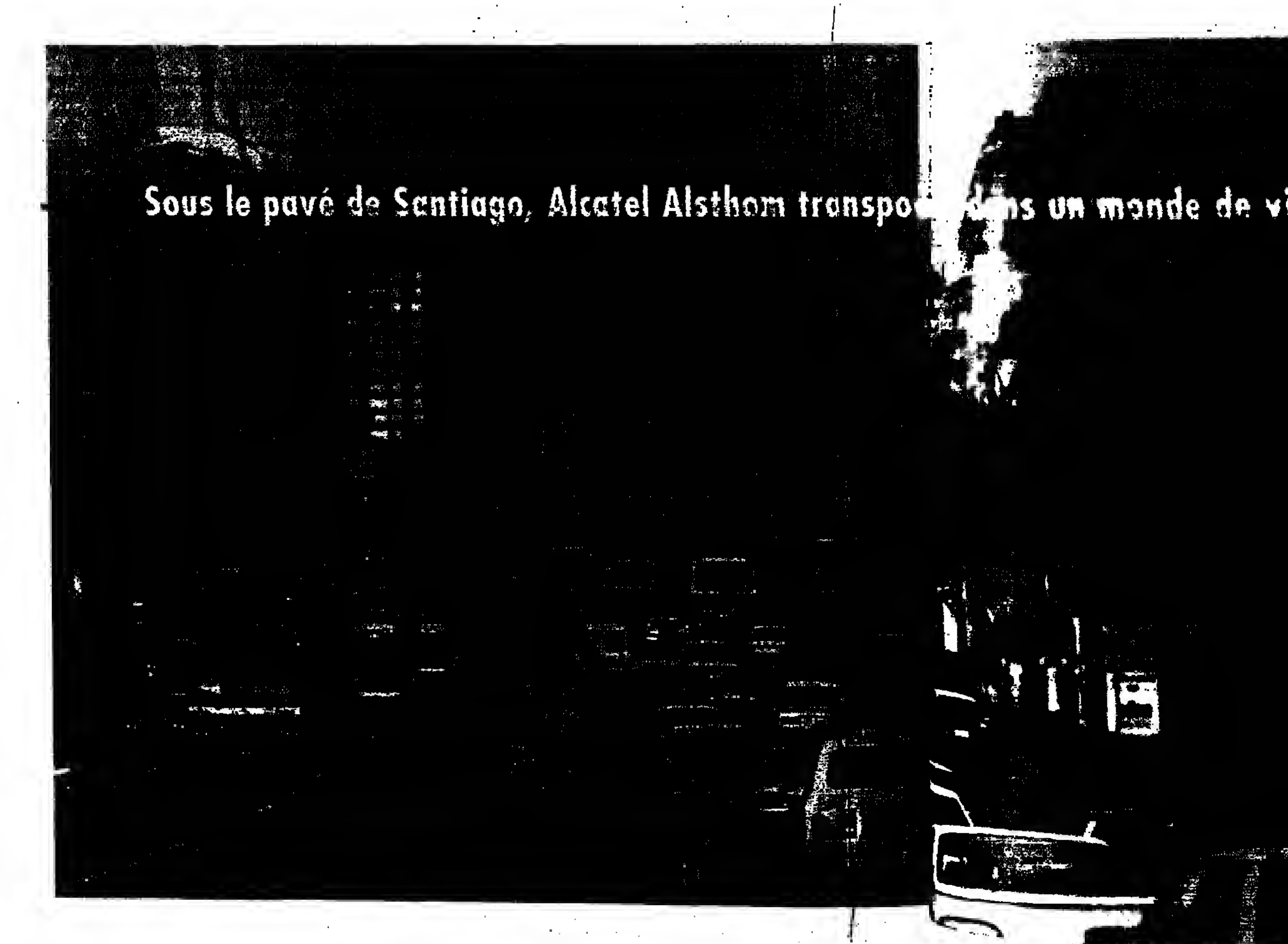
Il s'agit bien de cela : Alain Finkielkraut se comporte, en l'espèce, comme Jdanov, le censeur stalinien préposé à *« la vérité dans l'art »* et à la surveillance des *« artistes en uniforme »* dont parlait Eastman. Kusturica est bien accusé d'agir en tenue camouflée des milices serbes. En 1995, le monde de Finkielkraut est aussi étroitement dualiste que celui de Jdanov en 1947 lors de la créatioo du Kominform : le bien et le mal, les victimes et les bourreaux. Dans ce cadre, les intellectuels et les artistes sont condamnés à porter l'uniforme de l'un des deux camps. *« Le Mal »*, le mot est faible pour désigner la vraie nature de Kusturica : *« Le diable lui-même n'aurait pu concevoir un aussi cruel outrage à la Bosnie… »*, ose écrire Alain Finkielkraut. La *« diabolisation »* de l'adversaire est, certes, une vieille recette guerrière, notamment utilisée par les nationalistes, mais sous la plume d'un philosophe même ayant acquis ses galoos de boutefeu depuis la guerre du Golfe : on reste confondu.

Dans la pire période stalinienne, Jdanov se définissait comme une *« sorte de philosophe en chef, le garant de l'idéologie, son interprète le plus autorisé »*. C'est bien l'exacte fonction assumée par Alain Finkielkraut à l'égard du film de Kusturica.

Mais les procédures policières appliquées à la création artistique ne font que discréditer ceux qui les utilisent : lejury de Cannes n'était pas constitué eo Tribunal de La Haye et o'avait pas – Dieu merci – à opérer la censure politique que réclame expressément le philosophe, égaré depuis quelque temps dans le champ militaire et aveuglé par ses partis pris totalitaires. Alain Finkielkraut confond les genres : le film de propagande sur la Bosnie a déjà été fait par son ami Bernard-Henri Lévy, et il o'est pas sûr qu'il ait quelque rapport que ce soit avec l'art cinématographique.

Comment ne pas ajouter, enfin, qu'il peut encore se trouver des esprits éveillés pour considérer que les déterminants de la situatioo actuelle en Bosnie sont immensément plus complexes que ne veut le laisser croire le pitoyable réductionnisme d'Alain Finkieldraut ? Ne peut-on, ainsi, adhérer à l'interrogation centrale de Kusturica (*« Comment peut-on défendre l'idée d'une Bosnie multiethnique si on détruit l'idée d'une Yougoslavie multiethnique ? »*, dans *Libération* du 28 mai) sans pour autant passer pour un suppôt de l'une des ethnies en conflit ?

***Serge Regourd** est professeur de droit international à l'université Toulouse-I et directeur du Centre de recherches de droit de lo communication.*



n Bosnie

Instable Russie

par Mikhaïl Gorbatchev

STABILITÉ. Ce mot est devenu le refrain de toutes les discussioos sur la situation en Russie et dans l'ex-URSS. Personne n'aurait cébattu sur ce thème si la crainte d'une situatinn instable n'avait été très largement diffusée. Cette appréhension n'est pourtant pas dépourvue de fundements : l'instabilité en Russie croît de jour en jour.

Tout d'abord, ce sont les Russes mêmes qui ressentent cette instabilité croissante. Tous les sundages, toutes les recherches et analyses des médias (à l'exception des organes de presse qui se sont voués à l'apologie du régime actuel) s'accordent : l'opinion publique russe, dans sa grande majorité, n'associe plus l'idée de stabilité à ce régime.

Récemment, des données publiées sur les quatre premiers mois de l'année 1995 ont révélé que 20 % de la population ont amélioré leur niveau de vie, alors que, pour 80 %, il a empiré. L'effondrement de la production – qui touche déjà l'industrie, les produits de première nécessité, l'agriculture et le secteur des services – atteint une ampleur inquiétante : c'est l'anéantissement du potentel de production du pays pour de rombreuses décennies qui est en jeu

Mais le pire de tout est que ce régime ne fait aucune proposition réelle pour réformer et assainir la société. Malgré cela, les bummes au pouvoir n'ont visiblement pas l'intention de quitter la scène, quoi qu'il en coûte au pays, même au prix d'aventures guerrières. La Tchétchénie en est la preuve. Le régime craint qu'on ne le summe d'en répondre ; de fait, la responsabilité des évéoements, pour beaucoup, lui incombe.

La dégradation de la société, la paralysie du pouvoir, l'immoralité qui ronge et la corruption généralisée menacent de transformer la Russie en une énorme plaie saignante. Et l'histoire rappelle qu'en de semblables circonstances il est fréquent que des forces radicales extrémistes parviennent au pouvoir.

Sans aucun doute, ces questions seront examinées à Halifax, lors du prochain G 7. On comprendra que les conséquences d'une évolution de la Russie vers l'instabilité dans un pays sans direction peuvent avoir une sérieuse influence sur la sécurité de l'Occident et du monde entier. Et il ne s'agit pas seulement du danger qui avant tout inquiète l'Amérique : le potentiel nucléaire de la Russie. L'emprise de la criminalité sur l'économie russe et la corruption totale peuvent faire de la Russie une réserve de la Mafia internationale et du terrorisme.

Ce n'est pas un jeu de l'esprit. Le Japon a déjà affronté ce danger.

La dégradation de la société, la paralysie du pouvoir, la corruption menacent de transformer la Russie en une énorme plaie

La secte religieuse qui avait planifié la destruction massive de la population de Tokyo, avait créé l'un de ses principaux centres précisément en Russie. Comme les médias, l'ont rapporté, c'est justement là qu'elle instruisait ses membres, qu'elle achetait les composants chimiques toxiques et même des hélicoptères. On dit même plus : c'est nutamment en Russie qu'elle trouva des protecteurs politiques haut placés. On se retrouve face à une symbiose inquiétante d'irresponsabilité et de totale perte de contrôle des aspects fondamentaux de la sécurité. Hélas, le cas de la secte japonaise n'est pas unique. Le blanchiment des capitaux de la Mafia en Russie – avec le soutien secret du pouvoir – est un fait déjà bien connu.

Et en Russie, comme au-delà de ses frontières, on comprend que le régime de Boris Eltsine n'est absolument pas garant de la stabilisatinn du pays. Mais, au lieu d'en tirer une leçon, on cunclut « étrangement » : la Russie n'est pas encore prête pour la démocratie ; il faut en prendre son parti. En attendant, un doit à tout prix sauvegarder la stabilité. C'est pourquoi il faut, disent ces voix, que tout reste en l'état. Ça ne vaut pas la peine de remuer ce nid de vipères.

Le régime actuel n'est pas en mesure de sauvegarder la stabilité politique et sociale. Plus précisément, sa direction engendre l'instabilité. Présenter sous forme d'alternative la stabilité ou la démocratie dans la Russie d'aujourd'hui o'est que mensonge et supercherie. Consentir à ce choix signifierait rompre définitivement avec la démocratie, stimuler le processus de désagrégation, ouvrir la porte à l'autoritarisme et aux éventuelles répressions. Dans le meilleur des cas, on atteindrait un état transitoire et trompeur.

Je sais qu'en Occident certains milieux n'auraient pas d'nbjection à ce que la Russie se transforme en une énorme république bananière et en simple fournisseur de matières premières pour les marchés mondiaux. Ils ne demandent pas mieux que de se débarrasser d'un cuncurrent qu'ils cuntinuent de considérer comme trop dangereux. Ils supposent aussi que c'est la meilleure façon de liquider une fois pour toutes la « menace nucléaire » du côté russe. C'est une erreur dangereuse. Ils ne voient pas et ne veulent pas voir ce qui se passe déjà dans les couches profondes de la société russe : la formation d'une vague de rejet, née d'un sentiment d'humiliation nationale.

Pour le moment, le potentiel démocratique accumulé pendant les années de perestroïka n'est pas épuisé et seuls de petits groupes marginaux ont la nostalgie du passé. Mais l'aggravation ultérieure de la situatinn, la fin de l'espoir peuvent rendre explosive la désolation du pays.

Il est absolument indispensable que les Russes puissent exprimer librement et démocratiquemeot leur volonté. Il y a de nombreuses raisons de craindre que le régime actuel tente de les en empêcher. Boris Eltsioe a annuncé que les élections législatives et présidentielle se tiendraient dans les délais prévus par la Constitution. Mais la lutte entamée ces derniers jours avec la Douma, le veto présidentiel à la loi sur les élections accepté par le Parlement, les manœuvres à propos de la création du « parti du pouvnir » montrent que le régime fait tout ce qu'il peut pour se soustraire à une réelle expression démucratique de la vulunté du peuple. Il a l'intention d'imposer les lois qui, soit lui assureront la victuire, suit feront avurter les élections.

Y a-t-il une possibilité de ne pas permettre une telle évolution des événements ? Je pense que oui. Pourvu que la société ait suffisamment de maturité pour surmonter l'épreuve. Il est indispensable de vaincre la scission des forces démocratiques en créant un large front de l'« Alternative démucratique », face au régime actuel (qui selon les critères occidentaux est clairement à droite) et aux radicaux de droite comme de gauche. L'Alternative démucratique comprendrait tout l'éventail centriste des forces démocratiques, réformatrices et patriotiques. Il est indispensable de donner aux Russes la possibilité de choisir librement. L'après-Eltsine a commencé.

Mikhaïl Gorbatchev est uncien président de l'URSS et ancien secrétuire générul du Parti communiste de l'Union soviétique.

(Traduit du russe par Anne Rodier)
© La Stampa

AU COURRIER DU MONDE

LES NOUVEAUX FUSIBLES

Enfin, la démagogie au pouvoir ! Avec la réunion des préfets, on a eu un premier aperçu des méthodes qui allaient être employées sous ce nouveau septennat. Ayant en dans ma vie professionnelle l'occasion de fréquenter d'assez près une bonne dizaine de préfets, et de traiter avec eux les questions économiques et sociales de leur département, je puis affirmer que sous les deux précédents septennats, les préfets ont donné une certaine priorité à ce genre de problèmes [...].

Le préfet est président de droit d'un comité départemental, le Codefi, qui a eu ses heures de gloire à partir des circulaires Delors de 1982, sauvant très certainement des dizaines et des dizaines de milliers d'emplois. Certes, il a eu tendance à ralentir soo effort ces dernières années sous l'effet de la dérive droitière des goovernements de gauche et sous la vague libérale qui a couvert les deux gouvernements de cobabitation [...]. A vrai dire, malheureusement, les préfets n'avaient guère de pouvoirs en matière de traitement des entreprises en difficulté [...]. En ontre, ils étaient tout à fait impuissants vis-à-vis des entreprises appartenant à de grands groupes nationaux ou internationaux. Je crois qu'il en est autrement maintenant, même si la simple persuasinn a parfois suffi dans le passé pour obtenir des résultats spectaculaires. Il faudrait d'ailleurs ne pas bésiter à stigmatiser et mettre vraiment à l'index les entreprises qui adoptent vis-à-vis de leur personnel des comportements de combat, même si elles sont écnnomiquement performantes.

Mais c'était avant que le capitalisme international n'ait envahi la France, qu'il n'ait racheté quantité d'affaires qui faisaient vivre – parfois vivoter – leurs familles dirigeantes. Ces firmes ont été souvent rachetées et font désormais l'objet d'une gestion capitalistique, c'est-à-dire qu'il faut absolument et à tout prix les faire « juter » pour assurer une rentabilité du capital investi. [...]

Voir un Alain Madelin, le tenant en France du capitalisme le plus dur et le plus sauvage, en poste dans un ministère-clé (il vient déjà de devoir prendre un virage en matière de politique mooétaire) et penser qu'on entreprend – soi-disant – une lutte à mort contre le chômage est assez surréel.

Voir notre président morigéner les préfets est également assez piquant. Cela n'a, je pense, trompé personne. Au moins savons-nous dès à présent quels seront les prochains fusibles qui sauteront lorsque les objectifs définis en haut lieu ne seront pas atteints.

Les politiques gouvernent, les fonctionnaires exécutent... et prennent sur eux toutes les responsabilités. Tel est bien l'art de cette forme de délégation. Les Français ont fait, à vrai dire, le choix de la politique-spectacle. Je crois qu'ils ne seront pas déçus.

Paul Vedrenne Lacombe
Creyssensac-et-Pissot
(Dordogne)

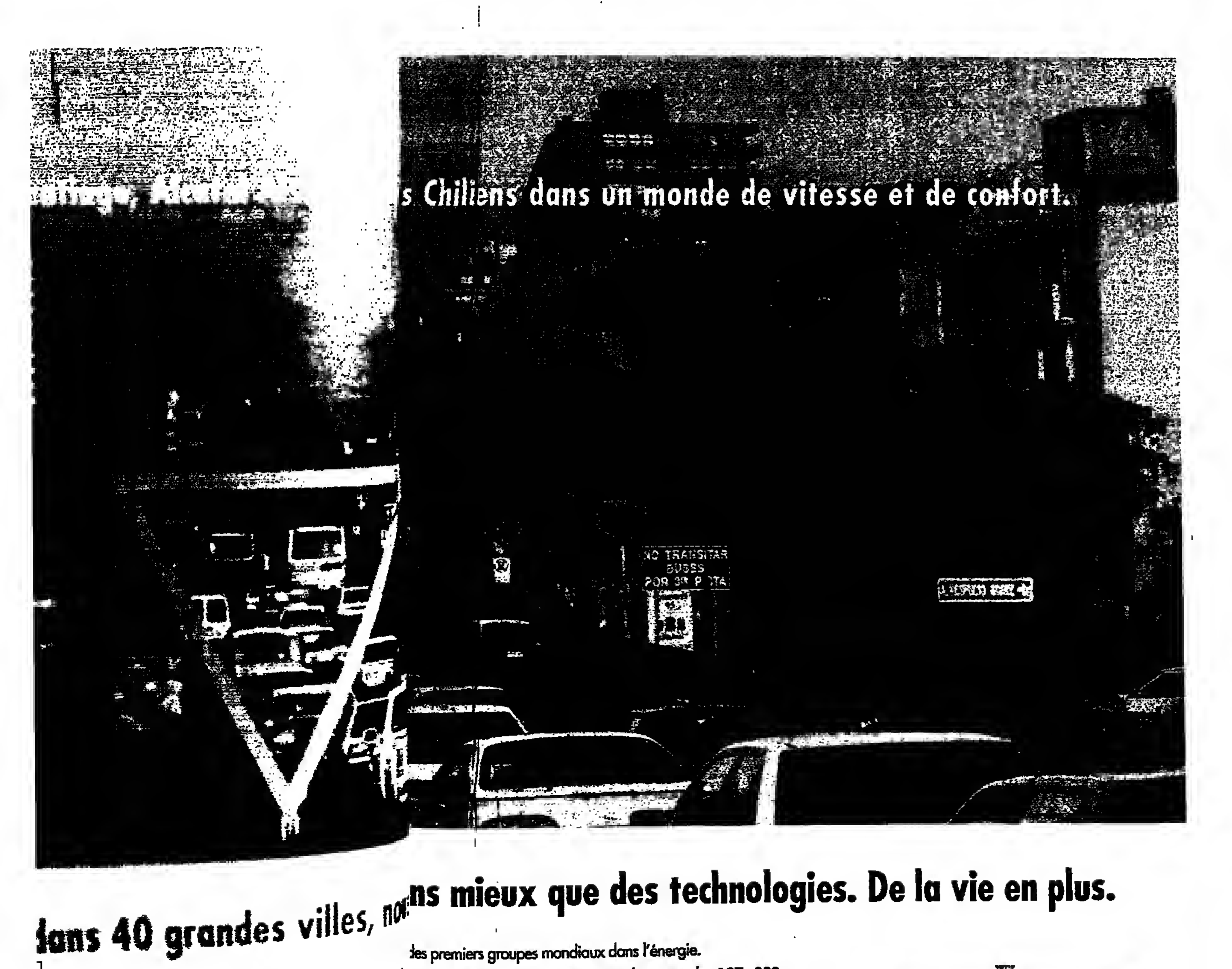
LE PÈRE DE VAUX ET ISRAËL

Je ne puis laisser passer sans réagir l'affirmation sur « *l'untisémitisme et lu proximité idéologique avec l'Action française* » de feu le Père de Vaux, directeur de l'Ecole biblique de Jérusalem (*Le Monde* du 14 avril). Sur le second point, je n'ai jamais entendu mon vénéré maître Roland de Vaux émettre une opinion qui puisse laisser supposer chez lui la moindre complaisance avec les thèses de l'Action française. Quant à son prétendu antisémitisme, l'amitié qu'il témoignait à nombre de ses collègues israéliens s'inscrit en faux contre une telle assertion.

Il est certain que le Père de Vaux n'a pas accepté l'extension de l'Etat d'Israël au-delà des limites accordées par l'ONU en 1947, ni, à plus forte raison, l'occupation totale de la Palestine en 1967, avec toutes les spoliations de terres arabes que ces événements ont provoquées. On pourrait donc tout au plus le taxer d'antisionisme, upinion partagée avec bien des spécialistes du Proche-Orient, parmi lesquels un peut compter des personnalités juives telles que Maxime Rodinson.

A propos d'« *un untisémitisme qui semble une constante chez certains érudits haut placés duns la hiérarchie qumranologique* », cela se limite à quelques paroles excessives pruférées par certains membres du comité éditorial du Musée Rockefeller. Il faudrait rappeler que ce comité n'a eu en main que les innombrables petits fragments provenant de la fouille ou rachetés aux Bédouins. Il n'y a jamais eu intention délibérée de dissimuler quoi que ce soit et l'état de ces fragments explique la lenteur de leur publication. On oublie toujours de préciser que les grands rouleaux de la première grotte ont abouti en Israël pour la plupart dès 1948. Les autres ont été emportés aux Etats-Unis peu de temps après. Leur publication rapide par les savants israéliens a donc rendu accessible l'essentiel des textes qumraniens depuis fort longtemps.

Henri de Contenson
directeur de recherches
honoraire au CNRS



SOCIAL Fin mai, le premier ministre Alain Juppé avait déclaré que les aides aux entreprises en faveur de l'emploi ne seraient pas accordées sans contreparties. Jean Gandois, président du CNPF, n'y était pas hostile. Selon lui, les entreprises étaient prêtes à prendre des engagements chiffrés sur l'emploi. ■ LES CHEFS D'ENTREPRISE semblent extrêmement réservés. La baisse des charges leur paraît trop aléatoire et la concurrence les incitera davantage à diminuer leurs prix qu'à embaucher. Beaucoup craignent que la hausse du SMIC et celle de la TVA compensent la baisse des charges. ■ LE COÛT du travail n'apparaît pas toujours comme le principal frein à l'emploi. Le manque de qualification des demandeurs d'emploi et les problèmes d'organisation du travail sont aussi importants. ■ USINOR-SACILOR illustre, à sa manière, les ambiguïtés du donnant-donnant.

Les entreprises refusent de s'engager sur des créations d'emplois

Pour répondre au vœu d'Alain Juppé, Jean Gandois, président du patronat français, était prêt à fixer des objectifs chiffrés. Mais les employeurs sont très réservés

PEUT-ON DEMANDER aux entreprises de s'engager à créer des emplois en contrepartie d'une baisse des charges sociales ? Si le premier ministre, Alain Juppé, et le président du Conseil national du patronat français (CNPF), Jean Gandois, en semblent convaincus, les responsables patronaux font preuve d'un grand scepticisme.

Jacques Calvet, président du directoire PSA Peugeot-Citroën, est très clair : *« Je ne me sens absolument pas engagé par les propos de Jean Gandois. »* En privé, un autre dirigeant est tout aussi affirmatif : *« Je ne vois vraiment pas quel mandat venant des entreprises permet à Jean Gandois de tenir ces propos. »* Ce porte-parole d'une des principales fédérations patronales n'est pas tendre non plus pour Jean Gandois : *« Dans nos secteurs où les coûts de main-d'œuvre dépassent souvent 50 % de la valeur ajoutée, une baisse des charges est nécessaire. Mais croire que cela aura un effet direct sur l'emploi est une erreur. »* Un responsable d'une des principales structures patronales en province est encore plus sévère. *« Ce n'est pas réaliste. Gandois ne sait pas comment fonctionne une petite entreprise. Nombre d'entre elles se gardent de réaliser des gains de productivité pour ne pas avoir à licencier. Mais de là à prendre des engagements sur l'emploi, il y a un pas que très peu franchiront. »*

Comme le reconnaît Guy Richard, président de la commission sociale de la Fédération nationale des travaux publics, *« la bonne parole de la Fédération ne va pas plus loin que le carnet de commandes des entreprises »*. Or *« 1995 n'est pas une bonne année. Les élections municipales ont retardé de nombreux projets »*.

BAISSE DES PRIX

Quand une entreprise a des difficultés, la baisse des charges est insuffisante pour l'inciter à embaucher, et quand elle se porte bien, celle-ci est superflue. *« Nous avons un besoin en personnel que nous devons absolument couvrir. La baisse des charges est secondaire »*, résume une responsable d'Axon'câble, PME de la Haute-Marne dont les effectifs passeront de 412 salariés aujourd'hui à plus de 500 dans les douze mois.



« De plus, renchérit Francis Olivier, PDG de Sidel, autre entreprise moyenne extrêmement performante, *« quand une entreprise marche, elle crée des emplois en interne mais aussi en externe. Tout contrôle administratif des créations d'emplois me paraît donc très difficile. »*

Dans les secteurs soumis à une forte concurrence, la baisse des charges ne permettra pas non plus d'accroître les embauches. *« Cela nous permettrait surtout de baisser nos prix pour être concurrentiels face aux importations asiatiques »*, explique la directrice des affaires sociales de la Fédération du jouet.

Tout aussi significative et catégorique est la réaction de Michel Debarghe, président de la commission sociale du Conseil national des professions de l'automobile (CNPA) : *« Dans notre secteur, 50 000 embauches sont réalisables rapidement. Mais le manque de qualification des demandeurs d'emploi et l'impossibilité de changer l'organisation du travail sans accord des syndicats constituent des freins plus importants que le niveau des charges. »*

Si la hausse du SMIC est programmée, la baisse des charges reste aléatoire. Les façonniers de l'habillement du Nord, de l'Ouest et de Lyon tirent la sonnette d'alarme : plusieurs dizaines de milliers d'emplois pourraient être compromis. D'autres secteurs craignent l'augmentation de la TVA. *« Celle-ci devrait nous inciter à augmenter nos prix mais, vue la concurrence, nous allons plutôt baisser nos marges. Si l'on baisse mes charges, j'en profiterai pour offrir de nouveaux services à mes clients, pas pour embaucher. De plus, je ne comprends pas pourquoi seuls les emplois non qualifiés seraient concernés. Une baisse générale des charges me paraîtrait plus intelligente »*, résume Alain-Philippe Feutré, président du Syndicat français de l'hôtellerie. Raymond-Pierre Bodin, un des dirigeants de la Fédération de la plasturgie, pense que *« ces différentes mesures n'auront sans doute pas d'impact sur le niveau d'emplois mais sur le type d'emplois créés. Au lieu de recourir massivement à des emplois précaires, les entreprises embaucheront plus volontiers sous contrats à durée indéterminée »*.

Jean Gandois, qui aimerait être le patron des patrons, alors que ses pairs l'ont élu pour être leur porte-parole, s'est-il engagé trop rapidement ? Les responsables patronaux sentent que, s'il a techniquement tort – au Danemark, la suppression totale des charges patronales n'a pas empêché le chômage de se développer –, il a politiquement raison. Les entreprises ne peuvent plus se permettre de ne rien faire pour promouvoir l'emploi. Mais entre la prise de conscience collective et l'action individuelle, les employeurs hésitent encore à franchir le pas.

Frédéric Lemaître

Les engagements de MM. Juppé et Gandois

Le dimanche 21 mai, à « 7 sur 7 », le premier ministre avait été très clair : le gouvernement est *« prêt à étudier une mesure plus importante d'allègement des charges au profit des PME et sur les salaires les moins qualifiés, à une condition : que cela se répercute sur les créations d'emplois. Ce sera donnant-donnant entre les entreprises et l'Etat »*. Le lendemain, le premier ministre pouvait avoir le sourire. A sa sortie de l'hôtel Matignon, Jean Gandois relevait le défi : *« Nous sommes prêts à nous mobiliser dans les domaines qui concernent les jeunes, les chômeurs de longue durée et d'une manière générale, dans tout ce qui peut créer de nouveaux emplois (...). Le patronat peut prendre des engagements d'objectifs avec un suivi de ces objectifs (...). Nous allons les proposer au gouvernement et ils seront chiffrés »*.

Usinor-Sacilor : un donnant-donnant ambigu

Le gouvernement croyait avoir apaisé les tensions chez Usinor-Sacilor, en annonçant le 31 mai, en même temps que la privatisation, certaines dispositions sociales, dont des réductions progressives d'activité (RPA) pour les salariés nés en 1942. Mais le texte est ambigu. Ces préretraites s'accompagneront-elles d'embauches ? Francis Mer a averti, dès le 1er juin, qu'il n'envisageait pas de créer des emplois de substitution.

Le groupe sidérurgique s'interroge sur la façon de mettre en œuvre les engagements de l'Etat et se demande surtout qui en paiera le coût. Les syndicats réclament que l'esprit du dispositif soit respecté. Interrogé, le gouvernement se cantonne dans un silence prudent. En présentant le dispositif devant le Parlement le 31 mai, Alain Madelin, ministre de l'économie et des finances, avait déclaré que *« les mesures prises [étaient] de nature à favoriser l'embauche des jeunes, notamment en apprentissage »*.

Lucien Deveaux devient le numéro trois du textile français

En reprenant Bidermann, le filateur de Roanne s'ouvre à la distribution

BEAUCOUP d'autres s'étaient découragés avant lui. Les frères Laurent et Marc Grosmann à qui l'on doit, pourtant, la réussite de Celio, puis les associés Alain Nemarq et Léo Gros, tous deux industriels réputés. Après des mois d'incertitudes, Lucien Deveaux, cinquante-quatre ans, vient d'emporter la partie européenne Bidermann, hissant du même coup son groupe au troisième rang du textile français. *« Mon groupe au sens large ; les comptes ne sont pas consolidés,* corrige-t-il, rappelant que cette nouvelle acquisition s'est faite, comme toutes les précédentes, à titre personnel. *Cela me permet d'avoir des associés et de ne pas fragiliser la société. »*

Il n'empêche. Les actifs français de Bidermann ont bien vocation à rejoindre, à terme, le reste d'un groupe qui pourra afficher 2,7 milliards de francs de chiffre d'affaires, derrière Chargeurs textiles et DMC, mais loin devant Devanlay (les chemises Lacoste) – dont rien ne paraît enrayer le déclin (l'activité a encore baissé de 6,34 % en 1994, à 1,84 milliard de francs).

C'est en 1962 que, frais émoulu de l'école textile de Mulhouse, Lucien Deveaux entre dans la filature familiale, vieille de quatre siècles. Une filature comme les environs de Roanne (Loire) en comptent beaucoup, au modeste chiffre d'affaires de 3 millions de francs lorsque, rachetant les parts de ses sœurs et cousins, il en prend le contrôle en 1967. *« Je l'ai développée en misant sur la créativité, la souplesse et la réactivité,* raconte-t-il aujourd'hui. *Ce n'était pas du tout dans l'air du temps. »*

Les faits – et le marché – lui ont donné raison. Le développement de la filature, cinq cent cinquante salariés aujourd'hui, s'est fait par acquisitions, bien sûr, mais aussi par une forte croissance interne. Porté par le redressement du marché, tiré aussi par le dynamisme de ses plus gros clients (Marks & Spencer, Naf-Naf, Zannier...), le chiffre d'affaires de Deveaux SA a crû, l'an dernier, de 43 % à structure comparable (896,9 millions de francs). Une performance impressionnante et enviée dans une profession considérée comme sinistrée.

Longtemps discret sur ses résultats, Lucien Deveaux, qui a introduit le tiers du capital au second marché de la Bourse de Lyon, est désormais contraint de les publier. Il n'a pas à en rougir. Le bénéfice net consolidé s'est élevé, en 1994, à 74,1 millions de francs (8,67 % du chiffre d'affaires). Comment Eduardo Malone, PDG de Chargeurs textiles, ne se féliciterait-il pas de lui avoir cédé certaines de ses activités en échange de 10 % du capital de Deveaux SA ?

Avec Bidermann, le filateur s'apprête à s'évader de sa spécialité. *« Depuis la signature du GATT, le textile est devenu une industrie mondiale. Non seulement je dois porter la part de mes exportations de 50 % à 80 %, mais il me faut aussi désormais maîtriser toute la filière »*, dit-il. Sa fille gère déjà ses affaires à Hongkong. Avec ses chaînes de magasins Armand Thiéry et Class Affaires, Bidermann lui ouvre la voie de la distribution. Avec son outil de production – rénové –, le groupe de confection masculine lui apporte le dernier carré des grandes licences françaises de prêt-à-porter masculin (Courrèges, Kenzo et, surtout, Yves Saint Laurent).

« Sans oublier Arrow, l'une des rares marques de chemises connues », ajoute Lucien Deveaux, qui précise avoir pris soin d'en renégocier la licence pour l'Europe avec Cluett Peabody, la branche américaine de l'ex-empire de Maurice Bidermann *(voir ci-contre)*. *« Son groupe était malade de son endettement,* poursuit l'industriel roannais. *Mais il était en bien meilleur état qu'on aurait pu le penser. »* Les abandons de créance consentis par Elf Aquitaine et les banquiers lui redonnent toutes ses chances (*Le Monde* daté 19-20 février). A charge pour Lucien Deveaux de transformer un conglomérat disparate en un groupe cohérent.

Pierre-Angel Gay

Un cabinet pour diriger la branche américaine

Le conseil d'administration de Bidermann Industries vient de demander au cabinet Alvarez & Marsal de prendre temporairement les commandes de la branche américaine du groupe de confection dont Maurice Bidermann demeure, pour l'instant, propriétaire. Bryan Marsal présidera le groupe en remplacement de Michel Zelnick qui a quitté la compagnie.

***« Ce sont des redresseurs d'entreprise, des mercenaires au sens suisse du terme,* explique un proche du dossier. *A charge pour eux de dynamiser la société pour la vendre ensuite par appartements. »* Les créanciers de Maurice Bidermann, Elf Aquitaine en tête, qui ont perdu beaucoup d'argent en France – il y a eu environ 240 millions de francs d'abandon de créances –, sont bien décidés à se battre pour récupérer le maximum d'argent aux Etats-Unis.**

La cession de la CISI inquiète ses salariés

DE NOUVELLES incertitudes pèsent sur l'avenir de la CISI, la société de service informatique dont le CEAI, le holding qui gère le portefeuille de participation industrielle du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), détient 64 % du capital. Le CEAI a engagé de vives discussions avec le groupe SEMA pour lui céder une partie de son contrôle. Ce désengagement partiel du CEAI viserait *« à adosser la CISI à un vrai partenaire industriel »*. La société informatique qui emploie au total 2 500 salariés, dont 2 000 en France, dégage un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de francs. Elle a terminé son exercice 1994 dans le rouge à hauteur de 90 millions de francs. Depuis l'échec, l'an passé, de son rapprochement avec Bull dans l'infogérance, la CISI est en panne totale de projets.

Les salariés redoutent un « bradage » dont ils feraient les frais. *« Les situations conjoncturelles des sociétés de services informatiques et la situation structurelle de CISI sont particulièrement défavorables aujourd'hui »*, note la CFDT. D'ici quelques jours, le cabinet Syndex, mandaté en décembre par le comité central d'entreprise au titre de la procédure de droit d'alerte, doit rendre les conclusions d'un audit très critique pour le management de la CISI. Les réorganisations successives – la dernière en date est de janvier 1994 –, mal préparées, se sont révélées infructueuses, indique-t-il. Il déplore les erreurs répétées dans les accords de partenariat, l'incapacité à exploiter certaines compétences de la CISI. L'arrivée de la SEMA fait craindre de nouvelles restructurations alors que CISI a connu un important plan social en 1993.

Reste une inconnue, l'attitude de Cap Gemini Sogeti, qui détient aujourd'hui encore 36 % du capital de la CISI à côté de CEAI. Cap Gemini aurait fait savoir qu'il ne faisait pas de son maintien dans le capital de la CISI un principe, à la condition que l'on rémunère correctement son départ.

Caroline Monnot

Danone poursuit ses restructurations en Europe

ANTOINE RIBOUD, président de Danone, retrouve le sourire. La guerre des prix qui sévissait dans le secteur agroalimentaire et laminait les marges, s'est atténuée avec la reprise de la consommation. Le numéro un français de l'agroalimentaire estime qu'il parviendra en 1995 à imposer une hausse réelle de ses prix de vente, même en tenant compte des promotions.

Pour préserver ses marges, Danone a aussi entrepris depuis trois ans de vastes plans de restructuration en Europe qui ont nécessité 2,2 milliards de francs de provisions. Mais après avoir supprimé 2 200 emplois en 1994 en Europe, le groupe, qui a connu des grèves en France au cours des derniers mois, va encore réduire en 1995 de 2 à 3 % ses effectifs, soit 2 000 personnes environ, principalement des cadres européens, tout en continuant de se développer hors d'Europe en embauchant principalement des cols bleus. *« En 1994, notre effectif mondial a progressé de 11 700 personnes* (notamment par acquisitions externes en Asie) *pour atteindre 68 000 salariés alors que notre masse salariale n'a augmenté que de 400 millions de francs sur 13,6 milliards »*, a déclaré Christian Laubie, directeur financier de Danone.

Parallèlement, Danone a réduit le nombre de ses marques pour atteindre la taille critique dans des métiers très concurrentiels. Leader mondial des biscuits, le groupe d'Antoine Riboud détenait en France les trois premières marques du secteur : Lu, Belin et l'Alsacienne. Cette dernière, sur le déclin, a été supprimée et absorbée par Belin. L'opération, qui a coûté 140 millions de francs mais permettra d'économiser 80 millions par an, a permis de ne conserver qu'un seul siège social et de regrouper la force de vente des deux sociétés.

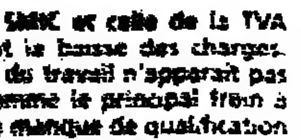
Danone a aussi entamé en 1995 la rationalisation des moutardes Amora et Maille qui coûtera 65 millions de francs. Pas question de supprimer l'une des marques, celles-ci étant positionnées sur des segments de marchés complémentaires. Mais le rapprochement des activités opérationnelles des deux sociétés, la suppression d'un siège social et la fermeture d'une usine vont permettre d'économiser 35 millions de francs par an. Ces restructurations interviennent après le rapprochement définitif des brasseurs du groupe, Kronenbourg et Kanterbrau, tandis que dans le secteur des plats cuisinés, Panzani et William Saurin vont regrouper leur force de vente.

Très décentralisé, le groupe Danone pouvait être considéré comme une fédération de grosses PME qui ne dégageaient pas de synergies entre elles. En 1994, les exportations ont été réunies au sein d'une seule entité, tandis que les achats de matière première dans les biscuits ont été regroupés, permettant de réaliser une économie de 200 millions de francs. De même, le groupe entend utiliser les différentes compétences de ses branches. Danone vient ainsi de lancer un yaourt pour enfants de plus de trois mois, baptisé *« Petit Blédi »*, utilisant le savoir-faire dans les produits laitiers de Danone et l'image marketing des produits pour enfants de Blédina.

Après un exercice 1994 qui s'est terminé sur un bénéfice de 3,5 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 76,8 milliards, les interrogations sur l'exercice 1995 subsistent, en particulier sur les désordres monétaires et la hausse du prix des matières premières. Danone ne parviendra pas à répercuter totalement cette hausse sur ses prix de vente, notamment de l'eau minérale où le prix de l'emballage a augmenté de près de 30 % alors qu'il représente 22 % du prix de vente du produit. Face à cette incertitude, c'est la saison d'été qui déterminera le résultat du groupe pour 1995.

Arnaud Leparmentier





[le]s créations d'emplois

[ét]ait prêt à fixer des objectifs chiffrés

Usinor-Sacilor : un donnant-donnant ambi[...]

Danone poursuit ses restructurations en Europe

L'actionnaire de Suez semble avoir été le grand oublié de l'histoire récente de la compagnie

Le fonctionnement du conseil d'administration fait l'objet de critiques des investisseurs

L'intérêt de la masse des actionnaires de Suez est-il pris en compte dans le projet de constitution d'un grand ensemble financier BNP-UAP-Suez ou dans les discussions en vue d'un rapprochement entre le groupe Pinault et Suez ? La question mérite d'être posée. Depuis la privatisation de la compagnie en octobre 1987, l'actionnariat a plutôt été appauvri par les choix stratégiques successifs au sein du conseil de Suez.

L'HISTOIRE de la Compagnie de Suez depuis sa privatisation difficile en octobre 1987, en plein krach boursier, avec une baisse de 17 % de son cours le premier jour de cotation, aura été une succession de grands espoirs et de déceptions pour la majorité de ses actionnaires. Près de 60 % du capital de la compagnie de la rue d'Astorg sont détenus par des fonds de pension américains et britanniques et par le grand public, dont les intérêts semblent avoir été considérés comme quantité négligeable.

L'accélération de l'histoire au cours des derniers jours, que ce soit dans la tentative de constitution d'un grand ensemble avec l'UAP et la BNP ou dans celui d'un rapprochement avec Pinault-Printemps-Redoute (PPR) ne modifient pas cet état d'esprit, même si les partisans des deux options affirment haut et fort que le souci de l'actionnaire est leur principale motivation. Dans la première hypothèse, l'objectif – démenti par les intéressés – est de permettre à la BNP et à l'UAP de se donner une marge de manœuvre dans leur métier, en utilisant le réservoir de fonds propres de Suez... qui n'a pas de métier principal.

Dans le deuxième cas de figure, la logique « industrielle » paraît particulièrement floue. En revanche, on voit bien l'intérêt pour les dirigeants de Suez de modifier un tour de table qui ne leur est pas forcément favorable et qui envisageait de dissoudre Suez dans un grand ensemble. L'intérêt de l'actionnaire de Suez – qui, comme tout actionnaire, souhaite avoir plus à la sortie qu'à l'entrée – coïncide-t-il avec celui des actionnaires de la BNP, de l'UAP, ou d'Artémis, le holding patrimonial de PPR ? Rien n'est moins sûr.

Cette situation dure depuis des années. Depuis 1990, les options de gestion prises par les dirigeants de la compagnie ont conduit le titre Suez à afficher une performance inférieure de 60 % à celle de l'indice CAC 40. L'action est loin d'avoir retrouvé aujourd'hui le prix de l'offre publique de vente de 317 francs en octobre 1987 (300 francs en cours ajusté). Elle s'échangeait à 272,50 francs mercredi 7 juin en dépit d'une remontée de 11 % depuis le début de l'année et de rumeurs incessantes de ramassages. *« Au total et compte tenu des émissions successives en 1988, 1989 et 1990, l'actionnaire de Suez a été appauvri depuis la privatisation »* résume un analyste. *« La valeur d'actifs par titre est revenue depuis 1988 de près de 500 francs à moins de 360 francs, on ne peut pas appeler cela une performance »* ajoute-t-il.

Le vide stratégique, dénoncé aujourd'hui, parfois avec véhémence, par les partisans de la *« très grande fusion »* n'est pas une nouveauté, en dépit de la cession de 35 milliards de francs d'actifs en quatre ans.

> La question majeure de l'utilité de Suez, de sa rentabilité et de sa reconfiguration se pose depuis 1989

La question majeure de l'utilité de Suez, de sa rentabilité et de sa reconfiguration se pose depuis 1989, au lendemain des batailles boursières victorieuses qui lui ont permis de mettre la main, au prix fort et par un hasard de circonstances, sur la Société générale de Belgique et sur l'assureur Victoire. La crise de l'immobilier et l'endettement né d'une croissance trop rapide ont rendu Suez très vulnérable à la pression de ses principaux actionnaires, mécontents à juste titre.

Mais le problème de fond est l'attitude des membres du conseil d'administration de la Compagnie de Suez : elle est le reflet caricatural d'un capitalisme à la française, qui a vu fleurir les participations croisées, neutralisant les pouvoirs des uns dans le capital des autres. L'utilité de Suez pour ses principaux actionnaires est éclatante comme renfort dans leur tour de table et leur noyau stable. Suez est présent dans le capital de la plupart de ses principaux actionnaires que sont l'UAP, Saint-Gobain ou Elf Aquitaine. Un club où chacun défend les intérêts bien compris de l'autre.

La composition de ce conseil fait aussi la part belle à des administrateurs représentant des entreprises, dont Suez est actionnaire majoritaire ou principal. Le soupçon est grand de voir les uns et les autres défendre leurs propres intérêts : il peut s'agir de la tentative des dirigeants de Suez de conforter leur pouvoir, de la volonté des patrons de filiales de préserver leur autonomie, ou de l'appétit d'actionnaires intéressés par la prise de contrôle de telle ou telle filiale, voire de la maison mère.

Ainsi, l'UAP, premier actionnaire de Suez avec 6,9 % du capital, a été en conflit pendant des années avec les dirigeants de la compagnie avant de mettre la main en 1993 sur la filiale allemande (Colonia) de l'assureur Victoire qui était alors la principale filiale de Suez. Au-delà du projet de *« très grande fusion »*, on prête à la BNP et au Crédit agricole, deux actionnaires de Suez, des ambitions à l'égard de la banque Indosuez, voire de la très rentable filiale de crédit à la consommation Sofinco. Elf Aquitaine aurait manifesté pour sa part dans le passé de l'intérêt pour Petrofina, un groupe pétrolier dont la Société générale de Belgique, filiale à 61 % de Suez, est l'un des actionnaires.

Finalement, le petit porteur de titres Suez est peut-être le seul à avoir réellement intérêt à ce que se déclenche une bataille boursière : une riposte cinglante de la BNP et de l'UAP à la rebuffade de Suez qui se traduirait par le lancement d'une offre publique d'échange sur l'ensemble du capital de Suez. Les boursiers prennent sans doute leur désir pour la réalité, mais 0,75 % du capital de Suez a changé de main à la Bourse de Paris mercredi 7 juin.

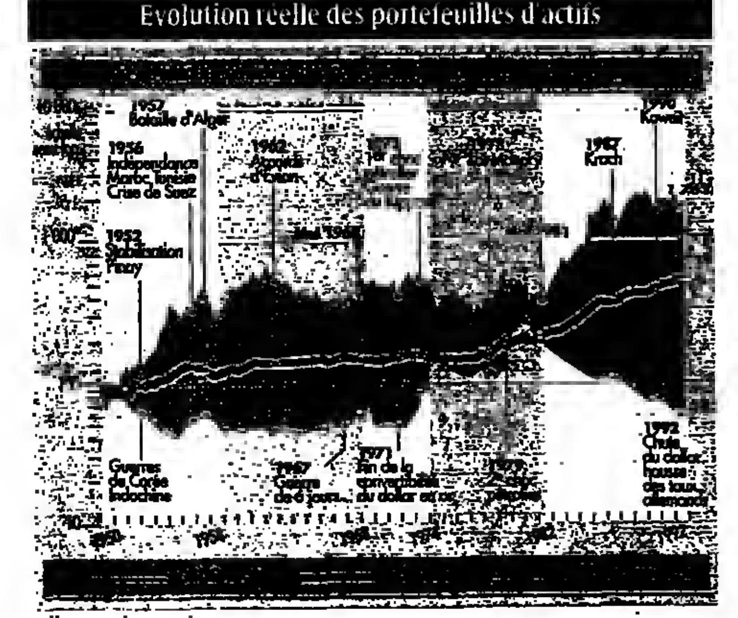
Eric Leser

Les actions, placement le plus performant sur la durée

L'or ne répond pas du tout à sa réputation de valeur refuge

LES ACTIONS, les financiers le répètent à loisir, ont toujours été plus performantes sur le long terme que les autres placements qu'ils soient obligataires, monétaires ou en or. Ce *« lieu commun »* est une nouvelle fois démontré dans une étude réalisée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) sur la *« rentabilité réelle des actifs boursiers de 1950 à 1992 »*. Cette rentabilité réelle (hors inflation) a été calculée à partir des indices boursiers.

L'étude a été réalisée précisent les auteurs sous l'*« hypothèse forte du réinvestissement du revenu annuel »*. Les indices Insee ont été transformés en portefeuille théorique dans lesquels étaient réinvestis le revenu annuel des placements ; et même l'avoir fiscal. La différence est donc négligeable avec les évolutions purement nominales des différents types de placement. L'hypothèse, si elle ne manque pas d'intérêt, n'en reste pas moins théorique. Elle suppose que l'épargne investie a été définitivement bloquée pendant quarante-deux ans ! Ce n'est pas exactement le comportement d'un ménage moyen.



UNE RENTABILITÉ NÉGATIVE

Deux résultats confirment tout d'abord les études antérieures : la médiocre rentabilité du placement « or » et la performance sans équivalent des actions sur le long terme. Pour les actions, l'analyse tire quatre enseignements. D'abord, le réinvestissement du revenu annuel atténue les accidents de la conjoncture et les évolutions liées aux poussées inflationnistes. Par ailleurs, à l'exception de 1950, l'évolution du portefeuille a été systématiquement supérieure à la hausse des prix. En outre, la rentabilité hors inflation de l'ensemble des actions a été forte – de l'ordre de 7 % par an –, ce qui implique une multiplication réelle par dix-sept entre 1950 et 1992 de la valeur du portefeuille. Enfin, dernier constat, le placement en actions est de ce fait et de loin le plus performant sur longue période, performance supérieure à l'or, mais également à celle des obligations.

Si le placement « actions » se révèle très rémunérateur, il n'en n'est pas moins risqué sur courte ou moyenne période. Mais il n'y a pas d'échappatoire à la relation entre la rentabilité et le risque, qui veut que la performance finale se paye par des évolutions saccadées. En d'autres termes, l'investissement en actions est payant à condition de faire preuve de patience et de suivre dans les périodes difficiles le vieil adage boursier selon lequel *« tant qu'on a pas vendu, on n'a pas perdu ! »*.

Il en va tout autrement de l'or, considéré pourtant longtemps comme la valeur refuge par excellence. Elle s'avère, en termes réels, avoir été un très mauvais placement. Pendant vingt-quatre ans, relève l'étude, la détention de napoléons a procuré une rentabilité négative. Deux envolées successives (1972-1974 et 1978-1981) permettront au prix réel de la pièce d'or de 20 francs d'être multiplié par six. Pendant une période d'une quinzaine d'année, le napoléon deviendra rentable pour ses détenteurs mais en mai 1988, il repasse sous la barre des 100. En fait, ce résultat met en lumière l'importance du réinvestissement choisi comme hypothèse de départ et de conclure que *« c'est parce qu'il ne procure aucun revenu que l'or a des performances aussi mauvaises »*.

Il n'en va pas de même pour les obligations qui, par définition, procurent des revenus réguliers. A condition de réinvestir le coupon et le crédit d'impôt, le placement obligataire a eu une rentabilité réelle positive à l'exception de la période correspondant à la guerre de Corée (1951-1953).

Cela étant, la rentabilité du portefeuille obligataire est nettement plus faible que celui investi en actions. L'indice des titres à taux fixe s'inscrit au bout de vingt-deux ans à 558 pour une base 100 et le portefeuille action termine à 1 763 ! Les auteurs relèvent que le résultat des obligations est toutefois étonnant : elles ont eu une rentabilité réelle positive pendant chaque sous-période et une rentabilité globale de 4 % signifiant une multiplication par cinq et demi en termes réels.

Le succès des placements obligataires réside en fait essentiellement dans la minimisation du risque pris par l'épargnant sur courte ou moyenne période. C'est ce risque immédiatement perceptible qui est l'une des raisons mises en avant par nombre de ménages pour ne pas se servir de la Bourse comme moyen de placement et pour lui préférer les obligations... ou l'immobilier. Mais dans les deux cas, les performances ne sont pas forcément au rendez-vous.

En fait, si l'on veut réduire les risques du placement actions au maximum, il n'y a qu'une solution : elle consiste à mettre le temps de son côté. C'est-à-dire compter sur la durée pour faire disparaître l'effet des baisses de la Bourse sur la valeur du portefeuille.

Pour gagner de l'argent à coup sûr, il faut donc en avoir suffisamment pour ne pas avoir à toucher à son épargne !

F. Bn.

★ Etude réalisée par Georges Gallais-Hamonno, directeur adjoint de l'Institut orléanais de finance (IOF), et Pedro Arbulu, doctorant à l'IOF dans le n° 281 d'*Economie et statistique* (Insee 1995).

Jacques Calvet s'oppose à Alain Juppé sur la TVA

ALORS que le Premier ministre souhaite que les industriels dont les produits seront frappés par une hausse de la TVA n'en répercutent pas les effets sur les prix, Jacques Calvet, président de PSA Peugeot-Citroën, a déclaré le mercredi 7 juin qu'il continuera de vendre ses voitures à ses réseaux *« aux mêmes prix hors taxes, et que la hausse de la TVA sera répercutée »* à la vente.

A l'inverse, dans plusieurs lettres adressés à Matignon, à Bercy et au ministère de l'industrie, il réclame une baisse *« provisoire »* de cinq points de la TVA et l'adoption d'autres mesures comme la suppression des taxes sur les véhicules de société, pour soutenir le marché automobile dont la croissance au plan européen pourrait ne pas dépasser 1,3 % en 1995. Sans mesures au-delà du 1er juillet pour remplacer l'effet de la *« prime à la casse »*, le marché français pourrait être inférieur cette année à celui de 1994.

■ **COMPAGNIE NATIONALE DE NAVIGATION (CNN) : le groupe de transport maritime pétrolier** (filiale de Worms et Cie) a lancé mercredi 7 juin une augmentation de capital de 116,5 millions de francs, après avoir reçu l'autorisation d'aller jusqu'à 500 millions. Cette décision est destinée à *« accompagner le plan de restructuration en renforçant les fonds propres »* et à *« poursuivre ses projets de développement dans le domaine pétrolier »*. Le plan se traduira essentiellement par la vente d'actifs non stratégiques à hauteur de 400 millions. La CNN a perdu 160 millions de francs en 1994.

■ **SANDOZ : le groupe suisse** a annoncé mercredi 7 juin à Zurich l'entrée en Bourse, fin juin, de sa division produits chimiques sous le nom de Clariant SA, suivant ainsi sa stratégie de désengagement au profit de ses deux secteurs-clés, la pharmacie et la nutrition. Le prix d'émission des actioos qui seront proposées à des investisseurs institutionnels suisses et internationaux sera connu le 26 juin, certains analystes évoquant un prix pour l'action unique et nominative entre 400 et 500 francs suisses. La division produits chimiques de Sandoz (14 % des ventes globales du groupe) a réalisé en 1994 un chiffre d'affaire de 2,33 milliards de francs suisses (9,9 milliards de francs français) et un bénéfice net de 103 millions de francs suisses.

■ **HOLVIS : la commission de régulation des Bourses suisses** à Zurich a annoncé, mercredi 7 juin, que l'offre du groupe britannique BBA pour acquérir le papetier Holvis était conforme au code suisse des OPA. La commisssion avait été saisie par l'américain International Paper (IP), candidat lui aussi au rachat d'Holvis, qui contestait les conditions de l'OPA, notamment l'accord passé entre la direction du groupe suisse et BBA. Le groupe helvétique s'est engagé à céder au britannique sa filiale de non-tissés Fiberweb, quelle que soit l'issue de l'OPA. IP devrait faire appel de la décision de la commission. Il a demandé aussi une assemblée extraordinaire, afin que les actionnaires puissent juger son offre supérieure de 10 % à celle de BBA.

■ **ENTREPRISES : les défaillances** ont reculé de 6,9 % en 1994 pour s'établir à 56 318 contre 63 187 en 1993, selon l'INSEE. Le recul a été sensible dans l'industrie, le BTP, le commerce et les services aux entreprises. Elles restent, en revanche, importantes dans les services aux particuliers. Cette baisse est la première depuis 1989. La baisse des créations d'entreprises ces dernières années a aussi joué sur le nombre des défaillances : les entreprises les plus jeunes sont les plus exposées à la faillite.

Le distributeur espagnol Corte Inglés reprend Galerias Preciados

APRÈS DES MOIS de négociations avec les candidats à la reprise de Galerias Preciados, le ministre du commerce, Javier Gomez Navarro a annoncé, mercredi 7 juin, que le Corte Inglés devenait le nouveau propriétaire de la chaîne de trente magasins, en cessation de paiement depuis décembre 1994 avec un endettement de 91 milliards de pesetas (3,6 milliards de francs). Ce rachat pour un montant de 30 milliards de pesetas (1,2 milliard de francs) conforte le Corte Inglés dans sa position de première entreprise de distribution du pays.

Corte Inglés qui s'est engagé à investir 50 milliards de pesetas (2 milliards de francs), à reprendre 5 200 des 7 000 salariés et à créer à terme 700 emplois nouveaux, sera à la tête d'une chaîne de soixante-trois magasins répartis à travers tout le pays. Il s'agit non seulement d'un véritable empire mais aussi d'un quasi-monopole pour ce groupe fondé en 1941 qui fut toujours le concurrent des Galerias Preciados créées en 1934.

■ LES VALEURS ont terminé en forte baisse, jeudi, à la Bourse de Tokyo. Après la séance de la veille, l'indice Nikkei a perdu 237,32 points, soit 1,51 %, à 15 442,30 points.

■ LE DOLLAR était coté 85 yens jeudi à Tokyo, en hausse par rapport aux 84,76 yens de la veille. A New York, quelques heures plus tôt, il valait 84,75 yens.

■ LA BUNDESBANK surveillera l'évolution de la masse monétaire pour décider un changement, mais « *la probabilité d'une hausse des taux n'existe pas en ce moment* ».

■ LA BANQUE D'ANGLETERRE a laissé son taux de base inchangé à 6,75 % à l'issue de la rencontre mensuelle entre le gouverneur de la Banque et le chancelier de l'Echiquier.

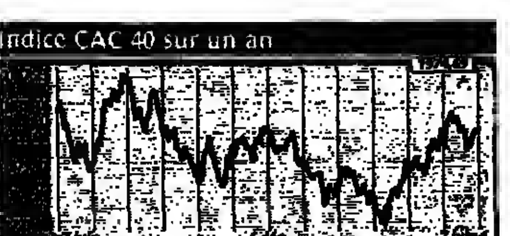
■ LES COURS À TERME DU CA[illegible] chuté de 89 à 117 dol[illegible] rapport à la veille sur [illegible] terme de Londres, en [illegible] vague de liquidations.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40	CAC 40	CAC 40	SBF 120
↗ Clôture	↗ 1 mois	↘ 1 an	↗ 3 mois

NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↘ DOW JONES	↘ FT 100	↘ MIB 30	↘ DAX 30

Accès de faiblesse à Paris


Indice CAC 40 sur un an — CAC 40/5 jours

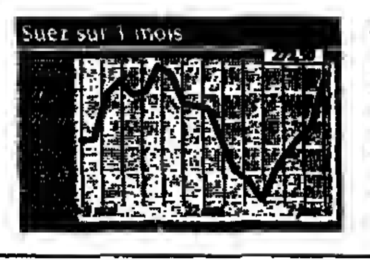
LA BOURSE de Paris avait un petit accès de faiblesse jeudi 8 juin sur un marché calme dans l'attente de la fin de la réunion du conseil de politique monétaire de la Banque de France. En hausse de 0,02 % à l'onverture, l'indice CAC 40 affichait, une heure et quart plus tard, une perte de 0,84 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises n'affichaient plus qu'un repli de 0,76 % à 1 959,64 points. Le montant des échanges atteignait 1,4 milliard de francs sur le marché à règlement mensuel, dont 1 milliard sur les valeurs du CAC 40.

Les milieux financiers ne croyaient pas à un geste de la Banque de France jeudi en faveur d'une détente des taux d'intérêt. En effet, ces derniers jours, la Bundesbank n'a pas modifié sa politique monétaire. La baisse du dollar ces dernières heures en raison d'une vague de pessimisme concernant l'Argentine avait renforcé mercredi soir le mark. Toutefois, au cours des premiers échanges, le franc français se portait bien à 3,5080 francs, dans le sillage du dollar, et en nette reprise.

Du côté des valeurs, on relevait une hausse de 5,2 % de Bis qui a fait l'objet d'une application sur 10 000 titres et une baisse 2,3 % de Total dans un volume étoffé de 111 000 titres.

Compagnie financière de Suez, valeur du jour

BONNE SÉANCE, mercredi 8 juin, à la Bourse de Paris, où, dans un volume important de 1 158 606 titres (0,75 % du capital), Suez a gagné 3,38 % à 272,5 francs. La confirmation de contacts préliminaires entre les présidents de Suez et de Pinault-Printemps-Redoute (PPR), qui pourraient déboucher sur un échange de titres, voire aller jusqu'à la prise de contrôle de PPR par Suez, a très nettement profité à l'action. Selon les boursiers, si un certain attentisme prévaut quant à la logique industrielle et financière d'une fusion des deux groupes, les deux titres ont bénéficié de rachats de découvert et de prises de position sèches.

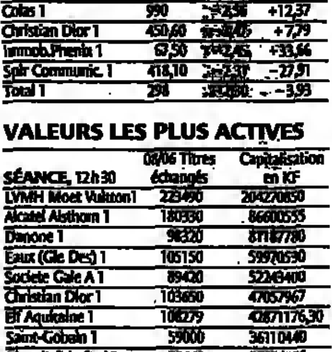

Suez sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 08/06	Var. % 07/06	Var. % 31/12
BIS 1	425	[illegible]	+31,57
Publicis 1	440	[illegible]	—
Olipar 1	11,30	[illegible]	+10,78
Euro RSCG W.W 1	533	[illegible]	−3,09
Rue Imperiale(Ly)1	3840	[illegible]	+8,81
UIS 2	208	[illegible]	−2,34
Degremont 1	419	[illegible]	+3,45
SCOR S.A 1	119,70	[illegible]	+0,58
CEP Communication1	526	[illegible]	+12,87
Marine Wendel 1	405	[illegible]	+13,16
BAISSES, 12h30			
UGC DA (M) 1	166,50	[illegible]	−13,50
Dassault Electro 1	304	[illegible]	−23,61
Rochette (La) 1	50,50	[illegible]	−11,71
De Dietrich 1	2530	[illegible]	−11,53
Comptoir Moder. 1	1550	[illegible]	+15,67
Colas 1	990	[illegible]	+12,37
Christian Dior 1	450,60	[illegible]	+7,79
Immob.Phenix 1	67,50	[illegible]	+33,66
Spir Communic. 1	418,10	[illegible]	−27,91
Total 1	298	[illegible]	−3,93

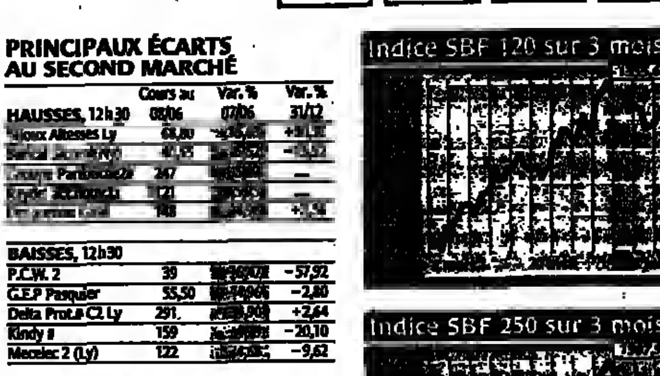
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	08/06 Titres échangés	Capitalisation en KF
LVMH Moet Vuitton1	223490	204270850
Alcatel Alsthom 1	180330	86600555
Danone 1	98320	87187780
Eaux (Gle Des) 1	105150	59970590
Societe Gale A 1	89420	52243400
Christian Dior 1	103650	47057967
Elf Aquitaine 1	108279	42871176,30
Saint-Gobain 1	59000	36110440
Pinault-Prin.Red.1	33640	35036185
Suez 1	123943	33672370,80



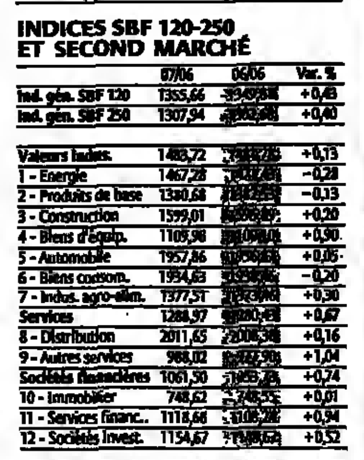
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 08/06	Var. % 07/06	Var. % 31/12
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	247	[illegible]	—
[illegible]	121	[illegible]	—
[illegible]	148	[illegible]	[illegible]
BAISSES, 12h30			
P.C.W. 2	39	[illegible]	−57,92
G.E.P Pasquier	55,50	[illegible]	−2,80
Delta Prot.# C2 Ly	291	[illegible]	+2,64
Kindy #	159	[illegible]	−20,10
Mecelec 2 (Ly)	122	[illegible]	−9,62



INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	07/06	06/06	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1355,66	[illegible]	+0,43
Ind. gén. SBF 250	1307,94	[illegible]	+0,40
Valeurs Indus.	1403,72	[illegible]	+0,13
1 - Energie	1467,28	[illegible]	−0,28
2 - Produits de base	1330,68	[illegible]	−0,13
3 - Construction	1599,01	[illegible]	+0,20
4 - Biens d'équip.	1105,98	[illegible]	+0,90
5 - Automobile	1957,86	[illegible]	+0,05
6 - Biens consom.	1934,63	[illegible]	−0,20
7 - Indus. agro-alim.	1377,51	[illegible]	+0,30
Services	1288,97	[illegible]	+0,67
8 - Distribution	2011,65	[illegible]	+0,16
9 - Autres services	988,02	[illegible]	+1,04
Sociétés financières	1061,50	[illegible]	+0,74
10 - Immobilier	748,62	[illegible]	+0,01
11 - Services financ.	1118,68	[illegible]	+0,94
12 - Sociétés Invest.	1154,67	[illegible]	+0,52
Ind. Second Marché	248,02	[illegible]	−0,49


Indice SBF 120 sur 3 mois


Indice SBF 250 sur 3 mois — Indice second marché sur 3 mois

Forte baisse à Tokyo

LES VALEURS ont terminé en forte baisse à la Bourse de Tokyo jeudi 8 juin, bien que des achats d'arbitrage leur aient permis de finir au-dessus de leur plus bas niveau du jour. L'indice Nikkei a perdu 237,32 points, soit 1,51 %, à 15 442,30 points après être tombé jusqu'à 15 356,44 points.

Au terme des échanges, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 23,17 points, soit 0,52 %, à 4 462,03 points. M. Greenspan, président de la Réserve fédérale, a indiqué que la menace de récession à moyen terme aux Etats-Unis s'est éloignée en raison d'une baisse des stocks. Cette annonce a provoqué une tension à la hausse des taux à long terme, qui sont repassés de 6,50 à 6,54 %, ce qui a fait perdre à Wall Street plus de 30 points avant une reprise partielle en fin de séance. Le repli de Wall Street a pesé sur la Bourse de Londres. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 9,2 points, soit 0,2 %, à 3 370,8 points. Le maintien des taux d'intérêt par le chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, et le gouverneur de la banque centrale, Eddie George, n'a pas étonné les opérateurs, qui ne prévoyaient pas de relèvement des taux au vu des derniers indices économiques.

INDICES MONDIAUX

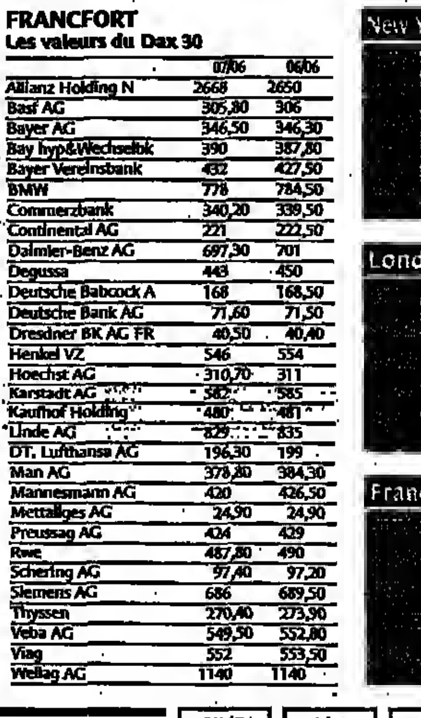
	Cours au 07/06	Cours au 06/06	Var. en %
Paris CAC 40	1974,69	1965,94	+0,44
New-York/DJ indus.	4468,60	4485,20	−0,37
Tokyo/Nikkei	15679,60	15661	+0,12
Londres/FT100	3370,80	3380	−0,27
Francfort/Dax 30	2141,07	2146,40	−0,25
Frankfort/Commer.	786,54	789,20	−0,34
Bruxelles/Bel 20	1653,51	1661,95	−0,51
Bruxelles/Général	1443,93	1451,30	−0,51
Milan/MIB 30	14704	14830	−0,86
Amsterdam/Gé. Cbs	290,30	290,90	−0,21
Madrid/Ibex 35	297,09	298,12	−0,35
Stockholm/Affarsal	1257,61	1261,22	−0,29
Londres FT30	2543	2547,40	−0,17
Hong Kong/Hang S.	9382,58	9497,83	−1,23
Singapour/Strait t	2179,11	2190,98	−0,54

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	07/06	06/06
Alcoa	45,50	45,50
American Express	34,75	35,37
Allied Signal	40,50	41
AT & T	49,87	50,25
Bethlehem	15,37	15
Boeing Co	61,25	60,75
Caterpillar Inc.	60,62	60,12
Chevron Corp.	48	48,50
Coca-Cola Co	60,50	60,25
Disney Corp.	57,25	57,50
Du Pont Nemours&Co	67,87	68,12
Eastman Kodak Co	61,50	61,75
Exxon Corp.	71	71,12
Gén. Motors Corp.H	43,37	42,25
Gén. Electric Co	57,37	57,62
Goodyear T & Rubbe	42,62	43
IBM	89,75	91,37
Intl Paper	79,25	78,87
J.P. Morgan Co	71,25	72,50
Mc Don Dougl	72,50	72,37
Merck & Co.Inc.	48,75	49,87
Minnesota Mng.&Mfg	58,62	58,62
Philip Moris	73,12	73,75
Procter & Gamble C	70,62	70,75
Sears Roebuck & Co	56,75	57
Texaco	68,37	68,75
Union Carb.	30,12	30
Utd Technol	77,50	78,50
Westingh. Electric	15,12	15,37
Woolworth	15,75	15,62

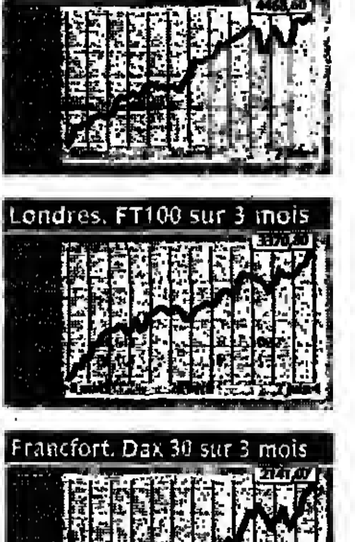
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	07/06	06/06
Allied Lyons	5,47	5,34
Barclays Bank	6,93	7,12
B.A.T. industries	5,10	5,07
British Aerospace	5,41	5,40
British Airways	4,07	4,07
British Gas	3,13	3,11
British Petroleum	4,45	4,46
British Telecom	3,98	4,03
B.T.R.	3,41	3,44
Cadbury Schweppes	4,69	4,75
Eurotunnel	1,86	1,88
Glaxo	7,32	7,31
Grand Metropolitan	4,04	4,04
Guinness	4,75	4,76
Hanson Plc	2,32	2,35
Great Ic	6,53	6,31
H.S.B.C.	8,34	8,43
Impérial Chemical	7,92	7,90
Lloyds Bank	6,63	6,76
Marks and Spencer	4,19	4,10
National Westminst	5,62	5,70
Peninsular Orienta	6,30	6,31
Reuters	4,92	4,97
Saatchi and Saatch	1,04	1,03
Shell Transport	7,72	7,70
Smithkline Beecham	5,35	5,28
Tate and Lyle	4,55	4,59
Univeler Ltd	12,47	12,33
Wellcome	10,62	10,60
Zeneca	9,93	9,95



FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	07/06	06/06
Allianz Holding N	2668	2650
Basf AG	305,80	306
Bayer AG	346,50	346,30
Bay hyp&Wechselbk	390	387,80
Bayer Vereinsbank	432	427,50
BMW	778	784,50
Commerzbank	340,20	339,50
Continental AG	221	222,50
Daimler-Benz AG	697,30	701
Degussa	443	450
Deutsche Babcock A	168	168,50
Deutsche Bank AG	71,60	71,50
Dresdner BK AG FR	40,50	40,40
Henkel VZ	546	554
Hoechst AG	310,70	311
Karstadt AG	582	585
Kaufhof Holding	480	481
Linde AG	829	835
DT. Lufthansa AG	196,30	199
Man AG	378,80	384,30
Mannesmann AG	420	426,50
Mettallges AG	24,90	24,90
Preussag AG	424	429
Rwe	487,80	490
Schering AG	97,40	97,20
Siemens AG	686	689,50
Thyssen	270,40	273,90
Veba AG	549,50	552,80
Viag	552	553,50
Wellag AG	1140	1140

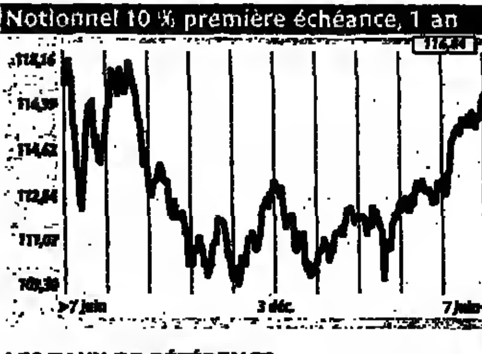

New York, Dow Jones sur 3 mois — Londres, FT100 sur 3 mois — Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
↘ Jour le jour	↘ OAT 10 ans	↗ Jour le jour	↗ Bonds 10 ans	→ Jour le jour	↘ Bunds 10 ans

Nouveau repli du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a, à l'image de la veille, ouvert en légère baisse jeudi 8 juin, dans un marché de consolidation. L'échéance juin perdait au cours des premiers échanges 16 centièmes, pour s'inscrire à 116,42. Le Pibor était également en repli, perdant 5 points de base à 93,71. Les intervenants estimaient qu'il pourrait tester le niveau des 93,63. La veille, le contrat notionnel juin avait abandonné 42 centièmes, en compensation, à 116,58, sur des corrections techniques après ses importants gains de mardi, et la prime de risque sur les titres d'Etat français s'est légèrement accrue, notaient les opérateurs. Le Matif, qui était monté en flèche mardi, à 117, a corrigé à la baisse mercredi, mais son évolution restait liée à celle du marché américain, soulignaient-ils.


Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 07/06	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,50	7,43	7,95	1,60
Allemagne	4,31	6,59	7,28	2,40
Grande-Bretagne	6,75	8,44	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,20	2,96	4,75	0,20
États-Unis	6	6,66	6,73	3,10

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 07/06	Taux au 06/06	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	6,87	6,83	103,24
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,06	6,99	104,06
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,37	7,33	105,71
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,56	7,53	105,03
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,93	7,89	107,43
Obligations françaises	7,66	7,63	105,09
Fonds d'État à TME	−0,89	−0,93	100,71
Fonds d'État à TRE	−0,46	−0,48	99,76
Obligat. franç. à TME	−0,58	−0,55	99,93
Obligat. franç. à TRE	+0,10	+0,11	100,49

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 07/06	Vente 07/06	Achat 06/06	Vente 06/06
Jour le jour	7,50	—	7,56	—
1 mois	7,43	7,56	7,60	7,80
3 mois	7,25	7,37	7,12	7,62
6 mois	6,93	7,06	6,68	7,10
1 an	6,56	6,68	6,37	6,87
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	7,44	—	7,62	—
Pibor Francs 3 mois	7,25	—	7,44	—
Pibor Francs 6 mois	6,86	—	7,11	—
Pibor Francs 9 mois	6,63	—	6,89	—
Pibor Francs 12 mois	6,56	—	6,81	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	6,12	—	6,18	—
Pibor Ecu 6 mois	6,15	—	6,23	—
Pibor Ecu 12 mois	6,25	—	6,94	—

MATIF

Échéances 07/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	133401	116,84	116,92	116,58	116,58
Sept. 95	32824	116,42	116,48	116,20	116,16
Déc. 95	260	116,20	116,20	116,04	115,98
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	13606	92,83	92,88	92,80	92,82
Sept. 95	22204	93,82	93,85	93,73	93,77
Déc. 95	8963	94,07	94,09	94,08	94,07
Mars 96	4320	94,10	94,11	94,04	94,09
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	2900	87,06	87,08	86,86	86,88
Sept. 95	923	86,86	86,86	86,68	86,68

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 07/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juin 95	23448	1958	1980	1952	1971
Juillet 95	640	1960	1978	1960	1973,50
Août 95	1	1970	1970	1970	1983
Sept. 95	7803	1985	2000,50	1983	1995

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↘ 4,9580	↘ 1,4065	↘ 84,2000	↗ 3,5126	↗ 7,8785

Raffermissement du franc

LE DEUTSCHEMARK fléchissait à 3,5080 francs, jeudi 8 juin, au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,5160 francs et 3,5126 francs selon le cours indicatif de la Banque de France mercredi soir. Le dollar se redressait à 4,9842 francs et 1,4207 deutschemark contre respectivement 4,9490 francs et 1,4065 deutschemark dans les échanges interbancaires de la veille. A New York, mercredi soir, la devise américaine s'échangeait à 4,9660 francs et 1,4050 deutschemark. Ce soutien technique, à ce niveau, a permis au dollar de progresser, ont indiqué les cambistes. Les opérateurs ont toutefois observé une prudente expectative avant la publication vendredi de l'indice des prix de gros pour mai aux Etats-Unis.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 07/06	% 06/06	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	351,2600	+0,34	340	364
Ecu	6,4985	+0,18	—	[illegible]
États-Unis (1 usd)	4,9580	−0,01	4,7000	5,3000
Belgique (100 F)	17,0995	+0,25	16,6000	17,7000
Pays-Bas (100 fl)	314,1200	+0,31	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,0245	−0,73	2,7500	3,2500
Danemark (100 krd)	90,0400	+0,29	85	95
Irlande (1 iep)	8,0425	+0,11	7,7500	8,5000
Gde-Bretagne (1 L)	7,8785	+0,01	7,5500	8,4000
Grèce (100 drach.)	2,1875	+0,10	2	2,5000
Suède (100 krs)	68,6800	+0,08	62	72
Suisse (100 F)	426,7900	+0,32	411	435
Norvège (100 k)	78,9300	+0,16	75	84
Autriche (100 sch)	49,9500	+0,34	48,5000	51,6000
Espagne (100 pes.)	4,0645	−0,26	3,8000	4,4000
Portugal (100 esc.	3,3400	+0,15	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	3,5876	−0,26	3,3500	3,9500
Japon (100 yens)	5,8550	+0,66	5,6500	6
Finlande (mark)	114,8200	+0,33	110	121

PARITÉS DU DOLLAR

	08/06	07/06	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4065	[illegible]	−0,33
TOKYO : USD/Yens	84,2000	84,9100	−0,84

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9762	[illegible]	5,1341	[illegible]
Yen (100)	5,8682	[illegible]	5,8756	[illegible]
Deutschemark	3,5115	[illegible]	3,5580	[illegible]
Franc Suisse	4,2477	[illegible]	4,2660	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,0177	[illegible]	3,0119	[illegible]
Livre sterling	7,8962	[illegible]	8,0657	[illegible]
Peseta (100)	4,0454	[illegible]	3,3777	[illegible]
Franc Belge	17,094	[illegible]	17,295	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	7,25	[illegible]	6,37
Eurodollar	6,56	[illegible]	6,06
Eurolivre	6,44	[illegible]	7,25
Eurodeutschemark	4,44	[illegible]	4,62

L'OR

	cours 07/06	cours 06/06
Or fin (k. barre)	61000	61200
Or fin (en lingot)	61700	61650
Once d'Or Londres	384,20	385,90
Pièce française(20f)	352	353
Pièce suisse (20f)	354	355
Pièce Union lat(20f)	354	355
Pièce 20 dollars us	2500	2445
Pièce 10 dollars us	1350	1380
Pièce 50 pesos mex.	2295	2295

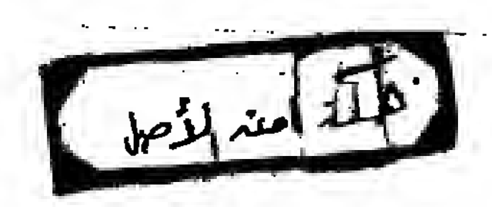
LE PÉTROLE

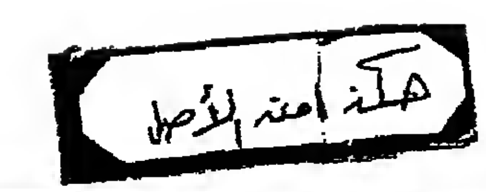
En dollars	cours 07/06	cours 06/06
Brent (Londres)	18,90	18,90
WTI (New York)	17,23	17,15
Crude Oil (New York)	20,30	20,30

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	07/06	06/06
Dow-Jones comptant	207,03	[illegible]
Dow-Jones à terme	287,45	[illegible]
Moody's	—	[illegible]
METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2873	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2852	[illegible]
Aluminium comptant	1755,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1779,50	[illegible]
Plomb comptant	599,50	[illegible]
Plomb à 3 mois	—	[illegible]
Etain comptant	6370	[illegible]
Etain à 3 mois	6260	[illegible]
Zinc comptant	998	[illegible]
Zinc à 3 mois	1021	1024,50
Nickel comptant	7730	[illegible]
Nickel à 3 mois	7730	[illegible]

METAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,73	[illegible]
Platine à terme	0,80	[illegible]
Palladium	168,25	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	1,24	[illegible]
Maïs (Chicago)	2,41	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	169,50	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	335,10	[illegible]
Orge (Londres)	108	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1316	[illegible]
Café (Londres)	3079	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	1,10	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,02	[illegible]





RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 8 JUIN

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 7,75
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS

−0,74 %

CAC 40 : 1960,11

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Compensation (1)
EDF-GDF 3%	7300	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P. (T.P)	1002	[illegible]	− 0,39	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	900	[illegible]	− 2,22	[illegible]
Renault (T.P.)	1960	[illegible]	− 0,51	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2075	[illegible]	− 0,24	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1175	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1090	[illegible]	− 0,09	[illegible]
Accor 1	651	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Air Liquide 1	778	[illegible]	− 0,64	[illegible]
Alcatel Alsthom 1	482,20	[illegible]	− 0,10	[illegible]
Alcatel Cable 1	382,90	[illegible]	− 1,01	[illegible]
Aspi 1	353,10	[illegible]	− 0,14	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	175,10	[illegible]	− 0,63	[illegible]
Axa 1	278	[illegible]	− 0,40	[illegible]
Bail Invest. 1	892	[illegible]	− 0,22	[illegible]
Bancaire (Cie) 1	600	[illegible]	− 0,67	[illegible]
Bque Colbert C2	78	[illegible]	—	[illegible]
Bazar Hot. Ville 2	560	[illegible]	− 0,53	[illegible]
Bertrand Faure 1	203,40	[illegible]	− 0,79	[illegible]
BIC 1	804	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
BIS 1	404	[illegible]	+ 5,19	[illegible]
B.N.P. 1	255,70	[illegible]	− 0,94	[illegible]
Bollore Techno. 1	495	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Bongrain 1	2810	[illegible]	—	[illegible]
Bouygues 1	615	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Canal + 1	710	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Cap Gemini Sogeti 1	169	[illegible]	− 0,82	[illegible]
Carnaudmetalbox 1	216,50	[illegible]	+ 0,05	[illegible]
Carrefour 1	2485	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
Casino Guichard 1	157,30	[illegible]	− 1,46	[illegible]
Casino Guich.ADP 1	120,20	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Castorama Dl (Li) 1	771	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
C.C.F. 1	244	[illegible]	− 0,98	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	53	[illegible]	− 0,94	[illegible]
Cegid (Ly) 1	447,50	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
CEP Communication 1	519	[illegible]	+ 1,34	[illegible]
Cerus Europ.Reun 1	82,80	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Cetelem 1	825	[illegible]	—	[illegible]
CGIP 1	1185	[illegible]	− 0,25	[illegible]
Chargeurs 1	1007	[illegible]	− 0,99	[illegible]
Christian Dior 1	462	[illegible]	− 2,47	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B1	246	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Clarins 1	493,60	[illegible]	− 0,93	[illegible]
Club Mediterranee 1	509	[illegible]	− 1,57	[illegible]
Coflexip	287	[illegible]	− 0,35	[illegible]
Colas 1	1016	[illegible]	− 2,56	[illegible]
Comptoir Entrep. 1	17,20	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Comptoir Moder. 1	1592	[illegible]	− 2,64	[illegible]
CPR 1	374,50	[illegible]	− 0,77	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 8 JUIN

ACTIONS ÉTRANGÈRES		Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank		1332	1294
Commerzbank AG		1135	1135
Fiat Ord		19,80	19
Gevaert		255,10	255,10
Gold Fields South		135	128,50
Kubota Corp		33	33
Montedison act.ep.		4,80	7,282 d
Olympus Optical		41,90	41,90
Ottomane(Cie Fin.)		184,50	189,10
Robeco		327,50	326,30
Rodamco N.V.		154,70	154,70
Rolinco		340,90	391,70
Solvay SA		2615	2615
Wagons Lit	■	1638	1638

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 8 JUIN

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 8 JUIN

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Sté lecteurs du Monde	◆	203	208
Locafrance	◆	28,35	28,35
Nobel	◆	145	145
Monum	◆	842	842
Générale Occidentale	◆	46,10	46,10

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 7 juin

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

ENVIRONNEMENT L'introduction de cérium dans le gasoil, associée à un filtre à particules, réduit de 80 à 90 % les émissions de suies d'un moteur Diesel. ● CETTE SOLUTION, mise au point par Rhône-Poulenc, est testée par la RATP sur un bus parisien et des véhicules des 3 Suisses en Rhône-Alpes. ● LES NORMES européennes de la fin du siècle pourraient exiger une réduction de 70 % de l'émission de particules. Le recours au cérium apporterait une solution intéressante mais onéreuse. Elle implique d'ejouter au véhicule des équipements dont le prix sera de l'ordre de 3 000 à 7 000 francs. En outre, la consommation en carburant pourrait augmenter de 10 à 15 %. ● LES ÉTUDES se poursuivent pour améliorer les performances du moteur Diesel, en supprimant le soufre du gasoil, ou en utilisant d'autres moyens de régénération des filtres.

Un additif au gasoil réduit la pollution due aux moteurs Diesel

La réduction des émissions nuisibles des moteurs à essence permise par les pots catalytiques pourrait trouver son équivalent sur les motorisations Diesel grâce à l'ajout de cérium au carburant

COMMENT débarrasser le moteur Diesel de l'épaisse fumée noire qu'il rejette dans l'atmosphère ? Après cinq ans d'efforts, Rhône-Poulenc vient de breveter une technologie originale, baptisée Eolys, de dépollution. Elle utilise une terre rare, le cérium, en solution pour qu'elle se mélange plus facilement au gasoil. Ce catalyseur imprègne les particules en formation dans la chambre de combustion. Leur température de fusion passe de 500-600 °C à 200-250 °C, et l'utilisation d'un filtre sur le pot d'échappement afin de piéger les particules est alors simplifiée. Sans cérium, ce filtre, en céramique poreuse, s'obstrue rapidement. Grâce à l'additif, les suies sont brûlées chaque fois qu'augmente la température des gaz d'échappement, lors des accélérations du véhicule : le filtre devient autonettoyant. Le chimiste affirme que, *« grâce à cet additif, le taux de particules émis dans l'atmosphère est réduit de 80 à 90 % »*. De plus, le cérium offre l'avantage de ne *« pas présenter d'effets toxicologiques particuliers »*. Du moins, dans l'état actuel des connaissances.

Rhône-Poulenc mise sur l'aggravation des normes européennes pour favoriser le développement d'Eolys. *« Pour nous, le diesel propre est une affaire de tout ou rien »*, reconnaît Jean-René Fourtou, PDG de Rhône-Poulenc. *« Si l'efficacité, le faible coût et l'obsence de toxicité d'Eolys sont confirmés, les normes devraient suivre »*, juge-t-il. L'entreprise a signé un accord de développement avec Renault en octobre dernier. Lors de l'ouverture du capital du constructeur automobile, elle a fait référence à cette collaboration pour expliquer sa prise de participation de 1 % dans le capital. A l'époque, l'argument a paru mince.

La RATP et les 3 Suisses participent aux premiers tests grandeur nature d'Eolys

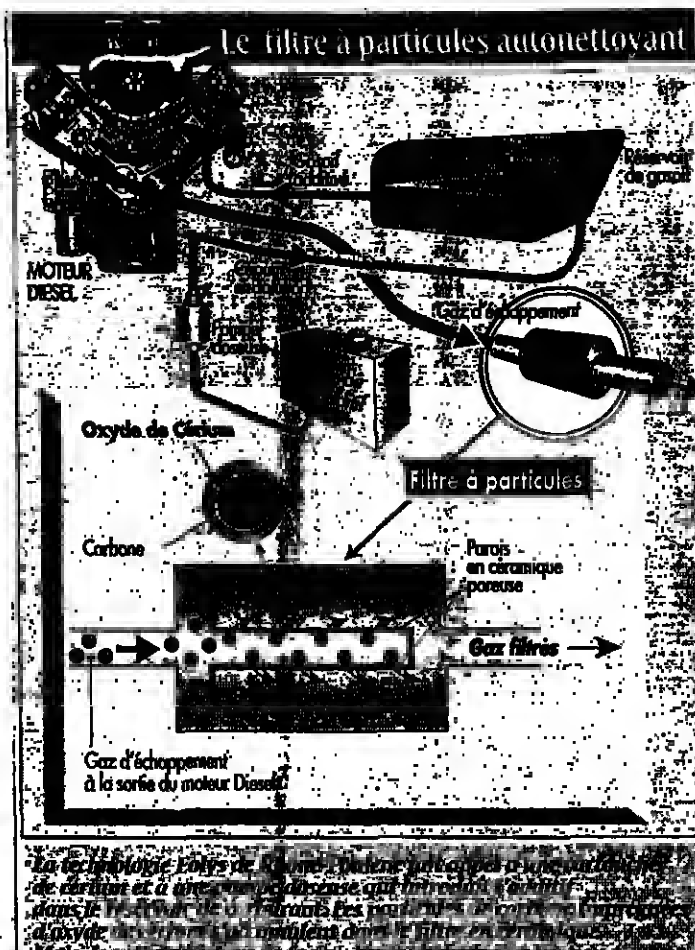
L'enjeu est d'importance. La solution de Rhône-Poulenc augmente le prix du gasoil de 2 à 3 %. Or le marché mondial de ce carburant est évalué entre 50 et 80 milliards de dollars. Pour Rhône-Poulenc, le marché potentiel se situe entre 1 et 2 % de ce chiffre. Soit près de 8 milliards de francs... Mais cela suppose que la totalité du parc mondial des voitures particulières, véhicules utilitaires et poids lourds roulent avec Eolys. Des chiffres montrant que toute préoccupation écologique n'est pas forcément désintéressée.

Pour l'instant, Rhône-Poulenc cherche à démontrer l'efficacité de son produit miracle sur le terrain. Le groupe présentait le 8 juin plusieurs véhicules équipés pour tester Eolys. Le service de livraison Rhône-Alpes des 3 Suisses participe à l'opération avec un Express Renault, un Transporter Volkswagen et un Jumper Citroën. *« Prochainement, nous équiperons un gros porteur qui effectue la liaison entre lo centrale de livraison du Nord et lo région lyonnaise »*, indique le spécialiste de la vente par correspondance.

Des relevés de consommation et d'émission sont en cours et feront l'objet d'un premier bilan fin juin. De son côté, la RATP a signé une convention de partenariat avec Rhône-Poulenc qui s'est concrétisée par l'équipement, début 1995, d'un bus type SC10 avec un filtre à particules et un dispositif qui se charge d'injecter le cérium dans le carburant. Côté voiture particulière, une Audi A6 TDI participe également à l'expérience.

De telles expérimentations visent à mettre au point l'équipement nécessaire sur les véhicules. Le système Eolys impose en effet d'ajouter plusieurs composants sur la voiture. Le filtre à particules, en céramique poreuse, d'abord, qui coûterait entre 1 500 et 4 000 francs, un réservoir de cérium en solution, ensuite, et enfin un système de dosage de l'additif. Jean-Pierre Clamadieu, directeur dépollution Diesel chez Rhône-Poulenc, précise que *« le mélange peut être effectué à la pompe, car il ne présente aucun inconvénient pour les véhicules non équipés, ou sur chaque voiture en installant un dispositif automatique qui apporte la quantité nécessaire d'additif au carburant »*.

Cette dernière hypothèse *« semble la plus probable à court terme »*. Elle offre l'avantage d'une mise en œuvre indépendante des groupes pétroliers, dont on peut remarquer l'absence dans ce projet. La réserve de cérium se présente sous la forme d'une cartouche. *« Avec un litre de solution concentrée, il est possible de rouler pendant 100 000 kilomètres »*, affirme Jean-Pierre Clamadieu. Le filtre, quant à lui, aurait une durée de vie de 300 000 kilomètres. Un système complet reviendrait entre 3 000 et 7 000 francs, mais le prix du carburant serait alors inchangé.



[illegible]

Une législation de plus en plus sévère

Si la consommation des moteurs Diesel est inférieure de 15 à 30 % à celle des moteurs à essence, leurs émissions de particules de carbone sont quatorze fois plus importantes *(Le Monde* du 31 mai). Pourtant, jusqu'à présent, cette pollution a échappé aux foudres de Bruxelles. Mais le développement croissant de cette motorisation pourrait remettre en cause cette clémence. En Europe, elle représente 20 % des immatriculations de voitures particulières. En France, ce taux approche les 50 %. A la fin du siècle, 200 000 à 300 000 tonnes de particules seront rejetées dans l'atmosphère par les moteurs Diesel européens. Dès 1996, la nouvelle norme réduira le taux d'émission de particules de 0,14 à 0,08 gramme par kilomètre. Cette première réduction sera suivie d'une seconde limitation qui risque d'être encore plus sévère. La proposition allemande pour la norme Euro 3 de l'an 2000 limite en effet le taux admissible à 0,04 g/km. Par rapport aux émissions actuelles, la réduction atteint les 70 %. De quoi justifier le recours à un filtre à particules, faute d'une solution moins consommatrice de carburant.

Ce surcoût représente un tel handicap pour Eolys que de nombreux spécialistes considèrent la solution du filtre comme le recours ultime. L'Institut français du pétrole (IFP) estime notamment que le gasoil peut également être amélioré. Ainsi, la suppression totale du soufre réduira de 30 % le poids des suies émises. A cela s'ajoute l'effet du catalyseur d'oxydation qui sera obligatoire sur les diesels européens dès 1996. Tout en oxydant les hydrocarbures imbrûlés, ce filtre supprime l'enveloppe liquide des suies. Cela réduit leur poids de 30 % supplémentaires. Enfin, si le filtre à particules ne pouvait être évité, plusieurs solutions de régénération seraient en concurrence. En dehors du chauffage par résistance électrique, trop coûteux en énergie, ou par brûleur à gasoil, difficile à installer sur un petit véhicule, il reste les micro-ondes.

La solution, étudiée par Renault et le CNRS dans le cadre d'un programme financé par l'Etat, semble complexe. En revanche, le principal atout du projet de Rhône-Poulenc réside dans sa simplicité. Même si l'entreprise ne s'étend pas sur le dispositif de dosage. Il lui reste donc à convaincre les motoristes d'installer un filtre supplémentaire sur le tuyau d'échappement. Ce n'est pas une mince affaire.

Michel Alberganti

Les foyers domestiques découverts en Bretagne seraient les plus vieux du monde

Il y a 465 000 ans, les Bretons de la grotte de Menez-Dregan maîtrisaient le feu et « cuisinaient » le rhinocéros

LA DOMESTICATION du feu a joué un rôle essentiel dans l'évolution humaine. Elle implique, tout d'abord, que l'homme ait vaincu la peur des flammes qu'il partageait avec les animaux. Cela acquis, il lui a fourni un bon moyen de protection contre les fauves et lui a permis de poursuivre ses activités la nuit et d'occuper le fond des grottes. Plus important encore, il lui a apporté la cuisson des aliments. *« Or celle-ci implique que les repas soient pris en commun »*, écrit Herbert Thomas, sous-directeur du laboratoire de paléoanthropologie et préhistoire au Collège de France. Et *« le fait de manger en se réunissant est un acte de forte cohésion sociale ou familiale »*.

On imagine sans peine l'importance qu'il y a à déterminer la date exacte de l'apparition de cette nouvelle « technique ». Les querelles qui agitent les milieux scientifiques reflètent les conceptions parfois très différentes que les paléontologues se font du rythme de l'évolution de nos lointains ancêtres. La découverte récente d'indices nouveaux en Bretagne (*Le Monde* du 8 juin) vient ajouter une pièce nouvelle au puzzle.

Pour certains, la maîtrise du feu est survenue très vite, en Afrique, il y a quelque 1,5 million d'années. Alors qu'ils venaient à peine d'« inventer » les premiers outils de pierre grossièrement taillée, des *Homo abilis* et même, peut-être, certains australopithèques auraient appris à contrôler et à utiliser le feu qu'ils obtenaient à partir de braises récupérées dans des incendies naturels de forêt ou de savane. Ces chercheurs invoquent l'existence d'indices plaidant dans ce sens et découverts sur des sites d'habitat de cette époque comme ceux de Swartkrans (Afrique du Sud) ou de Chesowanja (Kenya). Ils sont cependant les premiers à reconnaître que ces possibles restes de foyers sont trop sommaires pour transformer leur « intime conviction » en certitude...

Trahi par les électrons

Les deux méthodes de datation employées sur les galets des foyers de Menez-Dregan sont fondées sur les effets de la radioactivité naturelle du sol. Ce faible rayonnement provoque, dans le quartz, le déplacement d'électrons qui viennent se loger dans des « pièges » naturels du réseau cristallin. Le nombre d'électrons ainsi piégés est fonction du temps pendant lequel la roche e été soumise au rayonnement, et il « suffit » de les « compter » pour obtenir son âge. Cela se fait par « résonance paramagnétique électronique » : excités par une onde émise dans un champ magnétique, les électrons « répondent » par un signal. L'eutre méthode, dite de l'« électro-luminescence », consiste à chauffer l'échantillon. La chaleur provoque la « remise en place » des électrons, qui émettent une fluorescence en quittant leurs sites-pièges.

A l'opposé, d'autres paléontologues ont longtemps estimé que seuls des *Homa sapiens*, intelligents par définition, apparus il y a environ 300 000 ans, pouvaient être à l'origine d'une avancée aussi fondamentale. La mise au jour en Europe et en Asie de très nombreux foyers – incontestables ceux-là – vieux de 200 000 ans sembla, longtemps, leur donner raison.

Mais la découverte d'autres foyers aménagés beaucoup plus anciens, trauvés, notamment, à Terra Amata, près de Nice, à Vertesszöllös, près de Budapest (Hongrie), à Torre in Pietra (Italie) et à Zhoukoudian (Chine), devait prouver très vite que les pré-néanderthaliens, des *Homo erectus* vivant il y a plus de 400 000 ans, maîtrisaient, eux aussi, parfaitement le feu. Le site breton de Menez-Dregan confirme cette démonstration.

Cette grotte, aujourd'hui à ciel ouvert, est un ancien couloir d'érosion marine situé sur la côte de Plouhinec (Finistère), au sud de la pointe du Raz. Elle est fouillée, depuis 1989, par une équipe dirigée par Jean-Laurent Monnier (laboratoire d'anthropologie, CNRS/université de Rennes). Le sol recèle – sous plus de 4 mètres de galets et d'argile – plusieurs couches successives contenant les traces d'une occupation humaine au paléolithique inférieur, entre 350 000 et 500 000 ans.

Dans un article publié en avril 1994 par *Les Comptes rendus de l'Académie des sciences*, Jean-Laurent Monnier annonçait déjà avoir découvert à Menez-Dregan *« des structures de cambustian d'origine anthropique qui sont parmi les plus vieilles du monde »*. Il s'agissait de cuvettes creusées dans le sol, entourées de galets et contenant des traces de feu. Des ossements de rhinocéros et de bovidés ainsi que des petits grattoirs de pierre montraient que les occupants de la grotte avaient festoyé autour de ces foyers.

Une série d'études de datation par « résonance paramagnétique électronique » sur le quartz des galets de ces foyers permit de fixer leurs âges respectifs à 369 000, 396 000 ans (plus ou moins 45 000 ans) et 377 000 ans. Ces analyses – réalisées à l'Institut de paléontologie humaine de Paris par Michel Laurent et Christophe Falguères – ont montré, eu outre, que les galets avaient été chauffés à plus de 500 degrés, ce qui prouve que le feu avait été soigneusement entretenu.

Une nouvelle datation effectuée par la même équipe sur des foyers trouvés dans une couche inférieure a permis de remonter encore un peu plus dans le temps : 465 000 ans (plus ou moins 65 000 ans).

Cette mesure, non encore publiée (mais révélée par *France-Soir*, le 7 juin), exige cependant confirmation, souligne Christophe Falguères. Une contre-expertise sera effectuée prochainement par la méthode dite de thermoluminescence au Centre des faibles radioactivités (CEA/CNRS) de Gif-sur-Yvette (Essonne).

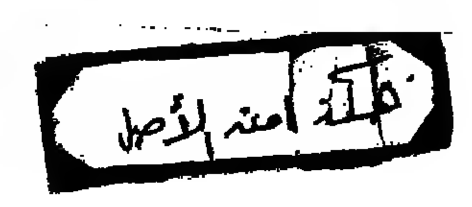
PRÉCIS À... 800 SIÈCLES PRÈS

Les fouilles vont se poursuivre jusqu'en septembre, mais *« je ne pense pas trouver grand-chose de beaucoup plus oncien »*, estime Jean-Laurent Monnier. D'ores et déjà, pourtant, « ses » foyers peuvent être considérés comme les plus anciens au monde. Ce genre de record ne signifie, cependant, pas grand-chose en raison de l'imprécision des mesures. C'est ainsi que le foyer de Terra Amata a été daté à 380 000 ans, mais avec une incertitude de plus ou moins... 80 000 ans. *« C'était lo première fois que nous utilisions cette méthode »*, explique Christophe Falguères, qui data également, il y a dix ans, les galets niçois. *« Aujourd'hui encore, cette technique reste perfectible »*, reconnaît-il.

Au-delà d'un éventuel nouveau record de datation, c'est l'irruption d'un nouveau site de cet âge dans une liste trop restreinte à leur goût qui intéresse les chercheurs. D'autant plus que Menez-Dregan s'avère être un « gisement » particulièrement riche. L'équipe de Jean-Laurent Monnier a déjà récolté quelque 18 000 outils et éclats divers. Y trouvera-t-on le « briquet » qui permettait aux Bretons du paléolithique inférieur d'allumer leur feu ?

Jean-Paul Dufour

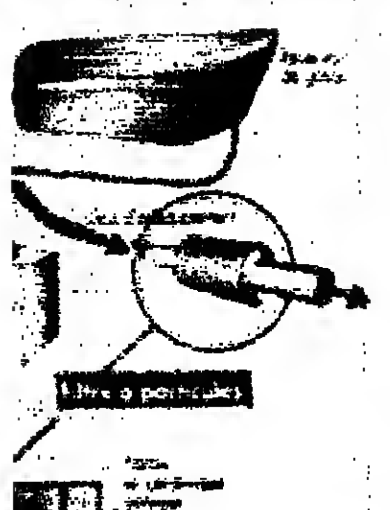
★ *L'Homme avant l'homme, le scénario des origines*, de Herbert Thomas. « Décauvertes » Gallimard, 160 p., 80 F.



équipements dont le ordre de 3 000 à 7 000 ... la consommation pourrait augmenter de ... LES ÉTUDES se pour- suivent pour améliorer les performances du moteur Diesel ... moyens de ...

aux moteurs Diesel

es pots catalytiques
le cérium au carburant



Une législation de plus en plus sévère

eux du monde

Sergi maintient le standing de l'école Bruguera

Le tennisman catalan, tenant du titre, sera opposé en demi-finale des Internationaux de France à l'Américain Michael Chang, lui aussi ancien vainqueur de l'épreuve en 1989

Michael Chang, tête de série nº 6 et Sergi Bruguera (nº 7) seront opposés, vendredi 9 juin, en demi-finale des Internationaux de France de tennis. Mercredi 7 juin, l'Américain a mis fin à l'aventure du Roumain Adrian Voinea, issu des qualifications, en l'éliminant en trois sets, sans lui avoir laissé le moindre espoir de renouveler la performance réalisée face à Boris Becker. L'Espagnol, pour sa part, a facilement disposé de l'Italien Renzo Furlan. Chang et Bruguera ne se sont jamais rencontrés sur terre battue. Chang a remporté leurs deux premières confrontations, en 1993 et 1994. Bruguera s'est adjugé la dernière, en novembre 1994. Thomas Muster et Yevgeni Kafelnikov s'étaient qualifiés la veille pour l'autre demi-finale. Ces deux joueurs sont à égalité de victoires pour leurs deux rencontres sur terre battue. L'Autrichien s'est imposé la dernière fois, en avril à Barcelone.

COMME MICHAEL CHANG, Sergi Bruguera est deveou uo maître de Roland-Garros en suivant à la lettre les conseils prodigués par uo père qui le suit comme son ombre depuis les balbutiemeots de sa carrière. L'esprit de famille est très en vogue sur le circuit professionnel, mais la comparaison entre les deux jeunes spécialistes de la terre battue s'arrête sans doute là. Car, chez les Bruguera, on voit plus loin. Au-delà de la carrière du fils unique, c'est une nouvelle dynastie espagnole que le clan s'attache à bâtir depuis des années. Au sein d'un club spécialement pensé par le père du champion en titre.

ROLAND-GARROS

Sur le circuit mal ficelé des années 60, le père, Luis Bruguera, s'aperçoit vite qu'il est plus doué pour entraîner les copains que pour gagner des matches. De fil en aiguille, ce passionné de tennis se prend au jeu et n'a plus qu'un seul but : élaborer un système d'entraînement privé efficace, encore inexistant en Espagne. De bons et loyaux services rendus à la fédération, en désaccords et querelles avec l'autorité suprême du tennis espagnol, Luis finit par fonder une petite équipe de spécialistes de la terre battue, dont fit partie Jordi Arrese.

Sur le circuit professionnel, il emmène parfois son petit Sergi, béat d'admiration devant les champions. Au bord des courts des grands, le gamin traîne depuis longtemps sa raquette en quête d'attention, de conseils. Mais quand d'autres enfants envisagent une carrière de pompier ou d'officier de police, Sergi a fait le voeu à l'occasion de son cinquième ou sixième anniversaire de gagner un jour Roland-Garros. Une responsabilité trop lourde pour que Luis puisse l'assumer entièrement. D'autant que le fier papa, qui ne se fie d'ordinaire qu'à son nez pour détecter les champions, ne veut risquer une erreur d'orientation avec son propre fils.

En 1985, Luis a enfin mis sur pied l'école de tennis de ses rêves : Can Via. Sept courts en terre battue, huit en ciment, une piscine, une salle de musculation, des salles de classe et des dortoirs. Un club où soixante-dix élèves étudient tout en s'entraînant à devenir des champions. Il se situe à vingt minutes de l'aéroport de Barcelone.

C'est là que le tennis de Sergi s'est étoffé. Sous l'oeil attentif d'un père feignant une indifférence distraite. *« Je l'ai mis entre les mains d'un coach formé par moi et selon mes principes*, explique Luis, *et je lui ai dit qu'il fallait prouver qu'on voulait être un champion. »*

À Can Via, le véritable maître des lieux se prénomme Silvia. Elle n'arrête pas une seconde. Un appel téléphonique, des parents qu'elle rassure en plusieurs langues : *« On a des élèves, garçons et filles, de divers pays : Ukraine, Japon, Croatie, Indonésie, Angleterre, Allemagne, Maroc, Jardanie, Egypte, Italie, France. »* Cette ancienne étudiante en histoire a elle-même un peu taquiné la balle. Aujourd'hui, la mère de Sergi se détend en jouant au golf et s'emploie plutôt à calmer d'un seul regard les fureurs de son mari ou les angoisses de son fils.

UNE MÈRE OMNIPRÉSENTE

« Quand il joue à Roland-Garros, tout le stade peut parler sauf moi, dit-elle. *Il reconnaît ma voix et me rabroue depuis le court. »* A Can Via, les études restent primordiales. Luis s'excuse bien un peu sur la fin de scolarité en queue de poisson de son fils : *« Il n'arrêtait pas de gagner des tournois et n'a pu terminer... »* Silvia et Luis s'appliquent à traiter tous les pensionnaires avec équité. L'oeil maternel de la dame décèle chaque cootrariété. Chaque vainqueur de tournoi, quelle que soit son importance, reçoit des félicitations écrites sur le tableau d'information à l'entrée et un gâteau. Deux victoires à Paris n'en ont pas valu de plus gros que les autres à Sergi. Il aime *« revenir pour y être traité comme tout le monde »*. La simplicité et le calme descendent de ces collines pour rappeler que le tennis est avant tout une discipline de cooceotratioo loio du grand cirque qu'est devenu le circuit.

La méthode de Luis Bruguera repose avant tout sur le développement du jeune champion en terrain connu, dans une ambiance familiale. Les succès de Sergi ne l'ont pas grisé. Les propositions pour transformer son école en un club « paramilitaire » comparable à ceux qui fleurissent en Floride, la tentation de former plus d'enfants, donc de gagner plus d'argent, ne l'ont pas fait déroger à ses sacro-saints principes. Il se limite à une quarantaine d'« étudiants », dont le plus jeune a onze ans. Silvia tient toujours les rênes quand elle n'accompagne pas son mari et son fils en tournée. Son frère et sa belle-soeur associés dans l'affaire assurent alors l'intérim.

C'est encore une famille, le frère de Fernando Luna et son épouse, qui supervise les pensionnaires une fois la journée finie. Une autre prend en charge la restauration. En cas de problème relevant de la psychologie sportive chez ses élèves, Luis Bruguera fait appel à une de ses soeurs, médecin en psychiatrie qui conseille des exercices de relaxation.

Seul de six enfants à n'avoir pas étudié la médecine, il est un peu le mouton noir de la famille. Il s'est contenté d'un bref cursus en économie. Cela ne l'a pas responsabilisé pour autant au niveau de l'intendance. Il y a deux ans, lors de la première victoire de Sergi, pas un des Bruguera n'a pensé à aller réclamer le chèque du champion au comptable de Roland-Garros ! Ne cherchez pas la mère du tenant du titre applaudissant son fils non loin de Betty Chang dans les gradins. Si son rôle dans le succès de Sergi est indéniable, Silvia Bruguera déteste par-dessus tout les caméras. Elle sera quelques rangs plus haut au milieu des anonymes. Sans pour autant perdre une miette de la partie qui promet d'être acharnée. Entre Luis et Sergi, sa vie a toujours été faite de tennis. Mais les victoires et les trophées ne la rendent pas plus fière de ses hommes. *« J'ai eu un fils, pas un joueur de tennis*, répète-t-elle, *et je l'aime, victoire ou pas. »*

Patricia Jolly

■ RUGBY : le pilier Louis Armary fait son retour dans le Quinze de France pour affronter l'Irlande, samedi 10 juin à Durban, en quart de finale de la Coupe du monde de rugby, en remplacement de Laurent Bénézech. Il s'agit du seul changement par rapport à la formation ayant terminé le match contre l'Ecosse, le 3 juin à Pretoria. Le Toulousain Albert Cigagna, arrivé en Afrique du Sud mardi 6 juin, figure sur la liste des remplaçants. La composition de l'équipe est la suivante : Sadourny – Ntamack, Sella, Lacroix, Saint-André (cap) – (o) Deylaud, (m) Hueber – Cabannes, Cécillon, Benazzi – Roumat, Merle – Califano, Gonzalez, Armary.

■ FOOTBALL : le FC Gueugnon jouera bien en première division la saison prochaine. Le conseil d'administration de la Ligue nationale de football (LNF) l'a confirmé, mercredi 7 juin à Versailles, après avoir consulté le dossier d'agrandissement du stade bourguignon de 8 000 à 15 000 places d'ici la fin du mois août.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT NBA
finale (1er match)
Houston-Orlando 120-118 (a. p).

CYCLISME

CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ
3e étape : contre-la-montre individuel de 36,5 km, à Tain-l'Hermitage
1. M. Induraín (Esp., Banesto) ; 2. C. Boardman (G.-B.), à 1 min 08 s. ; 3. T. Mane (Fra.), à 1 min 55 s. ; 4. A. de Las Cuevas (Fra.), à 2 min 13 s. ; 5. P. Lance (Fra.) à 2 min 27 s.
Classement général : 1. M. Induraín (Esp., Banesto) ; 2. C. Boardman (G.-B.) à 1 min 04 s. ; 3. T. Mane (Fra.) à 1 min 52 s. ; 4. A. de Las Cuevas (Fra.) à 2 min 26 s. ; 5. V. Aparoo (Esp.) à 2 min 50 s.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES NATIONS
Phase éliminatoire

GROUPE 1

Roumanie-Israël	2-1
Pologne-Slovaquie	5-0

Classement : 1. Roumanie, 17 ; 2. France, 10 ; 3. Pologne, 10 ; 4. Israël, 9 ; 5. Slovaquie, 5 ; 6. Azerbaïdjan, 0.

GROUPE 2

Danemark-Chypre	4-0
Espagne-Arménie	1-0
Macédoine-Belgique	0-5

Classement : 1. Espagne, 19 ; 2. Belgique, 11 ; 3. Danemark, 11 ; 4. Macédoine, 6 ; 5. Chypre, 5 ; 6. Arménie, 2.

GROUPE 4

Lituanie-Slovénie	2-1

Classement : 1. Croatie, 16 ; 2. Italie, 13 ; 3. Lituanie, 10 ; 4. Ukraine, 7 ; 5. Slovénie, 5 ; 6. Estonie, 0.

GROUPE 5

Luxembourg-République tchèque	1-0
Norvège-Malte	2-0
Biélorussie-Pays-Bas	1-0

Classement : 1. Norvège, 19 ; 2. Pays-Bas, 11 ; 3. République tchèque, 11 ; 4. Biélorussie, 7 ; 5. Luxembourg, 6 ; 6. Malte, 2.

GROUPE 6

Irlande du Nord-Lettonie	1-2

Classement : 1. Portugal, 15 ; 2. Eire, 14 ; 3. Irlande du Nord, 10 ; 4. Autriche, 9 ; 5. Lettonie, 6 ; 6. Liechtenstein, 1.

GROUPE 7

Pays de Galles-Géorgie	0-1
Moldavie-Albanie	2-3
Bulgarie-Allemagne	3-2

Classement : 1. Bulgarie, 18 ; 2. Allemagne, 13 ; 3. Géorgie, 12 ; 4. Albanie, 6 ; 5. Moldavie, 6 ; 6. Pays de Galles, 4.

GROUPE 8

Saint-Marin-Russie	0-7
Iles Féroé-Ecosse	0-2

Classement : 1. Russie, 14 ; 2. Ecosse, 14 ; 3. Finlande, 12 ; 4. Grèce, 12 ; 5. Iles Féroé, 3 ; 6. Saint-Marin, 0.

COUPE DU MONDE FÉMININE
2e journée
Groupe A

Suède-Allemagne	3-2
Japon-Brésil	2-1

HANDBALL

COUPE DE FRANCE
Quarts de finale retour

OM-Vitrolles (N1P)-Montpellier (N1P)	33-20 (23-27)
Sélestat (N1P)-Toulouse (N1F)	21-12 (17-18)
Chambéry (N1P)-Strasbourg (N1P)	18-18 (27-27)
Ivry (N1P)-PSG-Asnières (N1P)	27-28 (23-32)

Les clubs qualifiés sont en gras.

TENNIS

INTERNATIONAUX DE FRANCE
SIMPLE MESSIEURS
Quarts de finale
M. Chang (E-U, Nº 6) b. A. Voinea (Rou.) 7-6, 6-0, 6-1 ; S. Bruguera (Esp., nº 7) b. R. Furlan (Ita.) 6-2, 7-5, 6-2.

Adrian Voinea, le temps d'un sourire

C'EST FINI. Dans un sourire fripé de fatigue, Adrian Voinea offre sa nuque aux premières gouttes de pluie. Le Roumain aura fait rêver le central pendant une heure avant de perdre ses illusions. Ces deux balles de set perdues, il les regrette encore. Il les avait tenues dans une raquette si solide, après une manche qui devait être la sienne.

Il était arrivé fier comme un enfant à la distribution des prix, un foulard ceint sur son front eo guise de lauriers. Il n'avait pas eu peur de la foule, ni de son adversaire, juste un brin d'émotion. Il veoait de servir un tenois de grand spécialiste de terre battue. Il méritait d'être là, sur le central. En invité surprise, ce jooeur qualifié, tombeur de Boris Becker et d'Andreï Cbesnokov, faisait mieux que paraître. Il poussait Michael Chang vers ses limites. En longs échanges, le Roumain l'avait attiré au filet pour mieux le passer. Il avait joué toutes les variations des passings, croisés, décroisés le loog d'une ligne, ou bieo ces lobs tirés au cordeau, ces amorties parties dans le feulement de ses cordes.

« J'ai commencé le match en pleine forme, racoote-t-il. *Je me sentais bien, j'étais patient et je réussissais tout ce que j'entreprenais. A 5-4, 40-15, il a eu de la chance. Le filet a freiné son revers et j'ai fait* un *lob que je* n'*aurais pas dû faire.* Je ne co*mprends pas pourquoi j'ai choisi cette solution. Après, j'ai raté* un *revers. Et puis quand le set a été bouclé, je* me *suis dit que cela allait être dur pour moi. Il fallait tout recommencer. Sûr que si j'avais remporté le premier set, j'aurais pu gagner. »*

Repartir de rien pour un homme qui est sur les courts depuis deux semaines et qui dispute son huitième match sur la terre battue parisienne. Ses nerfs s'effilochent dans son découragement. Michael Chang oe veut pas se faire surprendre comme Becker. Eo une demi-heure, le Roumain voit s'abattre une pluie de points, commet une tempête de fautes et voit passer treize jeux sous son nez. Sa fête tourne court.

Qu'importe. Il veut encore rire, déjà plaire. Il freine l'hémorragie de jeux en remportant son service. Rigolard, il se jette vers le filet pour serrer la main à l'Américain. Celui-ci ne répond pas à l'offre. Dans son jeu, il n'y a aucune coocession, beaocoup de peurs : *« J'ai d'abord cru qu'il déclarait forfait*, dira-t-il très sérieusement. *Je ne voulais pas être décancentré. J'ai été* dans des *situations où je pensais avoir le match bien en main, pour finir par le perdre. »*

DEUX MONDES

C'est une lutte de trop grand contre trop petit ; un match entre deux mondes. Les échanges ratés empoignent le cœur. Le public soupire et geint. Entre le champion américain intraitable et le qualifié roumain épuisé, tout est consommé. Jeu, set et match, le héros en sourit.

Adrian Voinea sera fêté en Roumanie comme il a été soutenu par des ceotaines d'amateurs, des étudiants, surtout. Il dit, avec une drôle de philosophie : *« Je vis en Italie depuis trois ans mais, quand je retournerai dans mon pays, cela risque d'être incroyable. Je crois que tous penseront me retrouver autre, avec* un *autre* corps, un *autre visage. Mais je reste Adrian. »* Il admet, pourtant, qu'eo une semaine sa carrière vient de tourner, de hâter ses promesses de réussite. Il vient d'empocher plus de 400 000 francs, plus qu'il n'a gagné dans sa jeune carrière.

Cent vingt-huitième joueur mondial au début de la quinzaine, il va quitter Roland-Garros largemeot propulsé parmi les cent meilleurs joueurs du moode. De Paris, il se souviendra de ses deux balles de set manquées et de ces deux sets qui ont suivi, *« où je ne pouvais plus* me retrouver *moi-même, ni mon tennis, où je* me suis *senti tout petit »*. Et de ce deuxième tour des qualifications où il avait saové quatre balles de match cootre le Français Stéphane Maheu : *« L'une* d'*entre elles était litigieuse. Le juge* d'*arbitre* m'*a* donné *raison*, dit-il. S'il *l'avait jugée* dedans, *j'aurais rangé mes raquettes, j'aurais quitté Paris et je ne serais pas là, aujourd'hui. »*

Bénédicte Mathieu

Quatre hommes, pour quatre joueuses

CHACUNE des quatre joueuses qui disputaient, jeudi, les demi-finales avait son entraîneur. Ces anciens joueurs sont, par ordre des têtes de série :

– **Gabriel Urpi, pour Arantxa Sanchez-Vicario (nº 1).** Né le 16 août 1961, cet ancien champion d'Espagne junior entraîne l'Espagnole depuis avril 1994. Il fut considéré comme l'un des meilleurs juniors de sa génération mais n'obtint aucun titre dans sa carrière professionnelle.

– **Heinz Gunthardt pour Steffi Graf (nº 2).** Né le 8 février 1959, finaliste des Internationaux de France juniors en 1976, ce Suisse remporta cinq titres sur le circuit. Bon joueur, au mental fragile, il entraîne Steffi Graf depuis 1990, date à laquelle il avait remplacé Pavel Slozil.

– **Carlos Kirmayr, pour Conchita Martinez (nº 4).** Né le 23 septembre 1950, il a remporté un tournoi en 1981. Il travaille avec Luis Mattar entre 1985 et 1986, puis crée quinze écoles de tennis avant d'entraîner Gabriela Sabatini entre 1990 et 1993. Plus tard, il est aux côtés d'Arantxa Sanchez-Vicario et retrouve Sabatini avant d'être renvoyé en juillet 1994. Il s'occupe de Cédric Pioline avant de se mettre au service de Conchita Martinez au mois de mars. Depuis, l'Espagnole compte vingt-quatre victoires et aucune défaite.

– **Kaoru Maruyama, pour Kimiko Date (nº 10).** Né le 6 février 1965, il a été « prêté » par sa fédération à la joueuse japonaise, qui voyage aussi avec différents partenaires d'entraînement. Kaoru Maruyama évolua sur le circuit professionnel mais n'y gagna jamais de tournoi.

Onze véhicules d'époque célèbrent le centenaire de la première course automobile entre Bordeaux et Paris

SORTIES DES MUSÉES ou des garages de collectionneurs, onze voitures qui ont fait leurs premiers tours de roue au siècle dernier devraient être, vendredi 9 juin, au départ de Bordeaux-Paris pour célébrer le centenaire de la première course automobile. Parmi elles, la plus vieille automobile à essence en état de marche : un dog-cart Panhard et Levassor offert en 1892 par René Panhard à son fils Hippolyte pour son vingt-deuxième anniversaire. Conservé au musée de cette marque, le dog-cart sera piloté par Robert Panhard, petit-fils d'Hippolyte.

A défaut d'avoir participé au premier Paris-Bordeaux-Paris de 1895, ce dog-cart avait assuré la promotion de la firme créée en 1889 en reliant Paris à Nice en 1893. Présenté au prince Michel, fils du tsar Alexandre III, dans le parc du Négresco, le dog-cart avait alors été commandé en trois exemplaires, vendus 3 000 francs-or (55 000 francs actuels). Régulièrement utilisé jusqu'en 1898 par Hippolyte Panhard, ce dog-cart est resté propriété de sa famille et a été restauré l'an dernier pour fêter le centenaire du premier « concours » automobile entre Paris et Rouen et l'inauguration du tunnel sous la Manche.

Equipé de son moteur d'origine, un 2 cylindres Daimler de 1 025 cm³, le dog-cart, qui pèse 520 kg, atteignait 25 km/h. Faute d'accélérateur, l'autorisation de circuler était liée à la présence d'un régulateur de vitesse à main. L'allumage du moteur, par brûleurs et tubes incandescents, reste une opération délicate nécessitant près d'une demi-heure. Il convient de remplir d'alcool les coupelles disposées au dessus des brûleurs et d'y mettre le feu. Lorsque les coupelles sont presque vides, il faut ouvrir les pointeaux pour faire venir l'essence et la tranformer en vapeur : les brûleurs peuvent s'enflammer pour porter les tubes de platine à incandescence. Le pilote essaye alors de faire démarrer son moteur à la manivelle.

Lors du premier Paris-Bordeaux-Paris, vingt-trois des quarante-sept inscrits étaient présents au rassemblement, place de l'Etoile, mais dix-sept seulement avaient pu rallier la place d'Armes de Versailles pour le vrai départ. L'initiative du comte de Dion et du baron Van Zuylen avait des allures d'épopée en cette fin de siècle. En 1894, l'industrie automobile avait produit à peine plus de 150 véhicules à essence (67 Benz, 40 Peugeot, 39 Panhard et Levassor et moins de 10 Daimler). En Grande-Bretagne, le Red Flag Act, qui ne sera aboli qu'en novembre 1896, obligeait les conducteurs de véhicules à moteur à se faire précéder par un piéton agitant un drapeau rouge.

MIEUX QUE LES VÉLOS !

Conscients du danger et des enjeux, les organisateurs conseillaient aux concurrents la plus grande prudence. L'un de ces enjeux concernait le mode de propulsion. Aux côtés des Panhard et Levassor, Peugeot ou Benz à essence, on trouvait des de Dion-Bouton, des Serpollet et l'omnibus d'Amédée Bollée à vapeur, qui devaient s'arrêter tous les 30 ou 40 kilomètres pour se ravitailler en eau et en charbon, et même une voiture électrique de Jeantaud, dont la batterie de 540 kg, avec 38 accumulateurs, assurait une autonomie de trois heures et nécessitait quinze dépôts de batteries de rechange sur le parcours. L'autre attraction était un duc Peugeot modifié, surnommé « l'Eclair » pour sa progression en zig zag, équipé par les frères Michelin de minces pneumatiques (approximativement de la taille utilisée de nos jours pour les motos), gonflés à 7 kg de pression, pour un véhicule dépassant 1,5 tonne avec son chargement.

Pour les 1 200 kilomètres de ce parcours par Orléans, Tours, Poitiers, Angoulême, Bordeaux et retour, le délai maximal avait été fixé à cent heures. C'est peu avant Tours qu'Emile Levassor, avec sa « voiture de course » dotée de la première boîte à trois vitesses, s'était emparé de la première place. Arrivé à Ruffec (Charente) avec près de trois heures d'avance sur le rendez-vous fixé aux pilotes qui devaient le relayer après 400 kilomètres, Emile Levassor avait préféré poursuivre sa route jusqu'à Bordeaux, où il battait de quatre heures le record établi par les cyclistes sur le même trajet.

Reparti sans descendre de voiture, il refusait d'être relayé à Ruffec. Malgré le café emporté pour sa deuxième nuit, le pilote se réveilla dans un fossé après Poitiers. Sa voiture n'avait qu'un garde-boue faussé et une lanterne arrachée. La foule, de plus en plus nombreuse sur son passage, lui permettra de rallier Paris sans autre incident, 47 heures 50 minutes après le départ de Versailles, à la moyenne de 24,140 km/h.

Le prix de 31 500 francs-or, réservé au premier véhicule à quatre places, revenait à la Peugeot de Koechlin, qui précédait la Peugeot de Doriot d'une minute, après soixante heures de course. Neuf voitures avaient terminé dans le délai imparti de cent heures. Arrivés hors délais après d'innombrables crevaisons, changements de pneus et de rayons et deux incendies, les frères Michelin avaient démontré que l'on pouvait rouler avec des pneus.

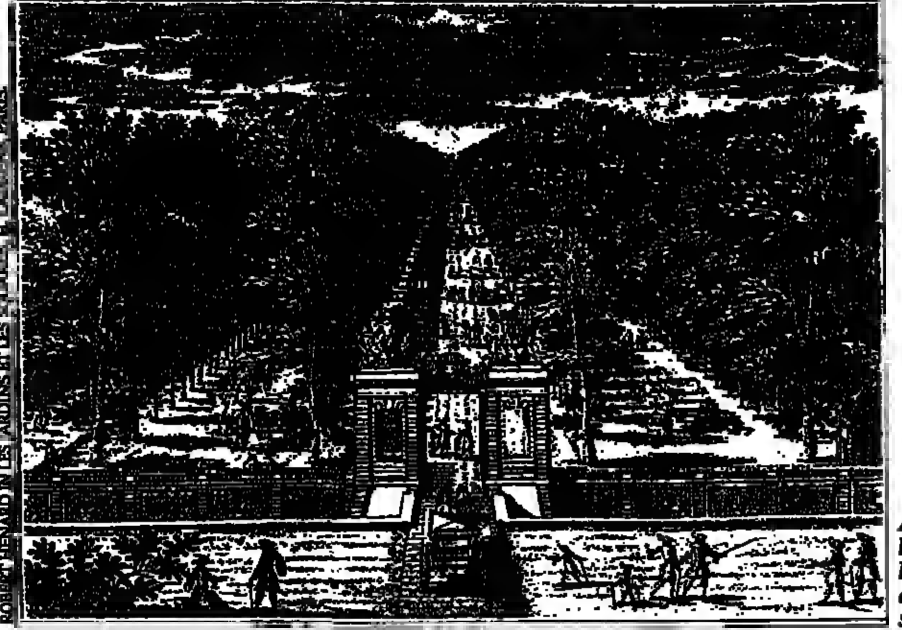
Pour la commémoration de cette épopée, les vaillantes centenaires seront ménagées puisqu'elles n'accompliront que la deuxième moitié du trajet historique, entre Bordeaux et Paris. Deux étapes ont été prévues, le vendredi à Ruffec et le samedi à Blois, pour qu'elles n'aient pas à rouler de nuit. Le dog-cart de Robert Panhard devrait être accompagné d'un vis-à-vis Peugeot (1895), de trois breaks (1896, 1897 et 1898) et d'une wagonnette (1898) Panhard et Levassor, d'un cabriolet Aché Frères (1898), d'un dog-cart Georges Richard (1898), d'un quadricycle Whitworth (1898), d'une Victoria Peugeot (1899) et d'un vis-à-vis de Dion-Bouton (1900). L'arrivée est prévue dimanche à la porte Maillot, devant le monument élevé à la mémoire d'Emile Levassor. Le final sera organisé à partir de 17 heures, place de la Concorde, devant le siège de l'Automobile-Club de France, qui fête aussi son centenaire.

Gérard Albouy

PROMENADE

La vie difficile des arbres de Paris

Sujets d'exception ou alignements raisonnables, platanes et marronniers sont devenus une passion pour les Parisiens



ROBERT HÉNARD IN LES JARDINS ET LES SQUARES, H. LAURENS, PARIS

A Paris le Cours-la-Reine au XVIIe siècle.

QUEL EST LE DOYEN des arbres de Paris ? Est-ce l'if du bois de Boulogne, dont les jardiniers de la ville font remonter « l'acte de naissance » au règne de Louis XVI, ou bien le platane d'Orient, dont les savants botanistes du Jardin des plantes affirment qu'il a été mis en terre par Buffon lui-même, en 1785 ? En tout cas, si l'on écoutait les Parisiens, il faudrait classer ces vénérables et les traiter avec les égards que nos ancêtres les Gaulois accordaient aux arbres sacrés.

Nul vrai connaisseur de la capitale n'ignore que le géant de notre forêt urbaine est un platane hybride qui culmine à 42 mètres, avenue Foch. Que le plus pansu est un platane oriental, dont les 7 mètres de circonférence n'étonnent plus les habitués du parc Monceau. Parmi les singularités, oo peut ranger les contorsions du hêtre tortillard des arènes de Lutèce ou les larmes végétales du saule pleureur du square Claude-Debussy, aux Batignolles. On signale aussi, avenue Foch, un sujet exotique aux feuilles à bords tranchants que les spécialistes dénomment joliment « désespoir des singes ». Et l'on serait coupable de ne pas avoir flâné, un jour torride, dans l'ombre fraîche des marronniers du boulevard Arago, dont les cimes font rêver les prisonniers de la Santé.

Ces arbres exceptionnels ne doivent pas cacher la forêt parisienne : 485 000 sujets de haute tige qui peuplent les bois de Boulogne et de Vincennes, et, par petites colonies, squares, cimetières, cours d'école et jardins privés. Quant aux 85 000 sujets alignés le long des voies, on les doit pour l'essentiel aux percées du préfet Haussmann, que Jean-Charles Alphand, le polytechnicien vert, fut chargé d'ombrager. Avec une pertinence admirable, il choisit alors des espèces qui ont bien résisté au climat et surtout aux agressioos quotidiennes de la grande cité.

Près de la moitié des alignements sont constitués de platanes, mais le catalogue offre vingt-sept autres espèces, dont les plus courantes sont le marroooier, le sophora, le tilleul, l'érable, le frêne et le robinier. Les ormes étaient nombreux autrefois, avant qu'une maladie épidémique ne les fasse disparaître de l'Hexagone. Or, à Paris, plus d'un millier d'entre eux ont résisté par miracle.

UN STATUT DE SUJETS VIVANTS

Durant une bonne moitié de ce siècle, ces éléments typiques du paysage ont été considérés par les ingénieurs de la voirie comme du mobilier urbain. Depuis trois décennies, et sous la pression des écologistes, les arbres d'alignement ont retrouvé un statut de sujets vivants, à traiter avec ménagement. La traduction administrative, puis politique, de ce retour à la nature se résume en quatre décisions datées. En 1981, un arrêté municipal a interdit l'usage du sel de déneigement sur les trottoirs plantés. En 1985, on a introduit la taille douce, c'est-à-dire un élagage respectant le houppier. En 1986, l'entretien des arbres d'alignement est passé de la direction de la voirie à celle des espaces verts. Enfin, en 1991, Jacques Chirac, alors maire, a proscrit tout abattage sans autorisation et information des riverains.

L'ancien député de la Corrèze n'a pas une passion particulière pour les végétaux urbains, mais avec le temps il s'est aperçu que l'usage d'une tronçonneuse déclenche de violentes réactions chez ses électeurs parisiens. Témoin, l'interminable guérilla autour des arbres malingres de la place du Tertre et les manifestations provoquées par la suppression de quelques platanes, au débouché du futur pont Charles-de-Gaulle, dans le treizième arrondissement. L'arbre est même deveno un argument électoral. Pierre-Christian Taittinger, maire dans les beaux quartiers, se vante d'offrir aux habitants du seizième arrondissement 10 500 arbres d'alignement et d'avoir accru ce capital de 300 unités durant son dernier mandat. Jean Tiberi endosse l'héritage de Jacques Chirac et affirme que celui-ci a fait planter 120 000 arbres depuis son élection en 1977.

Animée depuis dix-huit ans par Jacqueline Nebout, l'adjointe aux doigts verts, la direction des parcs et jardins dispose d'impressionnants moyens : plus de 4 000 fonctionnaires, dont 200 élagueurs-acrobates, et un budget équivalant à celui du ministère de l'environnement (1,2 milliard de francs). Mais aussi une pépinière de 30 hectares, située à Rungis, et un arboretum de 12 hectares dans le bois de Vincennes, où l'on conserve 862 variétés adaptées au climat parisien.

PLATANES À PRIX D'OR

Ce service public, comme les sociétés d'aménagement et même les entrepreneurs privés, déploie à présent des trésors d'ingéniosité et dépense des fortunes pour conserver ou transplanter la moindre parure végétale. La reconquête des Champs-Elysées prévoyait tout à la fois d'enfouir les voitures dans un parking et, au-dessus, d'accroître le nombre des platanes. Cette quadrature du cercle a été résolue en fabriquant à grand prix des bacs de béton protégeant les racines des arbres existants pendant le chantier. Puis on est allé chercher dans des pépinières allemandes des sujets supplémentaires, de même grosseur. Chacun des platanes de « la plus belle avenue du monde » serait revenu à 375 000 francs.

Le maintien, au-dessus du parking du complexe agroalimentaire de Bercy, de trois platanes et de deux érables, grâce à des caissons sur pilotis, a coûté 500 000 francs pièce. Quant aux 3 000 sujets qui borderont les artères du futur quartier Seine Rive gauche, ils sont déjà commandés dans des pépinières étrangères. Les deux tiers d'entre eux ont été placés en pension chez un pépiniériste grenoblois qui, par un régime sévère, les accoutume progressivement aux rudes conditions du milieu parisien.

La nouvelle passion pour les arbres en ville a pris les jardiniers officiels au dépourvu. Ils se sont aperçus qu'ils connaissaient très mal la physiologie et le comportement des végétaux urbains. La municipalité a donc passé une série de contrats de recherche avec des grandes écoles, l'Université et l'INRA. Objectif : développer, sur des bases scientifiques, une pratique de ce que l'on pourrait appeler la foresterie urbaine. Dans tel laboratoire, on étudie la résistance mécanique des arbres aux bourrasques. Dans tel autre, on met au point un appareil permettant de connaître l'état intérieur d'un tronc. On attend aussi des chercheurs une sorte de radar avec lequel les jardiniers ausculteront les racines.

Les scientifiques se demandeot comment combattre l'effet désastreux des produits fondants que la voirie est obligée de continuer à employer en cas de fortes chutes de neige. Le long du boulevard Suchet, dans le seizième, on expérimente une technique de dopage des arbres par introduction dans leurs racines de micro-champignons. Ailleurs, on essaie de décompacter la terre entourant les sujets d'alignement en y insufflant de l'air comprimé.

Malgré tous ces perfectionnements, les jardiniers de Paris n'espèrent guère améliorer le sort de leurs protégés. Simplement leur permettre de survivre. La ville d'aujourd'hui est dure aux végétaux. Les sujets plantés sous le Second Empire, il y a cent cinquante ans, sont encore debout. L'espérance de vie de ceux qui sont mis en terre en ce moment ne dépasse malheureusement pas une centaine d'années.

Marc Ambroise-Rendu

VENTES

L'ivresse du flacon

COMMERCIALISÉS à la fin du XIXe siècle par les grandes marques de parfums, les flacons ne présentaient aucune originalité particulière et se différenciaient grâce aux étiquettes des divers fabricants. Cela jusqu'en 1907, lorsque François Coty a l'idée de faire appel au verrier René Lalique, qui rénove à sa demande l'univers du flacon de parfum.

Ces deux précurseurs voulaient évoquer la singularité de chaque fragrance par la forme et le décor de son contenant, et furent très vite imités par leurs concurrents. Dès lors, le flaconnage suit l'évolution des arts décoratifs, avec ses modes, ses tendaoces, ses influences multiples. Outre Lalique, de nombreux artistes travaillent pour les parfumeurs ou les verreries qui les fournissent, comme Sue et Mare chez d'Orsay, ou Armand Rateau, qui conçut pour Jeanne Lanvin la boule en verre noir d'Arpège (1927), dont Paul Iribe avait dessiné l'étiquette.

Aujourd'hui, les collectionneurs recherchent les modèles qui se rapprochent le plus possible de l'état d'origine, encore pleins de parfum et scellés si possible, avec leur étiquette, dans leur écrin de présentation, lui-même enfermé dans son coffret de carton. Les autres critères de valeur sont la beauté et l'originalité des formes, la qualité d'exécution (parfois avec rehauts d'or, d'émaux ou de laques de couleur).

Cristaux de couleurs et verre patiné ont toujours plus de succès que les matières transparentes. Les stylisations, naturalistes ou animalières, plaisent aussi beaucoup. La notoriété du verrier ou du cristallier est un facteur déterminant : les signatures de Lalique on de Baccarat apportent toujours une plus-value. Enfin, la marque elle-même a bien sûr son importance.

INÉDIT DE LALIQUE

A Corbeil-Essonnes, les 17 et 18 juin, une vente réunira environ cinq cents lots de flacons et objets de parfumerie. Un des modèles les plus chers (estimé 48 000 à 51 000 francs) est un flacon – très rare – commémorant le dixième anniversaire de la maison Dior, en 1957. Eo verre incolore orné d'émail, ce flacon, édité en tirage limité, représente le chien de Christian Dior debout sur ses pattes arrière, la tête servant de bouchon, présenté dans son luxueux écrin en forme de pagode jaune pâle, gainé de passementerie, avec le coffret qui l'accompagne.

A un prix moins élevé, les amateurs pourront s'offrir Le Mouchoir de Rosine, un parfum créé par Paul Poiret en 1916, scellé, avec son étiquette et son coffret à décor polychrome (en parfait état), dont on attend 13 000 à 15 000 francs. Relativemeot récent, L'Air du temps de Nina Ricci (1951) voit ses prix varier de 1 000 à 3 000 francs selon les dimensions (les grands modèles soot géoéralement les plus chers), et l'état de conservation.

Des objets de parfumerie, qui forment un sous-ensemble de ce secteur, sont proposés le même jour : poudriers, tubes de rouge à lèvres, présentoirs professionnels des grandes marques, flacons publicitaires, pots de crèmes et boîtes à fards. En vedette, un flacon inédit de Lalique en forme de tabatière à six pans dont on ne connaissait aucun exemplaire, de couleur ambrée, et qui obtiendra au moins 20 000 francs.

Catherine Bedel

★ Corbeil-Essonnes, samedi 17 et dimanche 18 juin. Exposition le 16 de 14 à 17 heures ; le 17 et le 18, de 9 à 12 heures. Ransaignements : Etude Bonduelle-Lancry, 10, quai de l'Essonne, 91100 Corbeil-Essonnes. Tél. : 64-93-03-08. Expert M. Martin-Hattemberg, 28, rue Mansart, 78160 Marly-le-Roy. Tél. : 39-58-86-57.

■ FOIRES ET SALONS : Evry : 8-17 juin ; Paris-Bois de Boulogne et Saint-Germain-en-Laye : 8-18 juin ; Paris-Place Saint-Sulpice : 8-19 juin ; Paris-Buttes-Chaumont, Andlau (67), Cambrai (59) : 9-11 juin ; Paris-Rue Lecourbe, Surgères (17), Pont-Hébert (50), Villefranque (64). Marignier (74), Grand-Quevilly (76), Chanteloup-les-Vignes (78), Gournay-sur-Marne (93) et Bonneuil-sur-Marne (94) : 10-11 juin.

PHILATÉLIE

Aux couleurs de Zao Wou-ki

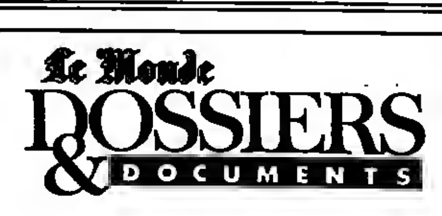
LA POSTE mettra en vente générale, lundi 12 juin, le timbre de la série artistique « Zao Wou-ki » à 6,70 francs.

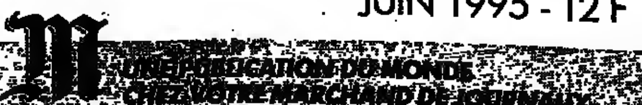
Zao Wou-ki, naturalisé français en 1964, est né le 13 février 1921 à Pékin. Issu d'une famille de lettrés, il est diplômé de l'Ecole nationale des beaux-arts de Hang-Tchéou, où il enseigne ensuite de 1941 à 1947 avant de venir à Paris. Habitué aux toiles de grande surface atteignant parfois plusieurs mètres carrés, il a proposé à La Poste, pour son timbre, une dizaine de projets originaux au format carte postale, éclatants de couleurs, où dominent les rouges, les roses, les jaunes... et les bleus, la maquette finalement choisie privilégiant ces derniers. Le timbre, au format horizontal 36,85 × 48 mm, mis en page par Michel Durand-Mégret, est imprimé en offset en feuilles de trente exemplaires.

P. J.

★ Vente anticipée à Paris, les 10 et 11 juin, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez, dans le huitième arrondissement.

■ Raymond Moretti au *Monde*. Le Monde (15, rue Falguière, Paris-15e) accueille Raymond Moretti le samedi 10 juin à partir de 14 heures pour une séance de dédicaces. Raymond Moretti est l'auteur d'un récent timbre émis par les Terres australes et antarctiques françaises ainsi que de la vignette à l'effigie d'Hubert Beuve-Méry attenante au timbre émis par la Nouvelle-Calédonie pour le cinquantenaire du *Monde*. A noter, à cette occasion, la présence d'un bureau de poste temporaire français.





ssez belles
ircies

de pollution

TS CROISÉS

ONNEMENTS



D'assez belles éclaircies

LA FRANCE reste sous l'actioo d'un flux de nord-ouest assez frais pour la saison. La plupart des régions connaîtront d'assez belles éclaircies dans un ciel de traîne peu actif. Des averses se déclencheront principalement en montagne et un retour pluvieux affectera l'extrême nord du pays.

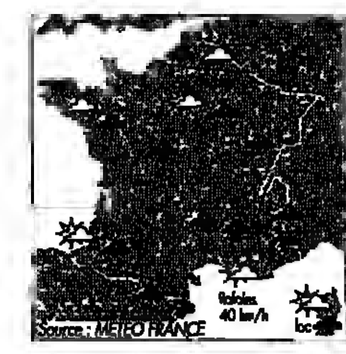
Près de la Méditerranée, la journée de vendredi sera bien ensoleillée. Le ciel sera temporairement plus menaçant en cours d'après-midi, sur le Roussillon, les Alpes-Maritimes et la Corse, en liaison avec des développements orageux sur le relief. Les Pyrénées, le sud du Massif Central, les Alpes et le Jura auront de nombreux passages nuageux porteurs de quelques ondées, qui prendront localement un caractère orageux l'après-midi. Sur le nord du Massif Central, la journée débutera avec les nuages, qui se déchireront partiellement l'après-midi avec un petit risque d'averse. Sur le Bassin aquitain, il faudra attendre la mi-journée pour voir le soleil percer les formations brumeuses et nuages bas du matin, alors que, sur le Centre-Est, les éclaircies seroot belles.

Plus au nord, de la Bretagne, la Basse-Normandie et les Pays de la Loire au Centre, à l'Ile-de-France, à la Champagne, à la Lorraine et à la Bourgogne, la matinée sera peu nuageuse, très localement brumeuse. Des nuages d'abord anodins se formeront. L'après-midi, ils donneront quelques averses d'assez faible intensité et qui n'empêcheront pas de belles éclaircies.

Sur l'Alsace, ce temps variable s'imposera après un début de journée très nuageux avec un peu de pluie résiduelle. Enfin, sur le nord, la journée sera dominée par les nuages, qui donneront des précipitations faibles mais fréquentes. Les nuages envahiront l'après-midi la Picardie, la Haute-Normandie et les Ardennes après des éclaircies matinales.

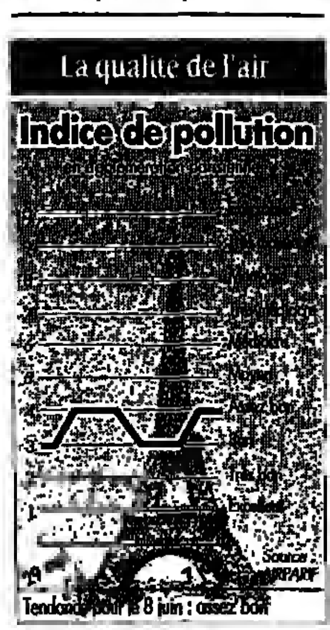
Les températures matinales seront fraîches sur un quart nord-ouest avec 6 à 10 degrés. Sur le flanc est du pays, elles varieront entre 9 et 11 degrés. Plus au sud, il fera 10 à 14 dans le Sud-Ouest et 14 à 17 dans le Sud-Est. L'après-midi, il ne fera pas plus de 16 degrés sur les côtes de la Manche et le Nord-Pas-de-Calais, 17 à 19 sur le reste de la moitié nord, 19 à 22 dans le Sud-Ouest et 22 à 25 près de la Méditerranée.

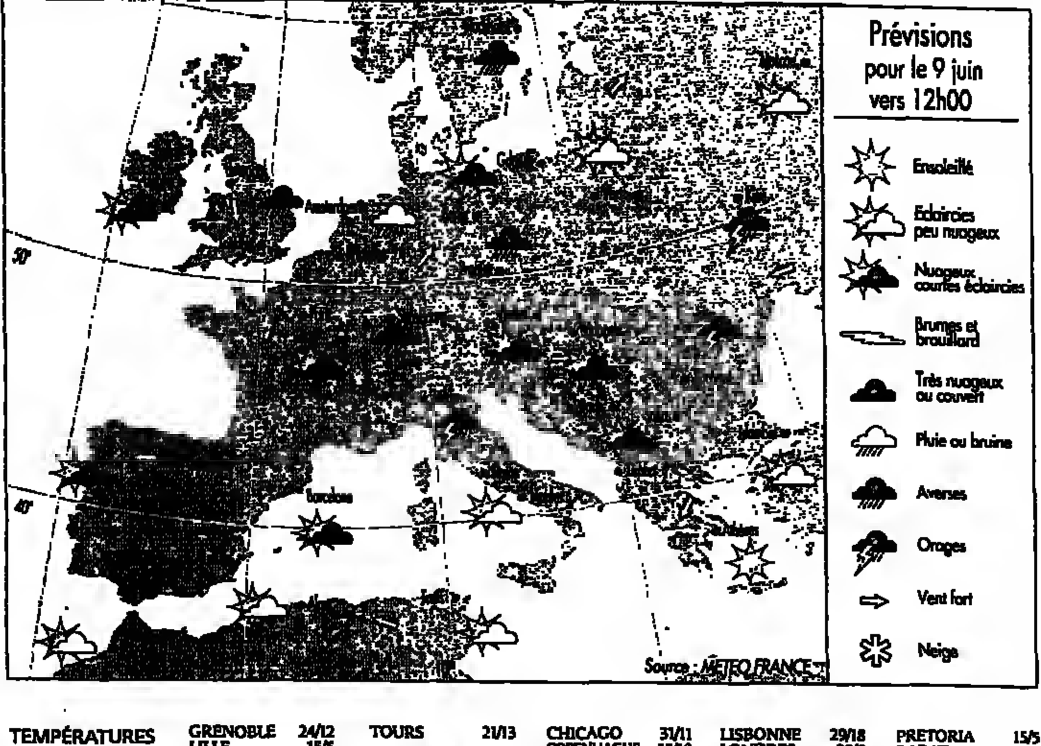
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 9 juin vers 12h00

La qualité de l'air





TEMPÉRATURES du 7 juin 1995 maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	22/12
BIARRITZ	20/13
BORDEAUX	25/14
BOURGES	21/14
BREST	16/9
CAEN	17/12
CHERBOURG	18/9
CLERMONT-F.	21/12
DIJON	19/12
FORT-DE-FR.	31/25
GRENOBLE	24/12
LILLE	15/5
LIMOGES	21/13
LYON, BRON	22/11
MARSEILLE	27/14
NANCY	19/10
NANTES	21/14
NICE	21/14
PARIS	20/10
PAU	25/13
PERPIGNAN	28/18
POINTE-A-PIT.	32/25
RENNES	20/10
ST-DE-RÉUNION	25/18
ST-ÉTIENNE	21/10
STRASBOURG	19/11
TOULOUSE	25/12
TOURS	21/13
ÉTRANGER	
ALGER	26/19
AMSTERDAM	14/8
ATHÈNES	29/22
BANGKOK	36/28
BARCELONE	24/17
BELGRADE	22/15
BERLIN	20/10
BOMBAY	34/29
BRASILIA	25/12
BRUXELLES	14/6
BUCAREST	28/13
BUDAPEST	20/12
BUENOS-AIRES	15/2
CARACAS	25/19
CHICAGO	31/11
COPENHAGUE	15/10
DAKAR	27/22
DJAKARTA	32/23
DUBAI	36/25
DUBLIN	15/5
FRANCFORT	20/9
GENÈVE	20/12
HANOÏ	33/26
HELSINKI	19/8
HONGKONG	28/26
ISTANBUL	28/19
JÉRUSALEM	28/17
KIEV	21/15
KINSHASA	31/22
LE CAIRE	37/28
LIMA	23/16
LISBONNE	29/18
LONDRES	20/8
LOS ANGELES	23/13
LUXEMBOURG	17/6
MADRID	29/15
MARRAKECH	27/15
MEXICO	30/16
MILAN	25/11
MONTRÉAL	27/16
MOSCOU	22/9
MUNICH	18/11
NAIROBI	22/12
NEW DELHI	46/31
NEW YORK	28/17
PALMA DE MAJ.	29/14
PÉKIN	28/20
PRAGUE	19/12
PRETORIA	15/5
RABAT	25/17
RIO DE JAN.	27/19
ROME	20/11
SAN-FRANC.	18/10
SANTIAGO	10/1
SÉVILLE	29/15
SINGAPOUR	—/—
ST-PÉTERS.	24/15
STOCKHOLM	22/11
SYDNEY	22/11
TENERIFE	23/17
TOKYO	22/15
TUNIS	30/20
VARSOVIE	25/13
VENISE	24/15
VIENNE	20/14



Situation le 8 juin, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 10 juin, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

De retour au pays

LE ROI HAAKON VII, venant de Loodres, est rentré hier en Norvège. Ce retour vaut un couronnement. Il y a quarante ans, un jour d'automne, dans le brouillard du port d'Oslo, un jeune prince danois d'une trentaine d'années, élancé et grave, débarquait en portant sur le bras un enfant vêtu de blanc. La Norvège, qui venait de se séparer de la Suède, accueillait, après référendum, celui qui désormais s'appelait Haakon VII.

Une tâche délicate attendait le souverain dans le pays le plus républicain sans doute qu'il y eût en Europe ; par sagesse politique, la Norvège avait accepté comme roi le gendre d'Edouard VII ; maintenant il s'agissait de faire aimer la royauté. Si le roi Haakon y a réussi, au-delà même de ce qu'on pouvait attendre, c'est que, en prenant comme devise : *« Tout pour la Norvège »*, il a été strictement constitutionnel, démocrate avec scrupule, « spartiate », et presque ascétique dans son train de vie.

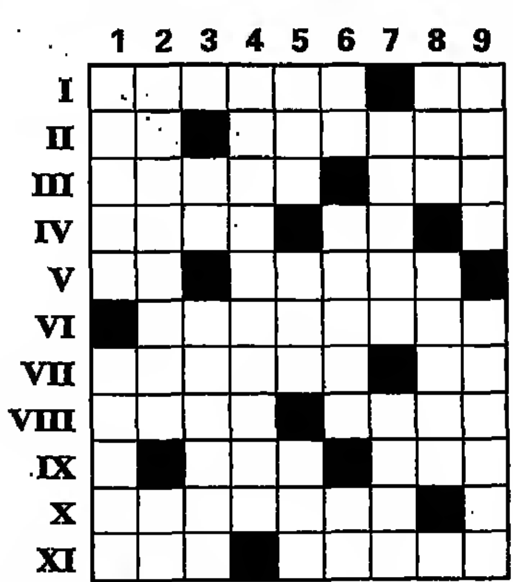
(...) En Norvège, le prince se tient au même niveau que ses sujets ; il veut n'être que le premier et le plus zélé des fonctionnaires, avec cette conséquence inattendue et naturelle que cette simplicité même lui est devenue un piédestal. Tout au long du dix-neuvième siècle, le symbole de la fierté norvégienne a été le Parlement (Storting). Désormais, c'est le roi qui est un symbole. Il l'est devenu plus encore au cours de la guerre. En rejetant l'ultimatum allemand, en ne cédant que pied à pied sous les bombardements aériens, puis en transportant la résistance sur le sol anglais, il a rendu à la Norvège l'immense service de la maintenir dans la guerre et l'honneur. Avec fierté, il lui a donné ce bien inappréciable : l'unité. La Norvège et son roi peuvent envisager l'avenir avec confiance.

Jean Lescoffier

(9 Juin 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6579



HORIZONTALEMENT

I. Saute aux yeux pour mieux nous aveugler. Exprime un manque de considération. – II. Centre de psychopathologie. De nature à être bien vues par tout le monde. – III. Il est d'un naturel grognon. Devise. – IV. Plus forts. Prénom épelé. – V. Quartier de Vienne. Il leur arrive souvent de brailler. – VI. Instrument à vent. – VII. Mont. Participe. – VIII. Elle est à l'origine de certains ragots. Marquée par une réaction affective. – IX. Sortie de l'ombre. Son objet est purement décoratif. – X. Rassembler des éléments de tête pour les disposer en queue. – XI. Prix de cession d'un droit. Fil conducteur.

VERTICALEMENT

1. Vue sur la mer. Mise en page. – 2. Frappera. En arrière. – 3. Participe. En pure perte. – 4. Bien accueillies malgré une arrivée à l'improviste. – 5. N'est pas sans intérêt pour un homme d'expériences. Est à éviter pour qui n'aime pas les histoires. D'un auxiliaire. – 6. Conjonction. Poisson. Interjection. – 7. Fit du bruit. L'eau des canettes. – 8. Minette raffinée. Un monsieur chez Thémis. – 9. Ancien verbe actif. On la touche parfois en vue d'une restitution.

SOLUTION DU N° 6578

HORIZONTALEMENT

I. Brodeuses. – II. Ratissage. – III. Identités. – IV. Ci. Tir. – V. Oô. Huée. – VI. Lloyds. Ci. – VII. Eau. Bas. – VIII. Urédinale. – IX. Sinapisme. – X. Et. Musées. – XI. Semer. Ré.

VERTICALEMENT

1. Bricoleuses. – 2. Radiolarite. – 3. Ote. Ouen. – 4. Dinghy. Dame. – 5. Est. Udaipur. – 6. Usités. Nis. – 7. Satie. Baser. – 8. Eger. Calmée. – 9. Ses. Visées.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Samedi 10 juin

■ **MUSÉE DES ARTS D'AFRIQUE ET D'OCÉANIE** : exposition Noces tissées, noces brodées (34 F + prix d'entrée), 10 heures (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS** (60 F + prix d'entrée), 10 beures, place du Trocadéro (Artange).

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** (50 F), 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **JARDINS ET COURS** de la rue de Reuilly (45 F), 10 h 30, 103, rue de Reuilly (S. Rojon-Kern).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** à l'Institut (55 F + prix d'eotrée), 11 heures, 23, quai de Conti (Paris et son histoire).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (60 F), 11 heures et 15 heures, sortie du métro Philippe-Auguste (Vincent de Langlade).

■ **LA COUR DES COMPTES** et son fonctionnemeot (50 F), 11 heures, 13, rue Cambon (Elisabeth Romano).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'eotrée) : la sculpture des pays du Nord, 11 h 30 ; les primitifs français et l'école de Fontainebleao, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE GUIMET** (34 F + prix d'entrée) : splendeurs de Borobudur et de l'Iodonésie ancienne, 14 heures (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU MOYEN AGE** (34 F + prix d'entrée) : les Thermes antiques et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'Hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées oationaux).

■ **LA BUTTE AUX CAILLES** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Corvisart (Paris pittoresque et insolite).

■ **L'HÔTEL DE BOURBON-CONDÉ** (37 F + droit d'eotrée), 14 h 30, 12, rue Monsieur (Monuments historiques).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Chagall (25 F + prix d'eotrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : visite par artiste, Manet (34 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées oationaux).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition Carthage (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **PALAIS GALLIERA** : exposition Dessins de mode (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 10, avenue Pierre-Ier de Serbie (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE PARC ANDRÉ-CITROËN** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Porte-de-Versailles côté impair du boulevard Lefebvre (Europ explo).

■ **L'HÔTEL DE SULLY** (37 F), 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER DU LUXEMBOURG** (40 F), 15 heures, devant le Panthéoo (Approche de l'art).

■ **LE QUARTIER SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

■ **MARAIS** : le quartier de la place des Vosges (50 F), 15 h 30, sortie du métro Saiot-Paul côté escalier roulant (Claude Marti).

■ **MARAIS** : promenade du soir (40 F), 21 heures, devant le 6, place des Vosges (Approche de l'art).

■ **MONTMARTRE** : cités d'artistes et jardins secrets (55 F), 16 heures, au pied du funiculaire (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani

Directeur général : Gérard Morax

Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

CARNET DU VOYAGEUR

■ **VARSOVIE.** Britisb Airways va ouvrir de oouvelles liaisons directes avec la Pologne, l'Ukraine et un des pays baltes. La compagnie aérienne britannique desservira Gdansk et Cracovie, en Pologne, Kiev en Ukraine, et soit Riga, en Lettonie, soit Vilnius, en Lituanie. – *(AFP.)*

■ **MANCHE.** Le trafic automobile du tunoel sous la Manche a euregistré, en mai, une baisse de 16 % par rapport ao mois d'avril. – *(Reuter).*

■ **ETATS-UNIS.** L'autorité portuaire des Etats de New York et du New Jersey a renoncé à un projet de liaisoo ferroviaire entre l'île de Manhattan et les aéroports J. F. Kennedy et La Guardia qui desservent la ville de New York. – *(Reuter.)*

■ **ITALIE.** La compagnie Alitalia lance, le 10 juin, sur ses vols intercontinentaux, la classe Magnifica. Elle remplace les premières classes et les classes affaires et offre aux passagers un meilleur service et un plus grand confort : faoteuils plus commodes, téléphone par satellite, vidéo interactive. – *(AFP.)*

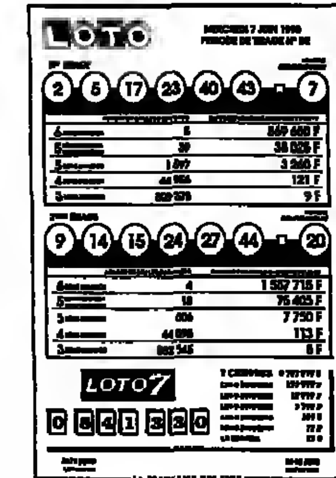
■ **SUISSE.** La compagnie aérienne Swissair, qui a eotrepris de renoovelerr sa flotte, a pris livraison du premier des seize appareils Airbus A-320 qu'elle a commandés. – *(AFP.)*

■ **AUSTRALIE.** L'Australie s'est enfin dotée d'une norme standard pour l'ensemble de soo réseau de voies ferrées. Les travaux d'aménagement, mis en chantier au mois de mai, devraieot durer deux ans. – *(AFP.)*

■ **WASHINGTON.** Autorisé par les autorités américaines de l'aviation civile à effectuer des vols transocéaniques dès son entrée en service, le Boeing 777 a effectué soo premier vol avec la compagnie United Airlines, mercredi 7 juin, entre Loodres et Washington. – *(AFP.)*

■ **AFRIQUE DU SUD.** Les aéroports sud-africains qui portaient des noms d'ancieos cbefs de gouvernement vont être rebaptisés du oom des villes près desquelles ils soot situés. – *(AFP.)*

JEUX



CUBA L'île vit la fin de règne de Fidel Castro, privée du nécessaire par l'embargo maintenu par les Etats-Unis. Partagés entre répression et laisser-aller généralisé, beaucoup d'artistes cubains refusant l'exil restent accrochés à une « cubanité » où ils voient, malgré tout, la seule chance de conserver leur culture, face aux risques de la mondialisation généralisée. ● **ENTRE AUTOCENSURE ET CENSURE**, entre nostalgie et révolte, des chanteurs, des écrivains, des peintres ont cessé de s'interroger sur l'avenir d'un régime qu'ils critiquent dans leurs œuvres à mots couverts, par allusions, parce qu'ils ne peuvent, ne veulent, l'affronter ● **AINSI**, Carlos Varela, rocker à textes et à succès, navigue entre contestation [illegible] et fidélité aux « valeurs [illegible] ». Il trace le parcours représentatif des jeunes créateurs qui n'ont pas vécu la révolution.

A La Havane sous embargo, les artistes défendent leur « cubanité »

Toujours menacés par la répression, les créateurs et intellectuels qui sont restés sur l'île cultivent l'art du double, entre censure et autocensure, nostalgie et révolte

LA HAVANE
de notre envoyée spéciale

Sur la 23e rue, large artère qui remonte du Malecon, le boulevard de bord de mer, vers l'hôtel Habana Libre, l'ex-Hilton, haut lieu du tourisme politique des années 60 et 70, roulent les taxis en dollars. Ici, le peso ne vaut plus rien. Le glacier, Copellia, a fermé ses portes, faute d'approvisionnement. Sur les trottoirs, une vieille femme vend des mangues, un jeune homme des disques 78 tours rayés. C'est la rançon de la « période spéciale », qui concentre les effets de l'embargo américain, du lâchage de l'ex-bloc socialiste et de l'entêtement castriste à maintenir un système qui s'effondre.

La Havane n'a pourtant pas cessé de vivre. La Révolution finissante y a cultivé une nouvelle race de Cubains, adeptes de « *la double morale, la double parole* ». Cuba vertueuse et fiévreuse, hédoniste par nature, ascétique par nécessité. Cuba soumise à la censure étatique, à la loi de la parole contrôlée, surveillée. Certains artistes sont partis, d'autres sont restés parce qu'ils ne peuvent se priver de leur île. Quel est le mystère de cette « cubanité » ?

Dans son bureau de l'Institut cubain d'art et d'industries cinématographiques (Icaic), dirigé par Alfredo Guevara, un intellectuel proche de Fidel Castro, Santiago Alvarez commente les six cents documentaires qu'il a réalisés depuis 1959. Pour expliquer son pays, l'auteur de *Now*, un court-métrage datant de 1965 et considéré comme l'ancêtre du vidéo-clip (six minutes de beauté violente consacrées à la ségrégation raciale aux Etats-Unis, sur la voix de Lena Horne), s'en réfère à la « *picaresque cubaine* » et aux tableaux, festifs et galants, du peintre espagnol Victor Patricio Landaluze (1828-1889), dont le Musée des beaux-arts de La Havane a gardé quelques exemplaires. Animateur à la radio avant 1959, il a filmé (avec Tomas Gutiérrez Alea, réalisateur en 1994 de *Fraise et chocolat*) l'invasion ratée de la baie des Cochons en 1961, les bombardements sur Hanoï « *et la défaite de Nixon* », Che Guevara et Camillo Cienfuegos daos la sierra bolivienne.

En entendant le mot « *réalisme* » (cinématographique), cet homme affable et haut en couleur se rebelle : « *Les mots en « isme » ne sont pas aujourd'hui matière à discussion intéressante.* » Le pragmatisme, pourtant, n'est-il pas de mise à l'heure où le rationnement draconien contraint les Cubains à appliquer toutes les recettes de la débrouillardise pour survivre ? « *Voilà encore une camisole de force* », dit Santiago Alvarez, qu'un solide appétit de la vie a toujours relié à l'effervescence intellectuelle de La Havane, pendant, et après, la Révolution.

Cuba, ou la coexistence des contraires : le socialisme défendu et le dollar sublimé, l'idéologie égalitaire et la nécessité du système D. Ironie de l'Histoire : les *paladares*, ces restaurants hier interdits, aujourd'hui « tolérés », estaminets ouverts dans leurs salles à manger par des ménagères roublardes, tiennent leur nom d'un feuilleton brésilien, une *novela*, retransmise à la télévision cubaine : *Vale Tuda* (Tout est bon), illustration d'un Brésil en pleine décomposition politique, à la fin des années 80, où les vicieux, les méchants gagnaient à tous les coups. Donble identité, double langage, qui relève de la fidélité à l'idée révolutionnaire pour certaios, de la prudence pour d'autres. « *Prendre conscience des limites du système a une fonction critique, positive*, explique un écrivain. *Ce n'est pas aller contre l'ordre social que de l'exprimer, c'est s'attaquer au degré d'impossibilité qu'atteint parfois l'utopie. Or Cuba est en état d'« hétéro-utopie ».* Extérieur à son rêve, en quête d'une identité afro-américaine qui reste encore à définir.

Sur la terrasse d'une maison particulière, Eloi Machado déclame un poème extrait de *El Callejon del Suspiro*, un de ses recueils édité à compte d'auteur. Costume afro, batik et colliers de *santeria*, la religion afro-cubaine, cet homme noir aux cheveux blanchis est un assidu des fins de journées suaves à la maison de style colonial de l'Uneac (Union des écrivains et artistes cubains) transformé en arbre à palabres. Il a, dit un de ses condisciples réalisateur de feuilletons télévisés, « *inventé le rap cubain, en baignant dans le lait culturel de Cuba, la rumba de son quartier. Le seul tissu capable de réveiller l'imaginaire cubain. Ici, le peuple est rumba, boléro, tambour. On a plaqué sur lui une solennité empruntée à l'Europe de l'Est avec laquelle il n'avait rien à voir. L'homme nouveau, ici, ce sera le Noir, le marginal, l'homme de la rue* ».

Le photographe Raul Corrales habite Cojimar, une bourgade de pêcheurs à quelques kilomètres à l'est de La Havane. Quand, à l'été 1994, les premiers balseros ont poussé à la mer leurs chambres à air de camion, ce compagnon de Fidel Castro, photographe officiel au début de la révolution, était aux premières loges. Il a fait son métier, vendu ses clichés aux agences de presse internationales. Est-il triste ? Est-il inquiet ? En réponse, Corrales montre les portraits des soldats-musiciens qu'il tira pour illustrer les bienfaits de la réforme agraire et de la résistance du peuple, en 1962, avant d'être chargé par le *lider maximo* de la conservation des archives photographiques du régime, « *une obligation morale vis-à-vis de la révolution* ». Comme celle de se taire sur les perversions du système, ou pour un photographe de renoncer à ses outils de travail (le papier photographique Orwo était fourni par l'ex-RDA).

Ceux-là sont fidèles au romantisme révolutionnaire, coûte que coûte, et enfermés dans leur foi en Fidel – dernier rempart avant la débandade – que rien ne peut entamer : ni l'exécution, en 1989, du général Ochoa, héros des guerres africaines, pour trafic de drogue, ni les violations des droits de l'homme, ni l'absence de démocratie, ni la pénurie de la « période spéciale ». Korda, photographe bourgeois avant la Révolution, auteur (délesté de ses droits par Feltrinelli, un éditeur italien) de la célèbre image du Che, affiche le même regard rêveur en évoquant ses passions : « *La photo, la femme, la Révolution et la mer.* » Et « *tout ça existe toujours à Cuba* »...

Entre la tentation de l'exil, la sensation d'enfermement, la vision critique d'un nouveau Cubain « en voie de dollarisation », les jeunes peintres havanais ne font, eux, guère de concessions. « Tonel » Antonio Eligio Fernandez dessine des briques de chantier – résidus de maisons en voie d'effondrement – qui sont bien les seules choses qui ne manquent pas à Cuba, des scènes tirées des *boléros* populaires, des chants patriotiques.

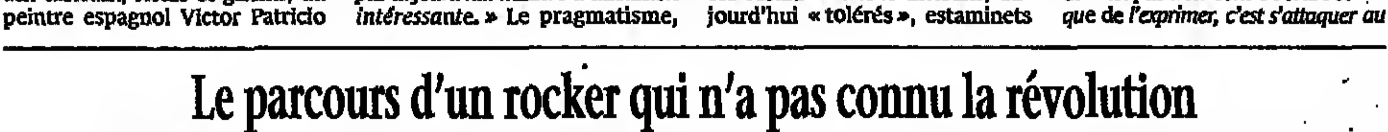
> **« L'homme nouveau, ici, ce sera le Noir, le marginal, l'homme de la rue »**

Tania Bruguera a dirigé un temps la revue culturelle alternative *Mémoire de l'après-guerre*, aujourd'hui suspendue par mesure gouvernementale, comme le journal satirique *El Caïman Barbudo* et la revue *Azotea*. Elle a conçu « un défilé de mode, Cuba 96 », collection d'« objets volants non identifiés » – une toile blanche de mauvais coton tendue sur une antenne de télévision récupérée –, dont il conviendrait de se munir pour s'envoler vers d'autres rivages, de préférence aux chambres à air.

Fernando Rodriguez a imaginé un personnage fictif, Francisco del Calle, paysan devenu aveugle au cours de la révolution, qui raconte ses rêves au jeune artiste chargé de les peindre. Voici New York et ses buildings abusifs, Berlin toujours avec son mur, la maison d'un nouveau riche cubain, le mariage de Fidel Castro avec la Virgen del Cobre, sainte patronne de l'île. Le style est volontairement naïf, les couleurs sombres.

Les *bolseros* ne passent plus, et le Cayo Uesso, quartier béni de la *trova*, la chanson cubaine, s'est replié dans un silence passager. Trop pris par leur survie quotidienne, les habitants ont des occupations plus terre à terre. Le soir, sur le Malecon, on joue toujours aux dominos, en buvant des rasades de rhum fort, et les couples se disent des mots doux. Tout comme, au siècle passé, le Noir enchapeauté et la belle langoureuse peints par Victor Landaluze flirtaient sous une pluie d'angelots effrontés.

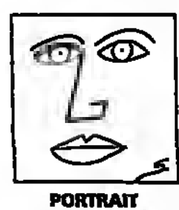
Véronique Mortaigne



Le parcours d'un rocker qui n'a pas connu la révolution

LA HAVANE
de notre envoyée spéciale

Le 5 août 1994, de violents incidents éclatent sur le Malecon. A trois reprises, des candidats à l'exil ont détourné des vedettes assurant les liaisons dans la baie de La Havane, et la rumeur gronde. Les hasards du calendrier ont voulu que, ce soir-là, Carlos Varela, chanteur à textes, rocker lucide dont la culture musicale s'est bâtie à l'écaute des FM américaines, donne un concert au Théâtre Carl Marx. Beaucoup de policiers dehors, se souvient ce petit homme vif au regard noir, héritier du rock sud-américain et de la Nueva Trova (la nouvelle vague) de la chanson cubaine. La salle était parcourue d'une électricité intense, mais le chanteur « *a évité toute étincelle* », rappelle une spectatrice, fidèle de Varela depuis *Guillermo Tell*, chansan écrite en 1989 : « *Guillaume Tell, ton fils a grandi ; maintenant, c'est son tour de prendre l'arc... c'est ton tour de mettre la pomme sur ta tête.* »



PORTRAIT

Dix mois plus tard, les *balseros*, par force, ont cessé leur manège, et Carlos Varela ne désarme pas. Il présente san nouvel album au même théâtre, dans le quartier aisé de Miramar, devant trois mille jeunes : cheveux langs, baskets américaines, symboles d'une adolescence dorée dans un pays où tout manque. Le disque, qui ne sera jamais diffusé à la radio et à la télévision cubaine en raison de la censure, peut se trouver en ville. Il s'appelle *Como los Peces* (« Comme les poissons »). « *Et les pères ... se sont habitués à se taire, comme les poissons... Les enfants parlent de désillusion, et en silence vont vers la mer et s'y jettent, comme les poissons* », dit la chanson, qui rappelle une des alus célèbres méladies cubaines, *Lagrimas Negras*. Varela, âgé de vingt-sept ans, est une vedette en Espagne et en Amérique latine, un des rares artistes de Cuba hébergés par une multinationale du disque (BMG/Ariola). Il vit en partie au Mexique, mais, comme Silvio Rodrigues et Pablo Milanes, les deux chanteurs cubains les plus adulés, babite officiellemeot à Cuba « *puisque c'est en agissant ici*, dit-il, *que nous devons changer les choses, et non en se lamentant de l'autre côté du détroit* ». Comme ses aînés, il pratique svec un talent consommé l'art du double sens, du sous-entendu épidermique, qui laissera le censeur pantois. Son public ne s'y trompe pas : debout, il manifeste à grands cris à l'écoute de mots comme « *desilusion* » ou « *suenas* » (« désillusion » et « rêves »).

LA FIÈVRE DU DOLLAR

Varela s'en prend au mode de vie sous la révolution socialiste, mais laisse entendre qu'il n'en est jamais sorti. La cubanité est très affirmée chez ce chanteur qui n'est pourtant pas « typique ». Pas une goutte de *son* dans sa musique, donc, sauf pour rendre hommage aux prédécesseurs, Silvio Rodrigues et Celia Cruz (la reine de la salsa, exilée aux Etats-Unis depuis 1962), le temps d'un torride *La Politica No Cabe en la Azucarera* (que l'on pourrait traduire par « la politique ne nourrit pas son homme »), condamnation de l'embargo américain et de la fièvre du dollar.

Dans les coulisses du théâtre, Varela offre un rhum à ses visiteurs, après avoir jeté à terre la première gorgée « *pour les morts, car ils boivent aussi* ». La cubanité est, à ses yeux, une famille où se retrouvent ceux de l'île et ceux de Miami, le grand-père (et père de la révolution) et les petits-enfants mécontents. L'auteur s'intéresse aux « *zones d'ombre de la ville, aux frustrations, aux rêves et aux contradictions des Havanais* ». « *Le peuple cubain*, dit Carlos Varela, bonnet noir, œil clair, vivacité à fleur de peau, *est un peuple critique. Dès qu'il se saoule un peu, il parle beaucoup. Je sais qu'il est très vivant.* »

La crise, économique et morale, pourrait tuer Cuba, ajoute Varela, « *tant ils sont nombreux à voulair « miamiser » cette île qui résiste* ». Dans son dernier album, il a écrit une des chansons les plus politiquement féroces, *El Lenadar Sin Basque* (« Le Bûcheron saos bois »). « *Je suis né derrière le moulin. J'avais un jardin, qui a grandi avec moi. Des années plus tard, une fumée noire dans le ciel, l'Inquisition a brûlé mon bois avec le feu, mon bois.... Inquisiteur, que vas-tu me faire, si maintenant je ne veux plus m'incliner à tes pieds ?* »

« *Ne mettez pas La Havane en vitrine* » ; gardons, dit le chanteur, l'âme cubaine intacte, avec ses couleurs, ses formes. « *Il faudra*, explique Varela, *laisser les Cubains se débrouiller à partir de leurs propres valeurs. J'ai cannu des jeunes qui ont fui par les vents du nord, parce qu'on leur avait promis des diamants, mais les diamants étaient faux.* »

V. Mo.

Les Fabulous Trobadors, rappeurs occitans, font revivre les quartiers

Le duo organise une journée « nationale » de la convivialité

LE SOIR du vendredi 9 juin à 20 heures, comme chaque semaine pendant les beaux jours, la petite place des Tiercettes bruira de convivialité. Des ruelles chaleureuses d'Arnaud-Bernard, vieux quartier populaire du centre de Toulouse adossé à l'église Saint-Sernin, des gens viendront partager des repas qu'ils auront eux-mêmes préparés. Certains décideront de pousser la chansonnette, d'improviser quelques rimes. Armés de leur tambourin Les Fabulous Trobadors ne seront pas les derniers à animer cette fin de repas. Car Claude Sicre, le chanteur de ce duo, est aussi l'inventeur de ce petit événement qui ce jour-là se répétera un peu partout en France. En 1994 déjà, à son initiative, une cinquantaine de villes avaient célébré au même moment les « repas de quartier ». Sans autre support que l'efficacité du téléphone arabo-occitan.

Diplômé en ethnolinguistique et en ethnomusicologie, ce quadragénaire, « *ingénieur en folklore toulousain et languedocien* », vient d'enregistrer avec son complice le jeune Ange B, *Ma ville est mon plus beau park*, deuxième album des pétulants Fabulous. A cette déclaration d'amaur sans ambiguïté, Sicre ajoute : « *Le quartier est ma plus grande œuvre.* » Né aux Minimes, faubourg populaire de Toulouse, il s'installe à Arnaud-Bernard en 1974, quartier aux rues longtemps animées de restaurants et de lieux noctambules. Quand la Grande Halle est détruite en 1970, le quartier voit sa population vieillir. Travailleurs immigrés et marginaux post-soixante-huitards (dant Claude Sicre) s'y établissent.

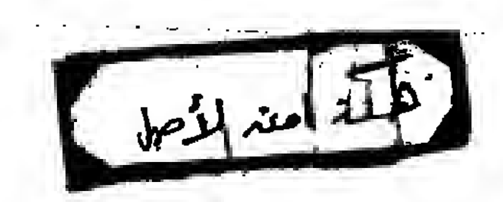
En 1975, le futur musicien-philosophe monte avec quelques habitants un premier comité de quartier. « *En ce temps-là*, se souvient Claude Sicre, *la révolution était encore pour demain. Les anarchistes voulaient appliquer leurs théories. Nous voulions éditer un petit journal, financé par des annonces qu'auraient pris les commerçants des environs. Mais, pour les anars, les petits commerçants n'étaient que des fascistes. Le comité s'est rapidement cassé la gueule et on a pu repartir sur des bases plus solides.* » Le comité a des ambitions culturelles. « *Nous avons voulu que les gens se connaissent mieux, mêler les classes, les générations, les cultures.* » Sicre découvre les écrits d'un philosophe montalbanais, Félix Castan, qui préconise un rôle accru de la citoyenneté locale. Claude Sicre s'en inspire. « *Le but n'est pas d'autonomiser le quartier, mais de se mettre au service de la ville. A la limite, un animateur de quartier paumé doit être plus intelligent que le ministre de la culture. Pour organiser un bon bal musette, il faut avoir lu Platon.* »

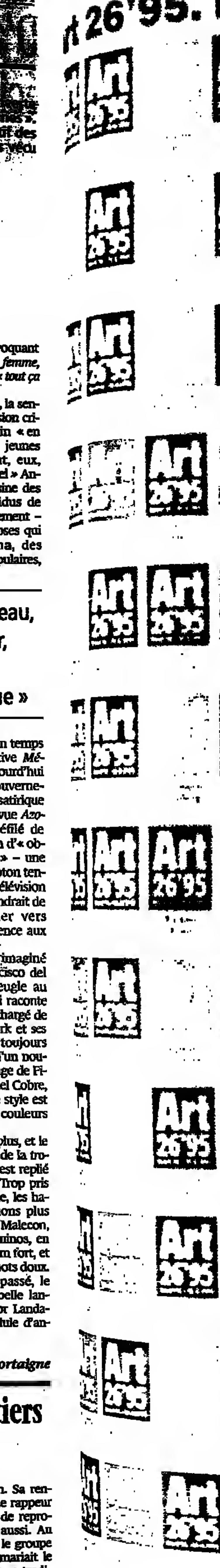
Parallèlement à ces activités, ce passionné de blues a aussi cherché la recette d'un folklore régénéré, d'une musique moderne qui puisse retrouver sa fonction utilitaire au sein d'une communauté et toucher plusieurs tranches d'âge. Les *tençons* des troubadours du XIIIe siècle l'intéressaient pour leurs joutes verbales, leurs improvisations, la vivacité de la langue. La découverte en 1983 des *emboladores*, chanteurs du Nordeste brésilien improvisant sur un accompagnement de tambourin fut une révélation. Sa rencontre avec Ange B, jeune rappeur capable avec sa bouche de reproduire tous les rythmes aussi. Au moment où, à Marseille, le groupe Massilia Sound System mariait le raggamuffin jamaïcain aux traditions provençales, Les Fabulous Trobadors inventaient le rap occitan.

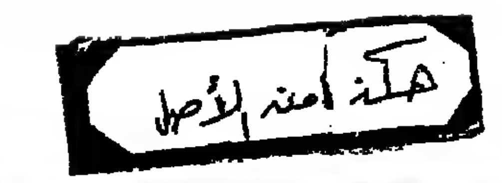
Qu'ils titillent leur maire (*Come on Every Baudis*) sur leur premier album, *Era pas de faire* ; qu'ils vantent les mérites de Toulouse ville métisse (*Toulouse est sarrasine*) ou nous guident jusqu'à la maison de Claude Nougaro (*Nouga*), qu'ils souhaitent une *Bonne année* à leurs camarades dans *Ma ville est mon plus beau park*, Les Fabulous font de leur musique un élément indissociable de la vie de leur cité. Des chansons de proximité, drôles, inventives, faites pour parler aux gens.

Stéphane Davet

★ *Ma ville est mon plus beau park*, 1 CD Mercury-PolyGram.







... dent leur « cubanité »

... sont restés sur l'île

... gie et révolte

... rs occitans, font revivre les quart...

Au Festival d'Evian un orchestre de jeunes crée la surprise

De grands maîtres font travailler ces futurs professionnels

Les Rencontres musicales d'Evian semblaient un événement non identifié, hésitant entre une programmation disparate composée des amis de Mstislav Rostropovitch, leur président, et une géniale opération de relations publiques menée par Antoine Riboud, maître des lieux. Malgré un concours de quatuors à cordes réputé, on croisait ici, pendant une dizaine de jours, plus de politiciens et d'hommes d'affaires que de mélomanes.

EVIAN
de notre envoyé spécial

Le premier signe d'un changement de cap est apparu en 1993 avec l'inauguration de La Grange du Lac, dans la forêt de mélèzes séparant les hôtels Royal et Ermitage. L'architecte du Théâtre équestre Zingaro, Patrick Bouchain, a conçu une étonnante boîte à musique de mille deux cents places. Mais c'est avec la création d'un orchestre de jeunes que ces rencontres viennent enfin de se trouver une âme.

Après avoir accueilli les orquestres de prestigieuses écoles de musiques étrangères, Mstislav Rostropovitch souhaitait célébrer les vingt ans de son festival à Evian avec une formation française comparable. Belle utopie... Même le numéro un des conservatoires, le Conservatoire national supérieur de musique (CNSM) de Paris, ne dispose que d'un orchestre intermittent où les élèves servent encore trop souvent de cobayes à des chefs médiocres. Sans parler de sa disponibilité : le mois de mai est celui de la préparation des prix de fin d'année. Il en fallait plus pour décourager Marta Istomin, directrice générale des Rencontres, qui, forte de son expérience au Festival de Marlboro et à la Manhattan School of Music de New York, demanda à Jean-Bernard Pommier de constituer, avec l'aide de quelques collègues, un orchestre de jeunes.

Ce brillant pianiste, qui mène parallèlement une carrière de chef, réunit donc autour de lui une dizaine d'amis, solistes dans les orchestres nationaux et/ou professeurs émérites : le hautboïste Maurice Bourgue, le corniste André Cazalet, les altistes Bruno Pasquier et Christophe Gaugué, les violonistes Guy Comentale, Jacques Ghestem et Gilles Henry, les violoncellistes Jean-Luc Bourré et Eric Fonteny, sans oublier le contrebassiste Jacques Cazauran qui, à 73 ans, a quitté une paisible retraite pour devenir le doyen de ce nouvel orchestre.

A la différence de l'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne ou de l'Orchestre français des jeunes, ces aînés ne se contentent pas de faire répéter les quatre-vingts musiciens recrutés sur audition dans les conservatoires de l'Hexagone. Ils jouent comme chefs de pupitre au milieu d'un ensemble dont la moyenne d'âge est de 18 ans ! *« On rame tous dans la même barque »*, prévient Maurice Bourgue au début de la répétition de la *Symphonie en* ut de Bizet. Les jeunes se sentent portés par les seniors, tandis que ceux-ci se surpassent pour mériter l'admiration de leurs élèves. Et le résultat de cette émulation réciproque, c'est un enthousiasme communicatif et un bonheur de jouer que l'on entend rarement dans les orchestres professionnels. *« J'ai retrouvé les émois de mes 28 ans quand je suis entré à l'Orchestre de Paris »*, avoue Maurice Bourgue, qui quitta cette phalange en 1979 pour une carrière de soliste et de chambriste.

Pour les jeunes, prime évidemment la joie de la nouveauté. Déjà, certains redoutent l'avenir qui les attend. *« C'est dur de se mêler à la masse »*, confie Yseult Betbeder (23 ans). A 16 ans, Marie Cantagrill est prête à revenir, même si elle ne rêve que d'être soliste pour échapper à la routine. Celle qui mine les formations constituées et transforme peu à peu les artistes en fonctionnaires de la double croche. Jean-Bernard Pommier autopsie cette sclérose sans pitié. *« Le musicien, formé avec l'espoir de devenir soliste, se sent frustré et humilié de devoir s'intégrer dans un groupe. Il développe alors une opinion négative de lui-même et réduit la musique à quelques effets épidermiques »*. Comment éviter cette usure ? *« Chacun doit contribuer au résultat final. C'est la marque d'un grand orchestre »*, observe Thibaud Le Pogam, jeune corniste encore plein d'illusions. *« La relation avec le chef est déterminante »*, ajoute Yseult Betbeder, subjuguée par leur premier concert avec le Polonais Jerzy Semkow. *« Il est arrivé en nous disant qu'on allait faire de la musique ensemble, sans instaurer de rapport hiérarchique. »*

A raison de six heures par jour pendant un mois, les jeunes ont donc répété un répertoire presque exclusivement français comprenant, notamment, quatre grandes symphonies et quatre concertos, sous la baguette de Jerzy Semkow, Mstislav Rostropovitch et Jean-Bernard Pommier. *« Nous avons particulièrement travaillé le rythme, le respect des nuances et la lecture des partitions »*, explique Jacques Cazauran. *« En revanche,* précise André Cazalet, *on ne peut pas acquérir à leur place une solide culture musicale. »*

Malgré des violons parfois incertains, la qualité musicale de ce nouveau-né surpasse celle de nombreuses formations d'âge canonique. Et à ceux qui insinuent qu'Evian aurait ainsi trouvé le moyen de faire des économies, Marta Istomin répond que la prise en charge complète pendant un mois de stagiaires non rémunérés coûte plus cher que d'inviter un orchestre professionnel pour quatre soirs.

Mais le pari est loin d'être gagné quand on sait que France-Musique n'a pas souhaité enregistrer ces concerts et qu'aucun représentant de la direction de la musique n'a jugé bon se déplacer, un comble au moment où le gouvernement vante les mérites de l'apprentissage et de la solidarité entre les générations.

Benoît Marsot

Quelques antécédents

Evian n'est pas la première tentative pour créer un orchestre de jeunes. A la fin des années 70, Jean-Claude Casadesus anima l'embryon d'une école d'orchestre, avec des musiciens de l'Orchestre de Paris. Le projet n'aboutit pas, faute de moyens financiers. L'Orchestre français des jeunes renaît, lui, chaque été sous la baguette de Marek Janowski, pour une tournée de concerts dans les festivals. Dirigé par Claudio Abbado, puis par Bernard Haitink, l'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne accueille des recrues venues de toute l'Europe. Il offre deux sessions d'un mois comprenant deux semaines de répétitions suivies d'une dizaine de concerts, ainsi qu'une session plus courte à l'automne. A Berlin, pendant un an, les jeunes de l'Académie Karajan sont rémunérés et associés aux musiciens de la Philharmonie de Berlin, à raison de deux ou trois concerts par mois.

Une pétition pour sauvegarder la bibliothèque de l'Arsenal

La proposition de démantèlement de cette institution a fortement ému le monde de la recherche française

LORS d'une réunion électorale, le 1er juin au théâtre Marigny, Jean Tiberi, le maire de Paris a déclaré qu'il se *« battrait pour sauver la bibliothèque de l'Arsenal »*. Installée à Paris depuis 1756 dans l'ancien hôtel des grands maîtres de l'Artillerie, au 1, rue de Sully (Paris-4e), l'institution est menacée de dislocation (*Le Monde* du 31 mars). Le dépôt légal dont elle disposait en partie lui sera supprimé l'an prochain. Son million et demi de volumes devrait rejoindre la nouvelle bibliothèque de Tolbiac et son fonds de manuscrits, la rue de Richelieu. Quant au bâtiment il serait dévolu à un autre établissement – on parle de l'Ecole des chartes.

Cette annonce a fortement ému le monde de la recherche française et étrangère, très attaché à cette bibliothèque de *« petite taille »* où l'on travaille fort bien sur des fonds riches et précis : arts du spectacle, littératures enfantines, archives de la Bastille et du saint-simonisme.

Une pétition a déjà recueilli plus de 500 signatures parmi lesquelles on trouve des écrivains, des éditeurs, des historiens et des chercheurs de toutes disciplines, de toutes nationalités. Parmi eux : Fernando Arrabal, Yves Bonnefoy, Michel Butor, Pierre Chaunu, Claude Cherki, Alain Corbin, Robert Darnton, Georges Duby, Christian Dupavillon, Arlette Farge, Marc Fumaroli, Pierre Nora, Paul Otchakovsky-Laurens, Bernard Pingaud, Krysztof Pomian, Pascal Quignard, Jacques Rancière, Jacques Revel, Jacques Roubaud...

Le 24 mai, Jean Favier, président de la Bibliothèque nationale de France (BNF), avait reçu Philippe Régnier, président de la Société des amis de la bibliothèque de l'Arsenal. L'argumentaire de Jean Favier, auteur de la proposition de démantèlement, est connu : l'Arsenal n'est pas une bibliothèque mais un département spécialisé de la BNF. Celle-ci entend gérer comme elle l'entend ses collections et ses bâtiments. Les collections de l'Arsenal n'ont pas d'unité. Donc elles peuvent rejoindre celles de Tolbiac ou de Richelieu. Enfin la place de lecteur (il y en a quarante-huit) serait *« la plus chère au monde »*. Le fonctionnement de cette bibliothèque est archaïque. Ses fonds, déménagés et intégrés ailleurs, seraient mieux gérés. Et puis les départements restant rue de Richelieu ne vont pas occuper toute la place laissée vacante. Quant à la suppression du dépôt légal, c'est une décision sans rapport avec le destin de l'Arsenal : il faut bien que des bibliothèques de province en bénéficient.

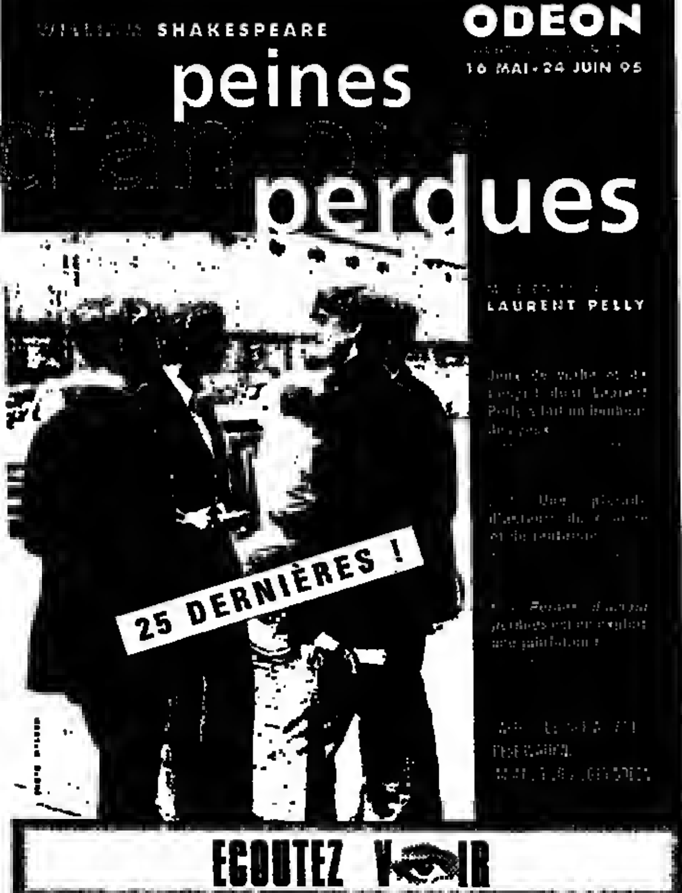
Un fond qui continue de s'enrichir

Il semble pourtant évident que la bibliothèque de l'Arsenal est un établissement à part entière : son histoire singulière et ses fonds propres qui continuent de s'enrichir (le legs Georges Perec) le prouvent.

C'est un établissement équilibré (15 000 entrées par an pour un personnel de vingt et une personnes) qui permet aux chercheurs de travailler dans d'excellentes conditions – elles seraient améliorées si une indispensable modernisation était entamée. Ce *« département de la BNF »* n'a en effet jamais bénéficié des moyens mis en services dans les autres départements de la maison mère. Il est évident que le dépôt légal devrait être mieux ventilé, en direction de la province. Mais la destination des ouvrages issus du dépôt légal semble quelque peu aberrante.

Est-il toujours indispensable de faire bénéficier le ministère de l'intérieur de plusieurs exemplaires de chaque nouvel ouvrage publié ? Enfin, n'est-ce pas donner raison à ceux qui, s'indignant du coût de fonctionnement *« exorbitant »* de la Très Grande Bibliothèque, assurent que le réseau des bibliothèques françaises sera affecté par le *« monstre de Tolbiac »* ? En Italie, plusieurs colloques ont récemment souligné le rôle indispensable joué par de petits centres, *« bibliothèques provinciales ou établissements périphériques aux grandes collections »*. L'écho de ces rencontres n'a vraisemblablement pas atteint la Seine.

Emmanuel de Roux

Memling au Louvre, trop vite, décevant

MUSÉE DU LOUVRE, aile Sully ; tél. : 40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15. Fermé le mardi. Jusqu'au 14 août.

L'été dernier, Bruges a célébré Memling, profitant du cinq centième anniversaire de la mort du primitif flamand pour l'honorer d'une exposition admirable. Des retables démembrés étaient reconstitués pour la circonstance, des œuvres capitales et jusque-là peu montrées venaient de Pologne ou des Etats-Unis. Le dossier très délicat des contemporains, élèves et imitateurs de Memling était traité largement et la question des attributions posée chaque fois qu'une incertitude l'exige. Ce fut en somme une rétrospective de premier ordre et un succès public d'une ampleur inattendue, à la mesure de la grandeur du peintre, l'un des plus beaux du quinzième siècle, l'auteur de l'admirable polyptyque de l'hôpital Saint-Jean.

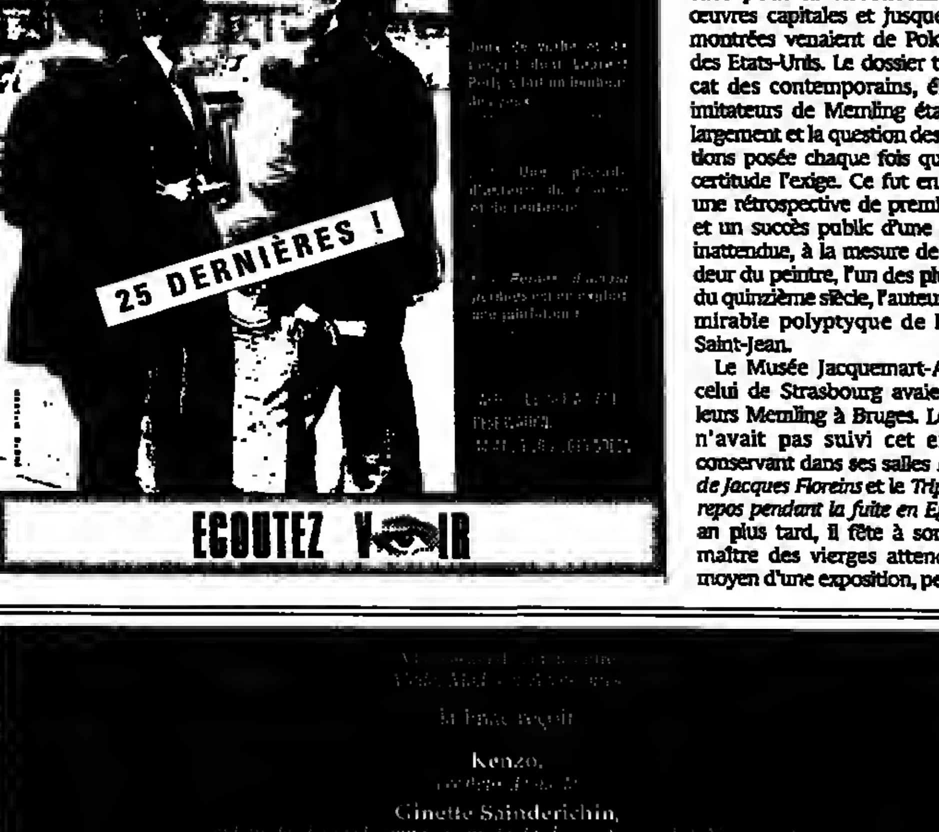
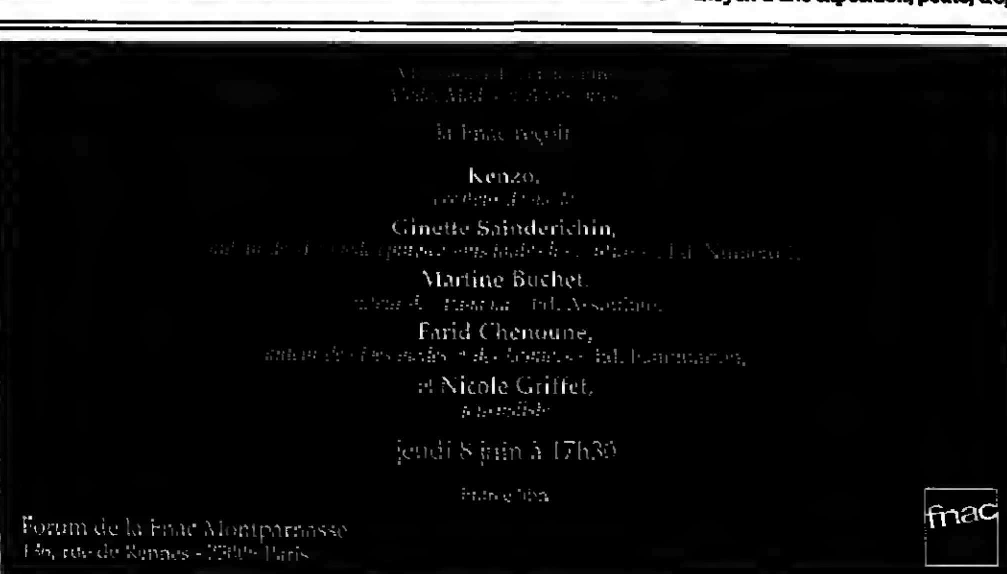
Le Musée Jacquemart-André et celui de Strasbourg avaient prêté leurs Memling à Bruges. Le Louvre n'avait pas suivi cet exemple, conservant dans ses salles *La Vierge de Jacques Floreins* et le *Triptyque du repos pendant la fuite en Egypte*. Un an plus tard, il fête à son tour le maître des vierges attendries, au moyen d'une exposition, petite, trop petite. Celle-ci rassemble les Memling que possède le département des peintures du Louvre, le très macabre polyptyque de Strasbourg et quelques œuvres où se distingue plus ou moins nettement l'influence du Brugeois. Les rapprochements ainsi suggérés avec Nicolas Froment et Ghirlandaio et la présence d'un étrange *Christ de pitié soutenu par la Vierge* mi-archaïque mi-habile venu d'une église de Saône-et-Loire – copie peut-être d'un original de Memling – ne suffisent pas absolument à étoffer l'ensemble.

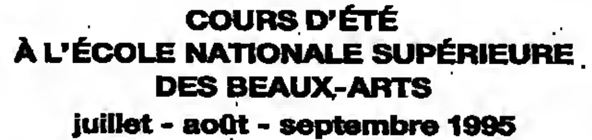
ELLIPTIQUE

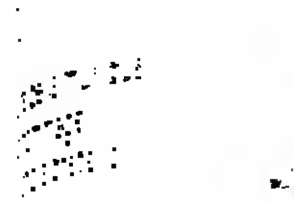
Non que celui-ci soit de peu d'intérêt – quelle manifestation comptant une demi-douzaine de Memling pourrait être traitée de la sorte ? –, mais il se compose pour l'essentiel de panneaux que les visiteurs du musée connaissent de longue date et peuvent étudier aussi souvent que l'envie leur en vient, qu'il s'agisse des peintures sacrées ou du *Portrait d'une femme âgée*. La seule œuvre qui ne soit pas parisienne est le polyptyque de Strasbourg, où se déploie, de panneau en panneau, une leçon de morale cruelle, démonstration de la vanité des plaisirs d'autant plus éloquente que l'allégorie de la mort est un cadavre debout, la peau parcheminée, les os saillants et que Memling a représenté à part un crâne humain digne de Champaigne.

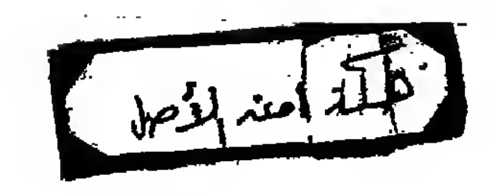
La question que soulève cet hommage trop elliptique est donc moins d'histoire de l'art que, plus prosaïquement, d'administration culturelle. Il est entendu depuis son inauguration que le Grand Louvre ne doit pas cesser d'organiser des manifestations, qu'il s'y passe tous les jours quelque chose, que ce musée est bien plus qu'un musée. Aux conservateurs de pourvoir à ces besoins, de garnir les calendriers, de « monter » des expositions comme l'on monte des spectacles. Peut-être n'ont-ils pas le temps. Peut-être l'envie leur manque-t-elle parfois. Peut-être encore conviendrait-il de ne pas user des noms et des œuvres illustres comme d'autant d'arguments publicitaires. Memling mérite mieux.

Philippe Dagen







Une pétition pour sauvegarder la bibliothèque de l'Arsenal

La proposition de démantèlement de cette institution a fortement ému le monde de la recherche française

L'accordéon roi

La Cité de la musique rend hommage au piano à bretelles



POUR CÉLÉBRER l'instrument iconoclaste, la Cité de la musique a choisi la qualité instrumentale et l'atmosphère, prenant quelques-unes de ses formes les plus novatrices et les plus virtuoses. Pour l'ouverture, le 9 juin, honneur à Jean Wiener, le temps d'un *Concerto pour accordéon soliste et orchestre*, interprété par Frédéric Guérouet et l'Orchestre symphonique du Conservatoire national de région d'Aubervilliers, et carte blanche à Richard Galliano, d'abord en trio (le New Musette, avec Daniel Humair et Jean-François Jenny Clark), puis avec un orchestre à cordes (une commande de l'établissement). Le 10, le merveilleux Brésilien Sivuca démontre les vertus incantatoires et dansantes du *forro* nordestin (avec le guitariste Carlos Lyra et l'accordéoniste Osvaldinho), en attendant le blues cajun de Clayton Chenier et du Red Louisiana Band. Enfin, le dimanche après-midi, Galliano rejoint deux femmes fatalement talentueuses de la chanson française : Juliette Gréco et Catherine Ringer.

★ **Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris XIXe. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, les 9 et 10 juin. 16 h 30, le 11. Tél. : 44-84-45-63. De 60 F à 160 F.**

UNE SOIRÉE A PARIS

James Taylor Quartet, D. Influence
Sa passion pour l'orgue Hammond, les musiques de film et de feuilleton des années 60 signées – John Barry ou Lalo Schifrin, en particulier – ont fait de James Taylor une figure de la scène acid jazz londonienne. Lunettes noires et claquements de doigts cool seront de rigueur.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Anvers. 18 h 30, le 8 juin. Tél. : 42-31-31-31. 131 F.

Die Bunker, Clair Obscur
Die Bunker et Clair Obscur persévèrent dans leur volonté d'élaborer des concepts musicaux résolument en marge. Groupes de rock ? Orchestres de chambre ? Collectifs d'artistes multimédias ? Leurs concerts, en général, satisfont toutes les curiosités.
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris-2e. Mo Sentier. 20 heures, du 8 au 17 juin. Tél. : 42-36-37-27. Location Fnac, Virgin. 80 F.

Jazz à Radio-France
D'abord Zhebra 3, où violoncelle (Vincent Courtois), percussions (Xavier Desandre) et vibraphone (Frank Tortiller) s'allient pour parcourir les sons du monde. Puis Kartet, qui revitalise la notion forte de groupe et d'unité avec une musique à multiples entrées.
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mo Passy. 20 heures, le 8 juin. Tél. : 42-30-15-16. 30 F.

Nankalou, œuvre chorégraphique vaudoue
Six comédiens-danseurs, un chanteur, trois musiciens et un prêtre vaudou mettent en scène les divinités héritées de l'Afrique, les rituels en l'honneur de Legba, gardien des carrefours, ou Wédo le grand serpent arc-en-ciel. Sous la direction de la chorégraphe Kettly Noël.
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris-6e. Mo Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. Tél. : 45-44-72-30. De 90 F à 120 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions

PARIS

Architecture de la Renaissance italienne, de Brunelleschi à Michel-Ange
Musée national des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Tél. : 44-05-39-10. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 juillet. 36 F.

L'Art du tampon
Musée de La Poste, galerie, 34, boulevard de Vaugirard, Paris 15e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. Tél. : 42-79-23-45. De 10 heures à 18 heures ; dimanche de 12 heures à 19 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 27 août.

Pierre Bonnard
Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré, Paris 1er. Mo Concorde. Tél. : 42-60-36-36. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 12 juillet.

Constantin Brancusi (1876-1957)
Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 21 août.

Alexander Calder
Galerie Maeght, 42, rue du Bac, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. : 45-48-45-15. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 29 juillet.

Carthage, l'histoire, sa trace et son écho
Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40 ; nocturne mercredi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 2 juillet. 40 F.

Marc Chagall, les années russes 1907-1922
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 17 septembre. 40 F.

John Chamberlain
Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-19-37. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 août.

Alain Clément, Anita Molinero, Krzysztof Wodiczko
Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 47-03-50-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 23 juillet.

Dessins français de la collection Prat (XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles)
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 24 juillet. 28 F, gratuit pour les – de 18 ans.

Du trait à la ligne
Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 19 juin.

Bernard Faucon
Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mo Hôtel-de-Ville ou Rambuteau. Tél. : 42-71-09-33. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 juillet.

Helmut Federle, Didier Vermeiren
Galerie nationale du Jeu-de-Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Mo Concorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 15 juin. 35 F.

Alain Fleischer
Centre national de la photographie, hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mo Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 juillet. 30 F.

Gaumont, cent ans de cinéma
Cinémathèque française, palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris 16e. Mo Trocadéro, Iéna. Bus 22, 30, 32, 63, 72, 82. Tél. : 45-53-21-86. De 10 heures à 18 heures. Visites guidées à 10 heures et 11 heures ; jeudi, vendredi de 14 heures à 17 heures ; du mercredi au dimanche toutes les demi-heures. Fermé lundi et mardi et jours fériés. Jusqu'au 3 septembre. 25 F.

George Grosz
Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-78-61-79. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 24 juin.

Peter Halley
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-79-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 17 juin.

Les Heures chaudes de Montparnasse
Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Mo Sèvres-Babylone. Tél. : 42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 23 juillet. 20 F.

Ilya Kabakov
Centre Georges-Pompidou, forum, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 4 septembre. 27 F.
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-72-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 juillet.

Mike Kelley
Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 48-87-60-81. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 12 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 14 juin.

Zoe Leonard
Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 48-87-40-02. De 10 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 7 juillet.

Lille, chefs-d'œuvre d'un grand musée européen
Grand Palais, galeries nationales, avenue Winston-Churchill, place Clemenceau, avenue du Général-Eisenhower, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau, bus 28, 42, 49, 72, 73, 80, 83, 93. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 juillet. 42 F, lundi : 29 F ; billet jumelé avec l'exposition Zoran Music : 63 F.

Donald Lipski, Louise Bourgeois
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mo Miromesnil. Tél. : 45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 12 juillet.

Malevitch, Tchachnik, Souiétine
Galerie Pierre Brullé, 25, rue de Tournon, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 43-25-18-73. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 22 juillet.

Matta : glisser dans le vent
Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-74-38-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 7 juillet.

Hans Memling
Musée du Louvre, aile Richelieu, salles des peintures françaises, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 14 août. Billet d'accès au musée : 40 F de 9 heures à 15 heures ; 20 F après 15 heures et dimanche.

Zoran Music
Grand Palais, avenue Winston-Churchill, place Clemenceau, avenue du Général-Eisenhower, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau, bus 28, 72, 73, 83. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 juillet. 42 F, lundi : 29 F.

Naraha
Galerie Denise René, 22, rue Charlot, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 48-87-73-94. De 14 h 30 à 19 heures. Fermeture annuelle du 29 juillet au 5 septembre. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 septembre.

Noces tissées, noces brodées
Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil, Paris 12e. Mo Porte-Dorée. Tél. : 44-74-84-80. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 juillet. 35 F.

Les Peintres de la couleur en Provence 1875-1920
Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris 6e. Mo Luxembourg. Tél. : 42-34-25-94. De 11 heures à 18 heures ; jeudi jusqu'à 20 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 6 août. 31 F, mardi : 21 F.

Pied-à-terre IV : Bernard Comment, Reto Emch, Richard Müller & Jan Kopp
Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Mo Saint-Paul. Tél. : 42-71-38-38. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 2 juillet.

Ettore Spalletti
Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Tél. : 43-55-36-90. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 17 juin.

Traité du trait
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 24 juillet. 28 F, gratuit pour les – de 18 ans.

David Tremlett
Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Tél. : 48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 29 juillet.

Trente ans de jeune sculpture à Paris avec Denys Chevalier
Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 43-29-39-64. De 11 heures à 19 heures. Fermé lun. Jusqu'au 25 juin.

Les Trésors retrouvés des ateliers d'artistes au temps de Rodin
Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal, Paris 2e. Mo Palais-Royal. Tél. : 42-97-27-20. De 11 heures à 18 h 30. En juillet et août fermé le dimanche. Fermeture exceptionnelle vendredi 14 juillet. Fermé lundi. Jusqu'au 10 septembre. 20 F.

Juan Uslé
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 13 juillet.

ILE-DE-FRANCE

La Collection Denys Chevalier
Musée d'art et d'histoire, 11, rue des Pierres, 92 Meudon. Tél. : 46-23-87-13. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi, mardi. Jusqu'au 2 juillet. 15 F.

Hélène Delprat
Espace Mira Phalaina-maison populaire, 9 bis, rue Dombasle, 93 Montreuil. Tél. : 42-87-08-68. De 10 h 30 à 21 h 30 ; samedi de 10 h 30 à 17 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 30 juin.

Merkado
La Ferme du buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Tél. : 64-62-77-00. De 14 heures à 18 heures et les soirs de spectacle jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 23 juillet.

Anne Rochette, Yoon-Hee
Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux, 94 Fresnes. Tél. : 46-68-58-31. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 juillet.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine et une sélection des films en exclusivité

NOUVEAUX FILMS

A LA RECHERCHE DU MARI DE MA FEMME
Film marocain de Mohamed Abderrahman Tazi, avec Bachir Skirej, Moune Fettou, Naïma Lemcherki, Amina Rachid, Ahmed Taïb El Aj, Mohamed Afifi (1 h 28).
VO : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

COBB
Film américain de Ron Shelton, avec Tommy Lee Jones, Robert Wuhl, Lolita Davidovich, Ned Bellamy, Scott Burkholder, Allan Malamud (2 h 10).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Publicis Saint-Germain, Dolby, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, Dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).

FAST
Film français de Dante Desarthe, avec Frédéric Gélard, Jean-François Stévenin, Karin Viard, Nathalie Schmidt (1 h 45).
Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, Dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

LISBONNE STORY
Film allemand-portugais de Wim Wenders, avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau, Vasco Sequeira, Canto E Castro, Viriato José da Silva, Joao Canijo (1 h 40).
VO : L'Arlequin, Dolby, 6e (45-44-28-80) ; UGC Montparnasse, Dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Publicis Champs-Elysées, Dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, Dolby, 11e (36-68-48-56) ; Escurial, Dolby, 13e (47-07-28-04).

ROB ROY
Film américain de Michael Caton-Jones, Liam Neeson, Jessica Lange, John Hurt, Tim Roth, Eric Stoltz, Brian Cox, Andrew Keir (2 h 17).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, Dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, Dolby, 17e (36-68-31-34).
VF : Rex (le Grand Rex), Dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, Dolby, 6e (36-65-70-37, réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-98 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

WAATI
Film français de Souleymane Cissé, avec Linéo Kefuoe Tsolo, Sidi Yaya Cissé, Aïcha Amerou, Mohamed Dicko, Mariane Amerou (2 h 20).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Le Saint-Germain-des-Prés, salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, Dolby, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

SÉLECTION

A LA CAMPAGNE
de Manuel Poirier,
avec Benoît Régent, Judith Henry, Sergi Lopez, Jean-Jacques Vanier, Serge Riaboukine, Elisabeth Commelin.
Français (1 h 48).
Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CARRINGTON
de Christopher Hampton,
avec Emma Thompson, Jonathan Pryce, Steven Waddington, Rufus Sewell, Penelope Wilton.
Franco-britannique (2 h).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, Dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, Dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, Dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

LA CITÉ DES ENFANTS PERDUS
de Jean-Pierre Jeunet et Marc Caro,
avec Ron Perlman, Daniel Emilfork, Judith Vittet, Dominique Pinon, Jean-Claude Dreyfus, Geneviève Brunet.
Français (1 h 52).
Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Montparnasse, Dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, Dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Normandie, Dolby, 8e (36-68-49-56) ; Max Linder Panorama, THX, Dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, Dolby, 11e (36-68-48-56) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, Dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, Dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LE CYGNE ET LA PRINCESSE
de Richard Rich,
dessin animé américain (1 h 28).
VF : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; George-V, Dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, Dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

GRANITZA
de Hristian Notchev et Ilien Simeonov,
avec Petar Popyordanov, Marian Voliev, Neoum Schopov ; Nicolaï Dugonov.
Bulgare (1 h 25).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA HAINE
de Mathieu Kassovitz,
avec Vincent Cassel, Hubert Kounde, Saïd Taghmaoui, Karim Belkhadre, Edouard Montoute, François Levantal.
Français, noir et blanc (1 h 35).
Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, Dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Hautefeuille, Dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, Dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, Dolby, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, Dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, Dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

HAUT BAS FRAGILE
de Jacques Rivette,
avec Marianne Denicourt, Nathalie Richard, Laurence Côte, André Marcon, Bruno Todeschini, Anna Karina.
Français (2 h 49).
Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LA JARRE
d'Ibrahim Forouzesh,
avec Behzad Khodaveisi, Fatemeh Azrah, Alireza Haji-Ghasemi, Ramazan Molla-Abbasi, Hossein Balei, Abbas Khavaninzadeh.
Iranien (1 h 26).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

JEFFERSON A PARIS
de James Ivory,
avec Nick Nolte, Greta Scacchi, Gwyneth Paltrow, Thandie Newton, Seth Gilliam.
Américain (2 h 19).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Action, Dolby, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; UGC Odéon, Dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Champs-Elysées, Dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, Dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, Dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

JLG/JLG
de Jean-Luc Godard,
avec Geneviève Pasquier, Denis Jadot, Brigitte Bastien, Elisabeth Kaza, André S. Labarthe, Louis Séguin.
Français (1 h 20).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).

KISS OF DEATH
de Barbet Schroeder,
avec David Caruso, Nicolas Cage, Samuel L. Jackson, Kathryn Erbe, Helen Hunt, Michael Rapaport.
Américain (1 h 40).
Interdit – 12 ans.
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Biarritz-Majestic, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, Dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

KRIM
d'Ahmed Bouchaala,
avec Hammou Graïa, Elisabeth Rose, Philippe Clay, Zakia Tahiri, Mireille Perrier, Jean-Claude Dreyfus.
Français (1 h 25).
Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67).

LAST SEDUCTION
de John Dahl,
avec Linda Fiorentino, Peter Berg, Bill Pullman, J. T. Walsh, Bill Nunn, Bill Pullman.
Américain (1 h 50).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, Dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George-V, THX, Dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Normandie, Dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, Dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, Dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27).

MÉCANIQUES CÉLESTES
de Fina Torres,
avec Ariadna Gil, Arielle Dombasle, Evelyne Didi, Frédéric Longbois, Lluis Homar, Alma Rosa Castellanos.
Franco-vénézuélien-belge-espagnol (1 h 25).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts II, Dolby, 6e (43-26-80-25) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

MERCEDES, MON AMOUR
de Bay Okan,
avec Ilyas Salman, Valérie Lemoine, Micky Sebastien, Alexander Gittinger.
Franco-allemand (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

SALAM CINÉMA
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Azadeh Zangeneh, Maryam Keyhan, Feyzolah Ghashghai, Shaghayegh Djodat.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, Dolby, 8e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

REPRISES

EN COMPAGNIE DE MAX LINDER
de Maud Linder,
Français, 1963, noir et blanc (1 h 24).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).

FALSTAFF
d'Orson Welles,
avec Orson Welles, Jeanne Moreau, Margaret Rutherford, John Gielgud, Marina Vlady, Fernando Rey.
Espano-suisso-français, 1965, noir et blanc (2 h).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

FRONTIÈRE CHINOISE
de John Ford,
avec Anne Bancroft, Sue Lyon, Flora Robson, Margaret Leighton, Mildred Dunnock.
Américain, 1965 (1 h 26).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE, MAX LINDER
de Maud Linder,
Français, 1983, couleur et noir et blanc (1 h 36).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).

La privatisation de RMC est de nouveau à l'ordre du jour

BLOQUÉE depuis le mois de mars 1994, la privatisation du groupe RMC a été jugée, mercredi 7 juin, dans l'entourage d'Alain Juppé, comme l'un des dossiers audiovisuels prioritaires. Le groupe comprend la station généraliste Radio-Monte-Carlo, les réseaux musicaux Nostalgie, Montmartre FM (où le groupe vient d'être autorisé par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) à monter de 75 % à 100 % du capital) et la régie publicitaire Génération expertise média (GEM). Le changement de statut sera relancé *« d'ici à la fin de l'année »*, affirment des proches du premier ministre. Afin que le nouveau gouvernement ne connaisse pas un échec semblable à celui essuyé par Édouard Balladur, Matignon souhaite mener directement l'opération, et ce *« dans la plus grande transparence »*.

Les candidats à la reprise des 83 % des parts encore détenues par l'Etat *via* sa holding publique, la Sofirad, ne sont pas encore officiellement déclarés. Certains institutionnels, comme la Rochefortaise de communication, ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils seraient sur les rangs. La Générale occidentale (GO), filiale d'Alcatel, et Havas s'étaient déjà portés candidats lors du précédent appel d'offres.

Jugée favorite après sa récente acquisition, il y a un an, de 49 % du capital du florissant réseau Nostalgie, la Générale occidentale ne bénéficie plus des mêmes privilèges. Aujourd'hui, la filiale du groupe industriel est dans une situation instable après le retrait de Pierre Suard, et tout investissement reste suspendu aux décisions qui seront prises par le nouveau PDG du groupe.

Quant au groupe Havas – candidat le mieux offrant en janvier 1994 – il a peu apprécié la manière – *politique* – dont s'était conclue la dernière tentative de privatisation. Si Pierre Dauzier, PDG d'Havas, répète régulièrement qu'il n'est pas candidat, de nombreux observateurs restent toutefois persuadés que le groupe pourrait *« y aller par des chemins détournés »*.

Un seul groupe radiophonique s'était porté candidat lors du précédent appel d'offres : NRJ. Son PDG, Jean-Paul Baudecroux, a confirmé, le 7 juin, sa candidature. Europe 1, en revanche, ne semblait pas intéressé à l'époque. Mais la difficile situation que traverse aujourd'hui la station généraliste pourrait modifier la donne.

« Nous verrons », nous a confié Jacques Lehn, président d'Europe 1 communication : *« On regardera la mise à prix et les conditions. »* Un accord publicitaire entre Régies 1, la régie publicitaire du groupe Europe, et GEM, pour le groupe RMC, aurait en outre été évoqué, le 24 avril, lors du dernier conseil d'administration de RMC. Contrairement à Europe 1, Jean-Noël Tassez, directeur général de RMC, *ne dément pas cette information.*

Ar. Ch.

Les « news magazines » affrontent la crise

La compétition pour conquérir des lecteurs demeure, mais, sur le marché publicitaire, ils prennent des initiatives communes

LES MAGAZINES d'information ont fait longtemps figure d'exception dans le paysage morose de la presse française. Ils marchaient bien et leur lectorat se développait. Mais la récession publicitaire et les effets de la loi Evin, qui interdit la publicité pour le tabac, source de revenus importants (*Le Monde* du 6 octobre 1994), ont produit leurs effets.

Le déclin – et surtout le vieillissement – du lectorat qui ont affecté les quotidiens se sont aussi étendus aux hebdomadaires. Les plus jeunes lecteurs, qui avaient déjà quitté les quotidiens, ont déserté les magazines d'information au bénéfice de la radio, de la télévision, – lesquelles ont amélioré la place qu'ils accordaient à l'information – ou des mensuels spécialisés. Les « news » se sont parfois endormis sur leurs succès, en alternant les mêmes premières pages sur les salaires des cadres et en se livrant à *une surenchère de cadeaux* pour recruter des nouveaux abonnés.

« L'identité des news-magazines est à réinventer », a expliqué Albert du Roy, directeur de la rédaction de *L'Evénement du jeudi*, en présentant, mercredi 7 juin à Paris, le changement de maquette de son hebdomadaire. Pour lui, les journaux doivent désormais tenir compte de la *« visualisation »* de l'information. C'était également l'une des préoccupations de Françoise Sampermans lorsqu'elle a nommé Christine Ockrent à la tête la rédaction de *L'Express*.

Initiative inaccoutumée, *L'Express*, *Le Nouvel Observateur*, *Le Point*, *L'Événement du jeudi* et *Le Figaro-Magazine* ont décidé de s'associer pour mener une campagne de promotion commune dans la presse professionnelle, à destination des publicitaires, pour montrer que la presse est la mieux placée pour toucher un public de cadres. L'initiative reste certes limitée, mais il n'est pas innocent de voir cinq concurrents faire de la publicité pour affronter la crise ensemble.

SUCCÈS INÉGAUX

« On a vécu depuis dix ans des événements qui nous ont fait perdre de vue le marché : la crise économique, la guerre du Golfe, les lois Sapin et Evin. On n'a pas vu que les tendances globales nous faisait reculer par rapport aux autres médias », reconnaît Pierre Colleu, directeur général adjoint d'Occidentale Médias, la régie publicitaire de la Générale occidentale, propriétaire du *Point* et de *L'Express*.

Face à cette crise, les magazines ont résisté avec des bonheurs variés. En 1994, la diffusion du *Point* et du *Nouvel Observateur* a progressé respectivement de 2,5 % (302 514 exemplaires en diffusion totale payée, selon Diffusion contrôle) et de 3,3 % (430 789 exemplaires), tandis que *L'Express* perdait 4,4 %, tout en restant numéro un (544 753 exemplaires), et *L'Événement du jeudi*, en pleine crise, chutait de 15 % (179 048 exemplaires).

Le journal fondé par Jean-François Kahn a été repris au début de l'année par Thierry Verret. Le changement de maquette qui intervient jeudi 8 juin devrait précéder une nouvelle formule prévue à la fin de l'année. Une décision sur une éventuelle baisse du prix de l'hebdomadaire (30 francs) ne sera pas prise avant cette nouvelle formule. L'idée d'un hebdomadaire à 10 francs semble cependant avoir été abandonnée.

Pour sa relance, *L'Évènement* crée des pages « idées » et une partie « guide » sur les loisirs. De nouveaux chroniqueurs (Philippe Labarde et Bernard Rapp) ont fait ainsi leur apparition. Thierry Verret compte donner une priorité aux abonnements par rapport à la vente au numéro, ce qui constitue un changement stratégique important pour un journal qui s'est fortement appuyé sur la vente en kiosque. L'objectif de Thierry Verret est de gagner quatre-vingt mille abonnés en trois ans.

Christine Ockrent travaille actuellement à une nouvelle formule de *L'Express*. Mais la situation tendue au sein de la rédaction, de même que les incertitudes pesant sur l'avenir de la Générale occidentale, après la mise en examen de son directeur général, Françoise Sampermans, et au sein de son actionnaire, Alcatel-Alsthom, accroissent le malaise qui règne dans l'hebdomadaire depuis deux ans. De son côté, *Le Nouvel Observateur* va relancer à la rentrée le supplément télévision qui a fait son succès.

Alain Salles

Chargeurs rachète les salles MGM aux Pays-Bas

LE GROUPE Chargeurs (textiles, communication), dirigé par Jérôme Seydoux, a racheté au Crédit lyonnais, vendredi 2 juin, les salles de cinéma que le studio Metro Goldwyn Mayer (MGM) détenait aux Pays-Bas. Pour ne pas gêner les négociations qui se poursuivent en Grande-Bretagne sur la vente des cent vingt salles MGM, le montant de la transaction n'a pas été révélé. Avec vingt et un cinémas, totalisant soixante-neuf écrans et ayant réalisé un chiffre d'affaires de 220 millions de francs en 1994, Chargeurs va contrôler plus de 30 % du marché de l'exploitation cinématographique néerlandais.

La vente des cent vingt salles MGM en Grande-Bretagne devrait aboutir vers la fin du mois. Rank organisation, qui était donné comme le grand favori des enchères organisées par le Crédit lyonnais, a été bousculé par un nouveau candidat, le groupe Carlton Communications, qui aurait proposé, selon la presse britannique, 170 millions de livres (1,36 milliard de francs).

■ **CSA** : Roland Faure, qui avait depuis la création du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), en 1989, la responsabilité du secteur radiophonique, a *« demandé à en être déchargé »* pour se consacrer exclusivement aux nouvelles technologies de la radio et au club DAB (*digital audio broadcasting*), dont il est le président. C'est désormais Philippe Labarde qui présidera la commission radio du CSA. Il sera aidé dans cette tâche par Jean-Marie Cotteret, Monique Dagnaud et Georges-François Hirsch.

JEUDI 8 JUIN

TF 1

- **13.40 Feuilleton :** ***Les Feux de l'amour.***
- **14.30 Série : Dallas.**
- **15.20 Série : La loi est la loi.**
- **16.15 Jeu : Une famille en or.**
- **16.50 Club Dorothée.**
- **17.25 Série : Les Garçons de la plage.**
- **17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.**
- **18.25 Série : K 2000.**
- **19.15 Magazine : Coucou !**
- **19.50 Le Bébête Show** (et 1.40).
- **20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.**
- **20.50 Série : La Mondaine.** La Madone de Lisbonne, de Maurice Frydland.
- **22.30 Magazine : Sans aucun doute.** *Présenté par Julien Courbet.*
- **23.55 Série : Chapeau melon et Bottes de cuir.**
- **1.05 Sport : Basket.** Le Buckler Challenge à Villeurbanne : Sélection américaine-Equipe de France, et Lituanie-Grèce.
- **1.45 Journal, Météo.**
- **1.55 Programmes de nuit.** *Histoires naturelles* (et 4.05) ; 2.50 TF 1 nuit (et 3.25) ; 3.35, L'Aventure des plantes ; 4.35, Musique ; 5.00, *Histoire* de la vie.

FRANCE 2

- **13.40 Sport : Tennis.** En direct de Roland-Garros. Demi-finales dames.
- **18.10 Série : Sauvés par le gong.**
- **18.45 Jeu : Que le meilleur gagne** (et 5.25).
- **19.10 Flash d'informations.**
- **19.15 Studio Gabriel** (et 3.20).
- **19.55 Bonne Nuit les petits.** Nicolas et Oscar font des bêtises.
- **19.59 Journal, Tennis, Météo, Point route.**
- **20.55 Magazine : Envoyé spécial.** Prison : un directeur pas comme les autres, d'Amit Goren et Eytan Harris ; Mon village à l'heure du Front national, de Jean-Pierre Métivet et Pascal Pons. *Amit Goren et Eytan Harris ont suivi la vie dans la prison israélienne de Beer Sheva, connue pour être un véritable enfer carcéral, au moment de l'entrée en fonctions d'un nouveau directeur. Fipa d'or du reportage 1995.*
- **22.40 Expression directe.** UNSA.
- **22.50 Cinéma : *L'assassin habite au 21.*** ■■ Film français de Henri-Georges Clouzot (1942).
- **0.15 Journal, Météo, Journal des courses.**
- **0.40 Côté court.**
- **0.45 Magazine : Le Cercle de minuit.**
- **1.50 Programmes de nuit.** *Internationaux de France de Roland-Garros,* match du jour (rediff.) ; 3.50, Bas les masques (rediff.) ; 5.00, 24 heures d'infos ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

- **13.05 Série : La croisière s'amuse.**
- **14.00 Magazine : Vincent à l'heure.**
- **15.10 Tiercé.**
- **15.30 Série : Simon et Simon.**
- **16.25 Les Minikeums.**
- **17.40 Une pêche d'enfer.**
- **18.20 Jeu : Questions pour un champion.**
- **18.50 Un livre, un jour.** *Les Passions modérées,* de Pierre Hebey.
- **18.55 Le 19-20 de l'information.** A 19.08, Journal régional.
- **20.05 Jeu : Fa si la chanter.**
- **20.35 Tout le sport.**
- **20.40 Magazine : Côté court.**
- **20.50 Keno.**
- **20.55 Cinéma : Le Parrain 3.** ■■ Film américain de Francis Ford Coppola (1990).
- **23.40 Météo, Journal.**
- **0.10 Documentaire : Les Dossiers de l'histoire.** Mauthausen pour mémoire, de Roy Lekus. *A l'occasion du cinquantième anniversaire de la libération du camp de Mauthausen, un documentaire dont l'idée est venue d'anciens déportés.*
- **1.05 Court métrage : Libre court.** Run, d'Antoine Gandon avec Olivier Brun, Sandrine Leberre.
- **1.30 Musique Graffiti.** *Quatuor op. 76,* de Haydn, par le Quatuor de Cleveland (10 min).

M 6

- **13.25 Téléfilm : *La Robe blanche de Pamela.*** De Franck de Felitta.
- **17.00 Variétés : Hit Machine.** Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
- **17.30 Série : Classe mannequin.**
- **18.00 Série : Wolff, police criminelle.**
- **19.00 Série : Robocop.**
- **19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
- **20.00 Série : Madame est servie.**
- **20.35 Magazine : Passé simple.** Présenté par Marielle Fournier. 1932 : le New Deal de Roosevelt.
- **20.50 Cinéma : Attention bandits.** ■ Film français de Claude Lelouch (1987). Avec Jean Yanne, Marie-Sophie L., Patrick Bruel.
- **22.50 Téléfilm : Le Jeu du diable.** De Lamberto Bava.
- **0.35 Magazine : Culture rock** (et 5.00). Présenté par Christophe Crenel. La saga.
- **2.30 Rediffusions.** Rock express ; 2.55, Le Monde des hélicoptères (1) ; 3.50, Fanzine ; 4.15, Sports et découverte (3).

CANAL +

En clair jusqu'à 13.35

- **13.35 Cinéma : Macho.** ■ Film espagnol de Bigas Luna (1993).
- **15.05 Cinéma : La Maison aux esprits.** ■ Film germano-portugo-danois de Bille August (1993).
- **17.15 Sport : Basket-ball américain.** Résumé des meilleurs moments de la finale NBA du match n° 1.
- **18.00 Canaille peluche.** Mot.

En clair jusqu'à 20.35

- **18.30 Jeu : Pizzarollo.**
- **18.40 Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
- **19.20 Magazine : Zérorama.**
- **19.55 Les Guignols.**
- **20.30 Le Journal du cinéma.**
- **20.35 Documentaire : NTM.** Paris sous les bombes, de Seb Janiak. *Articulé autour de trois clips du groupe NTM, figure historique du rap français, ce court-métrage conte l'histoire d'un jeune boxeur qui revient dans son quartier, juste avant son premier match professionnel.*
- **21.00 Cinéma : Le Ballon d'or.** ■ Film franco-guinéen de Cheik Doukouré (1993).
- **22.30 Flash d'informations.**
- **22.35 Cinéma : Sauvez Willy.** □ Film américain de Simon Wincer (1993, v.o.).
- **0.25 Cinéma : La Peau.** ■■ Film italien de Liliana Cavani (1981).
- **2.30 Documentaire : Les Allumés.** Soutiens de gorges royales, de Benjamin Madonna (22 min).

LA CINQUIÈME

- **13.30 Défi.** Itinéraires bis.
- **14.00 Les Grandes Séductrices.** Ava Gardner (rediff.).
- **15.00 Jeux d'encre** (rediff.).
- **15.45 Allô ! La Terre** L'odorat [4/5].
- **16.00 La Preuve par cinq.**
- **16.35 Inventer demain.** Albert Jacquard, généticien [4/5].
- **16.45 Cours de langues vivantes.** Anglais.
- **17.00 Jeunesse.** Les Explorateurs de la connaissance ; 17.20, Téléchat.
- **17.30 Les Enfants de John.**
- **18.00 Cinq sur cinq.**
- **18.15 Affaires publiques.** L'Assemblée nationale.
- **18.30 Le Monde des animaux.** Une amitié qui ne trompe pas.

ARTE

- **19.00 Magazine : Confetti.** Une troupe de théâtre qui sort de l'ordinaire à Londres.
- **19.30 Documentaire : L'Autoroute du siècle.** Lübeck-Riga-Saint-Pétersbourg, de Peter Paul Kubitz. *Déjà rêvée par les nazis, c'est sous l'égide de la réunification allemande que l'autoroute de la Baltique (A 20) verra le jour. Un rapprochement fraternel avec les peuples de l'Est ?*
- **20.30 8 1/2 Journal.**
- **20.40 ▶ Soirée thématique : De quoi j'me mêle !** Proposée par Daniel Leconte. Télé, amour, violence et liberté.
- **20.41 Reportage : Telenovelas, le miroir cathodique.** D'Alexandre Valenti.
- **21.35 *Débat*** (et 22.40).
- **21.55 Reportage : Règlements de comptes à Hollywood.** D'Hélène Risacher.
- **23.30 Oscar Peterson Quartet.** *Concert enregistré au Festival d'été de Munich 1994.* Oscar Peterson (piano), Lorne Lofsky (guitare), Martin Drew (batterie), Niels-Henning Orsted Pederson (contrebasse).
- **0.20 Cinéma : Je suis le seigneur du château.** ■■ Film français de Régis Wargnier (1988, rediff.).
- **1.50 Cinéma d'animation : 7e Art bis.** [8] Vivre en ville. Dim, de Marek Skrobecki ; La Ville, de Rein Raamat (30 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Un mauvais fils. ■■ Film français de Claude Sautet (1980). 21.50 *3 000 scénarios contre un virus.* 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 La Marche du siècle. Rediff. de France 3 du 26 avril. 0.00 Tell Quel. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.05 Un Américain en Normandie. *De Jean-Pierre Catherine et Jean-Louis* Comolli. Le Jour J de Samuel Fuller. 20.05 La Mort monumentale. D'Olivier Descamps. 20.35 New York, vie et mort dans le ghetto. D'Arthur McCaig. 21.30 Des racines et des cendres. D'Elisabeth Dubreuil. 22.20 La Mort en face. De William Karel [3/3]. La Libération des camps. 23.10 Ballerina. De Derek Bailey [3/4]. Les Grands Rôles. 0.15 Nous l'avons tant aimée, la révolution. De Steven Winter et Daniel Cohn-Bendit [1/4]. La Révolte (60 min)

PARIS PREMIÈRE 19.00 *Paris Première* infos (et 0.55). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.25). 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 *Ecran total.* 21.00 Les Quatre Filles du Docteur March. ■■ Film américain de Mervyn LeRoy (1949, v.o.). 23.00 Ecran total. 23.30 Concert : Berlioz. *Symphonie fantastique. Enregistré en 1991 au Conservatoire national* supérieur d'art dramatique, dir. John Eliot Gardiner.

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Il était une fois les *Amériques* ; 18.20, *Tip top clip* ; 18.25, Skippy ; 18.55, Jeux vidéo ; 19.00, Montre-moi ta ville ; 19.15, Jeux vidéo ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : *Océane.*

CANAL JIMMY 20.00 La Blonde de Pékin. □ Film franco-italien de Nicolas Gessner (1967). 21.40 *Road Test.* 22.00 Série : M.A.S.H. 22.25 Chronique du front. 22.30 A tombeau ouvert. ■ Film britannique de *Ralph Thomas (1956, v.o.). 0.00 Souvenir.* Tous en scène (90 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Le Grand Chaparral (et 23.15). 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Flipper le dauphin. 20.45 Série : L'Esprit de famille (et 0.10). 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Flash. 0.00 Le Club. 1.00 Série : Hong-Kong Connection (40 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.30). 20.10 MCM Mag (et 22.30, 1.00). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Autour du groove. 21.30 MCM Rock Legends. Police. 22.25 MCM Home vidéo. 23.00 Radio Mag. 0.30 Blah-Blah Métal (30 min).

MTV 20.00 *Greatest Hits.* 21.00 *Most* Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Concert : The Levellers. 0.00 The Pulse. 0.30 The End ? (60 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Catch. *The Ring Warriors.* 21.00 Athlétisme. En direct de Rome (Italie). Le Golden Gala IAAF. 23.00 Rendez-vous à Roland-Garros. 0.00 Football. En différé. Euro 96, qualifications (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 Naples au baiser de *feu.* ■ *Film français d'Augusto Genina* (1937, N.). Avec Mireille Balin. 20.30 Laurel et Hardy au Far West. ■■ Film américain de James Horne (1937, N.). 21.30 Le Club. Invité : Daniel Toscan du Plantier. 22.50 Tornavara. ■ Film français de Jean Dréville (1943, N.). Avec Pierre Renoir. 0.25 Police spéciale. ■■ Film américain de Samuel Fuller (1964, N., v.o., 85 min).

CINÉ CINÉMAS *18.35 Manhattan Project* : The Deadly Game. ■ Film américain de Marshall Brickman (1986). 20.30 *Salomon et la reine de Saba.* ■■ *Film américain* de King Vidor (1959). 22.45 L'Apprenti salaud. ■ Film français de Michel Deville (1977). 0.35 Le Chat et la Souris. ■ *Film* français de Claude Lelouch (1975, 105 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Spécial Grand Large : *Titouan Lamazou (Les Naufragés de Dieu, de François Leguat).* 19.30 Perspectives scientifiques. La raison des émotions (4). 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Les voix noires au Festival de Banlieues Bleues. 4. Le blues. 20.30 Fiction. Les Nouvelles Frontières, de Henri-Michel Boccara. 21.28 Poésie sur parole. Les poètes arabes (4) (rediff.). 21.32 Profils perdus. Pierre Bromberger ou la passion du cinéma (1). *22.40 Les Nuits magnétiques.* Pèlerinages singuliers (3). 0.05 Du jour au lendemain. Jacques Réda (L'Incorrigible). 0.50 Coda. *George Shearing, du jazz au piano* bar (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Bestiaire chrétien, l'imagerie animale des auteurs du haut Moyen Age ; 2.23, Quêtes récits et rihlas des voyageurs arabes ; 3.44, Les Treize Grains de blé noir, de Dagmar Fink ; 3.59, Sur les pas de Thérèse d'Avila ; 6.28, Michel Serres, philosophe.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. *Emmanuel Carrère, écrivain. 20.00 Avant-*concert. 20.30 Concert. En direct de la basilique de Saint-Denis, par le Chœur de Radio-France, *dir. François Polgar,* l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit, Véronique Gens (soprano), Laurence Dale (ténor), Jean-Luc Chaignaud (baryton) : Messe solennelle, de Berlioz. 22.25 Dépêche-notes (rediff.) 22.30 Musique pluriel. Concert donné le 19 novembre 1993, à Perpignan, par le Chœur régional de Montpellier, l'Orchestre régional d'harmonie de Montpellier, dir. Michel Dens : Fibres ivres calquées, de Crousier ; Tonalités, de Benterfa ; Concert donné *le 4 mai 1994,* à Marseille, par l'Ensemble Jacques di Donato : Millefeuilles aquatiques, de Charles. 23.07 Ainsi la nuit. *Œuvres d'Alberto, Mozart, Hummel.* 0.00 Tapage nocturne. La Terre des quatre coins, de Saint-Pierre. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Ravel, Poulenc, Bartók, Hampton, Miller, Bernstein, Assad, Tedeschi, Cambini, Mercadante, Schubert, Haydn, Forqueray, Charpentier, de Sainte-Colombe, Vivaldi, Rossini, Chopin, Rimski-Korsakov, Albeniz.

Les interventions à la radio

RTL, 18 heures : Claude Goasguen, ministre de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la citoyenneté (« Le Journal de Jean-Marie Lefebvre »).

O'FM 99.9, 19heures : Charles Millon, ministre de la défense « Le Grand O » (« O'FM - *La Croix* »).

France 3 se démarque avec « Fa si la chanter »

Venue des Etats-Unis, l'émission de jeux animée par Pascal Brunner rajeunit l'audience de France 3 avant la première partie de la soirée

A L'HEURE où les autres chaînes donnent à l'unisson les nouvelles du monde à la fameuse « grande-messe du 20 heures », France 3 offre aux téléspectateurs l'occasion de se détendre en chansons. En proposant à 20 h 05 « Fa si la chanter », jeu qui consiste à faire deviner à des candidats des tubes des années 60 nu 70, la chaîne a eu une idée judicieuse. Ce rendez-vous quotidien a d'emblée rencontré un public de fidèles et réalise un score oscillant entre 20 et 25 % de parts de marché (contre 15 % pour « La Classe », l'émission qui précédait).

De plus, alors que « Questions pour un champinn » attire eo majorité des « plus de cinquante ans » et des provinciaux – une aubaine pour la chaîne qui emmène ainsi ces téléspectateurs jusqu'au « 19-20 » et sa tranche régionale –, « Fa si la chanter » nffre l'avantage de rajeunir l'audience (en séduisant majoritalrement les adolescents et les mnins de trente-cinq ans) et de toucher plutôt des citadins, avant la première partie de soirée.

La programmation de ce divertissement à 20 h 05 laisse enfin au public la possibilité d'écouter les grands titres des journaux avant de rejoindre France 3 pour se divertir.

Découvert et aménagé pour la version française par la snciété Starling Productlnn, ce jeu a été créé aux Etats-Unis dans les années 50, sous le nom de « Guess that tube » (« Devinez quel est ce tube »). Il s'est maintenn jusqu'en 1980. Une fois la licence rachetée, les responsables de Starling nnt apporté quelques mndifications eu concept de l'émission. Ils ont notamment renforcé le rôle de l'animateur, qui, de simple meneur de jeu aux Etats-Unis, est devenu partie intégrante du spectacle eo France.

ÇA ME RAPPELLE L'ÉPOQUE OÙ J'AVAIS LE TEMPS D'ÉCOUTER LA RADIO.

PESSIN

RELANCE AUX ÉTATS-UNIS

En choisissant Pascal Brunner comme maître des cérémonies, France 3 a fait le bon choix. Imitateur de talent aux airs de gentillesse rassurante, ce jeune homme qui animait les deux éphémères émissions de variétés de France 3 « Y'a qu'à faire la fête » (programmée le samedi et le dimanche), porte ce petit bout de soirée avec ce qu'il faut de gaieté et de convivialité pour réunir le public familial visé. Chaque soir, en chantant à la manière de leurs interprètes les tubes de ces années-là, Pescal Brunner transforme ce jeu aux structures somme toute assez classiques en un mini-show qui flatte les oostalgies et ravive les souvenirs, deux valeurs actuellement très en vogue.

Sceptiques de voir les Français mettre ainsi en avant l'animateur de l'émission, les Américains sont aujourd'bui convaincus. Cette modification semble avoir permis la vente du jeu dans d'autres pays, ainsi que sa relance aux États-Unis.

« Fa si la chanter » est enregistré en une semaine, de 16 à 20 heures chaque jour. Toutes les émissions du mois y sont mises en boîte. Les candidats sont essentiellement sélectionnés sur leur connaissance musicale. Ils dnivent subir un test sur cinquante chansons et un entretien. A ceux qui ne paraissent pas très à l'aise, est offerte la possibilité de venir passer quelques beures sur le plateau, avant leur propre passage.

« Fa si la chanter » a été mis à l'antenne de France 3 en octobre 1994. La chaîne, qui cherchait alnrs un nouveau jeu pour sa case *« d'oprès 20 heures »*, voulait à la fois se démarquer de « La Classe » et éviter de retomber dans la formule de « Questions pnur un champlon », autre réussite de France 3, à laquelle il fallait garder sa spécificité. *« Fa si la chonter », dont le concept reposait sur lo variété nous est opparue comme une sorte d'idéol pour l'image de lo chaîne*, précise le directeur des programmes de France 3, Jean-Pierre Cottet. *Non seulement, ce jeu représente une véritable promotion pour lo chanson françoise mois, en s'oppuyant sur les onnées 60-70 – une époque qui ploît bien oujourd'hui –, il foit jouer les téléspectateurs sur une musique où les lignes mélodiques sont fortes. »*

Véronique Cauhapé

★ « Fa si la chanter », du lundi au samedi, France 3, 20 h 05.

Craque-craque

par Agathe Logeart

CELA s'appelle « Pour la vie ». C'est classé dans la catégorie « divertissement », et c'est évidemment diffusé sur TF 1. Le maître de cérémonie répond au nom de Fabrice, un spécialiste ès gaudrioles qui s'est, au long d'interminables années de pitreries télévisuelles, illustré en menant à la baguette son petit monde dans « La classe ». Pour le décor, il est flanqué d'une jolie blonde qui fait ce qu'elle peut dans le rôle de la plante verte. Le « concept » de ces deux heures d'antenne (deux heures !) est une trouvaille qu'nn dirait fabriquée sur mesure pour complaire à notre ministresse de la solidarité entre les générations. Il s'agit, au temps maudit de la famille éclatée, du divorce à la chaîne et des mœurs relâchées, de restaurer ce chef-d'œuvre en péril qu'est l'amour-toujours soigneusement enserré dans les liens sacrés du mariage.

Snus le haut patronage d'un Cupidon doré qui sert d'emblème à l'émission, et avec le concours du journal *Oui Magazine, le féminin du moriage*, deux cnuples prêts à convoler sont en compétition. Au terme d'épreuves auxquelles on ne soumettrait pas ses pires ennemis, la paire gagnante se voit offrir de merveilleux cadeaux, des lots de consolation étant destinés aux perdants. Le jury est composé de « personnalités », accompagnées de leurs moitiés. Dans la famille Tapie, nnus avions droit au fils, Stéphane, récemment marié avec une jeune femme rencontrée *« dans les locaux de notre maison, TF 1 »*, ce qui explique peut-être l'attachement de la chaîne pour le papa et vice versa. Dans la famille Zaraï, Rika, qui vient de publier un ouvrage de référence, *Ces émotions qui guérissent*, avait sorti son monsieur dont nn n'a pas très bien compris le nom ni la raison sociale. Restaient nos gladiateurs de l'amour, les jeunes Delphine et Ludovic, qui allaient devoir affronter les redoutables Nabou et Joël, déjà très éprouvés par les rigueurs d'une existence qui ne les avait pas épargnés. Déclaration d'amour publique (Rrrr, le torride *« j'oime to peau, ton odeur, to façon de me dévêtir »* de Nabou), strip-tease masqué, casting des anciennes petites amies inconnues et haïes *in petto*, destruction en gage d'amour par les messieurs des objets détestés par ces dames : ils se plièrent à tous les caprices, parfois pervers, de la déesse Télévision.

Mais le plus difficile, entre deux échappées grivoises et quelques assauts à bnuche-que-veux-tu, était de bien pleurer et de bien faire pleurer. Du crac-crac, on passait au craque-craque. Dès les premières minutes, nn sut que le match se jouerait là, dans la capacité à glisser du domaine de la galipette à celui de l'épanchement lacrymal. Donc, on pleura. Les concurrents, emportés par une irrépressible extase émntionnelle, mais aussi leur famille, le public, et même les animateurs et les jurés. Le plateau n'était plus qu'un grand mnuchnir confit des larmes de l'émntion bien-pensante, où il convenait d'enfouir à l'unisson de grands reniflements mouillés. De quoi vous dégoûter à jamais du mariage.

VENDREDI 9 JUIN

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Dallas.
15.20 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.50 Club Dorothée.
17.25 Série : Les Garçons de la plage.
17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : K 2000.
19.15 Magazine : Coucou !
19.50 Le Bébête Show (et 0.50).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.45 Téléfilm : La Rose noire. De Jean Sagols.
22.25 Magazine : Télé-vision. Avec Patrick Poivre d'Arvor, Yves Lecoq, Christine Bravo, Laurence Cochet, Philippe Gildas, Antoine de Caunes.
23.55 Série : Chapeau melon et Bottes de cuir.
0.55 Journal, Météo.
1.05 Programmes de nuit. Millionnaire ; 1.35, TF 1 nuit (et 2.40, 3.45) ; 1.45, Histoires naturelles ; 2.50, Ernest Leardée ou le Roman de la biguine ; 3.55, L'Aventure des plantes ; 4.25, Série : Passion (rediff.) ; 4.50, Musique ; 5.05, Histoire de la vie.

FRANCE 2

13.45 Sport : Tennis. En direct de Roland-Garros.
18.10 Série : Sauvés par le gong.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 5.15).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel.
19.55 Bonne Nuit les petits. Oscar ne veut pas manger.
19.59 Journal, Tennis, Météo, Point route.

20.55 Série : RG. Mortelle Amitié, de Tett Erhat.
22.35 Magazine : Bouillon de culture. Invités : Pierre Hebey (*Les Passions modérées*) ; Justine Levy (*Le Rendez-vous*) ; Capitaine Prieur (*Agent secrète*) ; Les deux auteurs lauréats du Prix littéraire France Télévision remis le 8 juin.
23.50 Variétés : Taratata. Avec Boy George, Urge Over Kill, Edwyn Collins, Eve Gallagher.
0.55 Les Films Lumière (rediff.).
1.00 Journal, Météo, Journal des courses.
1.30 Côté court.
1.35 Programmes de nuit. Le Top ; 2.40, Internationaux de France de Roland-Garros, match du jour (rediff.) ; 4.10, 24 heures d'infos ; 4.30, Pierre Bonnard ; 5.25, Corsicayak ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

13.05 Sport : Tennis. En direct de Roland-Garros : Internationaux de France.
13.55 Magazine : Vincent à l'heure.
15.00 Série : Brigade criminelle.
15.30 Séria : Simon et Simon.
16.25 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *L'Enfant des lumières*, de Françoise Chandernagor.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 Magazine : Côté court.
20.50 Consomag.

20.55 Magazine : Thalassa. Le Guerrier du Caillou, de Loïc Etevenard, Claude Michaud et Alain Biliquey. *Robert Territhéau, un des meilleurs véliplanchistes du monde, a grandi à Nouméa, sur le Caillou néo-calédonien.*
21.55 Magazine : Faut pas rêver. Invitée : Yasmina Réza. Un après-midi de chien au Turkménistan ; France : le moulin de la Madeleine ; Birmanie : le peuple du lac.
23.00 Météo, Journal.
23.20 Magazine : Pégase. 330 + 340 = 777 ? Les nouveaux avions des vingt prochaines années.
0.25 L'Heure du golf. Le Murphy's English Open au Forest of Arden Golf Club.
0.55 Musique Graffiti. Portrait de Vincente Escuderos, par Los Divinos (10 min).

M 6

13.25 Téléfilm : Mais qui veut tuer ma femme ? De Paul Schneider.
15.10 Boulevard des clips (et 1.15, 6.00).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Wolff, police criminelle.
19.00 Série : Robocop.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital (et 23.25). Présenté par Emmanuel Chain.

20.45 Téléfilm : Cote d'alerte. De David Lister,
22.30 Série : Aux frontières du réel. Lazare.
23.35 Magazine : Secrets de femme.
0.05 Dance Machine Club. Présenté par Ophélie Winter.
3.00 Rediffusions. Culture rock (La saga) ; 3.55, Paris coquin ; 4.45, E = M 6 ; 5.10, Portrait des passions françaises (La haine) ; 5.35, Fanzine.

CANAL +

13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Beaucoup de bruit pour rien. ■ Film britannique de Kenneth Branagh (1992).
15.20 Série : Babylon 5 [8/22] Souvenirs mystérieux.
16.10 Le Journal du cinéma.
16.15 Cinéma : Love Field. ■ Film américain de Jonathan Kaplan (1993).
18.00 Canaille peluche. Mot.

EN CLAIR JUSQU'À 20.35

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Téléfilm : Femme de passions. De Bob Swaim, avec Brigitte Fossey.
22.05 Documentaire : Le Perroquet des neiges. De Rod Morris.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Silver. □ Film américain de Phillip Noyce (1993).
0.45 Cinéma : Elles n'oublient jamais. ■ Film français de Christopher Frank (1993).
2.30 Les Grands Crimes du 20e siècle. Qui était l'assassin ?
3.00 Sport : Basket-ball américain. Finale NBA du match nº 2. Orlando-Magic - -Houston Rockets.
6.00 Documentaire : Un saint sur le bitume. De Naresh Bedi.
6.50 Surprises (10 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Défi. Les silences de l'adolescence.
14.00 Détours de France. Les guardians (rediff.).
15.00 Pas normal (rediff.).
15.30 Qui vive (rediff.).
15.45 Allô ! La Terre. L'odorat [5/5].
16.00 La Preuve par cinq.
16.35 Inventer demain.
16.45 Cours de langues vivantes. Anglais.
17.00 Jeunesse. Les Explorateurs de la connaissance ; 17.25, Téléchat.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Question de temps. Quoi de neuf sur la Saint-Médard ?
18.15 Ma souris bien-aimée.
18.30 Le Monde des animaux. A la recherche du dendrolague

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. La poste la plus étrange d'Europe.
19.30 Documentaire : La Casbah d'Alger. De Samuel Schumbeck.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : Mon étrange mari. D'Andreas Dresen.
22.10 Loin de Hollywood. ▶ L'art européen du cinéma muet [1/6], de Kevin Bronlow et David Gill. Commentaire dit par Jean-Louis Trintignant, musique de Nick Rain, avec l'Orchestre philharmonique de Prague, dir. Nick Rain.
23.10 Cinéma : Le Roman de Renart. ■ ■ Film d'animation de Ladislas Starevitch (1929-30, N.).
0.15 Magazine : Algérie maintenant. Proposé par Patrice Barrat, réalisé avec des journalistes algériens.
1.15 Documentaire : Une plante entre le bien et le mal (rediff.).
2.05 Cinéma d'animation : 7e Art bis. [9] Une œuvre. Le Club des objets abandonnés, de Jiri Barta (30 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents. (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Montagne. 20.30 Evasion. 21.00 L'Hebdo. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Taratata. 0.00 Sortie libre. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.35 Afrika Blues. D'Andreas Eicher et Gilles Wolff. 20.35 Un Américain en Normandie. De Jean-Pierre Catherine et Jean-Louis Comolli. Le Jour J de Samuel Fuller. 21.30 Vendanges, histoire mondiale du vin. De Michael Gill [2/13]. Du culte du vin au vin du culte. 21.55 New York, vie et mort dans le ghetto. D'Arthur Mc Caig. 22.50 Des racines et des cendres. D'Elisabeth Dubreuil. 23.45 La Mort en face. De William Karel [3/3]. La Libération des camps. 0.35 Ballerina. De Derek Bailey [3/4]. Les Grands Rôles (65 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30). Invitée : Marie-Ange Nardi. 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 Musiques en scènes. 21.00 Embouteillage. 22.00 Musiques en scènes. 22.30 Opéra : Mitridate, roi du Pont. En trois actes de Mozart. Enregistré à la Royal Opera House de Covent Garden (Londres) en 1991 (185 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Il était une fois les Amériques ; 18.20, Futé-rusé ; 18.25, Skippy ; à 18.55, Tip top clip ; 19.00, Bêtes pas bêtes ; 19.15, Tip top clip ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Océane.

CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. 20.30 Série : Les Envahisseurs. 21.20 Série : Au nom de la loi. 21.50 Le Meilleur du pire. 22.20 Chronique moscovite. 22.25 Série : Dream On. 22.50 Série : Seinfeld. 23.15 Top bab. 23.55 La Semaine sur Jimmy. 0.05 Série : New York Police Blues. 0.55 Série : Michel Vaillant (25 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Le Grand Chaparral. 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Flipper le dauphin. 20.45 Série : Julien Fontanes, magistrat (et 23.50). 22.15 Série : Flash. 23.00 Série : Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove. 20.10 MCM Mag. 20.40 MCM découvertes. 21.00 Concert : Cheb Mami. 22.00 MCM Dance Club. 0.30 Rave On (90 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Party Zone (120 min).

EUROSPORT 20.05 Eurosportnews. 20.30 Football. Championnat de France D2. Les temps forts de la saison. 22.00 Rendez-vous à Roland-Garros. 23.00 Formule 1. Résumé. Grand Prix du Canada : essais, à Montréal (Québec). 0.00 Karting. Coupe du monde Formule Shell, à Suzuka (Japon). Championnat d'Europe juniors, Trophée « casque vert », en Belgique. 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 19.00 Tornavara. ■ Film français de Jean Dréville (1943, N.). 20.30 Ulysse. □ Film britannique de Joseph Strick (1967, N., v.o.). 22.35 Déclic et des claques. □ Film français de Philippe Clair (1964, N.). 0.00 Follow the Sun. ■ Film américain de Sidney Lanfield (1951, N., v.o., 90 min).

CINÉ CINÉMAS 18.00 Documentaire. 18.50 Téléfilm : Mariah, prison d'Etat. De Victor Kevin Hooks. 20.30 Hollywood 26. 21.00 Rocky 3 : L'Œil du tigre. □ Film américain de Sylvester Stallone (1982). 22.35 Qiu Ju, une femme chinoise. ■ ■ ■ Film chinois de Zhang Yimou (1992, v.o.). 0.15 Mothra contre Godzilla. ■ Film japonais d'Inoshiro Honda (1964, v.o., 90 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Spécial Grand Large : José Lenzini (Barberousse). 19.30 Perspectives scientifiques. Biologie et médecine. Les greffes de moelle osseuse (1). 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Les voix noires au Festival Banlieues bleues. 5. Le gospel. 20.30 Radio archives. Georges Dumezil par lui-même. 21.28 Poésie sur parole. Les poètes arabes (5) (rediff.). 21.32 Musique : Black and Blue. L'homme de Newport (1). Avec George Wein. 22.40 Les Nuits magnétiques. Pèlerinages singuliers (4). 0.05 Du jour au lendemain. Eric Martin (Œuvres complètes, de Roland Barthes). 0.50 Coda. George Shearing, du jazz au piano bar (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Entretiens avec Kostas Axelos (1) ; 1.54, Le Jardin de Flore (4) ; 2.05, Joseph Rovan, historien ; 3.06, Entretiens avec Virgil Thomson ; 4.43, Qui êtes-vous Henri Pichette ? ; 5.25, L'Arrivée de Lindbergh au Bourget sur le Spirit of St-Louis ; 5.56, Profils perdus : Hassan Fathy.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Gérard Courchelle, journaliste. 20.00 Concert franco-allemand. En direct du Semper-Oper de Dresde, par la Staatskapelle de Dresde, dir. Heinrich Schiff, Peter Damm, cor : Carnaval, ouverture op. 92, de Dvorak ; Concerto pour cor et orchestre, de Matthus ; Symphonie nº 8, de Dvorak. 22.00 Soliste. Alfred Brendel, pianiste. Quatre Ballades op. 10 de Brahms. 22.25 Dépêche-notes rediff.). 22.30 Musique pluriel. Concert donné le 5 avril 1992, à la salle Olivier Messiaen, à Radio-France, par la Maîtrise de Radio-France, dir. Denis Dupays : In Paradisium, de Jorrand ; Etude pour piano nº 6, de Lenot, Dominique My, piano. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Schubert, Wolf. 0.00 Jazz club. En direct de la Villa, à Paris, par le trio d'Eric Reed. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Mozart, Liszt, Smetana, Rachmaninov, Stravinsky, Ohana, musique traditionnelle du Burundi, Milhaud, Debussy, Onslow, Stamitz, Bach, Biber, De Lassus.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : un « Téléphone sonne » consacré aux pouvoirs des naïves.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :

▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

Le Monde

VENDREDI 9 JUIN 1995

Allemagne : le professeur de gauche était un ancien SS

Hans Schwerte était un collaborateur de Himmler

BONN
de notre correspondant

L'Allemagne a-t-elle, après 1945, complètement réussi sa dénazification ? Oui, à en juger par le caractère exemplaire de la démocratie allemande et la quasi-inexistence politique, cinquante ans après, des admirateurs d'Adolf Hitler. C'est beaucoup moins vrai si l'on s'en tient aux destins individuels des anciens bourreaux du régime nazi. Beaucoup d'entre eux ont pu passer à travers les mailles du filet, en dépit des efforts accomplis par la justice – surtout alliée – et des informations rassemblées par le centre Simon Wiesenthal à Vienne.

Le cas de Hans Schwerte, quatre-vingt-cinq ans, ancien recteur de l'université d'Aix-la-Chapelle couvert d'honneurs, vient d'être découvert grâce aux recherches d'un historien américain. Le délicieux Hans Schwerte, vieux professeur de littérature à l'allure distinguée, très respecté de ses élèves et de ses pairs, aurait pu continuer à profiter de sa paisible retraite bavaroise si quelques esprits curieux n'avaient eu l'idée de fouiller dans son passé d'*Obersturmführer* (colonel) de la SS.

Un passé d'autant plus difficile à imaginer que Hans Schwerte, amateur de flûte à bec et de ballets, passait auprès de ses élèves pour un réformateur libéral et pacifique. Admirateur de Heinrich Böll, Günter Grass et Willy Brandt, il comptait quelques-uns de ses plus proches amis parmi les ministres sociaux-démocrates au pouvoir en Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

Il aura tout de même fallu cinquante ans pour découvrir la supercherie. Hans Schwerte avait pris soin, immédiatement après la capitulation allemande, d'effacer tous les indices qui auraient pu éveiller le moindre soupçon sur son compte : se faisant passer pour mort, il changea de nom, épousa une deuxième fois sa femme et adopta sa propre fille. Cette méthode de « blanchiment » a été suivie par des dizaines de milliers de nazis en 1945.

« L'HÉRITAGE DES ANCÊTRES »

Rien, dans le parcours éblouissant de ce fin spécialiste de Goethe, n'aurait permis d'imaginer qu'il avait été jadis, sous sa véritable identité – Hans-Ernst Schneider –, un proche collaborateur de Heinrich Himmler, le chef de la SS. Ce dernier lui avait confié plusieurs tâches de confiance au sein d'un centre de recherches en pseudo-biologie raciale : l'« Héritage des ancêtres » (*Ahnenerbe*). Les « travaux » de cet institut servaient notamment à améliorer la résistance des soldats de la Wehrmacht : il s'agissait en partie d'expériences médicales inhumaines pratiquées sur les corps de prisonniers des camps de concentration.

Pour couper court aux rumeurs et aux coups de téléphone anonymes, Hans Schwerte/Schneider a préféré reconnaître les faits, en expliquant toutefois qu'il n'avait commis aucune des « atrocités » qui lui sont reprochées. *« J'ai porté l'uniforme de la SS, mais je n'ai jamais commis un crime sous cet uniforme. Mon travail était purement académique »*, a-t-il expliqué dans un entretien accordé au *New York Times*.

Lucas Delattre

L'opposition parisienne réclame la transparence dans la gestion du domaine privé de la Ville

L'affaire de l'appartement loué par M. Juppé provoque de vives réactions

L'AFFAIRE du vaste appartement que la Ville loue à Alain Juppé, premier ministre, pour une somme très inférieure au prix du marché (*Le Monde* du 8 juin) a suscité de vives réactions de la part de l'opposition municipale parisienne. Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste du Conseil de Paris, a rappelé, mercredi 7 juin, que Jean Tiberi, ex- premier adjoint de Jacques Chirac et nouveau maire, lui a toujours refusé la liste des appartements du domaine privé, ainsi que celle de ses occupants.

Selon les indications fournies par l'Hôtel de Ville, ce patrimoine est constitué par des appartements n'ayant reçu aucune aide publique, qui sont loués à des particuliers par des baux privés et dont l'affectation n'est contrôlée par aucune commission. Ils seraient actuellement au nombre d'environ mille trois cents, alors que des chiffres beaucoup plus élevés ont été maintes fois avancés par des spécialistes de l'immobilier. *« A tort »*, rétorque la Ville, qui fait cependant observer que la statistique qu'elle fournit n'inclut pas les appartements préemptés ou expropriés, ici et là, avant démolition et reconstruction.

Durant des décennies, les appartements du domaine privé ont été gérés par la direction des domaines de la préfecture de la Seine. L'Etat et la Ville y logeaient de hauts fonctionnaires, qui bénéficiaient des loyers modestes de la loi de 1948 et qui y demeuraient bien au-delà de leur retraite, avant d'y installer leurs enfants. On appelait ces privilégiés des « fils d'archevêque ».

En 1977, assure-t-on à la Ville, M. Chirac avait voulu mettre fin à ce système, d'abord en revalorisant les loyers, ensuite en vendant une partie du parc. Dans les deux cas, il s'était heurté à une forte résistance. Les locataires, parmi lesquels se trouvaient des élus parisiens fort connus, avaient crié à la brimade. D'autres avaient expliqué que le nouveau maire ne devait pas aliéner le patrimoine municipal accumulé par ses prédécesseurs. Devant ce « front du refus », l'ancien maire avait décidé de transférer la gestion des appartements à plusieurs sociétés d'économie mixte, cinq cents d'entre eux restant sous la dépendance de la direction de la construction et du logement.

SECRET SUR SES NOMS

A la suite de révélations du *Canard enchaîné*, qui, en 1983, avait souligné la modicité des loyers de ce parc privé en égard aux revenus de ses occupants, M. Chirac avait lancé une deuxième tentative de mise à niveau des loyers. Apparemment sans grand succès. Actuellement, dit-on dans les services municipaux, les loyers du parc privé vont du niveau HLM à celui des loyers libres. *« Bien entendu, même lorsqu'ils sont très élevés, ils n'atteignent pas les prix du privé. Nous ne pouvons pas entrer dans la spéculation immobilière, cela nous aurait été reproché »*, a expliqué, mercredi soir, M. Tiberi, qui visitait les installations du « SAMU social » de Paris avec son fondateur, Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé de l'action humanitaire d'urgence.

Il est vrai que ce patrimoine hétéroclite comporte des appartements tout confort et des logements vétustes. Quelles que soient leurs qualités, leur taux de rotation est très faible. Les SEM et la Ville n'en attribuent donc que quelques dizaines par an, mais selon des critères dont on ne sait rien. Déjà, en 1987, les élus de l'opposition avaient demandé un relevé du patrimoine privé et, accessoirement, quelques explications sur les critères d'attribution.

Sur le premier point, l'adjoint chargé de ces questions leur avait répondu publiquement, lors d'une séance du Conseil de Paris : *« Il est impossible de répondre favorablement à votre demande, car les résultats contiendraient trop d'inexactitudes. »* Sur le second point, il n'y avait eu aucun commentaire. On sait aujourd'hui que les attributions sont décidées par le cabinet du maire, lequel en laisse quelques-unes à l'appréciation des maires d'arrondissement.

On sait aussi que la Ville compte mille trois cents locataires privilégiés, mais, à l'exception de M. Juppé, leur nom restera un secret bien gardé. *« Aucun propriétaire digne de ce nom n'accepterait de dévoiler l'identité de ses locataires »*, plaide-t-on à l'Hôtel de Ville.

Marc Ambroise-Rendu

Washington s'inquiète d'une reprise des essais nucléaires français

LE DÉPARTEMENT D'ETAT américain a indiqué, mercredi 7 juin, à Washington, que *« les Etats-Unis espèrent que tous les autres Etats qui disposent de l'arme nucléaire décideront de continuer d'observer le moratoire sur les essais nucléaires, malgré les récents essais chinois »*.

Cette déclaration, rapportée par l'agence Reuter, intervient à quelques jours d'une rencontre, prévue pour le 14 juin, dans la capitale américaine, entre Bill Clinton et Jacques Chirac. Depuis 1992, quatre des cinq puissances nucléaires (les Etats-Unis, la Russie, le Royaume-Uni et la France) respectent une suspension de leurs expériences souterraines. Seule, la Chine les a continuées. Jacques Chirac a fait savoir qu'il consultait des experts avant de décider, ou non, de rompre le moratoire (*Le Monde* des 7 et 8 juin). Charles Millon, ministre de la défense, a déclaré, mercredi, à l'Assemblée, que *« le chef de l'Etat prendra sa décision en conscience, dans l'intérêt de la France et sans obéir à des groupes de pression »*.

Au Japon, selon l'AFP, le chef du gouvernement, Tomiichi Murayama, a l'intention de faire part à M. Chirac – qu'il rencontrera, à la mi-juin, au sommet des sept puissances industrialisées, au Canada – des inquiétudes de son pays devant une reprise éventuelle des essais par la France.

■ **KOUROU : les deux hommes morts asphyxiés le 5 mai au Centre spatial guyanais (CSG) de Kourou étaient des *« super-vigiles »* et non des ingénieurs, affirme *La République du Centre* (*Le Monde* daté 7-8 mai).** Selon le quotidien, l'une des victimes, Jean-Claude Dumiliut, salarié d'une société privée travaillant pour le CNES, avait été agent de la DGSE (Direction générale de la sécurité extérieure) jusqu'en 1992. L'autre, Luc Cellé, salarié du CNES, était un ancien parachutiste.

■ **ESPAGNE : un policier a été grièvement blessé dans un attentat à Saint-Sébastien (province basque du Guipuzcoa), jeudi 8 juin.** D'après la radio espagnole Cadena Ser, il s'agirait d'Enrique Nieto, chef de la police judiciaire de Saint-Sébastien. – *(AFP.)*

Nouveaux témoignages sur des pots-de-vin

LES RÉVÉLATIONS successives sur les pratiques surprenantes, occultes ou frauduleuses, concernant l'immobilier parisien, déclenchent une sorte de réaction en chaîne. Après qu'*InfoMatin* a provoqué une affaire de pot de vin impliquant un militant RPR du douzième arrondissement de Paris, puis que *Le Canard Enchaîné* a braqué le projecteur sur les appartements du domaine privé de la ville, trois nouvelles affaires secouent les milieux de l'immobilier.

Dans son édition du 8 juin, *InfoMatin* rapporte deux témoignages. Selon le premier, une dame menacée d'expulsion aurait, en 1990, versé 5 000 francs à un intermédiaire, militant RPR, pour obtenir un logement social dans le onzième arrondissement dont le maire est Alain Devaquet, député (RPR) de Paris, mais elle n'est pas allée au bout de sa démarche. M. Devaquet reconnaît avoir été saisi d'une demande, mais il affirme qu'il ne connaît pas l'intermédiaire mis en cause.

Dans le second cas, datant de 1986, une personne, qui habitait jusque là en banlieue, assure avoir versé 50 000 francs à un quidam et avoir obtenu ainsi un logement HLM de trois pièces dans le dix-septième arrondissement. Comme on lui avait promis un cinq-pièces elle estime avoir été *« arnaquée »*.

Enfin, le quotidien fait état d'une plainte qui aurait été déposée pour complicité d'escroquerie contre Michel Lombardini, directeur général de la RIVP (Régie immobilière de la ville de Paris). Selon la plaignante, M. Lombardini aurait, à des fins privées, acheté de gré à gré, au lieu de recourir aux enchères publiques, un terrain faisant partie d'une succession.

SOMMAIRE

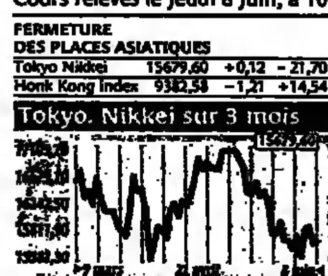
BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 8 juin, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	15679,60	+0,12	– 21,70
Honk Kong index	9382,58	–1,21	+14,54



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 07/06	Var. en % 06/06	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1974,69	+0,45	+4,97
Londres FT 100	3370,80	–0,27	+9,95
Zurich	1301,08	+0,09	+4,89
Milan MIB 30	987	–1	–3,70
Francfort Dax 30	2141,07	–0,25	+1,63
Bruxelles	1443,93	–0,51	+3,90
Suisse SBS	1185,70	+0,78	+14,21
Madrid Ibex 35	297,07	–0,35	+4,23
Amsterdam CBS	290,30	–0,21	+4,42

DEMAIN dans « Le Monde »

BOBINES DE PRÉSIDENTS : la photographe Bettina Rheims vient de réaliser le portrait officiel du président de la République. De Louis Napoléon Bonaparte à Jacques Chirac, vingt-deux photos, académiques ou surprenantes.

Tirage du *Monde* daté jeudi 8 juin 1995 : 482 496 exemplaires

DANS LA PRESSE

Les lettres de cadrage budgétaire

LCI (La Chaîne info)

Fini le temps du rêve et des promesses dispendieuses ! L'euphorie aura été de courte durée. Déjà l'utopie n'est plus de mise. Alain Juppé vient de siffler la fin de la récréation. Le premier ministre s'était assigné un double objectif : la relance volontariste de l'emploi et une volontaire réduction des déficits publics. Deux propos difficilement conciliables, du moins dans la simultanéité. Les inquiétudes des marchés financiers et la perplexité de la Banque de France ont été déterminantes : Matignon choisit finalement de privilégier la remise en ordre de la comptabilité nationale.

Pierre-Luc Séguillon

LE FIGARO

Les Français auraient du mal à comprendre que les nouveaux gouvernants poussent de hauts cris devant une situation budgétaire qu'ils étaient censés connaître. Il est quand même un peu tard pour découvrir que la gestion précédente ne fut pas vraiment placée, malgré les discours, sous le signe de la rigueur.

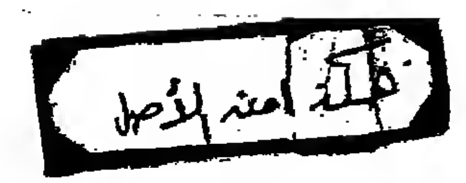
Franz-Olivier Giesbert

RTL

Du temps de la cohabitation on pouvait accuser le gouvernement précédent avec plus ou moins de mauvaise foi, d'avoir géré en dépit du bon sens les finances publiques. C'était le fameux héritage. Aujourd'hui c'est plus délicat. Il est difficile politiquement d'accuser Edouard Balladur de laxisme budgétaire et de le charger de tous les maux. Une nouvelle querelle entre membres de la majorité ne serait pas du meilleur effet en France, et encore moins vu de l'étranger. Son passage au Quai d'Orsay sera sûrement d'un grand secours à Alain Juppé pour régler cette histoire de succession avec toute la diplomatie requise.

Jean-Yves Hollinger

Le Monde
LIVRES



…la transparence
…rivé de la Ville
…voque de vives réactions

Washington s'inquiète d'une reprise des … nucléaires français

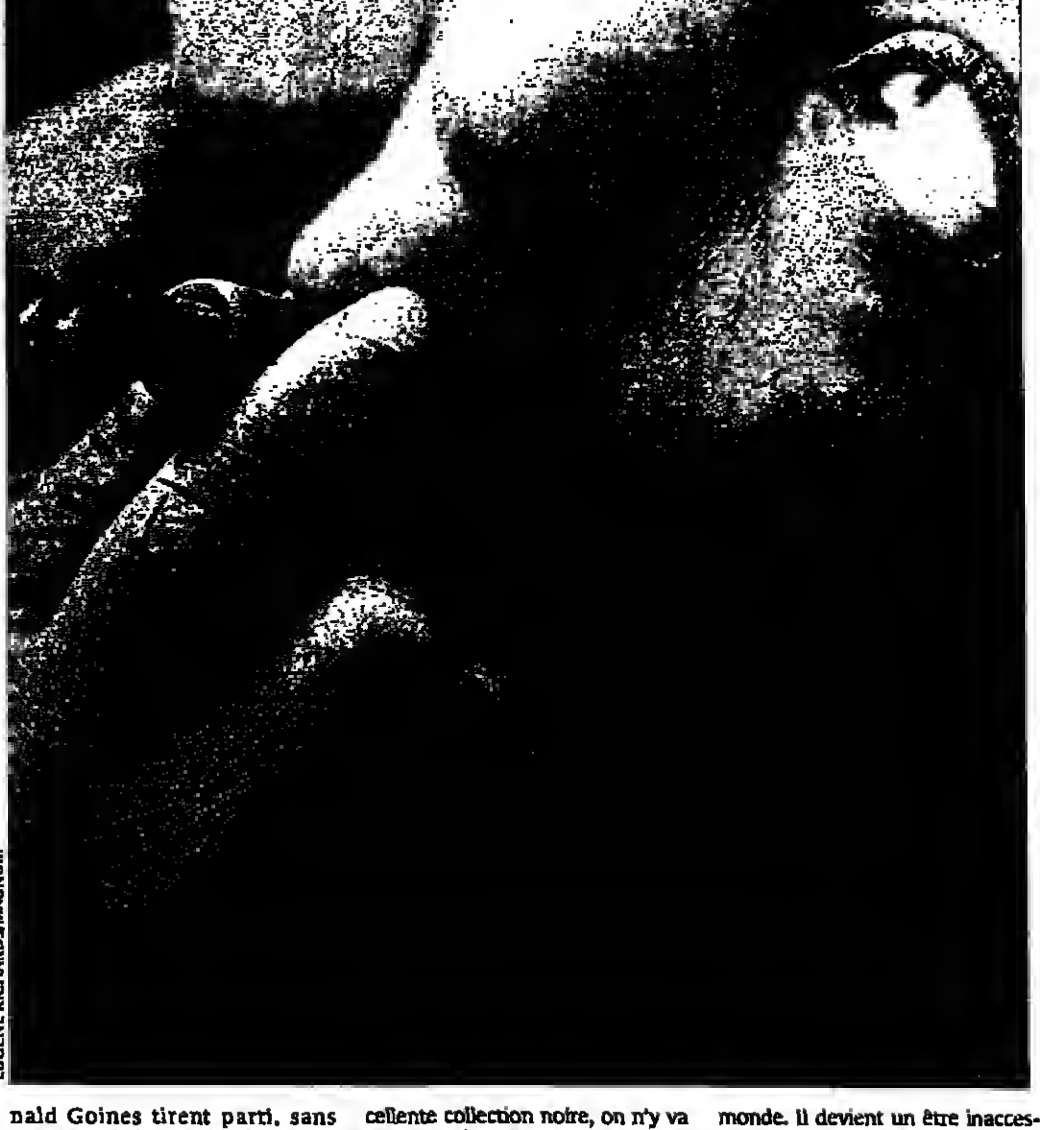
…s pots-de-vin

Le Monde DES LIVRES

VENDREDI 9 JUIN 1995

Neige noire paradis blancs

Deux romans « stupéfiants » affrontent l'univers de la drogue, et en décrivent l'implacable fatalité



EUGÈNE RICHARDS/MAGNUM

Extase invisible, espoir de liberté et abandon équivoque à la fatalité

CRACK
Journal d'un accro
de Ray Shell.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Bernard Cohen.
Albin Michel, 336 p., 120 F.

L'ACCRO
(Dopefiend)
de Donald Goines.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Alexandre Ferragut,
Gallimard, 248 p., 105 F.

Deux romans américains réussissent le plus risqué. Ecrire à la fois « dans » et « sur » la drogue. Deux textes exceptionnels nous plongent dans l'abîme de la toxicomanie avec une telle violence que tout relent de culpabilité et tout souci de rédemption en sont comme évaporés. Que le lecteur avance subjugué ou hostile, attentif ou masqué, ses réseaux de compréhension habituels n'ont plus cours. *Crack* et *L'Accro* racontent, hors morale et affliction, des vies entièrement drainées et détruites par la coke ou l'héro. Des ouvrages à ne pas mettre entre toutes les mains. En filigrane d'une histoire sans concession, ils posent deux questions inextricables : comment détourner le toxicomane d'un choix qui transforme la jouissance initiale en suicide ? Comment résoudre le paradoxe d'un commerce meurtrier qui entretient un interdit pour en exploiter la transgression ? La fiction peut saisir l'insaisissable (là où le discours échoue), le paroxysme d'un sevrage impossible : tout à la fois une réalité catastrophique, l'extase invisible, un espoir de liberté et l'abandon équivoque à la fatalité. L'accro est un personnage de cauchemar qui disloque notre respect du réel : il cherche son identité à travers une légende dont il est l'emblème, le héros et la victime.

La fiction seule peut témoigner de la lucidité impitoyable du toxicomane qui se délecte de sa perdition. *Crack* de Ray Shell et *L'Accro* de Donald Goines (1936-1974) triomphent d'un exercice voué à tous les périls. Ce sont deux romans noirs, implacables, parfois insupportables (nous défions un profane de suivre jusqu'à son terme la description d'une injection, après recherche désespérée d'une veine inaccessible parmi les plaies jamais cicatrisées), excellemment traduits et qui, en France, suppléent opportunément à un... manque. La drogue, œuvre programmée de mort, est enfin traitée dans le même mouvement d'anéantissement que la passion amoureuse. Ray Shell et Donald Goines tirent parti, sans vergogne, de l'amoralité du roman. Ils décrivent la perte, l'échec, la monstruosité, le meurtre. C'est une prodigieuse descente aux enfers des paradis. Le drogué refuse tout accommodement avec les règles sociales, tout en jouant le jeu d'une nostalgie de la normalité. Le lecteur vit par procuration une obsession dévorante dont il sait qu'elle condamne inexorablement le héros mais expulse ce trop-plein de vide qui se réveille dans sa propre nuit.

Une souffrance préférable à la terreur qui étreint

Que notre éloge ne nous empêche pas de stigmatiser la perversion ordinaire des éditeurs qui se croient obligés d'en rajouter. *Crack. Journal d'un accro* est le titre choisi à la place du très beau *Iced* d'origine, sous une couverture qui détourne le livre de sa vocation littéraire. On nous promet un *« trip d'enfer »* (*« Vous restez raide mort »*, nous prévient-on !). Pour *L'Accro* (traduction du titre américain : *Dopefiend*), chez Gallimard, dans l'excellente collection noire, on n'y va pas avec des pincettes pour nous expliquer que Donald Goines fut *« junkie, voleur, maquereau, dealer, trafiquant, joueur... »*. Pourquoi chercher sournoisement la caution de l'authenticité ? Cette précaution est superflue, même sur un thème scabreux.

Ils traitent le même sujet et décrivent le même univers, mais les deux romans sont très différents. *Crack* est écrit à la première personne. Les pages d'ouverture, hésitantes et convenues, nous ont fait trembler de frustration mais, passé ce mauvais moment de feinte réhabilitation, on entre dans une formidable confession. Le témoignage intime gagne le pari de la littérature : le soliloque de Cornélius épouse les méandres d'une pensée chaotique qui s'affermit à mesure que le narrateur se remémore les scènes brutales d'un passé de confusion et de violence. La drogue emplit sa vie, la nourrit, la comble. Elle l'isole et annule le monde. Il devient un être inaccessible, astre éteint sur l'orbite d'un cataclysme individuel, délibérément posé en acte esthétique, héroïque presque. Après avoir fumé et s'être « shooté » pendant plus de vingt ans, après avoir tué dans son délire, il écrit ses souvenirs, enfermé dans une prison psychiatrique. Ce n'est pas le moindre mérite de ce récit de prendre en compte la charge de l'écriture, de laisser aux phrases la puissance et la naïveté de l'expérience première – exploit et fascination – et d'avouer l'envers de l'accoutumance avec, de l'autre côté de l'enfer, les repères abolis d'une enfance droite et ordinaire.

D'un réalisme terrifiant, *L'Accro* est aussi un roman plein qui décrit le manque et repousse les frontières de l'indicible. Tout se passe dans l'antre où se claquemurent Porky, le dealer obèse et pervers, et les drogués qui subissent sa dictature sadique. A travers Terry, jeune Noire sacrifiée, Donald Goines déploie magistralement les thèmes récurrents du polar : la prostitution, la frénésie de l'argent, le crime, un monde de ténèbres. Porky, le seul qui ne se drogue pas, est un monstre fabuleux, voyeur de toutes les déchéances, jouisseur malade qui manœuvre l'infamie et les capitulations. D'intolérables scènes de zoophilie mais surtout d'insoutenables descriptions d'une unique activité : le drogué se damne jusqu'au dernier cercle de l'horreur où quelqu'un accepte de trouver sur sa peau la minuscule parcelle où le piquer.

Ces deux fictions disent la vérité sur la drogue bien mieux que le plus explicite des réquisitoires ou des plaidoyers. Il n'y a pas de paradis artificiel sinon une très éphémère plage de soulagement au moment où l'aiguille pénètre et où le sang remonte dans la seringue – l'amour qu'on se fait à soi-même dans un monde sans amour. C'est la sempiternelle quête qui donne sens à la vie, autorise tous les reniements : Je suis accro, ne me demandez plus rien (l'image de la mère pleure dans la mémoire). Il y a cette terrible évidence qu'il vaut mieux théâtraliser le néant que de continuer à en avoir peur. Pour comprendre la force de ces deux livres, il faut admettre que le drogué se crée une souffrance repérable, mesurable, monnayable, parfaitement inscrite dans un cérémonial réduit à sa plus simple expression parce que, pour lui, cette torture – au prix d'une totale exclusion – est préférable à la terreur qui l'étreint dès l'instant où il affronte la lumière. Sans jamais le dire et encore moins l'analyser, ces deux romans décrivent le rituel suicidaire du drogué comme un raccourci halluciné de ce qu'est notre destin de consommateur solitaire.

Chacun croit avoir son mot à dire sur la drogue. Sur quel bord se place-t-on ? Le sida remettant tout en cause, il s'agit de se prononcer pour ou contre la dépénalisation, pour ou contre les produits de substitution. En marge des chemins balisés par la politique et la morale, ces deux romans hallucinés dévoilent de stupéfiants abîmes.

Hugo Marsan

La fin du livre-roi

Le texte électronique bouleverse considérablement l'univers de l'écrit, engendrant nostalgie inquiète ou enthousiasme naïf
Ni prophétique ni mélancolique, le discours de l'historien peut, en la rendant intelligible, permettre la maîtrise de cette révolution

En cette dernière décennie, l'histoire du livre a connu un bel essor. Riche d'approches multiples (bibliographie matérielle, histoire de l'édition, sociologie de la lecture), elle s'attache désormais à toutes les formes qui portent et communiquent les discours, et qui ne sont pas seulement des livres ou des imprimés.

De ce succès, il est plusieurs signes manifestes : la mise en chantier de nombreuses histoires nationales du livre, de l'édition et de la librairie – ainsi, après la France, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, aux Pays-Bas, en Allemagne ; la constitution de réseaux internationaux de recherche ; la confrontation des différentes traditions nationales ou disciplinaires qui ont construit ce nouveau domaine d'études où se lient l'histoire des textes, l'histoire de leurs supports et l'histoire de leurs lectures.

Ce travail patient, minutieux, savant, qui procède le plus souvent par études de cas, n'est pas sans enjeux pour notre présent.

Le premier concerne la relation que nous entretenons avec les œuvres écrites. Contre les habitudes paresseuses d'une histoire littéraire muée en panthéon des grands textes, contre les raideurs des approches strictement structuralistes ou sémiotiques qui firent, un temps, le succès de la *« nouvelle critique »*, l'histoire du livre propose un autre projet : *« historiciser »* les conditions de la rencontre entre le monde du texte – qui est toujours un monde de formes, de supports et d'objets – et le monde du lecteur – qui est toujours un lecteur socialement défini par des compétences, des conventions, des attentes et des pratiques de lecture qu'il partage avec d'autres. Dans les tentatives actuelles qui visent à réinscrire les œuvres, quelles qu'elles soient, dans les conditions et les processus qui ont commandé leur écriture, leur diffusion et leur réception, l'histoire du livre apporte une contribution majeure. D'un côté, elle identifie les contraintes qui bornent la production des textes et des livres : ainsi les conditions techniques de la reproduction de l'écrit, les plus ou moins grandes rigueurs des censures d'Eglise ou d'Etat, les variations du régime de la propriété littéraire, les stratégies éditoriales, etc. D'un autre, elle inventorie les ressources que les lecteurs peuvent mobiliser pour donner un sens à ce qu'ils lisent – et un sens qui peut être fort différent de celui visé par l'auteur du texte ou l'éditeur du livre.

« L'auteur » ou « l'œuvre » ne sont pas des catégories invariables

L'histoire du livre, lorsqu'elle est prise dans sa plus longue durée et se mue en histoire de l'écrit, permet aussi une réflexion sur les modalités de l'entrée dans la culture écrite. La question peut être posée à plusieurs échelles : celle du *« grand partage »*, qui, selon la thèse classique de Jack Goody, trace une opposition essentielle entre les sociétés qui ne connaissent pas l'écriture et celles qui la manient ; celle des conquêtes de l'alphabétisation et de la culture de l'imprimé dans les sociétés européennes après l'invention de Gutenberg ; celle des différences qui traversent le monde social contemporain et brouillent les distinctions trop simples entre alphabétisés et illettrés, entre norme scolaire et écriture ordinaire.

Le travail historique autorise également à mieux comprendre – et, peut-être, à mieux maîtriser – la révolution de notre présent, celle des textes composés et lus sur écran, transmis à distance, séparés des objets où nous avons l'habitude de les rencontrer. Le texte électronique fait, en effet, vaciller les catégories classiques utilisées pour caractériser les œuvres, fonder le droit d'auteur, régler la conservation et la description du patrimoine écrit. De là, une double exigence. La première consiste à repérer et à dater les mutations fondamentales qui ont établi l'ordre des discours et l'ordre des livres qui sont encore les nôtres. Plusieurs « inventions » sont là fondamentales, plus importantes, peut-être, que celle de l'imprimerie : l'invention du « codex » qui, aux premiers siècles de l'ère chrétienne, fait passer du livre que l'on déroule à celui que l'on feuillette, donnant ainsi au livre la forme, la structure et l'organisation qui seront les siennes jusqu'à aujourd'hui ; l'invention de l'« auteur » aux XIVe et XVe siècles qui transfère sur certains écrivains contemporains (Pétrarque au premier chef) l'autorité du nom propre traditionnellement attachée aux classiques chrétiens ou antiques ; l'invention du « copyright » qui, au XVIIIe siècle, appuye sur la théorie du droit naturel et une nouvelle esthétique de l'originalité la propriété perpétuelle et imprescriptible que l'auteur détient sur son œuvre.

Profondément ébranlées par les nouvelles modalités de production, de transmission et de réception de l'écrit, ces catégories (« livre », « auteur », « œuvre ») ne sont en rien des invariants. Elle ont une histoire qu'il faut connaître. Mais il est aussi une seconde exigence : rendre intelligible la révolution du présent afin de modérer, si faire se peut, aussi bien les nostalgies inquiètes de la lecture perdue que les enthousiasmes naïfs devant les promesses du futur. Ni prophétique ni mélancolique, le discours de l'historien souligne qu'il n'est pas de signification unique, intrinsèque, obligée d'une technique. Ce que sera le monde des textes électroniques dépend de ce que les pouvoirs, politiques ou économiques, et les utilisateurs en feront. Il peut certes conduire à la perte des références communes, au cloisonnement des réseaux, à la domination des plus puissants, à l'accroissement des écarts entre les praticiens et les exclus de la culture écrite. Il peut, aussi, donner une forme universelle, sans limites ni exclusions, à l'usage public de la raison, défini par Kant dans *Qu'est-ce que les Lumières ?* comme celui *« que l'on fait comme savant devant l'ensemble du public qui lit »* en jouissant de *« la liberté de formuler des remarques sur les vices inhérents de l'institution actuelle, et de les formuler d'une façon publique, c'est-à-dire par des écrits »*.

Roger Chartier

LIRE NOTRE DOSSIER PAGES X ET XI ET LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE PAGE VII

L'ÉDITION

Tension chez Syros

La situation est tendue au sein des éditions Syros sur lesquelles pèsent, depuis quelques jours, des menaces de restructuration. Ancienne imprimerie de l'ex-PSU devenue, en 1972, éditeur à part entière, Syros est rattachée, depuis 1993, à la société holding DSA, laquelle regroupe également les éditions de La Découverte et les éditions de l'Atelier (ex-Editions ouvrières). Or DSA, avec un effectif d'une soixantaine de personnes et quelque trois cent cinquante titres par an, a enregistré en 1994 une perte financière d'environ 3,5 millions de francs.

Considérant que ces résultats sont trop lourdement déficitaires, des actionnaires de DSA – au premier rang desquels la CFDT, principal porteur de parts – s'orienteraient vers une fusion de Syros et de La Découverte. Cette solution permettrait notamment, selon eux, d'établir *« une logique commune »* entre l'un des points forts des deux maisons, les sciences humaines. Cette fusion serait assortie de cinq à dix suppressions d'emploi, ainsi que de l'arrêt d'Alternatives, une filiale de Syros spécialisée dans les beaux livres et les livres illustrés.

Soutenue par d'autres actionnaires, parmi lesquels figureraient la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) et la Macif, une contre-proposition émanant de Syros préconise, plutôt qu'une fusion – qui risque, dit-on, de *« diluer »* l'identité de la maison –, une solution de *« redynamisation des sociétés »* s'appuyant notamment sur des réductions de coût. Après une première réunion, le 6 juin, le conseil d'administration devrait se prononcer lundi 12 juin.

Florence Noiville

■ **Académie Goncourt.** Deux nouveaux membres ont été élus à l'académie Goncourt, en remplacement de deux auteurs du Seuil : Jean Cayrol, qui ne participe plus aux réunions de l'académie pour des raisons de santé, et Emmanuel Roblès, décédé le 22 février. Les élus sont Françoise Chandernagor, née en 1945, auteur de plusieurs romans parus aux éditions De Fallois (parmi lesquels *L'Allée du roi*, prix des lectrices de *Elle* et prix des Ambassadeurs en 1981, et *L'Enfant aux loups*, prix Chateaubriand en 1990) et Didier Decoin, âgé de cinquante ans, qui a publié une partie de son œuvre romanesque au Seuil et reçu le prix Goncourt, en 1977, pour *John l'enfer*.

En outre, la première sélection en vue du prix Goncourt – traditionnellement attribué à l'automne, mais dont la date n'a pas encore été fixée de façon précise – a été rendue publique. Onze titres ont été retenus : *Classe de neige*, d'Emmanuel Carrère (POL) ; *En toute innocence*, de Catherine Cusset (Gallimard) ; *L'Incendie de la Sainte-Victoire*, de Bernard Fauconnier (Grasset) ; *L'Or du torrent*, de Pierre Moustiers (Grasset) ; *Les Passions modérées*, de Pierre Hebey (Gallimard) ; *La Cafetière*, de Raymond Jean (Actes Sud) ; *La Traversée du lac*, de Charles Le Quintrec (Albin Michel) ; *Madame Arnoul*, de Jean-Noël Pancrazi (Gallimard) ; *L'Anneau du pêcheur*, de Jean Raspail (Albin Michel) ; *L'Ecriture ou la vie*, de Jorge Semprun (Gallimard) ; *Tête de cheval*, de Marc Trillard (Phébus). Une prochaine sélection sera publiée le 5 septembre.

■ **Prix littéraires.** Le prix René Fallet a été remis à Brigitte Drizine pour son premier roman intitulé *Triste lumière*, paru chez Flammarion en septembre 1994. Par ailleurs, le prix des « Belles oubliées », attribué par l'Association des bibliothécaires français (ABF) depuis 1993, a été décerné à *Je n'ai pas appris à vivre*, ouvrage autobiographique de Marianne Oswald. Ce prix récompense *« une œuvre présente dans les rayons de bibliothèques, mais qui n'est plus disponible à la vente, en dépit de ses qualités littéraires »*. Cet ouvrage publié à deux cent cinquante exemplaires en 1947 devrait être réédité chez Actes Sud. Enfin, le prix du Mémorial a récompensé Alain Peyrefitte pour *C'était de Gaulle* (De Fallois-Fayard).

Paul Valéry exposé

La Médiathèque de Sète donne le coup d'envoi des manifestations marquant le cinquantenaire de la mort de l'écrivain

Jamais l'exclamation de Paul Valéry : « Un seul personnage : la lumière ! », n'aura paru si juste, alors qu'un avant-goût d'été incendie Sète, ses façades bleues et orangées, sa mer huileuse et les barques dont il aimait les tons intenses. Quelques rues plus haut, c'est l'ombre, au contraire, qui règne dans les salles de la Médiathèque. L'exposition « Paul Valéry, l'intime, l'universel », coup d'envoi de « Suites », une série de manifestations marquant le cinquantenaire de la mort du poète (1), y a été inaugurée fin mai. Sous de profondes vitrines, reposent des manuscrits de l'écrivain, dont beaucoup sont livrés pour la première fois au public : ainsi la page furieusement raturée, avec son émouvant dessin de corps en désordre, relatant la fameuse « nuit de Gênes » quand le poète naissant, fou d'un amour imaginaire et de frustrations littéraires, décida de ne plus vénérer que l'Intellect ; ainsi cinq de ces « cahiers » originaux que Valéry emplit pendant cinquante ans *« de cinq à six heures du matin, entre lampe et soleil »* (2) : théâtre du dedans, laboratoire d'une œuvre. La Bibliothèque nationale a prêté ces bijoux. Sur un mur, dans le noir toujours, montent le visage et la voix du poète : dix heures d'images seront diffusées pendant l'exposition, tout ce que l'INA recélait sur et autour de Valéry.

Lumière et ombre, œuvre publique et privée, c'est bien cette césure que l'exposition de Sète met en scène.

La lumière prévaut dans les deux autres salles où la biographie, en alternance avec l'œuvre publique de l'académicien, est livrée au gré de photos et de textes empruntés à l'œuvre ou à l'exégèse : poupon joufflu qui ne parla jamais qu'en italien à une mère adorée, née Grassi, mêlé aux lieux emblématiques comme ce bassin du jardin public sétois où, à trois ans, se joua le destin du futur poète de *La Jeune Parque*. *« A tort ou à raison »*, commente Valéry en légende, un inconnu sauva de la noyade le garçonnet. On le suit, adolescent, à Montpellier, rencontrant Gide et Louys, rêvant de Narcisse au Jardin des plantes. Paris approche et les épousailles avec Jeannie Gobillard, nièce du peintre Berthe Morisot, qui fit entrer le provincial dans la famille des impressionnistes – encore que critique, plus tard, il n'appréciât vraiment que Degas parmi eux, demeurant curieusement insensible aux arts modernes, et notamment au cubisme.



CHARLES LEIRENS/MUSÉE DE LA PHOTOGRAPHIE DE CHARLEROI

« L'intime, l'universel »

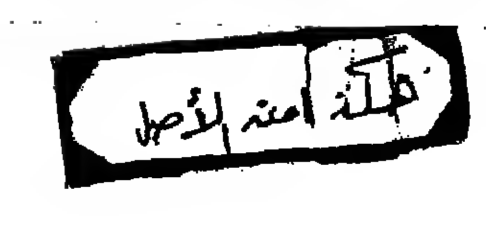
Encore là une césure de cet esprit dont tant d'écrivains contemporains se sont réclamés : de Blanchot à Borgès en passant par Octavio Paz et Roland Barthes. *« Lequel Roland Barthes,* lâche Jean-François Foucaud, commissaire, avec Jacques Dalquier, de cette exposition, *est le petit-fils de Mme de Révelin. »* La Médiathèque de Sète, deuxième fonds valéryen de France après la Bibliothèque nationale, détient l'abondante et inédite correspondance du poète à cette amie d'esprit et peut-être... de corps dont il fréquentait le salon progressiste dans les années 30. Il faut lire entre les lignes les jolies lettres adressées à cette *« Madame Délicieuse »* où Valéry se révèle un épistolier polisson, signant tour à tour *« Le Père Hoquet »*, *« Marius Rockfeller »*, *« Pompon de la Pépinière, camérier secret des dames du monde »* ou encore *« Votre Serviteur, Colonel le Falblard des Prunes »*... Mais la correspondance portant ce dernier sobriquet en signature – trop égrillard ? – ne figure pas sous la vitrine.

Car Valéry intime, c'est aussi, bien sûr, l'amant. *« Un secret de Polichinelle »*, s'exclame la Montpelliéraine Huguette Laurenti, spécialiste notamment du théâtre de Valéry, qui rappelle la publication, il y a peu, du journal de Catherine Pozzi, une des plus brûlantes passions de Valéry, qui ne cache rien de la nature – physique autant que spirituelle – de sa relation avec l'écrivain. C'est là une manière de redonner chair à une œuvre trop souvent taxée d'abstraction, à tort. *« Il écrivait de tout son corps »*, note sa fille Agathe, qui aura quatre-vingt-dix ans l'an prochain. Et voici justement, pour clore l'exposition, une enfilade de cinq petits cabinets de lecture, peints aux couleurs franches des barques du pays et judicieusement créés par les scénographes pour permettre au visiteur de nouer avec Valéry une relation intime et solitaire, de ressentir charnellement peut-être, en feuilletant une sélection de pages des cahiers, agrandies et plastifiées, *« le travail de cette main et de ce corps écrivant »*, *« le désir du sujet pour le langage »*, obsessions valéryennes s'il en est et qui, selon Serge Bourjea, directeur du Centre d'études valéryennes de l'université Paul-Valéry à Montpellier, font la modernité de l'écrivain. On regrettera enfin – mais l'œuvre est si riche ! – que Valéry, le politique, ne soit pas franchement mis en scène : celui qui, adolescent à la bibliothèque de Montpellier où il annotait sans scrupule les ouvrages consultés, avait lu *le Capital* de Karl Marx. Mais aussi le penseur pertinent de l'Europe et l'activiste de la Société des nations qui déjà mettait en garde contre les nationalismes exacerbés...

Sylvie Crossman

(1) Le commissariat général de cette manifestation a été confié à Jacques Imbert. Elle culminera, le 20 juillet, avec le vernissage de deux autres expositions dont les arts, plutôt que la littérature, seront le thème : « Ostinato Rigore », au Musée Paul-Valéry, jusqu'au 15 octobre, évoquera Valéry en artiste et en amateur de peinture et d'architecture (Musée Paul-Valéry, jusqu'au 15 octobre) ; « Feux terrestres » sera l'occasion pour quatorze artistes contemporains d'interroger la relation entre arts et sciences, qui préoccupait Valéry (Centre régional d'art contemporain, jusqu'au 15 octobre également). Deux rendez-vous, plus universitaires, marqueront la fin de cette année anniversaire : des Rencontres internationales autour de Paul Valéry, les 19 et 20 octobre, et, les 23 et 24 novembre, des tables rondes autour de l'œuvre de Paul Valéry, où interviendront, outre des spécialistes, Jean-François Lyotard et François Barré, du Centre Pompidou.

(2) Il existe une édition CNRS, photographiée, de ces 257 cahiers originaux, soit 29 volumes de 900 pages chacun. Gallimard a entrepris la publication intégrale de ces carnets de notes dont cinq volumes sont, à ce jour, publiés.



PEN Club : le temps de l'impuissance

Les 28e Rencontres du PEN Club international se tenaient, du 30 mai au 3 juin, au bord du lac de Bled, en Slovénie, joli village proche des Alpes juliennes, où naguère le maréchal Tito venait en villégiature dans une grosse villa transformée aujourd'hui en hôtel de la chaîne Relais et Châteaux ! Les temps changent... Sur le thème, banal, « Rôle des écrivains et de la littérature », des écrivains d'une trentaine pays s'étaient rassemblés. Moins pour s'interroger sur leur rôle dans le monde d'aujourd'hui que pour se rencontrer, confronter leurs expériences, apprendre ce qui se passe ailleurs. Pour découvrir les nouveaux aussi : le nombre de sections du PEN Club a presque doublé en cinq ans. Il est à noter que l'Allemagne en compte trois à elle seule – Est, Ouest et germanophones de l'étranger –, signe qu'il y a des écrivains qui renâclent devant la réunification. La situation manque pour le moins de clarté, puisqu'une soixantaine d'écrivains de l'Ouest viennent de demander leur affiliation au PEN de l'Est !

Pour évoquer aussi avec une bonne dose de nostalgie la rencontre historique de Bled de 1965, la première à laquelle assistaient des écrivains soviétiques et où on remarquait des noms prestigieux : Asturias, Neruda, Krleza, Andric, Roger Caillois, Louis Guilloux, Rosamond Lehmann, Arthur Miller, Jan Kott, Clara Malraux...

On aurait pu croire que le fait de se réunir dans l'ancienne Yougoslavie, à une centaine de kilomètres de la Croatie, mettrait la guerre au centre des préoccupations des écrivains présents. C'était sans tenir compte d'un sentiment général d'impuissance. Les Serbes étaient absents. Venu de Sarajevo, Tvrtko Kulenovic, le délégué de Bosnie-Herzégovine, exposa une situation tragique dans laquelle toute aide, toute bonne volonté, prenait une importance extraordinaire. *« Le proverbe latin qui dit que les Muses se taisent quand les armes parlent s'est révélé complètement faux : le jour de la fondation de notre PEN a été celui d'un concert d'enfer, mais les Muses n'ont jamais été silencieuses. »* Que faire pour la Bosnie ? Le délégué albanais, Bashkim Shehu, invoquait l'exemple de la guerre d'Espagne. Finalement, une adresse fut signée par les participants demandant à la communauté internationale d'*« arrêter la guerre en Bosnie »*. En même temps, un appel était adressé à Boris Eltsine à propos de la Tchétchénie. Sans conviction sur l'efficacité de l'opération. Parfois, l'union ne fait pas la force...

N. Z.

VILLES-REFUGES POUR ÉCRIVAINS POURCHASSÉS

Le Parlement international des écrivains, présidé par Salman Rushdie, réuni à Strasbourg en novembre 1994, avait appelé à la création d'un réseau de villes-refuges, capable d'accueillir les écrivains victimes de persécutions. Lors de son assemblée plénière, le 31 mai, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe – qui représente plus de quatre cents villes – en a adopté le principe sous la forme d'une charte. Les villes s'engagent à fournir aux bénéficiaires un logement et une bourse mensuelle d'environ 10 000 francs. La Bangladaise Taslima Nasreen et l'Algérien Mohamed Magani sont les premiers à être, à ce titre, les hôtes de Berlin en juin.

■ **ALLEMAGNE.** Le groupe Bertelsmann, numéro deux mondial de la communication, fait l'objet de critiques pour les liens commerciaux qu'il entretient avec Herbert Fleissner. Cet éditeur munichois, qui possède les maisons Ullstein et Langen Müller, publie, entre autres, les œuvres de personnalités d'extrême-droite, comme Franz Schönhuber – leader des « Republikaner » –, Jörg Haider – leader de l'extrême-droite autrichienne –, et David Irving, historien anglais proche des révisionnistes. Bertelsmann, qui imprime et diffuse pour Fleissner, se défend des accusations portées notamment par Günter Grass et Günther Wallraff, co-signataires d'une pétition en forme d'« appel », rendue publique le 7 juin, en affirmant que toute interruption des liens avec Fleissner *« contredirait le principe du pluralisme et de la liberté de pensée qui est le nôtre »*...

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Lancé en 1980 par l'ancien premier ministre Harold Macmillan, le *Macmillan Art Dictionary*, qui sera publié l'année prochaine, comportera trente-quatre volumes avec quarante et un mille entrées sur la peinture, l'architecture, la sculpture, la photographie et l'archéologie. Il aura coûté plus de 12 millions de livres et aura mis à contribution les experts de quelque cent vingt pays, ce qui a nécessité de nombreuses traductions.

■ **ESPAGNE.** En dépit des élections, plus de quatre cent mille personnes ont visité, le dernier week-end de mai, la Foire du livre de Madrid. Quatre-vingt-dix écrivains y ont dédicacé leurs livres, parmi lesquels Javier Marías (*Vida del fantasma* et *Mañana en la batalla piensa en mí*), Juan José Millás (*Algo que te concierne* et *Tonto, muerto, bastardo e invisible*) et Manuel Vicent (*El tranvía a la Malvarrosa*). Mais c'est surtout Antonio Gala, l'auteur de *Más allá del jardín*, qui a eu droit aux honneurs de la foule, au point que le quotidien *El País* a évoqué une véritable Galamania.

COLLOQUES, BULLETINS ET SOCIÉTÉS

■ **UMBERTO ECO**, sémiologue et écrivain, s'exprimera, jeudi 22 juin, à 18 heures, sur le thème de la perfection du livre telle que la définissait Mallarmé il y a un siècle : « Tout existe, au monde, pour aboutir à un livre » (Bibliothèque nationale de France, auditorium de la galerie Colbert, 2, rue Vivienne-6, rue des Petits-Champs, Paris 2e.

■ **ALAIN FINKIELKRAUT, JEAN-CLAUDE CASANOVA, JACQUES JULLIARD ET CHRISTOPHE PROCHASSON** participent à une soirée-débat autour de la revue *1900*, qui aura pour thème : « Ce qui change les intellectuels ». La rencontre a lieu mercredi 14 juin à 19 heures et l'entrée est libre dans la limite des places disponibles (Centre Georges-Pompidou, Studio 5, 5e étage).

■ **LE CENTRE DE RECHERCHE SUR LE PROCHE-ORIENT ET LA GRÈCE ANTIQUE** de l'université de Strasbourg-II organise un colloque international sur le thème « Oracles et prophéties dans l'Antiquité », du 15 au 17 juin (Palais universitaire, salle Tauler, 9, place de l'Université, à Strasbourg ; rens. : Jean-Georges Heintz (16 88-25-97-50).

■ **LE 13e MARCHÉ DE LA POÉSIE** se tiendra sur la place Saint-Sulpice à Paris, du jeudi 22 au dimanche 25 juin. Outre les traditionnelles animations, le marché célébrera cette année le centième anniversaire du cinéma. Dans le cadre de cette célébration, des « peep shows » poétiques – on pourra rire ou se désoler de cette innovation – seront organisés rue Saint-Sulpice, où des films vidéos seront projetés en continu (Rens. Assoc. CIRCÉ : 42-78-62-18).

■ **LE MERCURE DE FRANCE, CENT UN ANS D'ÉDITION À LA BNF.** Le Mercure de France fait l'objet, du 13 juin au 20 juillet, à la Bibliothèque nationale de France, d'une exposition qui célèbre les cent un ans d'édition de cette maison qui a joué un grand rôle dans la découverte et l'affirmation d'une certaine littérature. L'exposition présentera manuscrits, contrats d'édition, épreuves corrigées et éditions originales (Galerie Colbert, rue Vivienne).

■ **L'ASSOCIATION LYONNAISE CULTURE ET COMMUNICATION** organise samedi 10 et dimanche 11 juin la première édition des « 24 heures du polar, de la science-fiction et des jeux de rôle » (Parc des Cordeliers, 18, rue Claudia, Lyon. Rens. : (16) 78-47-33-58)

■ **ROGER VAILLAND**, mort il y a trente ans, sera célébré par diverses manifestations – expositions, tables rondes, théâtre, cinéma... – qui se dérouleront de juillet à octobre dans le département de l'Ain, notamment à Bourg-en-Bresse et Ambérieu-en-Bugey. Rens. : Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland, 1, rue du Moulin-de-Brou, 01000 Bourg-en-Bresse, tél. : (16) 74-45-06-07.

■ **L'ASSOCIATION DES AMIS DU ROMAN POPULAIRE** signale qu'elle publie deux fois l'an un bulletin de liaison ainsi qu'une revue annuelle, *Tapis-franc*, dont chaque numéro est organisé autour d'un thème (Rens. et abonnements chez Jacques Papin, av. de Bir-Hakeim, « Les Alpilles », entrée D, 83200 Toulon).

RECTIFICATIFS

Science fiction. Une erreur s'est glissée dans l'adresse de l'association Destination crépuscule dans « Le Monde des livres » du 12 mai. La bonne adresse est : 110, rue d'Offémont, 60150 Le Plessis-Brion.

Souffrance. Le colloque sur l'expression de la souffrance, organisé samedi 10 juin par la *Revue européenne d'histoire*, ne se tient pas boulevard Jourdan, comme nous l'avons indiqué par erreur dans « Le Monde des livres » du 2 juin, mais à l'Ecole normale supérieure, 45, rue d'Ulm.

Levi Montalcini. La photographie qui illustrait l'article de Florence Noiville sur Rita Levi Montalcini (« Le Monde des livres » du 2 juin) est l'œuvre de la seule Paola Agosti.

Borgese s

Liaisons dangere

Un poète

PEN Club : le temps de l'impuissance

VILLES-REFUGES POUR ÉCRIVAINS POURCHASSÉS

…ES, BULLETINS ET SOCIÉTÉS

Borgese sur les voies de la liberté

Dans sa plus importante fiction, l'essayiste italien dresse le portrait d'un homme veule, hésitant, indéterminé, qui rejette sur le destin ses libres choix. Une grande œuvre, unique...

VIE DE FILIPPO RUBÈ
de Giuseppe Antonio Borgese.
Traduit de l'italien
et préfacé par Muriel Gallot,
L'Arpenteur-Gallimard,
384 p., 150 F.

Stendhalien ? Antifasciste ? Gendre de Thomas Mann ? Essayiste de génie ?... Comment présenter Borgese ? Né en 1882, mort en 1952, auteur d'un unique chef-d'oeuvre romanesque enfin traduit, mais aussi d'une très importante oeuvre critique et politique, le Sicilien Giuseppe Antonio Borgese, que Sciascia admira toujours, collabora à de nombreuses revues littéraires avant de se lancer dans le journalisme et dans la carrière universitaire. Ce fut un des grands théoriciens du roman, avec notamment son essai *La Vita e il libro* (*la Vie et le livre*, trois volumes, 1910-1913). Tous les historiens s'accordent à le mettre au premier rang de l'invention du roman moderne. Mais rapidement la réflexion politique et l'enseignement académique (littérature allemande, esthétique, puis littérature italienne) prirent le pas sur la création, pour des raisons personnelles probablement, mais aussi historiques. Fuyant le fascisme, Borgese s'installa dès 1931 aux États-Unis où il poursuivit son enseignement et épousa Elisabeth Mann, pour ne retrouver l'Italie qu'après la guerre. Ses essais éclipsèrent sa fiction. Et pourtant... On comprend l'enthousiasme de sa traductrice qui, dans une préface fervente, n'a pas de mots assez élogieux pour qualifier le travail du romancier. Le plaisir de la lecture est si grand, la construction romanesque si sophistiquée, les scènes sont si spectaculaires, les monologues intérieurs si passionnants qu'on aurait tort, après tout, d'être modéré.

« Qui pouvait-il aimer, s'il se détestait lui-même ? »

L'histoire d'un faible, d'un faux héros, d'un homme qui reporte sur l'idée de destin l'échec de sa volonté, ses démissions, ses lâchetés : les plus grands romanciers ont été, curieusement, fascinés par les personnages pusillanimes, pathologiquement mous et incertains, qui s'inventent une fatalité pour oublier leurs dérobades. Ce qui est plus original et révèle des qualités de narrateur exceptionnelles, c'est la fonction de l'Histoire. Car, pour qu'il y ait illusion de destin, il faut qu'il y ait aussi un vaste courant historique qui semble emporter le héros.

Filippo Rubè est un avocat d'une trentaine d'années au début du roman. Il vient de s'installer à Rome lorsque son père meurt. La guerre de 14 éclate. Doit-il ou non devenir un héros ? Il se marie : sera-t-il un mari fidèle ou un amant « aventureux » ? A qui la faute ? Filippo Rubè va trahir successivement tous ses idéaux : professionnels, familiaux, politiques, conjugaux, amoureux. Il est moins patriote qu'on ne croit, moins bon fils qu'on ne croit, moins bon mari, moins bon amant. Et, constatant avec horreur ses faiblesses accumulées, il se convainc que sa liberté n'a guère eu de part dans sa vie.

Faire le portrait d'un homme libre qui nie sa liberté est une tâche plus ardue que celle, plus fréquente chez les romanciers, qui consiste à représenter une victime des circonstances ou de la détermination génétique et sociale. Cela implique surtout un point de vue plus raffiné et, d'une certaine manière, une conception plus noble de la réflexion romanesque. Borgese, que l'on a souvent comparé à Flaubert, s'en distingue précisément parce que son héros, veule, hésitant, indéterminé, fondamentalement lâche jusque dans son héroïsme relatif, ne cesse de se réclamer de forces supérieures qui le manipulent simplement pour récuser ses libres choix. Contrairement aux personnages issus du naturalisme, aux personnages traditionnels des romans sociaux, à tous ceux qui envahiront plus tard le néoréalisme, Rubè est libre, mais c'est un héros du déni. Il refuse d'admettre qu'il s'est forgé lui-même sa destinée.


Raffinement et sophistication de la construction romanesque
ROGER-VIOLLET

Interventionniste, idéaliste, Filippo Rubè a tout de l'étoffe des héros. Mais il va déchanter, non sans honnêteté : Borgese a le courage d'analyser ce qui détermine les décisions personnelles en matière d'engagement. Muriel Gallot, sa traductrice, a incontestablement raison de le rapprocher d'écrivains américains antimilitaristes comme Stephen Crane. Il y a bien quelque chose d'américain dans la lucidité de Borgese. Lorsqu'il réfléchit à ce qui l'attend, dans le train qui le conduit vers le front, Rubè invoque non pas l'affrontement avec le réel, non pas le véritable engagement qui lui donnera conscience d'exister et de modifier le cours de l'histoire, mais bien au contraire l'ensevelissement dans le néant, dans la torpeur, dans la dissolution. *« Il se sentait légèrement 'dépersonnalisé' et savourait la félicité du voyage, qui lui faisait l'effet narcotique d'une fumée d'opium, identique à celle dont il avait rêvé dans les moments de sinistre faiblesse en invoquant quelque maladie qui lui ôterait la mémoire. »* Cette phrase aurait pu être signée Pirandello. On aurait tort d'y voir l'expression d'un cynisme ou d'un pessimisme excessif.

Borgese est partisan de la lucidité, et son personnage ne refuse pas l'analyse : il plonge au fond de lui-même, mais pour découvrir une obstination à se fuir, jusque dans ce qui peut apparaître comme un engagement dans le monde, jusque dans l'action. Les hommes d'action sont aussi des hommes de fuite.

Lorsqu'il revient à Eugenia, celle que, sans l'aimer, il décide d'épouser, par convention, Filippo voit avec horreur que le mariage, le simulacre d'amour, ne lui donne pas la conscience d'exister qu'il attendait. Certaines répliques, étonnantes, presque incongrues dans leur formulation originale, manifestent ce trouble que Filippo ne cesse de ressentir face à la réalité. *« Les yeux de Filippo scrutaient le sol. – Que regardes-tu ainsi ? demanda Eugenia, comme s'il était en train de regarder son escarpin et sa cheville découverte. – Je regarde ton ombre. Et la mienne. Voici quelque chose qui nous appartient. Je pense que si quelqu'un pouvait les ramasser et les jeter dans le canal, nous serions pauvres comme Job. »* Il fait allusion à leur pauvreté matérielle, qui est un leitmotiv du roman, mais, plus profondément aussi, à son inexistence profonde, à son incapacité de s'inscrire dans la société par des gestes, des décisions, des sentiments même. C'est au même moment, du reste, que Rubè se rend compte qu'il ne croit pas plus à l'idéal politique qu'à son amour pour sa femme. *« L'Italie,* dit-il, *ressemble à quelqu'un qui se bat dans un duel à mort, et, entre deux reprises, s'amuse à prendre des paris sur sa propre peau. C'est un phénomène de culture en décomposition. »* Quel intellectuel italien, actuellement encore, désavouerait un aussi terrible tableau ? Et, quelques lignes plus loin, dans la même page, il reconnaît, à propos de la malheureuse Eugenia : *« Je n'ai jamais été follement amoureux de personne. »* Quand il comprendra définitivement qu'il est incapable du moindre amour, il conclura : *« Qui pouvait-il aimer, s'il se détestait lui-même ? »* L'amour, l'engagement politique ou militaire, le jeu, la prostitution sont constamment mis en parallèles par Borgese. Lorsque Rubè, toujours prêt à se dénigrer et à refuser à faire usage de sa liberté, croise des putains sous des arcades, il ne craint pas de se dire : *« Elles me veulent, alors que je suis pareil à elles ! Dieu sait qui j'attends, moi (...) qui me mettra cinquante lires en main ! »*

Il va toutefois s'enticher d'une coquette, à Paris, la femme d'un militaire, Célestine Lambert. C'est, avec l'expérience de la guerre, cet amour qui justifie le mieux la comparaison que la critique a, majoritairement, formulée avec la psychologie et le désabusement stendhaliens. Célestine, contrairement à Eugenia, ne l'aime pas. Elle est *« attirée »* par le bel Italien, en qui elle s'obstine à voir un *« Napolitain »*. Sensuelle, sotte, profiteuse, elle sera la première victime de son insouciance. C'est pourtant sur elle que Rubè concentre tout son désir de vie. Le hasard, qui joue un grand rôle dans ce livre et lui donne sans doute sa plus sûre tonalité poétique, conduit Rubè aux îles Borromées où il retrouve la jeune Française dans une maison qu'elle a louée pour des vacances solitaires avec l'un de ses quatre enfants. *« Il s'arrêta, la main sur les barreaux de la grille, regardant vers l'escalier, avec l'attitude implorante qu'il se rappelait avoir eue autrefois devant les portes interdites du bonheur. »* Ces portes, Rubè se les ferme lui-même, mais il l'ignore.

Les scènes érotiques, plus ou moins crûment évoquées, sont le cœur du roman, parce que Rubè se trouve face à son désir d'aveuglement, de perte d'autonomie, de renoncement à tout amour-propre. Le lyrisme symboliste des images peut prêter à sourire maintenant, mais c'est peut-être une erreur que de porter un jugement esthétique. Car il y a, chez Borgese, un élan poétique qui permet d'accepter les excès de ses formulations. *« Elle le précéda dans l'escalier. Quand il eut fermé la porte, il n'entendit et ne perçut rien que le grondement de son sang et un brouillard rouge, comme s'il avait eu devant lui son propre cœur. »*

Après la mort de sa maîtresse, qu'il est accusé d'avoir assassinée, Rubè tente à la fois de retrouver sa famille et de renouer, par hasard, avec la vie politique. Mais la désillusion a été trop grande, et sa propre mort, un malentendu ironique avec l'Histoire comme le lecteur le découvrira, est loin d'être la réconciliation qu'il espérait.

Lorsque le roman parut, on était encore en 1921. L'Italie, Borgese lui-même avaient leurs plus durs moments à vivre. Le livre pourtant était déjà écrit, et l'Histoire allait suivre.

René de Ceccatty

★ Plusieurs livres de Borgese ont été traduits chez Desjonquères.

Liaisons dangereuses à l'anglaise

Un médecin d'une honnêteté rigide face aux avances d'une veuve séduisante : l'impossible alliance des sens et de l'esprit selon Warwick Collins

LE RATIONALISTE
(The Rationalist)
de Warwick Collins.
Traduit de l'anglais
par Robert Davreu,
Laffont, 272 p., 129 F.

De temps à autre, écrit par un romancier jusqu'alors inconnu, paraît un roman sans défaut auquel on attribue à la fois les mérites de l'intelligence et du savoir-faire et l'art de distraire le lecteur. Ainsi du *Rationaliste* de l'écrivain anglais Warwick Collins qui vit, nous dit-on, à Lymington, sur la côte sud de l'Angleterre et qui est l'auteur d'une trilogie maritime. Et certes, si *Le Rationaliste* traite avant tout du sexe et des relations de pouvoir, le paysage de mer ne laisse pas de jouer un rôle essentiel, imprégnant l'histoire et lui conférant ses moments de paix, ses pauses et comme sa respiration.

Silas Grange, le protagoniste principal, pris en pleine tourmente amoureuse, s'aventure dans le monde silencieux des marais et regarde les hérons évoluer entre ciel et terre : *« Lorsqu'ils atterrissaient, en repliant leurs ailes lentes, il avait l'étrange intuition que la mort était l'achèvement de la vie, qu'il n'avait rien à craindre au-delà. »* Aussi bien n'est-ce pas la mort que craint Silas, médecin de son état, en une époque où l'on scie encore sans anesthésie les membres des blessés, mais les reproches d'une conscience impérieuse et les manquements à un rationalisme intransigeant qui lui prescrit de se méfier des passions et des sens. Tant d'honnête rigidité, soutenue par la lecture fervente de l'œuvre de David Hume (dont des extraits ponctuent le texte), lui vaudra bien entendu d'intéressantes mais douloureuses mésaventures. Pris entre les devoirs de ses fonctions, ses repas en compagnie de Hargood, un confrère dont la nature joviale, tolérante et sensuelle fournit un contrepoint aux théories de Grange, et la surveillance jalouse qu'exerce sur lui Mrs. Thompson, la femme de charge, Silas Grange mène une existence sans heurt, jusqu'au jour où Mrs. Quill, une veuve séduisante, lui fait une confession qui est aussi la proposition d'un nouveau mode de vie. Femme d'exception ou banale entremetteuse, qui est Mrs. Quill ? La question traverse le livre, et l'auteur a l'habileté de ne jamais la résoudre. Et que fera le rationaliste, n'ayant pour ressource que son intelligence et ses principes, lorsqu'il se trouvera face à plus rationaliste que lui, et mieux armé par l'expérience ? Car Mrs. Quill, par sa froideur, son esprit de décision et son aptitude au calcul, ne laisse pas de rappeler un autre personnage de roman, versé lui aussi dans l'art du plaisir, manipulateur et dangereux : la marquise de Merteuil. Placée à l'intersection du XVIII[e] siècle, une époque plus propice au dévergondage, et du XIX[e] siècle puritain, annonçant le XX[e] siècle par ses revendications féministes (ce n'est pas là le seul anachronisme de ce livre audacieux), Mrs. Quill est un personnage ambigu dont on ne sait jamais si elle sert le bien ou le mal.

PIONNIÈRE

Où se situe le bien ? Telle est la question finale posée par Hargood, lorsqu'il contemple avec remords la silhonette amaigrie de Grange, victime de l'affrontement de deux conceptions. Faut-il respecter les principes auxquels un individu a choisi d'adhérer ? Ou, considérant qu'il se trompe, est-il légitime de combattre de tels principes par quelque manipulation secrète, au nom de l'éveil des sens et de la liberté ? Dénoncée comme tenancière d'une maison close où de jeunes hommes séduisants sont offerts en distraction à des femmes riches, Mrs. Quill est peut-être, en fait, une pionnière de la libération des mœurs, un esprit vraiment libre. Mais le mystère s'approfondit encore...

Dans ce roman fertile en détours et rebondissements, où les liens amoureux sont fondés sur des rapports de pouvoir (l'amour silencieux de Mrs. Thompson pour son maître n'est pas le moins effrayant), où le cœur, l'esprit et les sens recherchent une impossible alliance, la force prédominante n'est pas celle qu'on attend, ni le vainqueur celui qu'on croit.

Christine Jordis

P O É S I E

Un poète pour Fellini

Fellini savait s'entourer. Il dénicha Pasolini pour enrichir le scénario des *Nuits de Cabiria*. Il comprit que son *Casanova* avait besoin d'un poète vénitien. Il s'adressa à Andrea Zanzotto (né en 1921, c'est-à-dire de la génération du cinéaste), que beaucoup s'accordent désormais à considérer comme le poète italien le plus singulier, le plus inventif, sinon peut-être le plus grand. Son traducteur, Philippe Di Meo, qui vient de recevoir le prestigieux prix Montale, a joué un rôle déterminant dans la diffusion de cette poésie sophistiquée par son traitement, ses références, ses commentaires, mais très simple dans ses thèmes – parfois de limpides berceuses, des rêveries sur les paysages, des chansons d'amour.

Les vers que l'on entend lorsque la tête de marbre sort du canal, dans le rituel imaginaire que Fellini a conçu au début de son film, sont donc de Zanzotto. En se tournant vers Zanzotto, Fellini disait vouloir *« rompre l'opacité, la convention du dialecte vénitien qui, comme tout dialecte, s'est figé, a perdu de son émotivité... »*. Zanzotto, répondant à l'appel, retrouve les accents presque foetaux de cette langue d'avant la langue, encore tout imprégnée des balbutiements, des zézaiements de l'enfant contre le sein de sa nourrice.

Il faut lire en regard du beau texte français les versions vénitienne et italienne. On découvre alors combien les mots sexuels sont proches des mots de l'enfance, combien le plaisir des rimes, du rythme, des paroles douces et charmeuses réunit l'amour et l'enfance. *« Beau brin de motte, beau brin de moniche/ coquette et traîtresse qui nous échoit/ en épouse et mère, belle-fille et marraine,/ sœur et grand-mère, fille et belle-mère/ oins-toi, adoucis-toi, agite-toi –/ nous pour toi, toi pour nous. »*

Un long poème réflexif suit ces trouvailles. Zanzotto se demande ce qu'est pour lui le cinéma, ce qu'a représenté cette soudaine incursion des images d'un visionnaire dans son petit monde des campagnes vénitiennes et de l'*« idiome »*. Venise devient alors à la fois la ville, la modernité, le cinéma. Et le poète lui dit : *« Déesse/ tu m'es revenue/ de l'au-delà de morte lumière et de mort celluloïd :/ tu m'as fait mal, oui, tu m'as fait mal/ dans la lagune embrumée et dans les glaces,/ mais je n'ai pu m'empêcher de t'aimer. »*

R. de C.

FILO, LA VEILLÉE, POUR LE « CASANOVA » DE FELLINI, d'Andrea Zanzotto, édition trilingue, avec des dessins de Fellini, traduit de l'italien et commenté par Philippe Di Meo, éd. Comp'Act, coll. « Le bois des mots », 120 p., 130 F.

Dernières livraisons

LITTÉRATURE FRANÇAISE

LE TUEUR MÉLANCOLIQUE, de François Emmanuel
Leonard Günd, un doux définitif, qui n'a pas de *« talent pour la haine »* est amené par M. Stukowski, qui dirige une étrange agence, à commettre un crime parfait. Mais Leonard se laisse envoûter par sa future victime, Abimaël, un chasseur de légendes qui porte en lui le secret d'une ville enfouie dans la jungle. Ce n'est pas tant l'intrigue qui compte dans ce quatrième roman de François Emmanuel que le climat de nonchalance policière, de thriller nostalgique où un homme ne parvient pas à renoncer à sa douceur invétérée dans un paysage irréel de terrains vagues, de bateaux rouillés et d'immenses citernes blanches (éd. de la Différence, 198 p., 98 F).

TERRITOIRE D'OUTRE-VILLE, de Mounsi
Le romancier Mounsi, auteur de *La Noce des fous* et de *La Cendre des villes*, né dans les montagnes kabyles, est arrivé à l'âge de sept ans en France. Il appartient à la seconde génération d'immigrés. Dans un bref essai, il accomplit le *« voyage d'un étranger à travers lui-même »*, analyse la manière dont il est passé de la page des faits divers à la page littérature, montre comment il a réussi à dompter sa détresse, sa cruauté, sa colère, par le verbe. Car écrire a toujours été pour lui le seul moyen de repousser la sentence d'exclusion portée par la société. Et il réussit à communiquer cet *« émerveillement des naïfs »* devant la culture qui l'a sauvé (Stock, 124 p., 85 F).

LA NUIT SAUVAGE, de Mohammed Dib
Dans une série de nouvelles ayant pour théâtre l'Algérie et qui sont autant de versions d'une même violence, qu'elle soit contemporaine ou date de la guerre d'indépendance, Mohammed Dib cerne *« l'éternel lieu où le mal joue à s'inventer ; puis attend de se révéler, de décocher ses rayons comme* un *autre soleil »*. La plus belle des histoires est *« une partie de dés »* où un vieil homme parvient à capturer le jeune terroriste venu le tuer parce qu'il *« a fait mal à Dieu »*. *« Vous n'êtes, toi et tes pareils, que nos démons. Nous n'avions jamais cessé de vous porter en nous »*, dit-il au jeune homme avant de lui rendre sa liberté. Cette *Nuit sauvage*, à l'écriture tout à tour brutale et raffinée, est à la fois un exorcisme, une invitation à la sagesse, un appel à la responsabilité morale de la part d'un grand écrivain algérien (Albin Michel, 248 p., 98 F).

LA VISITE AU TOMBEAU DE MES ANCÊTRES, de Sylvain Jouty
Un homme part à la recherche de la dépouille de son père et y trouve la mort. Un peuple pratique toutes les variantes de l'automutilation afin de proclamer la force de l'individualisme. Les mâles d'un pays doivent féconder leur reine qui ne donne naissance qu'à des filles, futures reines. De crainte d'offenser ou de tuer leur roi qui pratique la pauvreté et se confond avec ses sujets, les administrés deviennent vertueux. Ce sont là quelques thèmes des « contes » de Sylvain Jouty. Humour, morale et un sens de l'absurde intolérable (dans « L'Espoir », un prisonnier passe sa vie à s'évader d'une cellule dans une autre), chaque récit exploite à contre-pied une situation conventionnelle. Mais, soumis à un système didactique répétitif, les textes perdent peu à peu de leur effet de surprise (Titanic, 174 p., 85 F).

NAISSANCE D'UNE PRINCESSE, de Jean-Pierre George
Un homme consacre sa vie à vénérer une petite fille, Réjane, qu'il « rencontre » dès sa toute première naissance, dans le ventre de sa mère. Il n'est pas le père, c'est ce qui donne sans doute ce souffle magnifique à un texte voué à une conception idyllique de l'enfance et de l'amour. D'une écriture radieuse, Jean-Pierre George décrit les jeux de l'adulte et de l'enfant, l'émerveillement de l'un, la confiance et l'attachement de l'autre. C'est beau dans la mesure où l'auteur a conservé la part lumineuse de l'adulation, gommant le romanesque, la psychologie et toute dramaturgie. C'est un conte poétique à la gloire de Réjane. Ces éblouissements successifs d'une histoire plus que parfaite finissent néanmoins par lasser (La Table Ronde, 232 p., 95 F).

MARCEL FACTEUR, de Françoise Rey
Sur fond un peu conventionnel de chronique villageoise, *Marcel facteur* est un roman dont on croit pouvoir dire qu'il reflète le vécu ordinaire. Françoise Rey aborde son récit sans fioritures, d'une forte écriture pleine de sève : la chaleur humaine, l'érotisme joyeux de la vie, le désir et le quotidien. Le facteur-receveur (*« paysan gauche et solide »*) et la narratrice (futur écrivain) se souviennent de leur passé. Naît entre eux une histoire d'amour, de sexe et d'amitié qui, parfois, a du mal à ne pas se complaire dans les clichés et certains bons sentiments (Spengler éd., 164 p., 90 F).

LETTRES ÉTRANGÈRES

LES CHRYSALIDES, de Daniela Hodrova
Daniela Hodrova est la grande révélation de la littérature tchèque d'après l'effondrement de la tyrannie. Déjà, en 1992, la parution du *Royaume d'Olsany*, royaume de fantômes qui hantent un grand cimetière pragois, la situait quelque part entre Kafka et Lewis Caroll. Aujourd'hui, avec *Les Chrysalides*, second volume d'une trilogie intitulée *Cité dolente*, c'est toujours Prague et ses métamorphoses qui piègent le lecteur envoûté par l'art de la fugue que la romancière pratique avec délicatesse. Une fois entré avec elle au cœur de cet étrange pays de merveilles, pays de maléfices et de sortilèges aussi, le lecteur rêve de n'en plus sortir (traduit du tchèque par Catherine Servant, éd. Robert Laffont, coll. « Pavillons », 345 p., 149 F).

SMOKE, suivi du CONTE DE NOËL D'AUGGIE WREN et de BROOKLYN BOOGIE, de Paul Auster
A la fin de l'année sortiront sur les écrans deux films dont Paul Auster est l'auteur. l'un, *Smoke*, comme scénariste, l'autre, *Brooklyn Boogie* (*Blue in the Face*), comme coréalisateur avec Wayne Wang. *Smoke*, à travers l'histoire d'un jeune Noir poursuivi par des gangsters et recueilli par un écrivain, reprend sur un ton nouveau les thèmes familiers du romancier : la quête de la paternité, l'errance, les hasards de l'existence. Ce scénario est le développement d'une nouvelle que Paul Auster avait publiée dans le *New York Times* pour Noël 1990, reprise dans ce volume qui comprend également le script d'un film en partie improvisé. C'est un hommage joyeux à un quartier de Brooklyn, celui où vit Auster (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Christine Le Boeuf et Marie-Catherine Vacher, Actes Sud, 287 p., 128 F).

Le neveu iconoclaste

Quand Christophe Donner, écrivain, fait le portrait de son oncle, Joël Quiniou, célèbre arbitre de football

MON ONCLE
de Christophe Donner.
Grasset, 160 p., 92 F.

Il y a ce dicton, un tantinet cynique : *« Gardez-moi de mes amis, mes ennemis, je m'en charge. »* Sans doute traverse-t-il parfois l'esprit des familiers de Christophe Donner. Car il n'est guère d'ami plus redoutable que l'écrivain Donner. Voici trois ans, il avait publié un livre terrible, *L'Esprit de vengeance*, où, racontant sa jeunesse aux Murs blancs, au sein de la communauté d'*Esprit*, fondée autrefois par Emmanuel Mounier, il décidait soudain de dire toute *sa* vérité, fustigeant ceux qui l'avaient accueilli, avec une telle ivresse dans la détestation des bons sentiments, une telle ardeur dans la dénonciation des lâchetés ordinaires, qu'il s'ensuivit une procédure judiciaire et sa condamnation pour atteinte à la vie privée.

Mais voilà : Christophe Donner, écrivain, cherche aussi, à travers son œuvre, à savoir qui il est, d'où il vient, ce qui est constitutif de son histoire. Et, bien sûr, la famille, cet entrelacs de bons et de mauvais sentiments, ce nœud originel fait de liens du sang, d'éducation, de reproduction et, éventuellement, de refus, est un passage obligé, un sujet d'études obligatoire. *L'Esprit de vengeance* se voulait d'abord un hommage au grand-père, Jean Gosset, jeune agrégé de philosophie, mort en déportation. *Mon oncle* se veut aussi un livre de reconnaissance, de re-connaissance pour l'un des frères du père de Donner, un oncle que l'écrivain avait perdu de vue depuis vingt ans et qu'il souhaitait raconter par l'écriture. Comme la famille de Christophe Donner est tout sauf ordinaire, cet oncle-là aussi a sa notoriété : Joël Quiniou a été, jusqu'à ces dernières années où il a pris sa retraite – pas encore quinquagénaire, on est tôt retraité dans ce milieu –, l'un des meilleurs arbitres du football français. On l'a vu de nombreuses fois à la télévision, la presse a souvent rendu compte de ses faits et gestes. Retrouvailles émues, rendez-vous pris et, avec l'accord de l'intéressé, décision de faire ce livre,


PRESSE-SPORTS
Joël Quiniou : « l'exaltation du doute ».

en même temps qu'un film.

Mais, très vite, il y a maldonne. *Mon oncle* est, en fait, l'histoire d'un quiproquo. Ce qu'aimerait Joël Quiniou, c'est que le livre soit une défense et illustration de l'arbitrage, de ses grandeurs et de ses faiblesses, à travers la confession sincère de ce que fut sa vie. Du moins est-ce ce que pressent Donner. Il accompagne son oncle à une conférence destinée à de jeunes arbitres : *« Enfilant les grands principes de l'arbitrage, les mêlant aux grandes heures de sa vie, alternant les encouragements et les avertissements, il livrait tout bonnement ce fameux plaidoyer qu'il attendait que j'écrive et qu'il était donc tout à fait capable d'écrire seul. »* Ces pages *« lénifiantes »*, Donner, lui, s'y refuse. Ce qui l'intéresse d'abord, surtout, avant tout, ce sont les doutes de l'arbitre Quiniou, et les failles de l'homme Quiniou, et de les relier à l'histoire faite et en train de se faire de la famille. D'étaler les pièces du puzzle Quiniou et de les mélanger à plaisir, pour s'étonner lui-même, écrivain se regardant rédiger l'histoire de son oncle, de ce qui peut en surgir de lumineux, d'éclairant ou de trouble et de contradictoire.

DÉSIR ET SPONTANÉITÉ

Ainsi *Mon oncle* se mène-t-il, sans qu'apparaisse d'autre ligne directrice que celle du désir et de la spontanéité de l'auteur, sur plusieurs plans : il y a, bien sûr, çà et là, des anecdotes footballistiques, des confidences sur le rôle de « l'homme en noir », sa solitude, la nécessité qui est la sienne de réfréner constamment ses émotions – qui « colle » si bien à la réserve naturelle de Joël Quiniou, à son désir de toujours d'être un pédagogue, un homme d'explication plus que de passion ; il y a l'arrière-plan familial, omniprésent : les parents communistes, obnubilés par la volonté d'être exemplaires ; les frères jumeaux de Joël, Yves et Alain, complices et rivaux ; un autre frère, le père de Christophe Donner, qui *« méprisait »* les triplés ; et l'ombre – insistante, récurrente, d'autant plus palpable que toute la famille s'efforce de n'en pas parler, de faire silence – de Daniel, le dernier des enfants Quiniou, alcoolique, violent, enfermé dans un hôpital psychiatrique...

Et puis, il y a Donner brassant cette matière, mêlant souvenirs de l'oncle, souvenirs personnels, historiettes, scènes symboliques, faits réels, interprétations, Donner écrivant et commentant ce qu'il écrit, faisant et défaisant son livre, tantôt au bord du renoncement, tantôt dans l'exaltation d'avoir raison, dans *« la certitude du triomphe »*, mais toujours dans une sorte d'urgence fiévreuse, dans un dialogue avec le lecteur, avec lui-même, avec sa *« cible »*, qui mêle inextricablement rouerie et sincérité.

« J'ai expliqué (...) comment j'entendais écrire ce livre, et tous ont été bien d'accord, note-t-il. *Je me surprends au cours du repas à leur répéter que je suis écrivain, et chaque fois ils acquiescent avec un douillet sourire, comme s'ils étaient rassurés par ce mot écrivain, alors que c'est le contraire que je vise : je voudrais les prévenir du danger qu'ils courent avec moi, je voudrais leur faire comprendre ce qui se cache derrière ce mot écrivain. Mais j'ai l'impression qu'ils n'entendent pas. »* Et, plus loin : *« Je ne peux pas m'empêcher d'écrire précisément ce qu'ils ne veulent pas qu'on écrive. C'est là-dessus que je tombe. Pourquoi ? »* Et encore : *« Je suis bien conscient de mettre en péril l'amour qu'on me porte en allant chercher toujours dans cet amour les choses qui font le plus mal. »*

Christophe Donner n'est pas un écrivain sage. Il est plutôt de l'espèce furieuse, qui fait de l'irritation une séduction. Il s'expose, écrit comme on monte au front ou au Golgotha. Mais il écrit, vraiment. Et, le livre refermé, on souhaite que le « tonton » ne soit pas *« fâché »*, comme le craint son iconoclaste de neveu. Joël Quiniou aurait tort. Car, au contraire de tant d'objets manufacturés, *Mon oncle* est un livre qui vit.

Bertrand Audusse

Le masque de l'écrivain

Michel Surya livre un récit de hantise et de fascination

DÉFIGURATION
de Michel Surya.
Ed. Fourbis (14, rue du Moulin-Joly, 75011 Paris), 132 p., 98 F.

On ne pouvait guère attendre de Michel Surya, directeur de la revue *Lignes*, biographe de Georges Bataille (1), et auteur de deux courts textes violemment érotiques (2), une œuvre paisible et sereine. Dès son titre, *Défiguration*, dès ses premiers mots – *« J'aime la mort... »* –, le récit qu'il publie aujourd'hui désigne l'ordre de pensée, ou plutôt de hantise et de fascination, dans lequel la narration va se déployer.

Un vieil écrivain aveugle, Edouard Adler, vivant ses derniers jours dans une maison isolée auprès de son frère et de sa belle-sœur, appelle auprès de lui le narrateur auquel il confie la tâche de détruire tous ses écrits. *« Ce visage, cette pensée, Edouard Adler voulait les rendre à l'anonymat auquel ils* n'au*raient jamais dû se soustraire. (...) Il subissait l'existence de ses livres comme une honte qui n'eût pas dû lui survivre (ou sa honte était-elle qu'il pût survivre dans ses livres ?). »* Les rapports qu'entretiennent entre eux les personnages sont marqués par la plus grande angoisse, par l'obsession de la mort et par la certitude que cette mort seule peut donner sens à l'angoisse : *« Sa fin me fascinait*, affirme le narrateur parlant d'Edouard Adler. *Me fascinait qu'il ait été, à s'en asphyxier, agglutiné à elle. Ma fascination* m'*agglutinait à lui et à cette asphyxie. »* L'hiver, la désolation des lieux, l'absolue déréliction qui habite les protagonistes, leur *« intimité malade »*, donnent au récit de Surya sa tonalité sombre et désespérée.

Récit d'une hantise et d'une fascination, le livre de Michel Surya se tient tout entier du côté de cette désolation et de cette angoisse. Rien n'en distrait. Chaque parole prononcée y renvoie. Ces paroles, comme celles d'un homme qui tremble de tout son être et qui pourtant, *« immensément austère »*, maîtrise son expression et reste un *« écrivain »*, conduisent à la nuit la plus opaque, la plus irrémédiable. Mais derrière cette *« défiguration »*, à l'ombre de cette noire hantise, un visage se profile : celui de Maurice Blanchot ; visage réel bien que voilé ou invisible, dont le personnage d'Édouard Adler semble être le masque. Cette possible identification, loin de réduire le récit de Michel Surya, augmente son étrangeté, son intensité.

P. K.

(1) *Georges Bataille, la mort à l'œuvre*, Gallimard, 1992.
(2) *Exit* et *Les Noyés*, Séguier, 1988 et 1989.

Deux femmes solitaires

JOSÉE BETHLÉEM suivi de FEMME SEULE A L'AQUARIUM
de Catherine Lépront.
Gallimard, 190 p, 88 F.

Passant avec le même talent du roman à la nouvelle, Catherine Lépront suggère, grâce à des éclairages subtils, à des variations de point de vue, la complexité et les secrets de ses personnages. Ses derniers ouvrages présentent une belle galerie de figures féminines, des *Trois Gardiennes* à la gracieuse vieille Abilène d'*Un geste en dentelles*. A celles-ci s'ajoutent, en diptyque, dans les deux récits que réunit son dernier livre, deux femmes très différentes, qui n'ont peut-être en commun que leur aptitude au désespoir.

D'abord Josée Bethléem. Une personnalité indéchiffrable, une silhouette remarquable avec son épaisse natte *« rouille et* noire *»*. Chaque dimanche, elle expose ses sculptures sur la place du marché de Saint-V., une petite ville proche de N..., la bourgade où elle s'est installée. C'est à travers le récit d'un vieil architecte, Jean-Baptiste, qu'on découvre Josée, un dimanche de juillet, alors qu'elle vient de faire le sacrifice de sa tresse – préfiguration probable de sa mort accidentelle. Tout cela dans une *« chaleur de cataclysme »*, sous un insupportable vent du sud, alors que des poissons morts déferlent dans le port.

« Un homme seul se sent toujours coupable. » Le narrateur se reproche de n'avoir pas deviné, malgré son amitié, la détresse de cette passante au regard inquiet. Puis le récit à nouveau se déroule, donnant, par la voix collective des habitants de N., une autre version où, bohême et généreuse, Josée paraît *« marginale »*, mais à peine plus que Jean-Baptiste ou le peintre Rafaël Ciriaco. Ce récit-là, plus circonstancié, élucide les mystères de l'identité de Josée, de ses rapports difficiles avec son mari et son père, analyse les relations des gens de N. avec cette *« exilée familiale »* : *« Nous sommes tous innocents de la mort de Josée Bethléem. »*

Le second récit a pour narratrice une femme qui exerce le métier de médecin-légiste, mais n'apparaît que comme une amoureuse abandonnée. C'est une sorte de lettre qu'elle adresse, en retrouvant le voussoiement du début, à son *« mari américain »*, ce jeune spécialiste du Quattrocento qu'elle a connu par son père, le professeur K. Avec une précision clinique, elle retrace une histoire d'amour, de l'indifférence initiale à *« un effleurement irradiant comme il en va de certaines lumières et de certaines douleurs »*. Puis, plus tard, des moments de bonheur à la souffrance et à la solitude inexpugnable.

Elle que son métier entraîne à *« observer »* des signes, des traces infimes, ne voit plus qu'à travers le prisme de cet aquarium que le docteur P., faisant *« la prescription la plus étrange de sa carrière »*, lui a conseillé d'acheter. A travers cet écran liquide, elle contemple des reflets troubles, à demi noyés, des images évasives, que brouillent les jeux de la mémoire. Dans la fallacieuse quiétude de la pénombre, le mouvement des poissons – *Jordanella floridae* – évoque les souples drapés des anges de Filippo Lippi ou de Baldovinetti. Mais, loin de l'apaisement, la femme à l'aquarium vit mille vies, souffre mille morts.

Monique Petillon

Catherine Lépront publie également, chez le même éditeur, dans la collection « L'art et l'écrivain », *Caspar David Friedrich, des paysages les yeux fermés* (180 p, 280 F jusqu'au 31 août, 350 F à partir du 1er septembre)

LITTÉRATURES

L'unique Giono

La Passion de Péguy

LITTÉRATURES

onoclaste



le l'écrivain

femmes solitaires

L'unique Giono

De « Regain » au « Hussard », Henri Godard démontre la cohésion d'une œuvre

D'UN GIONO L'AUTRE
de Henri Godard.
Gallimard, 202 p., 95 F.

En France, où l'on aime les classifications, fût-ce en littérature, il est communément admis que l'oeuvre de Jean Giono est scindée en deux périodes départagées par la guerre. On a tendance à minimiser la première, le cycle épique et paysan, et les illusions militantes du Contadour, au profit de la seconde, marquée notamment par l'inspiration stendhalienne du cycle du *Hussard sur le toit*. Dans un essai minutieux, Henri Godard s'attache à montrer que rien n'est aussi tranché, qu'il y a, de l'une à l'autre de ces manières d'écriture, plus de complémentarité que d'opposition. Il est vrai que le « cycle de Pan », qui révéla l'écrivain, repose sur une valorisation et même une idéalisation de l'homme de la terre dans son contexte naturel, non sans emphase et naïveté. Mais, sous cet aspect bucolique et idyllique, Giono fait aussi la part belle à la terreur et à l'inquiétude : dans *Colline*, le tarissement d'une source suscite des hantises génératrices d'instincts criminels ; dans *Regain*, le « happy end » d'un retour à une terre régénérée ne fait pas oublier la désertification des villages... S'il a prêché un temps l'enracinement de l'individu dans son terroir, l'écrivain ne manque pas de rappeler que c'est souvent au prix d'une lutte féroce. Sa Provence n'a pas la sérénité de celle de Pagnol, un soleil noir l'éclaire souvent, profilant en ombres tourmentées la stature de ses personnages.

Les sites qui lui étaient familiers frappent, comme en témoignent les photos d'un album qui vient de paraître (1), par leur austérité, leur aspect sauvage soumis aux extrêmes des climats.

UNE LITTÉRATURE DE DÉFI

Il reste qu'ayant subi l'incompréhension d'un pacifisme stigmatisé comme défaitisme, les suspicions inspirées par une apologie de la terre trop assimilable à l'idéologie pétainiste, les excès de l'épuration et des mois d'internement Jean Giono a éprouvé le besoin de se libérer de son époque pour reprendre souffle, gagner une autre liberté d'écriture qu'illustreront le cycle du *Hussard* et les « chroniques romanesques ». Ce renouveau ne manqua pas de surprendre. Rendant compte du *Bonheur fou* (1957), Henri Clouard notera : « *Un abîme s'est creusé entre le Giono de* Colline, *du* Grand Troupeau, *et le Giono du* Hussard sur le toit *(...). Le premier coïncida avec Giono, fut Giono. N'aurons-nous donc plus désormais qu'une moitié de Giono ?* » En fait, comme le montre Henri Godard, c'était moins un « abîme » qu'un chemin parallèle. L'auteur ne reniait rien, il ajoutait à ses écrits une autre dimension, de temps, d'espace, de style. Si *Le Hussard, Angelo, Le Bonheur fou* sont marqués par l'idéal tout stendhalien d'une quête fiévreuse du bonheur, l'oeuvre de cette période est aussi une littérature de défi. Défi que l'homme s'impose à lui-même, à une nature souvent hostile, aux conventions, aux activités coutumières. Un besoin d'évasion, de vagabondage, rythme nombre de ses romans. « *L'homme est un voyageur*, notera-t-il. *Il y a d'abord dans son âme le besoin de nomade qui fait de lui un errant et un déraciné, le chasse sur les routes.* » A cet égard, *Les Grands Chemins* et *Le Déserteur* – qui reparaît aujourd'hui avec quarante ex-voto de Charles-Frédéric Brun, inspirateur de l'oeuvre (2) – prennent une valeur emblématique. Ce goût de liberté, qui transgresse contraintes et mises en ordre et fait de ses héros des anarchistes de coeur épris d'« ailleurs », était déjà illustré, avant la guerre, dans *Que ma joie demeure* ou *Batailles dans la montagne*. Mais ce défi s'inscrit aussi dans l'évocation de passions « hors normes » où se dessine une certaine homophilie, du coeur et des sens, hors de tout échange sexuel : ce sont la ferveur ardente qui lie les frères de *Deux cavaliers de l'orage*. La singulière complicité du narrateur et de l'artiste dans *Les Grands Chemins*.

Enfin, il y a le défi aux autorités : Langlois, gendarme sous Louis-Philippe, énigmatique héros d'Un roi sans divertissement, l'incarne, lui qui oeuvre pour son propre compte et se fait justicier hors des règles qu'il doit servir.

Dans les années 60, alors que Giono approfondit ses recherches, le nouveau roman théorise absurdement en faisant le procès des écrivains qui ont encore recours à l'intrigue, aux personnages, à la psychologie. A contre-courant, Giono confère à cette psychologie décriée un rôle actif, sans la lier à la vraisemblance ni lui imposer une fonction explicative. Ainsi devient-elle sous sa plume facteur de liberté et amplifie-t-elle cette jubilation dans l'écriture si perceptible à la lecture. En fait, quelles que soient ses saisons créatrices, Giono leur assure, par un mouvement tournant, un rythme, une ampleur, une fantaisie inventive qui participent d'une vue d'ensemble. « *La réalité poussée à l'extrême rejoint précisément l'irréalité*, dira-t-il. *Aller droit aux choses, c'est accepter leur magie.* » C'est cette « magie », finalement, qui assure, au-delà de ses modulations, la cohésion d'une oeuvre et exerce sur le lecteur une emprise durable.

Pierre Kyria

(1) *Sous la varlope du vent*, de Francis Helgorsky, photographies en regard de textes de Giono (éd. Quatuor, 50, rue Madame, 75006 Paris, 148 p., 165 F).
(2) Aux mêmes éditions Quatuor, 92 p., 245 F.

La Passion de Péguy

GETHSÉMANIE
de Charles Péguy.
Présenté par Jean Bastaire
Desclée De Brouwer,
coll. « Les carnets », 92 p., 56 F.

C'est une citation, une simple citation de quelques dizaines de pages, extraites du *Dialogue de l'histoire et de l'âme charnelle* (1), texte commencé très probablement en 1909, terminé l'année suivante, et contemporain du *Mystère de la charité de Jeanne d'Arc*. La rédaction du *Dialogue*, qui ne sera publié que longtemps après la mort de l'écrivain, en 1955, coïncide avec l'une des périodes les plus sombres de la courte vie de Charles Péguy ; il est une réponse à l'état de crise profonde, tout à la fois personnelle, religieuse et intellectuelle, qu'il traverse. Cette « citation », que Jean Bastaire a pris la liberté – nul mieux que ce péguyste respecté n'était autorisé à le faire – de découper dans l'écriture déferlante de l'admirable prosateur, est une méditation sur le mystère de la Passion du Christ ; mystère dont Péguy éprouve, dans sa vie même comme dans le monde qu'il tente de comprendre et de transformer, la douloureuse actualité.

Ce n'est ni en théologien, ni en moraliste, ni à proprement parler en mystique, que le converti s'avance au bord du puits de détresse. C'est en homme, en chrétien, non pas assis sur sa croyance, non pas protégé, mais poussé et tiré par elle, qu'il contemple cette détresse, cet abandon sans mesure, ressentis par « *quelqu'un* [qui n'est pas] *d'une autre race, d'une race qui ne serait pas soumise à la tentation et à l'infirmité de la chair* ». Ce qu'il voit alors, ce qui le bouleverse parce qu'il l'identifie à tout le malheur du monde, c'est la dimension humaine et transcendante, humaine car transcendante, du mystère de l'incarnation : « *Qui meurt à ce point en homme est donc bien homme, a donc bien été incarné homme. C'est comme une preuve par la limite.* »

Péguy n'est pas le premier à méditer sur la Passion. Mais peu d'auteurs avant lui, et encore moins à son époque, l'ont fait avec une telle liberté, dans une telle solitude, sans appui d'aucune sorte, sinon celui, désolé, de la chose même. Dernière constatation : il n'y a aucune rupture dans la pensée de Péguy, aucun clivage dans son oeuvre, mais au contraire continuité, approfondissement constant, unité. Contestataire radical, l'auteur de *Notre jeunesse* – écrit, comme le remarque Jean Bastaire, dans les mêmes années que le *Dialogue*, pour tempérer l'enthousiasme péguyste des Barrès et autres Drumont – n'est jamais aussi proche de ses préoccupations politiques, de sa passion sociale et citoyenne que lorsqu'il contemple avec ferveur l'opprobre ordinaire d'un dieu.

Patrick Kéchichian.

(1) Qu'on trouvera dans le tome III des *Œuvres en prose complètes*, « La Pléiade », Gallimard, 1992.

Le jeu interrompu

Pour ses « phrères » du Grand Jeu, Pierre Minet était Rimbaud. Mais, vite, il cessa d'écrire. Genèse d'une « désertion »

LA DÉFAITE
Confessions
de Pierre Minet.
Suivi de Genèse de « La Défaite »,
extraits du Journal
de Pierre Minet,
éd. Allia, 239 p., 130 F.

Pierre Minet (1909-1975) n'est qu'un sale rejeton de famille bourgeoise quand il s'enfuit de Reims : à seize ans, il gagne Paris et sa bohème, où il se met à vivoter, prince de la provocation, heureux en compagnie des vagabonds et rapins. Affamé mais insouciant, il passe ses nuits à marcher dans Paris, faisant halte dans quelque bordel de sa connaissance pour y écrire des poèmes. C'était l'époque où son rire, « *sans une once de dédain, joyeux, de sauvage parmi les civilisés* », retentissait de Montmartre à Montparnasse, de la rue de Grenelle au Quartier latin, du Lapin agile au Vieux-Paris. Le 1er mai 1925, alors qu'il vendait à la criée *L'Action française* sur le passage du cortège ouvrier, il fut abordé par René Daumal et Roger Gilbert-Lecomte, séduits par tant d'inconscience : « *La facilité avec laquelle je m'étais libéré des principes moraux* (...), le caractère pour moi tout naturel de cette libération dont j'éprouvais du mal à entrevoir le prix, ma candeur, l'absence dans ma mémoire de toute philosophie, de toute littérature qui aurait pu m'influencer, et quelque chose de profondément gamin que je conservais les stupéfiaient. » Minet devint leur Rimbaud : ni René Daumal (dit « Nathaniel »), ni Roger Gilbert-Lecomte (dit « Gilbert »), ni Robert Meyrat ou Roger Vailland, ses quatre « *phrères simplistes* », futurs membres du Grand Jeu, ne doutèrent un seul instant de son génie poétique. « *Tu es de la race des voyants, Pierre.* (...) *Tu es marqué* », prophétisait Daumal, qui aimait « *la profondeur, la pureté du délire* » de son lyrisme anarchique.

Cependant, « *phrère phluet* » ne tint pas ses promesses comme on dit : après avoir publié des poèmes – *Circoncision du cœur*, 1928 – et des romans très autobiographiques – *L'Homme Mithridate*, 1928, *Histoire d'Eugène* (1), 1930 –, après avoir collaboré à quelques revues – dont *La Nouvelle Revue française* –, « Lechat » (2) cessa d'écrire. Dévoré par une passion accaparante pour une riche artiste américaine, et fragilisé par de longues années à l'hôpital et au sana, il laissa, au grand dam de ses amis, Rimbaud mourir en lui : « *Ils ont encore dans l'œil le flamboyant et hautain personnage devant lequel ils s'effaçaient ou qu'ils n'abordaient qu'avec précaution, comme l'on aborde un incendie, une maison minée.* » Pourtant, les membres du Grand Jeu avaient, eux aussi, considérablement divergé, relâchant l'étroite complicité de leurs liens, oublieux des recherches communes. Gilbert-Lecomte, en qui Minet reconnaissait le vrai « *voyant* » de leur groupe, était devenu transparent à force de drogue ; lui qui « *avait toujours cru que c'était inhumainement qu'il fallait vivre* », note Minet, allait mourir du tétanos en 1943, misérable et seul à l'hôpital Broussais, comme Verlaine. Daumal, à qui Minet voua toujours une amitié idéale, était devenu « *fonctionnaire de la sagesse* » sous l'emprise de Gurdjieff et de ses disciples et s'était comme réfugié dans la mystique orientale ; la tuberculose devait l'achever en 1944.

HISTOIRE D'UNE DÉFAITE

C'est à cause de ces deuils, qui creusaient leur trou de plus en plus profond dans sa vie sauve, que Pierre Minet se mit à écrire le récit de sa « *désertion* » de la littérature, l'histoire de sa propre défaite. De novembre 1945 à novembre 1946, il s'est donc colleté avec la pensée de sa souffrance et de sa honte : « *Ma double honte. D'avoir tué en moi le poète et de n'être qu'un homme ordinaire. Avec cette circonstance atténuante que j'avais le courage, la probité de le reconnaître.* » Dans un fragment de 1966-1967 tiré de son journal inédit, dont les éditions Allia font judicieusement suivre le texte de *La Défaite*, Pierre Minet revient âprement sur le rôle de ces « *confessions* » dans sa vie : « *Toutes ces pages, finalement, témoignent de la même détermination : remettre leur auteur à sa place, lui rappeler qu'il a tout juste le droit de se souvenir, et l'humilier autant que possible. Ce faisant, lui sauver la mise...* » Publiée aux éditions du Sagittaire en 1947 (peu après un roman isolé, *La Porte noire*), réimprimée aux éditions Jacques Antoine en 1973 du vivant de l'auteur, et soigneusement rééditée encore aujourd'hui, *La Défaite* ne vaut pas uniquement pour son témoignage lumineux sur les membres du Grand Jeu et sur l'esprit de liberté qui régnait à Montparnasse en ces temps-là ; ce dernier livre dit aussi, avec la fierté de qui ne doit rien à personne, comment Pierre Minet a cessé, un jour, de jouer en société le rôle imposé du poète maudit, modèle Rimbaud...

Claire Paulhan

(1) Réimprimée en 1989 aux éditions L'Ether vague-Patrice Thierry, qui ont aussi publié la même année *Des Ages téméraires... Pierre Minet*.
(2) C'est ainsi que, parfois, Daumal l'appelait dans ses lettres. Cf. René Daumal, *Correspondance I* (1915-1928) et *Correspondance II* (1929-1932) éditions établies par H. J. Maxwell, Gallimard, 1992 et 1993.

Histoires littéraires
PAR FRANÇOIS BOTT


B. CLEEVE

JACQUES LAURENT
de Bertrand de Saint-Vincent.
Julliard, 454 p., 140 F.

Jacques et Cécil

Peut-on raconter une existence ? Les êtres *« n'ont pas un curriculum vitae, mais plusieurs, aussi vrais les uns que les autres »*, disait Jacques Laurent dans *Les Corps tranquilles*. Et l'affaire se complique lorsqu'il s'agit d'écrivains, de peintres, d'artistes. Car l'œuvre rejaillit sur la vie, la colore ou l'éclaire jusqu'à lui donner les traits (ou les attraits) d'une mythologie. Comment voulez-vous que l'existence des écrivains ne soit pas romanesque, même si elle se déroule dans la province la plus terne et la plus ennuyeuse ? La vie n'explique sans doute pas l'œuvre, mais la seconde fait certainement comprendre la première. Bertrand de Saint-Vincent s'est risqué, tout de même, à retracer la carrière de Jacques Laurent. Ce n'était pas commode, car le personnage est « divers » et « multiple », comme on dit quand on s'étonne de rencontrer des gens qui ne ressemblent pas nécessairement à eux-mêmes et se prénomment Jacques ou Cécil suivant les circonstances.

L'histoire débute curieusement par un naufrage. Le 4 juillet 1898, le commandant Deloncle, grand-père maternel de Jacques Laurent, disparut dans l'Atlantique, avec son paquebot, *La Bourgogne*. Voilà de quoi meubler ou peupler les rêves de la jeunesse, surtout quand le portrait du grand-père est accroché au-dessus de votre lit et semble veiller sur les tranquilles naufrages du sommeil. Jacques Laurent naquit le 15 janvier 1919, dans le neuvième arrondissement. Ce fut le quartier d'une enfance qu'il n'aimait pas. On allait se promener dans le jardin des Tuileries, et l'on passait les étés sur les plages de la Loire-Atlantique ou des Côtes-du-Nord, tandis que la France des années folles s'offrait tous les engouements. Il faudrait faire le recensement des romanciers qui regrettent leur enfance, et de ceux qui la détestent. Voir si cela divise la littérature en deux camps ou deux écoles…

Jacques Laurent fit ses études au Petit-Condorcet, rue d'Amsterdam, où Jean Cocteau l'avait précédé. Ce sont les rendez-vous mystérieux de la république des lettres… L'Histoire de France faisait rêver le jeune garçon. Et le français était sa matière préférée. Il s'interrogeait sur *« le genre »* des nations – pourquoi le masculin pour le Portugal et le féminin pour l'Espagne ? –, mais il était mauvais élève. Lorsqu'il fréquenta le grand lycée Condorcet, rue du Havre, Jacques Laurent écrivit à André Gide, pour corriger en quelque sorte la copie de celui-ci. Car l'auteur des *Nourritures terrestres* avait commis une erreur en citant Corneille. C'était gentil de l'avertir, mais André Gide ne répondit pas. Dommage… Le jeune Laurent se consola très vite en lisant *Le Rouge et le Noir*. Après cette lecture, il considéra Stendhal comme son *« contemporain définitif »*. Et, comme les bonheurs arrivent ensemble, il eut sa première *« égérie »*. Elle s'appelait Jeanine. C'était une élève du lycée Racine, qui *« habitait Le Vésinet »*. Il l'avait rencontrée gare Saint-Lazare, dans la salle des pas perdus.

Jeanine cessa un jour de l'aimer. Allez comprendre les caprices des demoiselles ! La politique est parfois la meilleure médecine des chagrins d'amour. Aussi, Jacques Laurent s'engagea, en 1936, dans le mouvement qu'il jugeait le plus romanesque, l'Action française. Il devint *« royaliste »*, malgré sa passion pour M. Beyle. Mais un royaliste indiscipliné, volontiers irrévérencieux, pour lequel l'Action française était d'abord une *« école du classicisme »*. Il détestait, en effet, la pénombre et les effusions du romantisme. Ni convaincu ni dévot, il se méfiait déjà de tout ce qui pouvait aliéner ou restreindre sa liberté de jugement. Merci Stendhal… En novembre 1939, sortant des bras d'une maîtresse trotskiste, Jacques Laurent fut mobilisé dans un régiment d'infanterie, à Poitiers. Il partit pour l'armée, avec la *Vie de Henry Brulard* dans ses bagages : *« Qu'ai-je donc été ? (…) Mes victoires (comme je les appelais alors, la tête remplie de choses militaires) ne m'ont pas fait un plaisir qui fût la moitié seulement du profond malheur que me causèrent mes défaites. »*

Le caporal Laurent fit la drôle de guerre comme tout le monde, sans comprendre ce qui arrivait. Il resta dans *« l'armée de l'armistice »*, en Dordogne, sur *« la ligne de démarcation »*. C'est là qu'il entreprit son premier roman, *Les Corps tranquilles*, parce qu'il avait la nostalgie de Paris. Quel autre moyen de « se transporter » sur les bords de la Seine ? Démobilisé en 1942, Jacques Laurent trouva un emploi *« subalterne »* à Vichy, dans les services de l'information. Julien Sorel chez Pétain, c'était pour le moins surprenant. Cependant, il gardait ses distances avec le régime. Il les gardait si bien qu'il allait quelquefois « se promener » chez les maquisards… Après la guerre, il s'inventa un « double », Cécil Saint-Laurent, qui lui servit de mécène. Le succès de *Caroline chérie* devait, en effet, lui donner l'argent et le loisir nécessaires pour terminer *Les Corps tranquilles*. Jacques Laurent devint en quelque sorte « l'obligé » de son pseudonyme…

Impossible de tout évoquer : la gloire, les conquêtes féminines de Cécil, qui allait mener une existence de *« riche amateur »* comme le Barnabooth de Valery Larbaud, et les insolences de Jacques à l'égard des « monstres sacrés », Jean-Paul Sartre ou François Mauriac. Le garnement des lettres obtint le prix Goncourt pour *Les Bêtises*, en 1971. Puis il entra à l'Académie française en 1987, sans être véritablement assagi. Cécil Saint-Laurent, le « double », avait quitté la scène en 1980, après avoir bien rempli son rôle, mais Laurent affirme que Cécil et Jacques se sont rejoints pour écrire ensemble son dernier roman, *L'Inconnu du temps qui passe*. Joli titre qui résume, peut-être, la vérité de cette vie très turbulente…

★ Signalons également *Conversation avec Jacques Laurent*, de Christophe Mercier (Julliard, 264 p., 120 F).

D'autres mondes
PAR NICOLE ZAND

LE RÉSIDU AMER DE L'EXPÉRIENCE
entretiens de Danilo Kis.
Traduit du serbo-croate
par Pascale Delpech,
Fayard, 308 p., 130 F.

LE LUTH ET LES CICATRICES
nouvelles de Danilo Kis.
Même traducteur, même éditeur,
143 p., 110 F.

LE CORPS TRANSPARENT
nouvelles de Mirko Kovac.
Traduit du serbo-croate
par Pascale Delpech,
Rivages, 166 p., 99 F.

Danilo Kis nous manque

Danilo Kis, 1935-1989… Il va y avoir six ans déjà que l'auteur de *Jardin, cendre* (son premier livre traduit en français, en 1971) et d'*Encyclopédie des morts* nous a quittés. Sans avoir pu boire enfin à la déglingue du communisme. Sans avoir connu non plus la guerre civile et l'éclatement, prévisible pour lui, des tribus de sa Yougoslavie natale. Il nous manque. Parce qu'il n'avait pas fini de nous transmettre son expérience de la vie et de la littérature. Parce qu'on le relit avec la même émotion, la même admiration et que, finalement, il ne nous quitte pas. Combien de fois, en effet, dans les moments cruciaux que nous traversons, ne nous sommes-nous pas surpris à nous poser la question : et lui, qu'en aurait-il pensé ? Lui qui avait toujours clamé, au grand dam de ses ennemis patentés, les idéologues du moment, sa haine des nationalismes et des totalitarismes. Lui, l'ethniquement impur par excellence (*« La rareté ethnographique que je représente disparaîtra avec moi »*, prédisait-il). Lui qui avait, dans sa chair, l'obsession du Mal. Et qui, par sa littérature, avait su lui donner un sens.

Mais qui avait voulu l'entendre ? Pour qui voudrait mieux connaître Danilo Kis, sa richesse intérieure, un volume vient de paraître qui, sous le titre *Le Résidu amer de l'expérience*, réunit un choix tout à fait passionnant d'entretiens qu'il avait accordés à des journalistes yougoslaves et étrangers entre 1972 et 1989. A Belgrade, à Budapest, à Stockholm, à Sao Paulo, à Paris. Toujours, il parle clair et, dès le début, on saisit bien chez cet homme – qui avait une passion pour la politique – son refus de réduire les écrivains de l'Europe de l'Est à la seule dimension politique, au rôle de porteurs d'un message. *« Considérer la littérature uniquement comme un vecteur de témoignages ou comme du grand journalisme, cela appauvrit l'homme et la littérature »*, soulignait-il.

> « La rareté ethnographique que je représente disparaîtra avec moi »

Quand il évoque son enfance, qui constituera le noyau même de son œuvre, il parle amplement de ses *« ambiguïtés »*, du malaise de son *« inquiétante différence »* : *« J'ai vécu entre trois religions – orthodoxe, juive et catholique –, deux langues – le hongrois et le serbo-croate –, deux pays – plus la France – et connu deux univers politiques différents. »* Il était né à Cetinje, il avait passé sa petite enfance dans la capitale de la Voïvodine à Novi Sad. A l'âge de quatre ans, il avait été baptisé (*« Cela m'a sauvé la vie »*) dans l'orthodoxie, la religion de sa mère. Dans laquelle il voudra être enterré… A l'âge de sept ans, il avait été témoin du massacre des juifs et des Serbes par les fascistes hongrois. *« Ce jour-là, mon père fut épargné par miracle. Le miracle fut que les trous percés dans la glace du Danube et où l'on jetait les cadavres débordèrent. Il eut ainsi un sursis de deux ans avant d'être emmené à Auschwitz. »* Où il a *« disparu »*, ainsi que toute sa famille. Comme E. S. – Eduard Sam –, le père disparu, personnage principal du *Cirque de famille*, le triptyque dans lequel il a utilisé de façon tout à fait différente les événements de la même période de sa vie. Après des études de littérature comparée à Belgrade, il va être un grand traducteur de poètes, traduisant en serbo-croate les Russes – Tsvetaïeva, Mandelstam, Essénine –, les Hongrois – Endre Ady, Petöfi –, les Français – Queneau, Baudelaire, Lautréamont. Début des années 60, il vient en France. Non pas pour faire acte de dissidence, mais pour ce qu'il appelle un *« exil joycien »*. Il enseigne à Strasbourg, à Bordeaux, à Rennes, puis se fixe à Paris.

« Venir d'ailleurs, être un écrivain yougoslave à Paris, c'est être seul. La culture française m'est familière depuis longtemps, mais il n'y a pas de réciprocité », constate-t-il. Prosateur, il se sentira proche de Borgès, à cause d'un monde du vide métaphysique, et de Koestler, à cause d'une aventure intellectuelle exemplaire. Il garde son admiration pour les grands écrivains, pas assez connus, de l'Europe centrale, Broch et Musil, Kostolanyi, Krleza, Andric.

Il a été, par excellence, un écrivain centre-européen. Mais sa patrie est dans la littérature. Dans la lignée de Babel, Pilniak, Olecha ; mais aussi de Schulz, de Kafka. De Proust aussi, à sa manière, dans une quête littéraire du temps perdu hantée par le problème de la judéité comme une vision tragique du monde et de la vie. *« J'ai abordé ce thème, et je l'aborde aujourd'hui encore, avec une extrême prudence, car j'ai horreur des livres sur les minorités qui incarnent souvent, à mon avis, le triomphe du sectarisme, un alibi pour ces minorités, ce qui leur confère un caractère extralittéraire et leur assure un accueil auprès du public qui n'a rien à voir avec la littérature. Soit dit en passant, dans la littérature yougoslave, serbe et croate, la renommée de certains écrivains repose justement sur ce sectarisme ; chez ces écrivains, l'adjectif l'emporte sur le substantif : ils sont avant tout serbes, croates et ensuite seulement écrivains. En effet, si un livre est lu uniquement parce qu'il parle des Noirs, des juifs, des homosexuels ou des femmes, c'est une littérature qui ne m'intéresse que fort peu et même pas du tout. »*

La littérature qui l'intéresse, entre réalité et cauchemar, on la retrouve dans les six nouvelles posthumes inédites réunies dans *Le Luth et les Cicatrices*. Des destins tragiques sur fond de régimes oppresseurs et d'exils politiques dans lesquels l'écriture de Kis apparaît encore comme l'aspiration à une autre vie, la seule façon de conjurer la mort.

Heureuse coïncidence. Danilo Kis aurait aimé les six nouvelles du *Corps transparent*, de son ami Mirko Kovac, l'auteur remarqué de *La Vie de Malvina Trifkovic* (Rivages, 1993) qui, opposé au régime de Belgrade, vit actuellement en Istrie. Six rencontres avec des personnages qui ont cru comprendre l'histoire de leur pays, mais qui ne donnent pas de clé : *« Lorsqu'un écrivain prétend qu'une histoire est véridique, je soupçonne une imposture, car il n'y a pas d'histoire véridique, elles doivent le devenir »*, dit-il. On y retrouve les démons d'une génération – Mirko Kovac est né en 1938 en Herzégovine – marquée par les déchirures des années d'après-guerre, par la rupture de 1948 entre Tito et Staline, par les vides qu'il faut compléter. Par l'admiration pour Ivo Andric. Par le méchant procès aussi, démonté avec ironie, que des critiques aux ordres, *« éteignoirs patentés »*, firent à un *« jeune auteur de nouvelles qui se para des plumes d'autrui et fit passer pour sienne – le bandit – l'inscription de notre tombeau de famille »*… A chacun son tombeau (pour Boris Davidovitch !) dans cette génération que, dans son rêve, le narrateur voit comme le corps d'un autre tranché en deux par le couteau de cuisine du père, une moitié continuant à vivre en lui. Est-ce un rêve ?

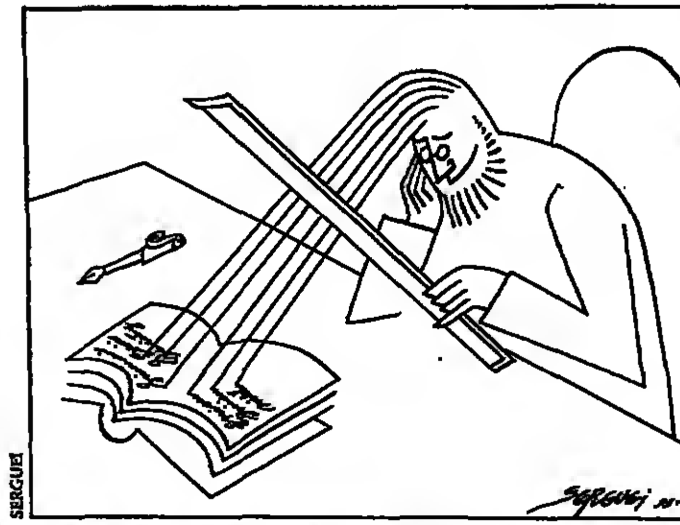
Philosophies
PAR ROGER-POL DROIT

LES NEVEUX DE ZARATHOUSTRA
La réception
de Nietzsche en France
de Louis Pinto.
Seuil, 208 p., 130 F.

QUERELLE AUTOUR DE « LA NAISSANCE DE LA TRAGÉDIE »
avant-propos de Michèle Cohen-Halimi.
Librairie philosophique J. Vrin,
304 p., 250 F.

NIETZSCHE ET LA MUSIQUE
de Georges Liébert.
PUF, « Perspectives germaniques »,
266 p., 148 F.

L'enfant de la musique


SERGUEI

Il ne laisse pas indifférent, c'est le moins qu'on puisse dire. En une centaine d'années, Nietzsche est passé, dans la pensée française, d'une position très obscure et marginale à une place de référence centrale. Il est même devenu comme un signe de partage entre conservateurs et trublions. Comment cela s'est-il fait ?

Bonne question. Louis Pinto s'est attaché à comprendre par quelles voies cette œuvres à facettes, longtemps confinée dans les cercles littéraires et les milieux extérieurs à l'Université, a fini par acquérir la légitimité philosophique suffisante pour se retrouver, par exemple, au programme de l'agrégation. Dans *Les Neveux de Zarathoustra*, ce sociologue disciple de Pierre Bourdieu rappelle les principaux moments de la réception de Nietzsche en France, depuis les premiers lecteurs, comme Jules de Gaultier et Henri Albert, jusqu'à la génération des années 60. Il souligne combien le processus fut tardif.

Ce sont Bataille et Klossowski, et, à leur suite, de manière décisive, Michel Foucault et surtout Gilles Deleuze qui vont contribuer à « installer » cet énergumène parmi les références utilisables et les perspectives majeures de l'histoire. Le travail de Louis Pinto aurait pu être passionnant. Retracer l'histoire des interprétations d'une pensée aussi polymorphe, éclairer les enjeux de pouvoir dont elle fait l'objet, repérer les stratégies déployées pour « transformer » Nietzsche selon les temps et les lieux, c'était évidemment un beau périple. On doit constater le ratage : le résultat n'a presque aucun intérêt. Il est insuffisant comme travail historique, et décevant comme analyse sociologique.

Le livre est en effet construit sur un présupposé à la fois naïf et faux : Nietzsche serait un philosophe « inventé », principalement par Deleuze, alors qu'en fait il est seulement une sorte de littérateur incohérent et irrationnel. Une fois décrétée la légitimation philosophique de ce prosateur ambigu, tout le monde se serait incliné : *« Puisque Nietzsche est défini comme penseur essentiel, ses insuffisances philosophiques, jusqu'alors considérées comme patentes par les professionnels, sont soit neutralisées soit transfigurées. »* En fait, Nietzsche semble bien avoir suscité très tôt ce type de malentendu. On pense qu'il dit n'importe quoi, qu'il délire, que son œuvre est sans portée, tout simplement parce qu'on n'aperçoit pas le mouvement qu'il suit ni le déplacement qu'il opère.

Dès son premier livre, *La Naissance de la tragédie*, publié en 1872, une querelle éclate. La bataille autour du texte révèle bien des conflits à venir. On vient d'en rassembler et d'en traduire les pièces dans un dossier instructif et bien construit, qui contient notamment la *Lettre ouverte* publiée par Richard Wagner en faveur du jeune héros (1). Les philologues « scientifiques », rivés au détail des épigraphes et des manuscrits, trouvent choquants « le ton et la perspective » de l'essai de Nietzsche. Celui-ci tente de comprendre ce que furent les Grecs, et ce que nous sommes devenus, à la lumière du drame wagnérien et de la pensée de Schopenhauer. Lui reprocher de n'être pas un vrai philologue, de ne faire preuve que d'un *« génial délire »*, comme dit son vieux maître Ritschl, c'est la même bêtise que de croire que Nietzsche n'est pas un « vrai philosophe » sous le prétexte qu'il ne pense pas comme ses prédécesseurs métaphysiciens. En d'autres termes, c'est être assuré de posséder, soi seul, les bons critères permettant de reconnaître la vraie science, la vraie philosophie etc., et juger que ce qui se trouve au-delà est irrecevable.

Le problème, c'est que Nietzsche affirme plus qu'il ne démontre. Il lui importe avant tout de se faire entendre – au sens le plus littéral du terme : comme un musicien, non comme un mathématicien. *« Qui songerait à réfuter un son ? »*, écrit-il. Dans le rapport de Nietzsche à la création artistique, il y a d'abord ce sentiment que les mots jamais ne parviennent à dire ce qu'on veut. Seule la musique, finalement, correspond à cette forme de pensée qui se donne immédiatement, singulière et charnelle. Dès *La Naissance de la tragédie*, Nietzsche prévient : *« Je ne m'adresserai qu'à ceux qui ont une parenté immédiate avec la musique. »*

Et il n'a pas cessé de ne s'adresser qu'à ceux-là. Au fil d'un livre admirable de savoir, de justesse et de clarté, Georges Liébert met en lumière le rôle primordial de la musique dans la vie et la pensée du philosophe. Fin mélomane et fin lecteur, il scrute la formule-clef de Nietzsche : *« Sans la musique, la vie serait une erreur. »* Elle peut s'interpréter de deux manières qui ne cessent de coexister en s'opposant : soit la musique permet d'oublier la vie, de l'escamoter, de la fuir en la niant, soit la musique est au contraire l'affirmation immédiate et irréfutable de la vie elle-même.

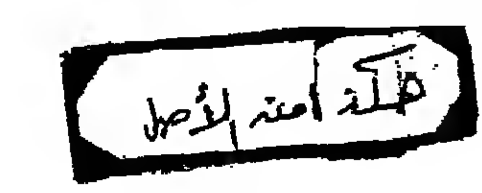
Le philosophe qui n'avait pas, enfant, de Noël sans quelque partition, qui fréquenta plus de musiciens que tout autre, qui fut un compositeur sans génie mais non sans talent, et un grand improvisateur au piano, plaça la musique au centre de ses « excentricités ». *« La musique est de beaucoup ce qu'il y a de mieux »*, disait-il. Mais ce mieux évolue et ne signifie pas toujours la même chose : en vingt ans, Nietzsche passe de Wagner à Bizet, du Nord au Sud, de l'Allemagne à la France.

L'analyse minutieuse de ce parcours occupe l'ouvrage. Elle réunit l'histoire de la musique et l'intelligence des tensions nietzschéennes. L'évolution des relations avec Wagner occupe évidemment la plus grande partie. Mais Nietzsche lui-même notait combien cette place doit être considérable : *« Lorsqu'on a tiré au clair tout ce qui est bon et tout ce qui est mauvais dans Wagner, on a presque établi un bilan définitif des valeurs modernes. »* Qu'on n'aille pas croire qu'on s'est éloigné de la philosophie. Au contraire. Le changement radical de perspective qu'introduit l'œuvre de Nietzsche tient peut-être tout entier dans cette phrase : *« L'on devient plus philosophe à mesure que l'on devient plus musicien. »*

(1) *Ecrits et lettres de Friedrich Nietzsche, Friedrich Ritschl, Erwin Rohde, Ulrich von Wilamowitz-Möllendorff, Richard et Cosima Wagner.* Traductions de Michèle Cohen-Halimi, Hélène Poitevin, Max Marcuzzi.

FEUILLETON DE PIERRE L





CHRONIQUES

Kis nous manque

t de la musique

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE

TUDOR BANUS

HISTOIRES DU LIVRE
Nouvelles orientations
Sous la direction
de Hans Erich Bödeker.
IMEC éd./Ed. de la Maison des sciences
de l'homme, 500 p., 230 F.

HISTOIRES DE LA LECTURE
Un bilan des recherches
Sous la direction
de Roger Chartier.
IMEC éd./Ed. de la Maison des sciences
de l'homme, 320 p, 230 F.

Lisons quand il est encore temps

L'idée aurait paru presque incongrue au XVIII[e] siècle, mais elle a triomphé depuis, en France, avec l'organisation de l'enseignement secondaire : les bons esprits se divisent en deux catégories, les « littéraires » et les « scientifiques » ; et l'on devine derrière cette partition des conformations différentes des neurones et de la matière grise. Au point qu'on s'émerveille lorsqu'un savant écrit agréablement et plus encore lorsqu'un écrivain avoue ne pas tout ignorer des lois physiques du monde dans lequel il vit. On s'émerveille, mais on soupçonne le traître potentiel.

Dans le domaine de la création et de la critique littéraires, cette supposée sécession a favorisé l'éclosion d'un culte agressif de l'ignorance. D'un côté, la pure littérature, s'offrant à ses initiés dans l'ineffable révélation de sa vérité et dans un exercice quasi extatique de l'esprit de finesse ; de l'autre, de grossiers soudards profanateurs partant à l'assaut de la citadelle sacrée pour la souiller de savoirs obscènes – la sociologie, l'histoire, l'économie, le droit, l'anthropologie, la linguistique. Aux vestales de la mystique littéraire, aux contemplateurs des essences éternelles, les deux livres qui viennent d'être publiés sur l'histoire du livre et sur celle de la lecture apparaîtront, au mieux, comme des bavardages inutiles, des bourdonnements de mouches autour d'un plat sublime.

Pour éloigner un peu plus ceux à qui le savoir gâche le plaisir, précisons encore que ces deux ouvrages appartiennent au genre, entre tous redoutable, du compte rendu de colloque – celui sur les nouvelles orientations de l'histoire du livre s'est tenu à Göttingen, en septembre 1990 ; celui qui fait le bilan des recherches sur l'histoire de la lecture à Paris, en janvier 1993 – et que certaines communications, résumées en français en fin d'ouvrage, sont faites en anglais et en allemand. Le but de cette collection « In Octavo » qu'inaugure l'IMEC est d'ailleurs de favoriser les échanges internationaux dans ces domaines de recherche. On ne fait pas la même histoire de la lecture à Paris et dans le Massachusetts ; pas la même histoire du livre à Oxford, à Rome ou à Hambourg. Parce que les traditions universitaires sont différentes, mais aussi parce que les histoires ne sont pas les mêmes, c'est-à-dire aussi les manières de faire des livres, et de les lire.

Cent questions sont analysées ou illustrées dans ces deux volumes qui n'intéressent pas que les seuls spécialistes d'une discipline en pleine expansion. On y remet, par exemple, joyeusement en cause la césure absolue dans la longue histoire du livre qu'aurait été l'invention de l'imprimerie. Révolution technique, certes, souligne Roger Chartier, et qui va, lentement, bouleverser les données de la fabrication et de la diffusion du livre, mais sans en changer la forme. La grande révolution de la manière de lire a eu lieu douze ou treize siècles plus tôt, quand on est passé du *volumen*, le texte inscrit sur des rouleaux, au *codex*, le livre composé de cahiers assemblés que nous connaissons encore aujourd'hui et dont on annonce la mort après mille huit cents années de bons et loyaux services.

Les historiens de la lecture ont grand appétit. Ils ont en effet, en toute logique, situé leur champ d'action au confluent de trois rivières bien poissonneuses : l'histoire du livre et de l'édition, celle des textes et celle des pratiques culturelles. La lecture d'un livre, quel qu'il soit, résulte bien de ces trois opérations : écrire, éditer, lire qui ne sont jamais indépendantes les unes des autres. Il faut encore ajouter à cela, qui n'est pas mince, la question épineuse des effets qu'opère – ou que n'opère pas – la lecture sur la pensée, la sensibilité et les manières d'agir de ceux qui la pratiquent. Dans quelle mesure les livres ont-ils changé la vie sociale et politique ? Quels livres et sous quelles formes ? Et sont-ils encore capables de le faire aujourd'hui ? C'est toute la relation de nos sociétés avec l'objet écrit qui se trouve interrogée.

Les auteurs d'*Histoires du livre* et d'*Histoires de la lecture* construisent donc les fondations d'une – ou de plusieurs – nouvelle (s) histoire (s) de la littérature sur l'articulation des façons d'écrire, des façons de matérialiser et de diffuser les textes et les façons de se les approprier, par les yeux ou par l'oreille, dans le silence de la lecture privée et muette ou dans l'échange dirigé de la lecture publique. Ils le font avec une prudente détermination. Non pas qu'ils doutent sérieusement de l'efficacité de leurs armes et de la cohésion de leurs troupes : leurs différences, pour l'heure, les enrichissent davantage qu'ils ne les divisent. Mais le climat intellectuel occidental n'est plus aux grands affrontements frontaux. On pratique plutôt, suavement, la mine et la sape. La vieille forteresse de l'histoire littéraire, celle qui a été édifiée au XIX[e] siècle, celle dont on continue imperturbablement à recopier les plans dans les collèges, les lycées, les universités et la critique – histoire des idées, histoire des formes saisies dans l'enchaînement des « grandes » œuvres et des « grands » auteurs –, ne sera pas prise d'assaut à l'arme blanche. Il n'y aura pas de corps à corps sanglant et symbolique entre Chartier et Castex comme il y en eut jadis entre Barthes et Picard ou naguère entre Lanson et Brunetière. D'un côté comme de l'autre, on affecte la sérénité qui sied au savant.

L'offensive n'en est pas moins engagée. Pour le présent, dans les colloques savants et les centres de recherche. Demain, sans doute, dans les cours et les conférences universitaires ; après-demain, peut-être, dans les manuels scolaires s'il en existe encore. Elle se donne pour objet non pas de nier l'autonomie relative et l'histoire particulière de ce qu'on nomme depuis peu – un peu plus de deux siècles – la littérature, mais d'intégrer ce territoire aux frontières toujours mouvantes, discutées et socialement marquées, dans le grand ensemble des textes de tous ordres qu'actualise la lecture.

Les auteurs ne vont pas manquer de réagir à ce coup d'Etat savant. Depuis les débuts du XIX[e] siècle, ils trônaient en maîtres glorieux au sommet de la pyramide du livre. Ils étaient l'autorité suprême qui décidait souverainement et librement du sens du message qu'ils délivraient. Les lecteurs recevaient pieusement la parole sacrée et remerciaient. Aujourd'hui l'auteur vacille. Il est grignoté de tous les côtés. Des chercheurs comme Donald McKenzie mettent en évidence que « *les formes créent* du sens », que la présentation physique, matérielle, d'un texte en altère et en oriente la lecture. D'autres insistent sur les contraintes, politiques, culturelles, juridiques, économiques qui règlent le discours des livres. D'autres encore mettent en valeur le rôle de coauteur du livre que tient le lecteur qui lui donnera des sens et des effets différents – parfois contraires – selon l'époque, le lieu, la religion, l'âge, le sexe. L'auteur n'est plus qu'un interprète parmi d'autres de la grande symphonie de l'imprimé qui sourd d'une société et la transforme.

Comme si ces considérations ne suffisaient pas à nous bouleverser, *Histoires de la lecture*, par la voix de Roger Chartier encore, nous annonce en guise de bouquet final que le livre va mourir et que son agonie a déjà commencé. Le texte électronique, l'écran vont chasser notre vieux bouquin. Les textes n'auront plus feu ni lieu, ils seront immatériels et vogueront dans les limbes, attendant que nous les appelions sur nos consoles. On s'en doutait certes, on en avait entendu parler, mais lire ça, noir sur blanc, sous la plume d'un homme qui sait de quoi il parle, fait une drôle d'impression. Le pouvoir de ce qui est écrit... Pourrons-nous croire de la même façon ce qui s'inscrira sur des écrans et qu'un simple geste de la main pourra modifier ou faire disparaître ?

Chartier parle avec un certain enthousiasme de cette révolution. C'est un sage puisque rien ne peut l'éviter. Comme dans *L'Ordre des livres* (1), il rêve à cette bibliothèque de tous les livres – « *Ce bonheur extravagant* », écrivait Borges – que rendra possible la dématérialisation des textes. Il voit aussi quelques dangers et imagine des protections. Il oublie pourtant une chose au moins qui paraît importante : le texte électronique marque peut-être la fin d'une pratique amicale de la lecture. Celle du livre-compagnon, de l'ami des nuits sans sommeil, du métro et de la salle de bains, des salles d'attente et des bords de mer, ce bon vieux chien fidèle qui vous accompagne librement partout, sans avoir besoin d'un fil à la patte ni de circuits intégrés.

(1) *L'Ordre des livres. Lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre le XIV[e] et le XVIII[e] siècle*, de Roger Chartier, Alinéa, 1992.

Version originale

Les orphelins du communisme

Dans un délire célinien, Radu Aldulescu décrit l'itinéraire de trois frères nés et ayant grandi sous la tyrannie des Ceausescu

Ce qui rapproche la plupart des romans et récits publiés en Roumanie aujourd'hui, c'est d'abord l'enivrant seotiment de liberté qui s'en dégage. Avec la disparition de la censure et de sa conséquence perverse, l'autocensure, le discours allusif et la litote, les chuchotements pour dire des vérités subversives ont fait place au cri et à la rage. Certes, ce n'est pas toujours la grande littérature qui en profite. Parmi les textes qui s'inspirent de la réalité sombre d'une *« époque glorieuse »*, celle où sévissait Ceausescu, le dictateur défunt, peu nombreux sont ceux qui peuvent postuler à une notoriété durable. Parmi ces exceptions, le roman *Amantul Colivàresei*, paru à Bucarest aux éditions Nemira, mérite d'être signalé. Avec sa férocité, son écriture torrentielle, qui échappe aux canons et carcans de la convention classique, Radu Aldulescu, dont c'est là le deuxième roman, se situe déjà comme le plus important prosateur roumain de ces dernières années.

Le titre est difficilement traduisible. *Colivà* désigne une pâtisserie au blé et aux noix que les croyants, chrétiens orthodoxes, distribuent à l'occasion des enterrements. Pas plus que le *colivar*, l'artisan qui la confectionne, la *colivàreasà*, son épouse, n'a d'équivalent en français ; traduire par *L'Amant de la pâtissière*, version la plus proche de l'original, enlèverait au livre la connotation funèbre et religieuse teintée d'érotisme que l'auteur souhaitait exprimer. Casse-tête éditorial et migraines en vue pour uo éventuel traducteur...

Pendant cinquante ans d'enfermement, le pays de Radu Aldolescu est devenu une immense banlieue. C'est dans le langage cru des déshérités qui la peuplent qu'il raconte le cheminement de trois frères issus d'une famille de la nomenklatura moyenne. L'action couvre la période entre 1960 et 1985, lorsque la démolition du centre historique de la capitale, ordonnée par Ceausescu et son épouse, battait son plein.

Le père, Grigore, avant d'occuper un poste de modeste chef de service, dirigeait un important quotidien du parti. Communiste pur et dur, il devient déçu et aigri. Aura, la mère, enseigne les langues étrangères, anglais et français, au lycée. Leurs enfants, Costel, Mite et Nicusor, le cadet, subissent chacun des malheurs différents. Costel, après de brillantes études universitaires, gagne mal sa vie en tant qu'ingénieur ; il se résigne à une vie médiocre, à un mariage sans joie. Mite, lui, est un cancre. Affligé d'une sexualité précoce et envahissante, il abaodonne l'école pour le lit d'une voisine, la *colivàreasà*, veuve du très spécial pâtissier. Tenté d'abord par la boxe, Mite sombre dans la délinquance et rejoint le lumpenprolétariat. Le cadet, tout aussi peu doué pour les études, émigre aux Etats-Unis. Il y trouve, non sans difficulté, quelques emplois minables. Il reviendra en Roumanie pour dépenser, avec les siens, le maigre pécule qu'il a pu épargner.

Les trois frères illustrent, à divers degrés, une première génération qui, née pendant ou après la guerre, n'a connu d'autres univers que celui d'un régime communiste oscillant entre glaciations et dégels, mais toujours aussi déprimant. C'est autour de Mite, l'amant de la *colivàreasà*, figure emblématique de la mère, que l'action du roman se déroule en ce pays où Dieu et Freud demeurent interdits de séjour et où Marx est mort depuis très longtemps.

Le récit, entrecoupé de confessions émouvantes, désabusées ou cyniques, s'articule autour de plusieurs moments forts : les amours secrètes de l'enfant Mite avec sa voisine ; son service militaire, où il rencontre un autre marginal, Giani, qui l'aidera à gagner de l'argent en lui faisant proposer à ses camarades de caserne les prestations sexuelles d'une malheureuse infirme ; leur cavale sur le littoral touristique de la mer Noire où ils découvriront, avant une tentative de viol avortée, les jeux et les joies de l'amour entre hommes ; leur essai raté d'intégrer, chacun, une certaine normalité en épousant deux paysannes suspectées d'entretenir une intelligence illicite avec le Diable ; la brève mais lumineuse romance de Mite et de l'ouvrière Norica, liaison qui tourne court car elle disparaît en cherchant à se procurer les papiers nécessaires à leur mariage ; enfin, le calvaire de Mite dans une usine où il arrive à s'employer avant de participer aux travaux de démolition de la capitale, vision apocalyptique et finale du roman.

Autour de cette narration charnière s'enroulent d'autres intrigues picaresques, mélancoliques ou sordides. Construite en torsade, cette saga familiale restitue ainsi une vision dantesque de la vie des petites gens dans un pays en décomposition où seule demeure essentielle l'obsession de la nourriture, du sexe et d'un peu de chaleur en hiver.

Un fil souterrain unifie ces épisodes échevelés et poignants, et leur donne une cohérence : c'est la présence de Dorina, fille adoptive d'une communiste qui avait fui la Grèce des colonels pour trouver refuge dans la Roumanie stalinienne. Dorina a été, tour à tour, la maîtresse des trois frères ; ce n'est que vers la fin que le lecteur apprendra que cette femme, si généreuse de soo corps, était en réalité l'enfant naturel de la *colivàreasà*, la veuve initiatrice du précoce Mite. Il y a comme un parfum d'inceste qui flotte autour de ce roman sulfureux où la confession de Mite s'accompagne de celles de ses proches, femmes qu'il séduit ou exploite, petits chefs fauchés, grandes crapules, hommes perdus. Aucune rhétorique n'affaiblit ce délire célinien truffé d'invectives, de formules argotiqoes et parfois d'obscénités.

La vision de Radu Aldulescu est cruelle. Pourtant, certains de ses personnages surprennent par une sorte de tendresse retenue, une pudeur cachée sous le débit indomptable d'une prose tantôt agressive, tantôt incantatoire mais où pointe, çà et là, quelque chose comme la nostalgie de l'amour impossible et d'un Dieu désespérément absent. La critique roumaine a comparé ce roman singulier au *Tom Jones* de Fielding, un *Tom Jones* sans joie ni espoir. On pourrait également le rapprocher du récit de Paul Auster, *In the Country of Last Things* (1). Certes, ce « pays des choses dernières » imaginé par Auster est un pays de nulle part, mais le roman de Radu Aldulescu, bien qu'enraciné dans une réalité incontournable – celle de toute l'Europe centrale et orientale –, présente le même caractère fantastique, à tel point que les situations et les personnages qui y sont décrits semblent surgis d'un enfer de Jérôme Bosch. Que deviendront ces enfants du communisme, réveillés de leur cauchemar dans un monde sans lois ni repères moraux ? Seront-ils mafieux, auteurs à succès, hommes d'affaires ou bien iront-ils grossir le flot des émigrants qui frappent en vain aux portes des pays plus heureux ? Cela, Radu Aldulescu se garde bien de le dire.

Edgar Reichmann

(1) *Le Voyage d'Anna Blume*, Actes Sud, 1989.

La voix des intouchables

Avec verve, humour et générosité, une villageoise du pays tamoul raconte son quotidien : celui d'une paria. Au-delà du témoignage autobiographique, Viramma porte la parole du corps muet de sa caste

UNE VIE PARIA
Le Rire des asservis, Inde du Sud
de Viramma, Josiane et Jean-Luc Racine.
Plon, coll. « Terre humaine », 626 p., 165 F.

Une nouvelle fois, la collection « Terre humaine » propose un livre-événement, un livre qui met au jour un témoignage exceptionnel et s'appuie sur un travail éditorial exemplaire. C'est aussi un ouvrage profondément dérangeant, par là tonique, efficace, à l'opposé de toutes les réactions stéréotypées généralement attachées à l'Inde et complaisamment colportées au bénéfice des âmes sensibles que la misère révolte pourvu qu'elle s'établisse le plus loin possible.

Ici, avant de condamner, on est sommé d'entendre. Avant de juger, on se doit d'explorer un territoire inconnu d'une terrifiante complexité, d'une étouffante cohérence, mais également, en dépit de son impitoyable déouement, d'une étrange richesse. Ainsi, avant même de comprendre ou d'analyser, se trouve-t-on confronté à la pire insolence : de la joie de vivre là où l'injustice, l'oppression et l'opprobre auraient dû ravaler toute joie et toute vie véritable.

Une narration qui s'apparente à un dévoilement, à un arrachement

Dans sa triple scansion, l'intitulé du livre insiste d'ailleurs sur ce quasi-scandale qui fait suivre l'annonce d'*Une vie paria* par « Le Rire des asservis » et l'indication du lieu, l'« Inde du Sud ». Entre deux données objectives, se glisse une notation qui provoque. Car tous les mots comptent. Il s'agit bien du récit autobiographique d'une villageoise du pays tamoul, appelée *paraiyar* daos cette région de Pondichéry, dénomination que les voyageurs européens contractèrent en *paria*. Et il s'agit bien du formidable appétit de vivre de cette femme vouée à l'ancestrale servitude qui continue chaque jour de l'écraser.



JEAN-LUC RACINE

Viramma : « Gratter l'écorce pour trouver le fin canal de sève qui fait que la vie continue dans l'humaine dignité »

Viramma, la locutrice, tient le premier rôle. C'est d'emblée une personnalité attachante, émouvante, d'une humanité débordante, d'une ténacité prodigieuse, avec, à parts égales, sincérité, sens pratique, naïveté, superstitioo, générosité. Elle est dotée, à l'évidence, d'une vitalité hors norme, même si, dans sa manière d'être ou de penser, elle n'est en rien hors norme. S'il lui arrive de contester, de dénoncer, parfois de résister à un propriétaire par trop odieux, jamais elle ne met radicalement en cause la condition qui lui est faite, la malédiction sociale et religieuse qui la maintient dans le *céri*, le quartier réservé aux intouchables, à l'écart du village.

En cela, Viramma apparaît comme le porte-voix idéal de ceux qui n'ont jamais droit à la parole, de ceux qui sont humiliés par la parole et le discours des autres, de ceux qui n'osent pas même prendre conscience de la saveur, de la vigueur, de la noblesse de leur parole. La narration, suscitée, enregistrée, composée avec scrupule et ferveur par Josiane et Jean-Luc Racine, s'apparente à un dévoilement et, plus encore, à un arrachement.

Chaque mot de Viramma est d'abord comme extrait du grand corps muet de sa caste. Mettre fin à ce mutisme accepté est en soi une victoire, une conquête, un acte d'appropriation. D'autant que ce qui se dit et se transcrit en pleine lumière ouvre les vannes de la mémoire. Pour la première fois, Viramma et, plus généralement, ceux qui l'entourent, s'attardent sur eux-mêmes s'interrogent, s'écoutent, prennent intérêt au cours de leurs destinées, au détail de leurs rites, au pourquoi de leurs fêtes.

Ce gigantesque questionnement de la communauté paria crée, par la grâce et la faconde du médium choisi, une histoire proliférante. Car Viramma est une conteuse d'une remarquable précision, à qui rien n'échappe, et qui se confie sans détour. Sa langue, bien pendue, ne s'embarrasse d'aucune ellipse, son vocabulaire ne connaît pas d'interdit. Ainsi, après une longue rébellion contre son mari, elle raconte : « *Une fois, pour le punir d'avoir été si brutal au début de notre union, je lui ai fait lécher mes plantes de pied et mes orteils ! Ça me faisait beaucoup de bien en même temps. J'ai découvert avec lui que les oreilles et le creux derrière les genoux étaient des endroits à plaisir. Il n'y a pas que ça. Je voyais avec admiration ses petites couilles bien velues et son dard gros et dur comme de la canne à sucre avec son gland violet. J'étais toujours très émue dans ces moments-là, et j'éprouvais des sensations que je n'avais jamais connues avant. Il me disait en me caressant la toison :* « Tu es mon moot de Tiruvannamalai et sa mèche ! » *Ayo ! Ayo ! Sinnama ! On s'en est fait des choses quand on était jeunes ! La position qu'il préférait, c'était « l'épluchage de la noix de coco ! »*

Cette verve, cet allant, cette « santé » portent tout le récit, y compris dans ses séqoences les plus sombres, les plus tragiques. Qu'elle évoque la mort en bas âge de neuf de ses enfants (la page où elle essaye de récapituler l'ordre des naissances, la succession des noms, est à la fois déchirante et burlesque), qu'elle se souvienne du passage nocturne de l'ombre d'un revenant, qu'elle s'en prenne à un farfadet retors et farceur, qu'elle dépeigne méticuleusement les rites mortuaires, qu'elle évalue le savoir-faire des voleurs professionnels, qu'elle narre avec solennité et gourmandise la consécration puis le sacrifice d'un porcelet (« *Il était beau comme un roi et grognait de plaisir !* »), qu'elle dise son penchant pour les rythmes enlevés (« *Une fête sans musicien, ce serait une indignité, ce serait comme une nourriture sans sel !* »), Viramma ne cesse de révéler la trame d'un monde où le réel et l'imaginaire s'épousent, où la peur, la honte, les réflexes de survie cherchent à se transfigurer. Il y a là une densité d'expériences, de sensations, de signes, d'illusions aussi, qui rendent présomptueux et réducteurs la plupart des mots d'ordre militants.

Sur ce sujet où il serait indécent de s'aventurer à la légère, Josiane et Jean-Luc Racine s'expriment avec une rare justesse de ton : « *Viramma témoigne de la redoutable puissance des logiques d'asservissement, subjuguant les esprits dans l'amour de leurs chaînes. Mais elle éclaire aussi, Viramma la souriante, la force des méprisés, l'enjouement des humbles, et tout ce qui fait au quotidien la grandeur des petits, trouvant dans les menus espoirs qu'ils s'autorisent, comme dans cette autre sécurité que créent la convivialité et la culture reçue en héritage, des contre-feux collectifs aidant à tenir, en rejetant l'individualisme sans méconnaître l'individualité. Qu'on nous comprenne bien, cependant : dire ainsi ce qu'est la grandeur des asservis n'est pas nier l'asservissement, ni l'enjoliver ou en minimiser la charge. C'est simplement gratter l'écorce épaisse pour trouver sous l'aubier, au cœur du système oppressif, le fin canal de sève qui fait que la vie continue dans l'humaine dignité.* »

A sa manière, qui ne fait aucune référence à l'aliénation, ni à l'acculturation, ni à l'émergence des nouveaux modèles idéologiques, Viramma se lamente de voir combien, chez son fils Anbin, le refus de la caodition de paria se double du refus de toute culture traditionnelle et le laisse amnésique, voire encore plus démuni. « *Ils ont honte, ils ne savent plus rien, maintenant, ces jeunes cons,* s'écrie-t-elle. *Man Anbin, avant son mariage, savait jouer le rôle du frère de Rama. Ce crétin dit qu'il ne veut plus faire ça, qu'il a tout oublié... Ça ne les intéresse plus tout ça. Ce qu'ils veulent, c'est se plaquer les cheveux avec beaucoup d'huile, se mettre de beaux habits, et aller dans les salles de cinéma.* »

Sur ce point, au moins, la situation présente et les réactions qu'elle inspire sont partout en partage, et nullement réservées à la seule société indienne.

André Velter

L'Amérique des années 50

David Halberstam, un vétéran du journalisme outre-Atlantique, réhabilite les fifties qui furent pour les Etats-Unis une décennie matrice

LES FIFTIES
La révolution américaine des années 50
de David Halberstam.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par William Olivier Desmond,
Seuil, 600 p., 159 F.

En ce temps-là l'Amérique était d'un optimisme ioébranlable. Elle sortait victorieuse de deux guerres, en Europe et dans le Pacifique. Et entrait sans le savoir dans la société de consommation. Longtemps les années 50 ont été éclipsées par la décennie qui a suivi, celle de Woodstock et de la guerre du Vietnam. Les *fifties* sont pourtant un moment charnière de l'histoire des Etats-Unis. On en redécouvre aujourd'hui les mérites et les ombres grâce au gros livre que leur a consacré, il y a deux ans, David Halberstam et que le Seuil publie aujourd'hui dans une traduction soignée.

Agé de soixante et un ans, né à New York et passé par Harvard, Halberstam est un vétéran de la presse américaine. Ses reportages au Vietnam pour le *New York Times* lui ont valu de partager en 1964 un prix Pulitzer. Plusieurs best-sellers ont suivi, auxquels il consacre depuis les années 70 l'essentiel de son temps. L'un des premiers, il a mis à mal la légende de la présidence Kennedy (*On les disait les meilleurs et les plus intelligents*, Laffont, 1974). Il s'est ensuite intéressé, pêle-mêle, à l'histoire des grands médias américains (*Le pouvoir est là*, Fayard, 1980), au déclin de Ford et à l'ascension de Nissan (*The Reckoning*, Morrow, 1986), au base-ball (*Summer of'49*, Avon Press, 1990), etc.

Les Fifties est son treizième livre, le troisième à être publié en français, dans une version allégée d'une petite centaine de pages. Halberstam avait lui-même opéré des coupes dans son manuscrit qui comptait 1 200 feuillets. C'est dire si ce panorama de l'Amérique des années 50 comporte des lacunes : rien sur les époux Rosenberg, exécutés en 1953 pour espionnage au profit des Soviétiques ; rien sur William F. Buckley, l'une des figures du conservatisme américain, qui fonda en 1955 l'influente *National Review* ; rien non plus sur Jackson Pollock, l'un des pionniers de la peinture moderne, disparu prématurément dans un accident d'auto en 1956. Entre autres omissions.

TRUMAN, BRANDO, PRESLEY...

Malgré tout, Halberstam excelle à marier les genres : la politique et la sociologie, la littérature et l'art militaire, la culture et la science. Il est autant question, dans ce gros livre, du président Truman que de Marlon Brando, de la génération *beat* (Ginsberg, Burroughs, Kerouac...) que de la naissance de l'*american way of life*, d'Elvis Presley que de la conquête de l'espace. Bref, on ne s'ennuie jamais.

Rien ne symbolise mieux le triomphe du mode de vie américain que l'expansion, ces années-là, des banlieues. Ou mieux, des *suburbs*, puisque, à la différence de la France, ce mot est synonyme outre-Atlantique d'ascension sociale. Celui qui donna corps à ce rêve américain s'appelle William Levitt. Son génie est d'avoir conçu « la » maison individuelle dont rêvait la classe moyenne alors en pleine expansion. Les maisons Levitt étaient aussi peu différentes les unes des autres que l'avaient été au début du siècle les Ford T. Le principe était le même : une production de masse à un coût très bas, favorisé par une planification poussée à l'extrême.

En même temps qu'elle s'installait dans les banlieues, la classe moyenne américaine changeait de comportements. C'est l'époque où deux Californiens d'adoption, les frères Dick et Maurice McDonald, inventent la restauration rapide : un choix réduit de mets, la transformation des cuisines en chaîne de montage, et de tout petits prix. L'époque aussi où d'immenses centres commerciaux s'implantent dans les banlieues, au plus près de la *middle class* qui y a émigré.

Rien cependant n'aura autant bouleversé l'univers des Américains que l'irruption dans leurs foyers de la télévision. Fin 1952, les Etats-Unis comptent dix-neuf millions de petits écrans. Un millier de nouveaux magasins vendant des récepteurs s'ouvrent chaque mois. Les loisirs, la vie de famille, les rapports sociaux, la politique, tout en est chamboulé.

Les hommes politiques oat du mal à s'adapter à ce nouveau média. Candidat à l'élection présidentielle de 1952, Eisenhower, l'homme du débarquement en Normandie, renâcle à se plier à ce mode de communication barbare : « *Dire qu'un vieux soldat comme moi doit en passer par là...* » A la veille de l'élection de 1960, Nixon arrive fatigué, mal fagoté et surtout mal préparé dans le studio où il dait débattre avec Kennedy. Celui-ci, en revanche, a parfaitement compris que les règles du jeu électoral ont changé. Il a une époque d'avance sur son concurrent. Après « JFK », aucun candidat n'oubliera la leçon.

La décennie o'est pas seulement marquée par un optimisme à toute épreuve, engendré par la fin de la guerre. La menace communiste s'installe, parfois jusque dans la paranoïa. En 1949, cinq ans après les Etats-Unis, « Joe » (Joseph Staline) dispose enfin de l'arme nucléaire. Il s'agit de ne pas se laisser distancer. La bombe H est mise en chantier, suscitant les réticences teintées de remords du père de la bombe A, Oppenheimer. « *Monsieur le Président*, se plaint-il un jour à Truman, *j'ai du sang sur les mains.* » « *Ce n'est rien*, lui aurait répondu son interlocuteur, *ça partira au lavage.* »

Le danger communiste est un fonds de commerce politique payant. Personne ne l'aura fait autant fructifier que Joseph McCarthy, sénateur républicain du Wisconsin et apôtre infatigable de la « chasse aux sorcières ». Halberstam montre combiea l'abomination du « rouge » était déjà ancrée dans la société américaine. C'est presque par hasard, raconte-t-il, que McCarthy tint la vedette de cette farce tragique, après un discours dont il n'avait pas prévu le retentissement.

Si McCarthy a pu briser la carrière de tant d'Américains sinon les briser tout court, c'est que beaucoup de politiciens l'approuvaient, même s'ils évitaient, pour garder les mains propres, de participer à l'hallali. D'autres, qui savaient à quoi s'en tenir, se taisaient, par « *couardise* », remarque Halberstam. A la fin, les fulminations de McCarthy contre les prétendus crypto-communistes qui gangrénaieat l'administration et même l'armée finirent par se retourner contre lui. La presse, longtemps complaisante, se mit à l'ignorer. Alcoolique impénitent, il mourut de cirrhose eo 1957, à quarante-huit ans.

... LUTHER KING

Halberstam retrace longuement le cambat pour l'émancipatioo des Noirs, une bataille eocore inachevée. La décennie fut marquée par l'arrêt Brown (1954), prononcé à l'unanimité par la Cour suprême et qui mit fin, sur le papier, à la ségrégation scolaire. Halberstam o'est pas loin de considérer cette décision, due à la ténacité du président de la Cour, Earl Warren, comme « *l'événement le plus important de la décennie* ».

Il relate les premiers faits d'armes de Martin Luther Kiog à Montgomery (Alabama), un boycottage des bus de la ville où les Noirs obtinrent finalement l'autorisation de s'asseoir à côté des Blancs. Ou encore l'affaire de Little Rock (1957), une petite ville de l'Arkansas où Eisenhower se résolut, après beaucoop de réticences, à eovoyer des parachutistes pour obteoir la scolarisation, dans une *high school* « blanche », d'une poignée d'adolescents noirs. « *Un stupéfiant spectacle télévisé* », note Halberstam, d'un genre jusque-là inédit et qui fit beaucoup pour la cause des gens de couleur.

Parce que peu d'Américains, à cette époque, doutaient du bien-fondé d'une société qui les gâtait tant, on croit que les *fifties* furent des années languides, presque immobiles. La réhabilitation entreprise par Halberstam montre au contraire qu'elles furent une décennie matrice. Si l'on ne sait pas ce qu'était l'Amérique des années 50, il est impossible de comprendre les Etats-Unis d'aujourd'hui.

Bertrand Le Gendre

Au cœur du Palais

Des « grands » procès à l'ordinaire quotidien, Dominique Conil revisite « notre justice »

NOTRE JUSTICE
de Dominique Conil.
Flammarion, 381 p., 140 F.

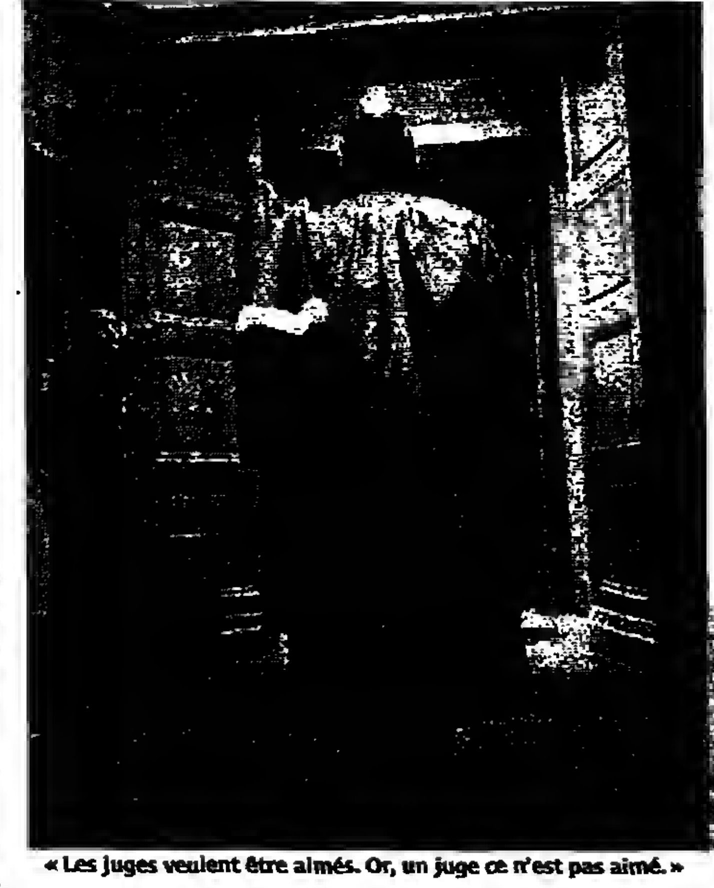
L'observation de la justice, de ceux qui la rendent comme de ceux qui la subissent, sied aux femmes. Elles montrent dans cet exercice une acuité particulière. Derrière ce qui est façade, elles ont l'art d'aller dénicher cette réalité, sinon cette vérité, des coulisses que révèlent un propos, une confidence, l'expression d'une lassitude ou d'une humeur. Après quelques autres, telles Anne Brunel, Sylvie Péju, Dominique Vernier – pour s'en tenir aux dernières années –, Dominique Conil en apporte une nouvelle illustration. *Notre justice*, titre assurément d'une grande sobriété, est une enquête et se présente comme telle. C'est le fruit des observations, des réponses données à des questions par une jeune femme qui fut longtemps, au journal *Libération*, en charge de ce que l'on nomme la chronique judiciaire. Le livre s'ouvre sur l'allègre récit d'une de ces « revues » annuelles qui permettent à des avocats et à des magistrats une causticité de potaches que n'autorise pas toujours l'exercice ordinaire des professions. Il s'achève sur la réflexion d'un juge au soir d'une journée morne : *« Je crois que les juges veulent être aimés. Or, un juge, ce n'est pas aimé. »*

Dominique Conil a beaucoup circulé, beaucoup questionné, plus encore écouté, observé, respiré. Respirer, n'est-ce pas sentir ? Et il y a des jours où la justice ne sent pas bon, au point de lever le cœur. Ce que nous fait découvrir ce livre foisonnant, et de ce fait peut-être un peu désordonné, c'est que le magistrat est souvent le premier à en avoir conscience, et même mauvaise conscience. Pour qu'il se laisse aller à le dire, il faut rester en dehors des apparats. Les apparats, ce sont les « affaires », celles que l'on décrète « grandes » ou « sensibles » ou encore « belles », à la façon d'un dégustateur. C'est un dossier nommé Carignon, une saga Botton-Noir, un procès Richard Roman, un procès Omar Raddad. Ces affaires-là ne sont pas oubliées dans *Notre justice*. En les restituant pour en avoir été l'observatrice attentive, Dominique Conil porte sur chacune un regard sans indulgence. C'est qu'elle ne se sent pas satisfaite.

DÉSENCHANTEMENT

Pourquoi Richard Roman fut-il acquitté par les assises de l'Isère, et Raddad condamné par celles des Alpes-Maritimes ? Poser cette question, c'est poser celle de la cour d'assises, de sa procédure, de son ordonnancement. C'est poser celle des jurés dont le tirage au sort ne peut aller sans une part de hasard. Justice loterie ? Peut-être, et pas seulement aux assises. La loi est la même pour tous ? Peut-être, mais les façons de l'appliquer sont diverses – et cela tient au juge. Les années passées à fréquenter les palais de justice ont vite fait d'apprendre ces vérités. On dirait qu'à force de passer au crible de sa raison ou du simple bon sens tant de décisions, de comportements, Dominique Conil a été conduite à une sorte de désenchantement. L'enquêtrice n'est pas neutre, parce qu'elle ne peut pas l'être. C'est une affaire de conscience. Le livre s'en ressent, et c'est tant mieux. Bien des pages sont habitées d'un frémissement, d'une sorte de pulsion, chaque fois contenus, maîtrisés, et qui, par là même, donnent au livre un ton, une flamme sans lesquels il aurait pu s'apparenter à un rapport, à un document.

Le document n'est pas sans vertu. Un bon rapport peut lui aussi contribuer à la réflexion. Et, sur le sujet, on n'en manque pas. Il leur arrive même de montrer la nécessité de réformes à entreprendre et qui ne le sont pas. L'institution judiciaire ne saurait être regardée comme les autres. Qu'est-ce, d'ailleurs, que la Justice ? Une vertu qui est devenue un ministère. Cela donne à réfléchir. Et qu'est-ce que la justice au travail ? Chacun le sait, sauf le bon peuple, les « grandes » affaires se comptent sur les doigts d'une main. Allons même, par les temps qui courent, jusqu'à plusieurs mains. Cela ne saurait suffire à occuper du matin au soir six mille magistrats. La justice au travail, c'est celle qui fait la leçon aux surendettés ; Dominique Conil est allée la voir fonctionner au tribunal de Marmande. C'est la justice des comparutions immédiates, cette plaie, toujours dénoncée, jamais guérie, particulièrement à Paris. C'est une session d'assises à Châteauroux avec son lot désastreux et ordinaire de viols et d'incestes. C'est ici le secret – si peu gardé – d'un huis clos si peu prononcé. Ce sont ces cabinets d'instruction nichés dans des soupentes où l'on essaie de reconstituer des histoires qui ne sont pas forcément extraordinaires. C'est le côtoiement de la vie, des vies manquées pour mille raisons, le miroir de tous les échecs. Et par qui ? Par des hommes et des femmes – de plus en plus de femmes – sortis d'une grande école nationale dite de la magistrature. Ils vont se retrouver juge des enfants, juge des tutelles, juge d'instruction, substitut, spécialisés ou non.


« Les juges veulent être aimés. Or, un juge ce n'est pas aimé. »

Au terme de son enquête, Dominique Conil n'a en garde d'oublier dans ce personnel judiciaire si divers les fonctionnaires de l'administration pénitentiaire et toutes les interrogations que pose la prison. Elle ne pouvait pas non plus ignorer le sempiternel débat sur le secret de l'instruction, pour ne pas dire sur l'instruction tout court. Sur ce chapitre, les surprises sont toujours à attendre. Si l'on a enterré sans fleurs ni couronnes un certain amendement Marsaud qui hérissa la presse, une mission sénatoriale a relancé le débat en formulant des propositions ou suggestions qui n'ont pas davantage suscité l'engouement.

Au bout du compte, *Notre justice*, revisitée par Dominique Conil, s'adresse moins à ceux qui la connaissent qu'à ce public qui la vilipende en même temps qu'il la sollicite. Et qui, pour la juger, se contente de plus en plus d'approximations. Les coups de balai dans les idées reçues sont assez rares pour être salués.

Jean-Marc Théolleyre

La gangrène des « affaires »

Des espérances déçues de l'avocat Antoine Comte au plaidoyer pour l'indépendance de deux magistrats

LA DÉFAITE
d'Antoine Comte.
Austral, 234 p., 95 F.

MAINS PROPRES, MAINS LIÉES
d'Alain Vogelweith et Mario Vaudano.
Austral, 330 p., 130 F.

Antoine Comte porte le deuil d'une gauche judiciaire. Avocat au barreau de Paris, engagé politiquement et crânement dans une voie où il y a plus à perdre qu'à gagner, il attendait beaucoup de l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand. Dans les « 110 propositions » de celui qui n'était alors que candidat à la présidence de la République, bon nombre avaient, en effet, pour objet de rendre à la justice les vertus que lui avaient données les constituants de 1790. Plus violente est l'espérance, plus rude est la réaction au constat de sa trahison. C'est pourquoi Antoine Comte n'y va pas par quatre chemins. Son livre *La Défaite*, sous-titré *La Gauche, la Raison d'Etat et le Citoyen*, a les accents d'un réquisitoire. Si le procureur est sévère, c'est qu'il avait cru tenir pour des hommes de même intransigeance que la sienne certains de ceux qui, parvenus aux affaires, oublièrent, à ses yeux, le temps où ils se trouvaient engagés avec lui dans les combats des années 70.

Il n'est pas plus indulgent pour Charles Hernu, oublieux des temps où la gauche s'engageait pour la reconnaissance des comités de soldats, que pour Robert Badinter, qui obtint, certes, l'abolition de la peine de mort, mais fut aussi le maître d'œuvre d'un nouveau code pénal qu'Antoine Comte tient pour un instrument d'abord répressif. Et s'il lui faut bien porter au crédit la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, c'est pour rappeler aussitôt que fut mise en place une « cour d'assises sans jurés », résurgence d'une juridiction spéciale pour les affaires de terrorisme.

« FASCINATION POUR L'ÉTAT »

Mais surtout, comment oublier ces « Irlandais de Vincennes » contre lesquels, à la façon de ce qui se passa pour l'affaire Dreyfus, on n'hésita pas à produire de fausses preuves pour faire tenir une accusation que rien d'autre ne pouvait établir ? *« La fascination de la gauche pour cet énorme corps qu'est l'Etat,* écrit Antoine Comte, *sa soumission à ses exigences, est bien la trame de ce témoignage portant sur des affaires qui révèlent, derrière les apparences strictement judiciaires, l'ampleur de l'Etat, son omniprésence dans le pouvoir en France et, en contrepoint, le dénuement du peuple. »* Du moins se console-t-il en saluant la mémoire d'Henri Noguères, qui fut, à la présidence de la Ligue des droits de l'homme, le phare et le modèle.

Avec *Mains propres, mains liées*, la justice demeure sur la sellette mais dans le domaine plus restreint des « affaires ». Deux magistrats, le Français Alain Vogelweith, membre du Syndicat de la magistrature, et l'Italien Mario Vaudano, procureur de la République à Aoste, exposent les mérites et les faiblesses respectifs de deux magistratures aux prises avec des chausse-trapes dès lors qu'elles s'avisent de mettre le holà aux mille et une facettes de la corruption.

Les exemples choisis sont ceux dont le public a le plus entendu parler. Les auteurs les détaillent avec tout ce qui est propre à tenir en haleine. A les suivre, le lecteur ne peut que conclure que la procédure italienne donne plus de latitude, d'indépendance, de pouvoir à ses juges que le système français. Celui-ci, quoi qu'on en dise, continue à tenir en laisse – les façons sont multiples – des juges d'instruction en butte aux mêmes difficultés, que l'affaire touche un bord politique ou un autre. Thierry Jean-Pierre, Renaud Van Ruymbeke, Eric Halphen, Philippe Courroye en ont chacun fait l'expérience. Le salut est dans l'indépendance.

Croix de bois, croix de fer, les politiques ont beaucoup juré depuis quelque temps qu'ils entendaient être les garants de celle des juges. Ces derniers restent méfiants. En Italie, comme en France, ils ont, et ne s'en cachent plus, une arme à leur disposition : la publicité. Les Italiens sont, sur ce chapitre encore, les mieux armés. Dès que la personne soupçonnée s'entend notifier les charges réunies contre elle, l'affaire est publique. La France vit sous le régime aussi hybride qu'hypocrite d'un secret de l'instruction qui n'en fut jamais un. *« Presse et juges, même combat »*, proclamait le journaliste Alberto Cavallari le 22 octobre 1994 dans *La Repubblica*. C'est bien la leçon de ce livre didactique. Il reste à en convaincre magistrats et journalistes.

J.-M. Th.

Deux juges qui n'y croient plus

La « promenade » désabusée d'Yves Lemoine et Frédéric Nguyen dans les couloirs du Palais, à Paris

TRISTES JUSTICES
d'Yves Lemoine et Frédéric Nguyen.
Hachette, coll. « Pluriel », 166 p., 89 F.

Il n'y pas que de la déception dans *Tristes justices*, d'Yves Lemoine, conseiller à la cour d'appel d'Amiens, et Frédéric Nguyen, juge d'instruction à Paris, ancien secrétaire général du Syndicat de la magistrature. Il y a de la colère, et même de la fureur. Au point qu'en souffre, parfois, le crédit du livre.

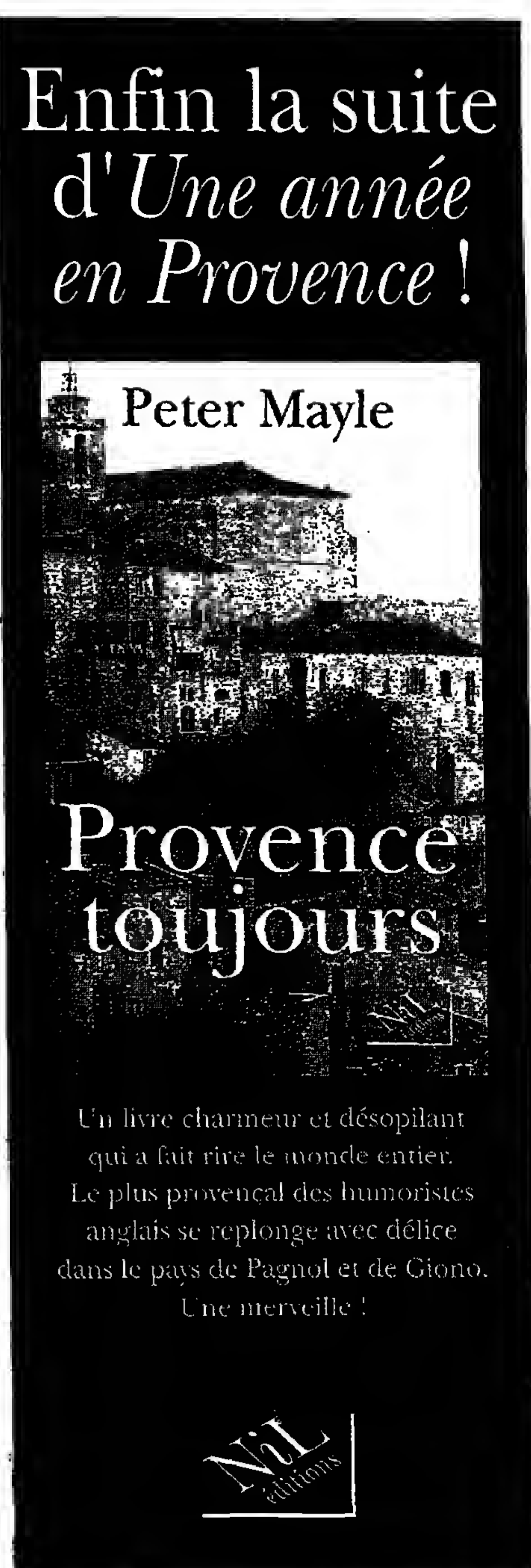
Est-il vrai, s'interrogent les auteurs, qu'au Palais de Justice, à Paris, *« des décisions ou des réquisitions, donc des juges et des procureurs »*, sont achetées ? La réponse est fournie sur un ton faussement ambigu : *« N'en croyons rien. Ne croyons surtout pas tel avocat parisien*, d'un *cynisme froid, qui indique volontiers qu'il achète les modalités d'exécution de peine contre l'obtention d'un appartement (...). Ne le croyons surtout pas quand il affirme que tel ou telle d la Cour* n'est *pas exempt* de ces *faiblesses. »*

De la même manière, les deux juges décochent une salve de flèches empoisonnées vers une justice qui tolère *« les folies et les dérèglements »* de la magistrature : *« Elle ne se débarrasse jamais de ses malades mentaux, et encore moins de ses caractériels et de ses paresseux. L'usage voulait qu'on les exila à la périphérie de la ville. Mais à Evry, Bobigny ou Nanterre, le seuil de tolérance fut vite franchi. On en nomma donc à Paris ou le seuil, pourtant plus élevé, le fut tout aussi rapidement. »*

La vérité est souvent frôlée, mais quand le lecteur a, par hasard, assisté à l'une des scènes dénoncées dans l'ouvrage, il constate que, après avoir subi une relation à base de formules chocs et de raccourcis saisissants, l'événement est sorti du champ de la réalité. C'est dommage. Car il y a beaucoup de vrai dans cette « promenade » désabusée dans les couloirs et même les souterrains du Palais, notamment quand Yves Lemoine et Frédéric Nguyen décrivent un système basé sur *« l'enserrement institutionnel de l'instruction dans les méandres du parquet et la toute-puissance policière »*. *« Faire son métier de juge d'instruction à Paris,* expliquent-ils, *c'est naviguer au plus juste entre le parquet, la toute-puissante police judiciaire, la hiérarchie judiciaire, quelques avocats influents. »* Mais peut-on les suivre jusqu'au bout lorsqu'ils affirment que le mécanisme fonctionne bien mieux en province ?

On regrettera d'autant plus ces excès que les critiques les plus sévères sont nécessaires à l'amélioration d'une institution qui en a le plus urgent besoin. Mais les auteurs de *Tristes justices* ont dépassé le souci de modifier la trajectoire judiciaire. Le livre traduit surtout leur désarroi. La déception, l'amertume ont évolué vers une certaine forme de cynisme nourri par un goût excessif de la polémique. A l'évidence, ces deux magistrats ne croient pas, ou ne croient plus, en la Justice. Même l'effort récent en matière de répression de la corruption ne les rassure pas : *« Que les mis en examen reprennent le moral,* soupirent-ils, *deux ou trois juges n'ont fait que tourner la roue de la fortune ; pis, ils ont donné à rêver... »*

Maurice Peyrot



La bibliothèque, « machine » culturelle

« Substituer à l'autorité spirituelle de l'Eglise l'autorité bibliographique », tel était le projet intellectuel de Gabriel Naudé
A travers l'œuvre de cet érudit libertin, Robert Damien révèle une figure neuve de la science politique

LA BIBLIOTHÈQUE ET L'ÉTAT
Naissance d'une raison politique dans la France du XVIIe siècle
de Robert Damien.
PUF, coll. « Questions », 316 p., 178 F.

La bibliothèqoe contre la Bible : telle est au XVIIe siècle l'alternative proposée au philosophe qui entend guider la conduite d'un souverain par ses avis. Le conseil philosophique au prince a-t-il sa source unique dans la Parole divine transmise par le *« Livre des livres »* qui la renferme ? Ou bien doit-il s'appuyer sur la maîtrise des connaissances et des exemples accumulés ao fil des siècles ?

Pour répondre à cette question, Robert Damien, philosophe qui s'est fait historien, a porté son attention sur un auteur de mauvaise réputation : Gabriel Naudé. La postérité l'a doublement condamné. D'abord, comme l'un des défenseurs les plus brutaux de la raison d'Etat, justifiée dans ses plus extrêmes violences – par exemple la Saint-Barthélemy, qualifiée d'*« action très juste et très remarquoble »*. Ensuite, comme un praticien attardé de techniques intellectuelles, compilatrices et accumulatrices, totalement disqualifiées par les révolutions du XVIIe siècle : qu'elles soient celle du « cogito », de la mathématisation ou de l'expérimentation. Plaider la cause de Naudé, machiavélien, libertin et érudit à l'ancienne, n'est pas une tâche facile. Robert Damien le fait pourtant avec brio, repérant comment se nouent dans son oeuvre une définition nouvelle du travail intellectuel et une figure neuve de la *« science politique »*.

En 1627, Naudé a vingt-sept ans. Après des études aux collèges de Navarre et de Clermont, il a entrepris sa médecine et, après être entré comme bibliothécaire au service de Henri de Mesmes, président à mortier au Parlement de Paris, il a fait un bref séjour à l'université de Padoue, bastion de l'aristotélisme et du libertinage érudit. A son retour, il rédige pour son patron, Henri de Mesmes, l'*Advis pour dresser une bibliothèque* (1). Douze ans plus tard, alors qu'il réside à Rome et appartient à la maison du cardinal Bagni, il fait imprimer (mais en douze exemplaires seulement) les *Considérotions politiques sur les coups d'Estat* qu'il dédie à son protecteur (2). L'ouvrage ne sera réédité qu'en 1667, longtemps après la mort de Naudé. Revenu en France en 1642, il sert Richelieu, puis Mazarin dont il est le bibliothécaire, puis, après la Fronde, est appelé par Christine de Suède pour organiser sa bibliothèque. C'est durant le voyage de retour de Suède qu'il meurt, à Abbeville, le 29 juillet 1653.

UNIVERSELLE

Entre l'*Advis* et les *Considérations*, l'opposition semble totale. Le premier ouvrage vise à rendre accessible et partagé le savoir qui permet d'établir et d'énoncer les maximes universelles de la politique. Le second démonte les ressorts secrets de l'exercice du pouvoir et les conditions qui donnent efficacité à la violence cachée de l'Etat. Ce qui les unit, pourtant, est une même conception de la raison politique, fondée sur l'*« ordre bibliogrophique »*.

Son instrument fondamental est la bibliothèqoe. L'*Advis* la décrit comme devant être *« publique »* et *« universelle »*, *« puisqu'une Bibliothèque dressée pour l'usage du public doit être universelle, et qu'elle ne peut pas être telle si elle ne contient tous les principaux Auteurs qui ont écrit sur lo grande diversité des sujets particuliers, et principalement sur tous les Arts et Sciences »*. La bibliothèque que Naudé propose à Henri de Mesmes se différencie donc fortement des trois modèles majeurs qui fondent, dans le premier XVIIe siècle, le rapport aux livres. Le premier, parfaitement illustré par la façon dont Montaigne décrit sa *« librairie »*, fait de la bibliothèque un lieu de retraite et de retrait, de loisirs solitaires, de jouissances soustraites aux devoirs de la maison ou aux exigences des affaires publiques. Un deuxième modèle est celui du cabinet *« curieux »* ou *« choisi »* qui satisfait les passions bibliophiliques. Les livres doivent répondre à deux critères : leur rareté, c'est-à-dire leur appartenance à un ensemble digne d'être collectionné ; leur luxe, donné par la richesse de leur illustration ou l'opulence de leur apparence.


CAGNAT

A une autre échelle, le troisième type de bibliothèque est constitué par le modèle jésuite. Les jésuites sont, en effet, au XVIIe siècle les principaux théoriciens de la bibliothéconomie. Dans les traités de Possevin, Clément ou Menestrier comme dans les bibliothèques des collèges et des maisons de la congrégation, un même idéal est affirmé. Il suppose sélections et expurgations. Il assigne au bibliothécaire le rôle essentiel d'un directeur de lecture. Il exalte, comme le montrent les décors peints on les frontispices, la victoire do livre chrétien sur les livres profanes et hétérodoxes, brûlés, détruits, en conformité avec le verset des *Actes des Apôtres* (19, 19) : *« Il y en eut aussi beaucoup de ceux qui avaient exercé les arts curieux qui apportèrent leurs livres et les brûlèrent devant tout le monde. »*

La bibliothèque idéale de Naudé s'oppose terme à terme à ces conceptions. Erigée par un particulier, elle n'est pourtant pas vouée à la seule délectation de son propriétaire. Héritière de la tradition de l'humanisme civique de la Renaissance, elle doit constituer une ressource consacrée à l'*« usage du public »* en fournissant aux savants les textes qu'exige le travail érudit et à l'Etat ceux qui peuvent justifier ses prétentions ou nourrir sa propagande. Les livres qui la composent ne sont estimés *« qu'en considération du service et de l'utilité que l'on en peut recevoir »*. De là, le refus des ouvrages curieux *« qui ne sont prisés que pour le respect de leur antiquité, figures, peintures, reliures, et autres faibles considérations »*. De là, le mépris des ostentations superflues : *« Il est bien plus utile et nécessaire d'avoir grande quantité de livres fort bien reliés à l'ordinaire que d'en avoir seulement plein quelques petites chambre ou cabinet délavés, dorés, réglés, et enrichis avec toute sorte de mignardise, de luxe et de superfluité. »*

Enfin, la bibliothèque doit être aussi exhaustive qu'il est possible. Pour atténuer l'insurmontable contradiction entre le rêve d'une bibliothèque *« universelle »*, rassemblant idéalement tous les livres nécessaires, et la réalité d'une collection particulière qui, aussi vaste soit-elle, ne peut que proposer une image partielle et mutilée de ce savoir total, Naudé conseille divers palliatifs : réunir le plus grand nombre possible de catalogues de bibliothèques *« parce que c'est faire plaisir et service à un ami quand on ne lui peut fournir le livre duquel il est en peine, de lui montrer et désigner au vrai le lieu où il en pourrait trouver quelque copie, comme l'on peut faire facilement par le moyen des ces Catalogues »* ; ou bien accumuler les collections, les *« bibliothèques »* qui rassemblent les oeuvres de différents auteurs qui ont écrit sur un même sujet et qui *« ramassent en un volume ce qu'il faudrait chercher avec beaucoup de peine en plusieurs lieux »*. *« Universelle »*, au moins en ce sens, la bibliothèque doit s'ouvrir largement à *« toutes les oeuvres des principaux hérésiarques ou fauteurs de Religions nouvelles et différentes de la nôtre plus commune et révérée, comme plus juste et véritable »*, et contenir *« (sous la caution néanmoins d'une licence et permission prise de qui il appartiendra) toutes les œuvres des plus doctes et fameux hérétiques »*. Le projet, malgré les prudences de l'expression, est ainsi défini en totale rupture avec les censures de la Contre-Réforme triomphante.

MÉTHOLOGIE CRITIQUE

Chez Naudé, la constitution de la bibliothèque porte une pratique intellectuelle nouvelle. Récusant la technique traditionnelle des *« lieux communs »*, refusant la simple doxographie qui ne fait que collecter et accumuler les opinions et les autorités, le nouvel *« instrument bibliothécaire »* fonde une méthodologie critique, appuyée sur la production des bibliographies qui recensent les références, repèrent les falsifications, permettent les vérifications. *« Pierre de touche pour distinguer le vrai d'avec le faux »*, selon les termes de Naudé, la bibliothèque définit un nouveau paradigme du savoir qui fait dépendre l'exercice du jugement d'un inventaire préalable, indispensable pour tout examen rationnel et toute validation (ou récusation) d'une opinion.

La figure et le rôle du conseiller du prince s'en trouvent profondément bouleversés. Il ne s'agit plus pour lui de rappeler le mystère sacré qui garantit et guide l'autorité souveraine mais de mobiliser les connaissances pertinentes pour l'action politique. C'est avec un tel dessein que Naudé dresse en 1633 une *Bibliographia politica*, publiée à Venise et rédigée pour son ami Gaffarel, conseiller de l'ambassadeur de France dans cette ville. Et c'est en confrontant les textes fondateurs de la raison d'Etat comme les récits des historiens qu'il construit, en 1639, sa théorie du coup d'Etat, considéré comme nécessaire à la conservation de la forme politique. Au terme de sa lecture aiguë et minutieuse, Robert Damien fait surgir un Naudé inattendu dont le projet politique est de *« substituer à l'autorité spirituelle de l'Eglise l'autorité bibliographique de cette « machine » culturelle qu'est lo Bibliothèque »*. La bibliographie devient ainsi l'instrument privilégié de la connaissance critique ; et la bibliothèque universelle, le lieu où la philosophie politique commence à s'éloigner de la transcendance originelle qui donnait au pouvoir souverain son fondement sacré.

R. C.

(1) On pourra lire le texte de Naudé dans la reproduction de l'édition de 1644 présentée par Claude Jolly et publiée aux Amateurs de livres en 1990.
(2) Ce texte de Naudé a été réédité, précédé par un superbe essai de Louis Marin, *Pour une théorie baroque de l'action politique*, par Les Editions de Paris en 1988.

L'écrit interdit

D'une culture religieuse à une culture d'élite, Georges Minois offre un parcours érudit de trois siècles de censure sous l'Ancien Régime

CENSURE ET CULTURE SOUS L'ANCIEN RÉGIME
de Georges Minols.
Fayard, 336 p., 145 F.

L'Europe des Enclyclopédistes, en instruisant au grand jour le procès de la censure, ou plutôt des censures, d'Eglise et d'Etat, est cause d'un net déséquilibre des études historiques sur le sujet, privilégiant le dix-huitième siècle et ses remises en cause. Le rêve absolutiste du contrôle des idées et des consciences ne s'est pourtant pas imposé sans heurts, et les sursauts contestataires de la Ligue comme de la Fronde ont produit une littérature déjà largement connue (1). Mais les synthèses sur les rapports entre pouvoirs et culture sont trop rares pour ne pas saluer comme il convient l'essai que leur consacre Georges Minois.

Avec l'apparition de l'imprimerie, le livre, donc l'idée, connaît un essor, une diffusion sans précédent. Dès la fin du Moyen Âge, le monolithisme d'une culture à base religieuse se fracture. Désormais les voix qui s'élèvent pour dénoncer, voire combattre, l'ordre établi se réduisent bien difficilement au silence. En France notamment, où la pluralité des censures favorise, et c'est à peine un paradoxe, le pluralisme de la pensée.

EFFICACITÉ LIMITÉE

D'abord accueillie avec enthousiasme par l'Eglise, bientôt facteur de désarroi lorsqu'elle assure le succès du luthéranisme, l'imprimerie semble moins un auxiliaire qu'une menace potentielle qui appelle un strict contrôle de l'autorité. Tandis que leurs rivalités juridictionnelles affaiblissent la Sorbonne et le Parlement, le pouvoir royal, conforté par la tradition des légistes, devient le vrai rempart d'une culture assiégée par la révolution de l'imprimé. D'abord peu séduite par la mission de bras séculier d'une condamnation ecclésiale qui lui échappe, la monarchie est soucieuse d'affirmer sa prépondérance par le monopole du contrôle de l'imprimé (édit de Moulins, 1566) ; elle oscille entre la rigueur qui envoie au bûcher éditeurs (Etienne Dolet) et parlementaires acquis à la Réforme (Anne du Bourg) et une tolérance qui annonce la manipulation de l'opinion, lorsque l'imprimé se caricature eo instrument de propagande anti ou pro-gouvernementale (*Sotire Ménippée*, mazarinades, *Mercure françois, Gazette*).

Très vite, cependant, il s'avère que toute censure est d'une efficacité limitée : l'anéantissement physique du livre est impossible, et la publicité de la condamnation stimule, par sens du profit ou devoir de résistance, la circulation clandestine. Les contradictions entre censure d'Eglise et censure d'Etat font de la conscience individuelle le seul juge de l'orthodoxie. Ce relativisme aussi nouveau que hardi stimule bientôt le scepticisme des libertins. Si la raison d'Etat seconde les foudres de l'Eglise contre les protestants et les jansénistes, elle entend surtout éteindre toute libre expression politique. L'abbé de Saint-Germain dénonce le régime policier mis en place par Richelieu. *« Paris n'est plus Paris, et notre siècle est pire cent fois que celui (...)de Tibère »*, *« le papier même pâlit quand on l'approche et murmure quond on commence à le plier pour écrire, crainte d'être rendu complice de nos pensées et de poroles que nos langues n'osent prononcer. »*

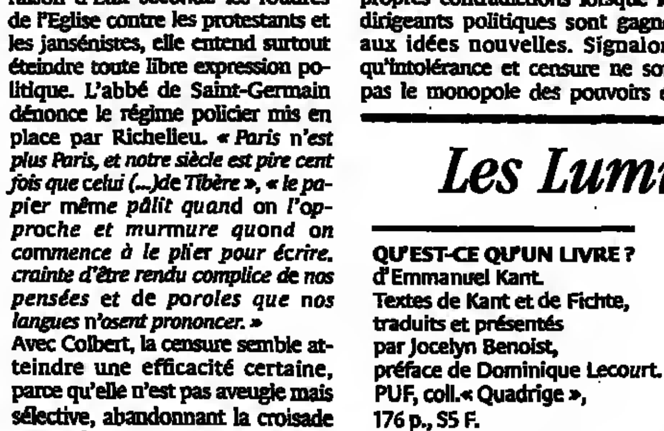
Avec Colbert, la censure semble atteindre une efficacité certaine, parce qu'elle n'est pas aveugle mais sélective, abandonnant la croisade contre les erreurs populaires aux gens d'Eglise. Richelieu lui-même avait tranché : *« Ainsi qu'un corps qui aurait les yeux en toutes ses parties serait monstrueux, de même un Etat le serait-il si tous ses sujets étaient savants. »* Ordre et soumission s'accordent mal avec savoir et réflexion. Le vrai péril vient d'ailleurs. De l'étranger d'abord, où libelles et brûlots persistent à distiller le germe de la critique. Religieuse au dix-septième siècle, celle-ci se veut sociale et politique au dix-huitième. Comme les nouvelles élites du pouvoir et du savoir ont sensiblement la même culture, l'affrontement tourne au ballet codifié, au jeu sobtil, à la passe d'armes convenue, au grand dam d'une Eglise marginalisée. La figure de Malesherbes, responsable de la censure à la tête de la Librairie sous Louix XV, est exemplaire de ce flirt entre l'autorité et sa fronde. Et son étonnante lucidité sur l'échec de son office (2) annonce certain article de la Déclaration d'août 1789 : *« La libre circulation des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme. »*

LEÇONS STIMULANTES

Au terme d'un parcours érudit de trois siècles de censure, Georges Minois dégage quelques leçons claires, stimulantes aussi. Cette censure, qui n'a guère concerné que la culture de l'élite, estimée assez justement seule dangereuse pour le pouvoir, échoue à contrôler le savoir et sa diffusion. Par ses propres contradictions lorsque les dirigeants politiques sont gagnés aux idées nouvelles. Signalons qu'intolérance et censure ne sont pas le monopole des pouvoirs en place et que les guerres intestines de la République des lettres ne sont pas moins terribles que le contrôle de l'Etat pour le penseur en marge. L'échec ultime, sans doute prévisible – le savoir est recherche et audace, le pouvoir permanence et stabilité –, ne doit pas forcer le trait de la caricature du penseur embastillé. La tolérance relative que la France a somme toute connue grâce aux brèches ouvertes dans le système de contrôle est peut-être à l'origine de cette singularité de l'esprit français dont Mona Ozouf rappelait récemment l'heureuse exception (3). On n'ose conclure : De la – bien limitée – vertu de la censure...

Philippe-Jean Catinchi

(1) Notamment C. Jouhaud. *Mazarinades : la fronde des mots*, Aubier, 1985 ; H. Carrier, *La Presse de la Fronde*, 2 vol., 1989/1991
(2) *Mémoires sur la librairie*, présentation de Roger Chartier, Imprimerie nationale, 1994
(3) *Les Mots des femmes*, Fayard, 1995.



Les Lumières et la photocopieuse

QU'EST-CE QU'UN LIVRE ?
d'Emmanuel Kant.
Textes de Kant et de Fichte, traduits et présentés par Jocelyn Benoist, préface de Dominique Lecourt.
PUF, coll. « Quadrige », 176 p., 55 F.

L'histoire ne se répète pas, c'est un fait entendu. Il lui arrive malgré tout de revenir, comme une spirale, à la verticale du passé. Le dossier constitué par ce volume en est un bon exemple. De 1785 à 1798, deux grands philosophes allemands, Kant et Fichte, consacrent plusieurs articles – relativement brefs, mais précis – à la question des contrefaçons en librairie et de la propriété littéraire. Ils s'interrogent sur le livre comme objet, sur sa singularité, sur ce qui le distingue des autres marchandises. Allant à l'essentiel, ils s'efforcent de distinguer les statuts juridiques et commerciaux de l'éditeur et de l'auteur.

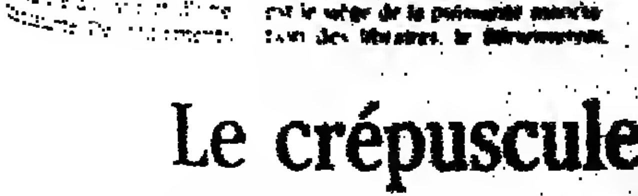
La question des contrefaçons se posait avec acuité dans l'Europe d'alors. Leur multiplication risquait de mettre en péril l'existence même de l'édition et désorganisait une propriété littéraire qui cherchait à se définir. Ce sont aujourd'hui des problèmes du même ordre que soulèvent, d'une part, l'extension dangereuse du « photocopillage » et, d'autre part, la multiplication des supports informatiques.

Comment redéfinir les différents droits, comment les protéger, comment tenir compte à la fois de l'expansion technique et des intérêts intellectuels et économiques des auteurs comme des lecteurs ? Pour avancer dans la réflexion nécessaire sur ces questions, l'étude de ces opuscules lumineux peut constituer une aide précieuse. Il reste à souligner que le titre du volume dans la collection de poche « Quadrige » des PUF est exagérément partiel. En effet, le texte de Kant intitulé *Qu'est-ce qu'un livre ?*, qui donne son titre à l'ensemble, n'occupe que... quatre pages.

Il est accompagné de deux autres articles de Kant, et d'une étude de Fichte intitulée *Preuve de l'illégitimité de lo reproduction des livres, un raisonnement et une parabole.*

Et surtout, outre une préface de Dominique Lecourt, l'ouvrage contient une introduction d'une centaine de pages de Jocelyn Benoist qui ne se contente pas de fournir une introduction à la lecture de ces textes peu connus mais constitue une intéressante mise en perspective de la question du droit littéraire des Lumières jusqu'à nous.

R.-P. D.



La nation par le livre

Une remarquable enquête de Frédéric Barbier sur le rôle de l'imprimé dans la construction de l'Allemagne contemporaine

L'EMPIRE DU LIVRE
Le Livre imprimé et la construction de l'Allemagne contemporaine (1815-1914)
de Frédéric Barbier.
Cerf, coll. « Bibliothèque franco-allemande », 612 p., 240 F.

DES ALLEMANDS DANS L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE DU LIVRE À PARIS (1811-1870)
d'Helga Jeanblanc.
CNRS-Editions, coll. « De l'Allemagne », 296 p., 240 F.



La bibliothèque Anna-Amalia à Weimar.

GUILLAUME DE LAUBIER

On connaît la fortune de la représentation des deux Allemagnes au début de la IIIe République. A la suite de la guerre de 1870-1871, on s'est plu en France à opposer une bonne Allemagne, romantique, rêveuse, cultivée, studieuse, plongée dans ses idées abstraites, peu encline à la pratique, à une autre Allemagne, efficace, bien organisée, toujours tentée par des penchants guerriers, adepte de la Realpolitik, dominatrice, voire égoïste et animée par un vieux fonds de barbarie. C'est une opposition aocienne, dont Mme de Staël et Henri Heine, présentant à vingt ans de distance leur tableau de l'Allemagne, avaient construit la référence littéraire. Or, s'il est un domaine dont l'étude permet de battre en brèche ce dédoublement du regard français, c'est bien celui du livre et de la lecture au XIXe siècle. Se situant au cœur même de l'espace intellectuel avec son corollaire de pratiques culturelles, il participe en même temps du monde économique et industriel, dont il traduit les mutations profondes. Il met enfin en scène les rapports complexes entre culture et nation, dont on a souligné, suivant le concept de la *Kulturnation* lancé par Friedrich Meinecke, le caractère foodameotal pour l'espace germanique. L'enquête remarquable de Frédéric Barbier sur la place de l'imprimé dans la construction de l'Allemagne contemporaioe noos conduit donc, par-delà son intérêt intrinsèque, au centre de la question nationale allemande.

Pour qu'il en fût ainsi, il fallait la Bible de Luther et le rôle essentiel qui en découle pour les pratiques de lecture tout comme pour la culture de l'écrit en général. Il fallait aussi un taux d'alphabétisation des plus élevés dans l'Europe de la fin du XVIIIe siècle. Il fallait enfin, paradoxalemeot, l'absence de structures politiques du type Etat-nation, afin que les activités culturelles soient investies d'une mission nationale de compensation. Or, au départ, le morcellement politique de l'Allemagne, la diversité des économies locales et régionales, le manque d'un centre incontesté, constituent autant d'obstacles au développement d'no véritable marché du livre et d'une librairie puissante. Des règlements douaniers complexes, des conditions de transport difficiles, des pratiques de contrefaçon largement répandues et couvertes par des gouvernements locaux, eotravent l'exercice régulier des métiers de la librairie. La force de la librairie allemande aura été de transformer ces handicaps en atouts, si bien que l'on assiste, au cours du XIXe siècle, à un formidable essor à la fois national et international.

LEIPZIG, UN PIVOT

Trois facteurs jouent, à cet égard, un rôle décisif. D'une part, l'expansion démographique des populations de langue allemande garantit, à moyen terme, l'augmentation des publics de lecteurs et entraîne des taux de croissance élevés. Les réformes de l'instruction publique menées, à l'exemple de la Prusse, dans l'ensemble des Etats et territoires allemands renforcent, d'autre part, le rôle de la promotioo sociale par le savoir, stratégie dans laquelle l'imprimé occupe, naturellement, une place centrale. Enfin, les difficultés mêmes de l'établissemeot d'uo marché obligent les professionnels du livre à un effort d'innovation qui, par la suite, s'avérera un avantage considérable dans la compétition internationale. Pour ce dernier aspect, l'enquête de Frédéric Barbier fournit des éléments particulièrement probants.

La ville de Leipzig constitue le pivot du système. Les deux foires de printemps et d'automne rythment l'activité des libraires qui, affluant de l'espace germanique tout entier, concluent les affaires, règlent les commandes, cultivent des liens de sociabilité professionnelle. Leipzig est le siège de la puissante association des libraires, le *Börsenverein*, doot les effectifs passeot, eotre 1826 et 1913, de 108 à 3 538 membres. Soo bulletin, le *Börsenblatt*, sert de moyen d'information et de lien indispensable entre les libraires en Allemagne et à l'étranger. La capitale du livre allemand accueillera également la *Deutsche Bücherei*, qui, en l'absence d'un règlement officiel contraignant, fera office de bibliothèque de dépôt légal. Le développement de la « librairie de commission », gestionnaire intermédiaire entre les éditeurs et les libraires de détail, contriboe également à l'essor de Leipzig, où s'installent plus de la moitié des commissionnaires allemands, représentant près de 70 % des activités du secteur. On assiste ainsi à un mouvement de concentration qui, bien avant l'unification politique sous l'égide de la Prusse, structure l'espace du livre allemand tout en respectant sa diversité.

L'organisation spatiale va de pair avec un mouvement de concentration de la productioo éditoriale. Dans un marché qui voit augmenter le nombre des éditeurs, entre 1839 et 1914, de près de 1 400 %, 121 maisons d'édition (4 %) fabriquent 35 % des titres recensés, 43 maisons produisant plus de 100 titres par an. La productioo totale atteint 30 000 titres en 1913, assurant à l'édition allemande, et de loin, la première place dans le monde.

Les particularités de la distributioo à travers un espace aussi multiforme, puis l'extension des réseaux favorisent la mise au point d'outils commerciaux, en particulier la fabrication de catalogues détaillés, et font naître, de ce fait, une culture bibliographiqoe spécifique qui constituera un atout précieux pour l'internatiooalisatioo des écbanges. Dans un climat de concurrence généralisée, les innovations techniques de l'impression typographique et iconographique sont rapidement répercutées dans la production. C'est la combinaison de procédés techniques inédits et de projets éditoriaux novateurs, comme le *Konversationslexikon*, qui assure le succès de la dynastie Brockhaus à Leipzig, alors que Cotta, l'éditeur de Goethe et de Schiller, bénéficie à la fois de la « canonisation » des auteurs classiques et du développement de la presse libérale an XIXe siècle. Le Bibliographisches Institut de Leipzig, éditeur, eotre autres, des fameux dictionnaires Duden, passe pour le modèle d'une organisation de travail rationalisée à l'extrême.

FONCTION SYMBOLIQUE

Si le passage de la librairie allemande à l'ère industrielle suit une logique économique, il n'en assure pas moins à ce secteur une fonction symbolique fondamentale : véritable médiateur entre la tradition culturelle et la nation, le libraire jouit jusqu'à nos jours d'un prestige intellectuel que traduit, par exemple, la distinction la plus importante de la vie culturelle en Allemagne, le Prix pour la paix, décerné tous les ans par l'Association de la librairie. L'aotorité morale liée à cette distinction ne peut se comprendre que sur l'arrière-plan d'une culture de la *Bildung* (formation intellectuelle), pour laquelle le livre, les pratiques de lecture, la fréquentation de bibliothèques oombreuses et bien dotées ont contribué à former un socle historique particulièrement solide.

Le développement de méthodes commerciales adaptées à la gestion d'espaces étendus a favorisé l'implantation des libraires allemands à l'étranger. Dans une belle étude fort bien documentée, Helga Jeanblanc a retracé l'histoire des gens du livre allemands installés à Paris au XIXe siècle. Elle montre, à son tour, que la culture du livre est l'un des facteurs essentiels du rayonnemeot intellectuel de l'Allemagne au XIXe siècle, au même titre sinon davantage que la philosophie de Kant ou l'université de Humboldt. Ces libraires et éditeurs assurent non seulement la diffusion du livre allemand, mais occupent rapidement des créneaux commerciaux comme la librairie internationale, le livre ancien, le livre scientifique ou encore l'édition musicale. Le poids de cette présence se lit aussi dans les travestissements littéraires auxquels elle a donné lieu : l'éditeor de musique Maorice Schlesinger, agent musical de Meyerbeer, de Liszt et des romantiques allemands, inspirera à Flaubert un personnage, haut en couleur, de l'*Education sentimentale* : Jacques Arnoux, marchand d'estampes et propriétaire de l'*Art industriel*. A travers la parodie, l'Allemagne idéale est ainsi ramenée à une réalité socio-économique, en l'occurrence peu glorieuse.

Michael Werner

Le crépuscule d'un monde

« Livricide » ou lucide ? Fabrice Piault dresse le constat de la mort inéluctable du livre traditionnel face à l'avènement du multimédia

LE LIVRE : LA FIN D'UN RÈGNE
de Fabrice Piault.
Stock, coll. « Au vif »,
264 p., 120 F.

Le titre est éloquent : *Le Livre, la fin d'un règne*. Sans détour ni point d'interrogation, il annonce non pas l'extinction brutale d'un support, ni même le recul définitif de la lecture, mais la mort dn livre *« manarque solitaire »*, *« pilier intellectuel* d'une *civilisation »* et symbole de reconnaissance quasi unique de ses élites. Ce n'est pas le livre qui s'en va, écrit l'auteur en substance, c'est un système culturel qui se délite. En émettant – dans un livre ! – un tel avis, Fabrice Piault, journaliste au magazine professionnel *Livres hebdo*, ne manquera pas de faire bondir une bonne partie de l'édition française. L'auteur se défend pourtant de toute *« intention livricide »*. Son objectif affiché ? Prendre la mesure de cette hégémonie finissante, aider le livre à trouver une nouvelle identité et préparer sa place dans la société multimédia.

« PANURGISME »

Premier constat : nous sommes au crépuscule d'un monde ; CD-ROM et CD, bypertexte et autoroutes de l'information portent un rude coup au papier imprimé. Mais, par ses erreurs et sa frilosité, la profession aurait préparé elle-même son *« enterrement »*. Pêle-mêle, l'auteur dénonce la surproduction éditoriale, le *« panurgisme »* conduisaot à l'uniformité de l'offre, l'inutile multiplication des éditions à bas prix, le rôle pervers du système des « offices » déresponsabilisant les libraires, et surtout une certaine inadaptation de la loi Lang qui, en *« figeant une partie du commerce du livre »*, l'aurait placé *« dans une position plus difficile pour lutter contre les autres produits culturels »*.

Deuxième constat : *« Une nouvelle industrie éditoriale émerge, dont les acteurs essentiels ne seront plus seulement (...) les éditeurs de livres, mais des concepteurs-producteurs multimédias de données et d'informations, de fictions comme d'outils prafessiannels au pratiques, qui pourront toucher leurs publics par des canaux multiples. »* Dans ce contexte, écrit Fabrice Piault, le métier d'éditeur n'échappera pas à une certaine *« banalisation »*. Pis : pour nourrir ses contenus, le secteur du multimédia pourrait, plus facilement que vers l'édition, se tourner vers la télévision et le cinéma. Si bien que, contrairement à une idée reçue, il n'aurait à faire preuve *« d'aucune allégeance obligée vis-à-vis du livre »*. Conclusion : aide-toi, le ciel t'aidera. *« La fin du livre-roi n'est pas forcément une catastrophe »*, à condition que ses héritiers se conduisent *« non comme des conservateurs frileux »*, mais comme de véritables *« passeurs »*.

Comme tout pavé dans la mare, ce livre aura peut-être des effets dynamisants. On pourra regretter, toutefois, que l'auteur o'ait pas affiné ses analyses en fonction des grandes catégories de la prodoction. Les ouvrages de sciences humaines ou de littérature sont-ils *« exposés »* à cette révolutioo au même titre que les encyclopédies ou les livres pour la jeunesse ? N'appellent-ils pas des approches différentes, et lesquelles ? Enfin, le système de protection qui prévaut actuellement pour l'ensemble de l'édition ne se justifie-t-il pas, plus que jamais, pour la création littéraire, au moment où, face à l'exploitation intensive du patrimoine, la péréquation des bénéfices permettant de soutenir de jeunes auteurs est de plus en plus difficile à pratiquer ? Les éditeurs ne peuvent être des « passeurs » dans tous les domaines. A moins de renoncer à ce que se renouvellent, purement et simplement, des genres immémoriaux comme la poésie, le théâtre ou même le roman.

Florence Noiville

Dernières livraisons

GÉOGRAPHIE

ASIE DU SUD-EST, OCÉANIE, de Benoît Antheaume, Joël Bonnemaison, Michel Bruneau et Christian Taillard.
La *Géographie universelle* de Reclus a changé d'éditeur, passant de Hachette à Belin. Elle poursuit le rythme soutenu de ses publications. L'automne nous avait donné *Chine, Japon, Corée*, de Pierre Gentelle, Philippe Pelletier et Jacques Pezeu-Massabuau, et *Les Afriques au Sud du Sahara*, d'Alain Dubresson, Jean-Yves Marchal et Jean-Pierre Raison. Voici maintenant *Asie du Sud-Est, Océanie*. Toujours la même qualité de l'illustration, la même clarté de la présentation, la même pertinence du texte, la même richesse des connaissances, dues aux équipes réunies par Roger Brunet. Un beau et très savant voyage autour du monde (Belin-Reclus, 480 p., 485 F).

CAMPAGNES AFRICAINES EN DEVENIR, de Paul Pélissier.
L'auteur est un des maîtres de la géographie tropicale, et plus particulièrement africaine, dans la lignée de Pierre Gourou. Comme Gilles Sautter et Jean Gallais, il parcourt et analyse, depuis plus de cinquante ans, les campagnes africaines, en observateur attentif et réaliste. Il interprète sans complaisance mais non sans sympathie. Les éditions Arguments ont réuni ses principaux articles. Le premier, sur les paysans sérères du Sénégal, date de 1953. Il n'a pas pris une ride. Pélissier y décrit minutieusement les arbres, les champs, le « parc », les haies, la culture du mil, les troupeaux... Le dernier article, de 1993, analyse la transition foncière en Afrique noire, des terroirs aux finages. Sous une apparence modeste, il s'agit d'un grand livre, et d'une véritable thèse, ardemment défendue, argumentée par la science et l'expérience. Contre les procédures d'aménagement parachutées de l'extérieur, coûteuses et inopérantes, mais contre aussi une idéalisation passéiste des systèmes anciens, Paul Pélissier, comme la plupart des géographes africanistes, souligne la qualité des savoirs paysans et leurs remarquables possibilités d'adaptation. Une leçon de modestie et de pertinence (éd. Arguments, 1, rue Gozlin, 75006 Paris, 318 p., 230 F.)

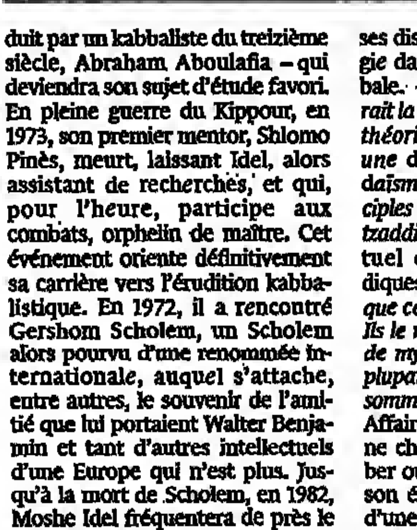
LES MÉDUSES DE PÉRON ET LESUEUR, de Jacqueline Goy
Ce très beau livre n'est pas le fait d'une géograpbe, mais il permet de remonter aux sources de la discipline. De 1800 à 1804, le commandant Nicolas Baudin dirige la première expédition maritime en direction des terres australes. Les deux navires, qui partent du Havre, se nomment *Le Géographe* et *Le Naturaliste*. Dans la lignée des Encyclopédistes, Baudin a embarqué plusieurs jeunes savants et techniciens, dont François Péron et Charles-Alexandre Lesueur. Lesueur dessine. Péron observe et inventorie. Jacqueline Goy, océanographe biologiste au Muséum national d'histoire naturelle, a réuni le texte de Péron et les aquarelles de Lesueur concernant les méduses, sa propre spécialité. Sous ce regard, c'est l'esprit des grandes expéditions des XVIIIe et XIXe siècles, à la découverte du monde, qui se trouve restitué (éditions du CTHS, 173, bd Saint-Germain, 75006 Paris, 392 p., 390 F).

HISTOIRE

LES INSTITUTIONS DU BAS-EMPIRE ROMAIN DE CONSTANTIN À JUSTINIEN, de Roland Delmaire
Traiter des deux siècles et demi d'institutions politiques (312-565) qui assurent le passage du modèle augustéen aux normes byzantines peut sembler une gageure. Avec lucidité et circonspection, Roland Delmaire renonce à présenter ici les institutions provinciales et militaires pour s'en tenir au seul volet civil palatin, même si un tableau schématique et synthétique permet une confrontation de l'ensemble. Trois temps (le consistoire impérial, les « ministres palatins », les services techniques et domestiques) pour une leçon claire : le modèle de Constantin survit, en Orient, presque aussi longtemps que celui d'Auguste ; si la logique qui cherchait à conjurer les risques d'usurpation militaires triomphe, les préfets demeurent puissants, écbappant au contrôle du consistoire ; la politique officielle se noue davantage dans l'alcôve, où les euouques exercent un pouvoir occulte ; enfin, les charges palatines, gage de promotion sociale, sont un enjeu économique qui conduit à une corruption et une paralysie de fait qui interdisent tout triomphalisme. Certaines tares disparaissent, mais d'autres abus appellent un nouvel ordre que le VIIe siècle byzantin tentera d'établir. Un travail remarquablemeot construit qu'un glossaire, un index et une riche bibliographie rendent très pratique (Cerf-CNRS, coll. « Initiations au christianisme ancien », 208 p., 165 F).

Moshe Idel ou les limites du Paradis

Après Gershom Scholem, cet universitaire israélien est aujourd'hui un maître de l'érudition kabbalistique. Une science qui n'est encore qu'à l'état pionnier



Une légende talmudique veut qu'un seul des quatre rabbins qui eurent le privilège d'entrer vivants au Paradis ait pu en *« ressortir en paix »*. Des trois autres, l'un, dit-on, devint fou, l'autre mourut, et le dernier sombra dans l'hérésie. Ce Paradis si redoutable reste un paradis d'écriture et de glose, et non uu quelconque « jardin des délices ». Ses agréments comme ses dangers sont d'ordre herméneutique, et non charnel. Mais l'apologue demeure révélateur de l'attitude fort réservée que la tradition juive a toujours entretenue vis-à-vis de sa part mystique – dont Moshe Idel est, aujourd'bui, le plus célèbre érudit. Au cours de l'Histoire, le sens caché des Écritures a suscité auprès des fidèles un attrait mêlé d'inquiétude. Si, an dix-huitième siècle, les rabbins de Brody (Ukraine) en proscrivirent officiellement l'étude aux moins de quarante ans, les juifs n'en ont pas moios élaboré, sous le nom de kabbale (en hébreu « réception » ou « tradition »), une immense oeuvre mystique et théosophique, encore largement inexplorée. En cette fin du vingtième siècle, celle-ci continue à s'écrire et fait même l'objet d'un regain d'intérêt.

Le philosophe Martin Buber, au début de ce siècle, puis l'érudit israélien d'origine allemande Gershom Scbolem firent beaucoup pour diffuser, le premier dans le public, le second dans l'historiographie scientifique, cette tradition mystique. Buber révéla la richesse et les légendes de son dernier avatar, le mouvement piétiste juif, fondé au dix-huitième siècle et connu sous le nom de hassidisme. Scholem, lui, reconstitua l'histoire des grands courants de la mystique juive tout au long des âges d'un point de vue plus théorique. En France, dans les dernières années, Charles Mopsik a mis à la disposition des lecteurs francophones non seulement les classiques de la Kabbale, au premier chef le *Zohar*, mais même certains manuscrits jamais imprimés, lesquels dormaient dans les rayonnages de la Bibliothèque nationale.

Pourtant, alors qu'elle commence à peine à laisser entrevoir ses trésors aux chercheurs et aux amateurs, juifs ou pas, hébraïsants ou non, l'étude de la kabbale se trouve aujourd'hui, sous l'impulsion de Moshe Idel, eo plein bouleversement.

Rien ne prédisposait Moshe Idel à prendre la relève des *Professoren-Doktoren*, qui, au cours des années 20 et 30, importèrent dans les futures universités israéliennes les méthodes de critique et d'érudition germaniques. Moshe Idel, lui, appartient au monde des « juifs de l'Est ». Il est né, en 1947, sur les contreforts des Carpates, dans un milieu traditionaliste. Son enfance et son adolescence ont eu pour théâtre l'une des dernières bourgades juives épargnée par la Shoah, mais à laquelle la Roumanie en cours de glaciation n'accordait guère mieux qu'un sursis. *« Il est très difficile*, se souvient-il, *de décrire le pays où je suis né dans la terminologie israélienne ou occidentale. La région où je vivais était peut-être le dernier* shtetl *d'Europe. Quant au communisme, il était surtout emblématique dans ces montagnes où toute notre existence se déroulait sur fond de religiosité. »* Comme des générations de jeunes juifs avant lui – et sans, peut-être, avoir conscience qu'il appartenait à la dernière –, Moshe Idel parlait le yiddish plutôt que le roumain, étudiait la Bible et le Talmud au *heder* (école juive) et pratiquait une orthodoxie assez stricte. Avant l'ère Ceausescu, se rappelle-t-il, le problème des minorités religieuses en Roumanie consistait surtout... à ne pas en poser, et à adopter le profil le plus bas possible. Aux dires de Moshe Idel, une sorte de stoïcisme, renouvelé de Marc-Aurèle ou d'Epictète, suffisait alors à la population pour résister à une tension encore supportable.

Supportable du moins jusqu'en 1963, année où sa famille choisit d'émigrer en Israël. Le choc culturel avec l'« Occident », que tant de « juifs de l'Est » ont connu avant lui à leur arrivée à Berlin, à Paris ou à New York, Idel l'éprouve dans ses premiers contacts avec un Etat juif qui n'a pas vingt ans d'âge, où l'on voyage peu, et qui, bien plus qu'aujourd'hui, a tous les traits d'une citadelle assiégée. *« Je suis orrivé comme un quasi-analphabète. L'hébreu que je connaissais n'étoit pos une langue porlée. J'ignorais l'anglais. Je savais juste un peu de français, mais de façon marginale. »* Vus depuis le port provincial de Haïfa, où lui et les siens habitent désormais, les grands maîtres de l'Université hébraïque, sise à Jérusalem dans des hauteurs physiques et morales, paraissent à l'adolescent autant de demi-dieux d'un inaccessible empyrée. La kabbale est bien loin des préoccupations d'un immigrant de seize ans qui s'efforce surtout, en étudiant la littérature hébraïque, d'acquérir la maîtrise de sa langue nouvelle. Si Moshe Idel lit Gershom Scholem, au cours de son service militaire, c'est seulement, assure-t-il, *« parce que c'était lo mode de le lire »*.

Au tournant des années 60-70, l'Israélien de fraîche date entrebâille la porte de l' *« assemblée de génie »* qui trône dans les universités de la Ville sainte. Il aborde, pour la première fois, l'étude des manuscrits mystiques en tant que spécialiste de philosophie, *via* le commentaire de Maïmonide produit par un kabbaliste du treizième siècle, Abraham Aboulafia – qui deviendra son sujet d'étude favori. En pleine guerre du Kippour, en 1973, son premier mentor, Shlomo Pinès, meurt, laissant Idel, alors assistant de recherches, et qui, pour l'heure, participe aux combats, orphelin de maître. Cet événement oriente définitivement sa carrière vers l'érudition kabbalistique. En 1972, il a rencontré Gershom Scholem, un Scholem alors pourvu d'une renommée internationale, auquel s'attache, entre autres, le souvenir de l'amitié que lui portaient Walter Benjamin et tant d'autres intellectuels d'une Europe qui n'est plus. Jusqu'à la mort de Scholem, en 1982, Moshe Idel fréquentera de près le maître, sans lui dissimuler les dé-saccords qui les opposeut déjà. Aujourd'hui professeur de pensée juive à l'Université hébraïque de Jérusalem, Moshe Idel affirme être demeuré fidèle à l'esprit de Scholem, dont il ne dénie pas le génie de défricheur : *« Scholem était extrêmement critique* de *toutes les démarches qui l'avaient précédé : être fidèle à Scholem, c'est être non scholemien. »* Le point de rupture cardinal entre Scholem et lui porte sur la place marginale, à la limite de l'inexistence, que le professeur venu d'Allemagne et ses disciples ont accordée à la magie dans leurs analyses de la Kabbale. *« Scholem*, dit Idel, *considérait la kabbale comme un ensemble, théorique, historique, exprimont une dimension essentielle du judaïsme. Du coup, quand ses disciples parlent du hassidisme et du tzaddik* [« le juste » : le guide spirituel des communautés hassidiques], *c'est à peine s'ils signalent que celui-ci était aussi un magicien. Ils le représentent comme une sorte de mystique contemplatif, passif lo plupart du temps, assez proche, en somme, du mystique chrétien. »*

Affaire de génération ? Moshe Idel ne cherche pas, comme jadis Buber ou Scholem, à faire porter sur son étude de la kabbale le poids d'une interprétation globale du judaïsme. Du coup, il s'estime mieux à même d'en restituer la polyphonie fondamentale. Ainsi, son tout dernier livre, paru en anglais et non traduit en français, s'intitule-t-il *Hassidism, Between Ectasy and Magic* – « Le Hassidisme entre l'extase et la magie » (éd. Suny, New York). En revanche, comme Scholem, il se refuse à ce que l'objet de son étude, la mystique, dégénère en politique : *« Pour moi*, tient-il à noter, *lo mystique n'est pas une source* d'*inspiration culturelle, politique ou spirituelle. Je crois que je suis sioniste, mais j'espère bien que mon sionisme ne puise pas dans lo mystique. »*

> *« Pour moi, la mystique n'est pas source d'inspiration culturelle, politique ou spirituelle. Je crois que je suis sioniste, mais j'espère bien que mon sionisme ne puise pas dans la mystique »*

Pour Moshe Idel, les bouleversements culturels sont liés à l'irruption, sur la scène savante, de corpus de textes jusqu'alors inconnus ou négligés : *« Songez à la véritable révolution soulevée par l'arrivée en Europe au treizième siècle des traductions d'Aristote. »* Or, sur le plan de la littérature kabbalistique, tout reste à venir : rien qu'à la Bibliothèque nationale israélienne, à Jérusalem, près de quarante mille manuscrits kabbalistiques attendent non seulement un éditeur mais même leur premier lecteur ! Impossible, conclut Idel, dans une science qui est encore à l'état pionnier, de se satisfaire des seules sources imprimées. D'ores et déjà, les quelques milliers de textes auxquels il a eu, lui, accès permettent de relire tous les jours de façon différente, celui-là une page de l'histoire universelle, celui-ci une page de l'histoire juive. Ainsi Moshe Idel conteste-t-il le lien classique, établi par Scholem, entre la kabbale d'Isaac Louria, au seizième siècle, et l'équipée du faux messie Sabbataï Tsevi, au dix-septième, qui, avant sa conversion à l'islam, ébranla l'ensemble du judaïsme. Ainsi, au rebours de Frances Yates, du Warburg Institute de Londres, Moshe Idel récuse-t-il l'idée, désormais répandue, selon laquelle c'est l'occultisme – et la kabbale avec lui – qui, à la Renaissance, aurait créé le terreau favorable à l'éclosion de la science moderne. Pour Idel, si la kabbale, mais aussi l'herméneutisme, le néo-pythagorisme ou le néo-platonisme ont bel et bien joué un rôle dans la formation de l'esprit scientifique, c'est de façon purement négative, en brisant la gangue de la vision médiévale et scolastique de la nature. *« A Jérusalem*, dit-il, *j'ai trouvé un ensemble de traités kabbalistiques rédigés en Espagne dons les dernières années du quinzième siècle et qui se présentent déjà comme une critique impitoyable des sciences du Moyen Age. Ce serait une pièce de choix à l'appui de la thèse de Yates ! Mais par quoi ces textes veulent-ils remplocer la science médiévale ? Par la kabbale elle-même, la magie et lo théurgie faisant office de technologie ! »*

Moshe Idel n'aurait-il jamais la tentation de *« faire de la kabbale »* ou – qui sait ? – d'entrer vivant au Paradis ? Sans doute pas. Mais il n'en fréquente pas moins, à Jérusalem, à Safed ou à Bnei-Brak, les cercles où la kabbale continue de se pratiquer. Une fréquentation qui lui inspire parfois une sorte de nostalgie tant les catégories académiques qui lui sont si familières paraissent limitées dès lors qu'il s'agit de rendre compte d'une expérience vécue.

Existe-t-il encore de nos jours des kabbalistes de la dimension de Moïse de León (l'auteur présumé du *Zohor*), d'Isaac Louria ou d'Abraham Aboulafia ? *« Bien sûr*, répond Moshe Idel, *je les connais même très bien. »* Mais il n'en dira pas plus...

Nicolas Weill

★ Parmi les oeuvres de Moshe Idel disponibles en français, signalons notamment, aux éditions du Cerf, *Maïmanide et la mystique juive*, *L'Expérience mystique d'Abraham Aboniafia*, *Le Galem*, ainsi que *Messianisme et mystique*.

SOMMAIRE

LITTÉRATURES

CHRONIQUES

ESSAIS

La crise en Bosnie
omine le dîner de l'Elysée

La photograph

